ERINDALE COLLEGE
3 1761 02838 0566

Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by

Mr M. W. Keefer

19 55

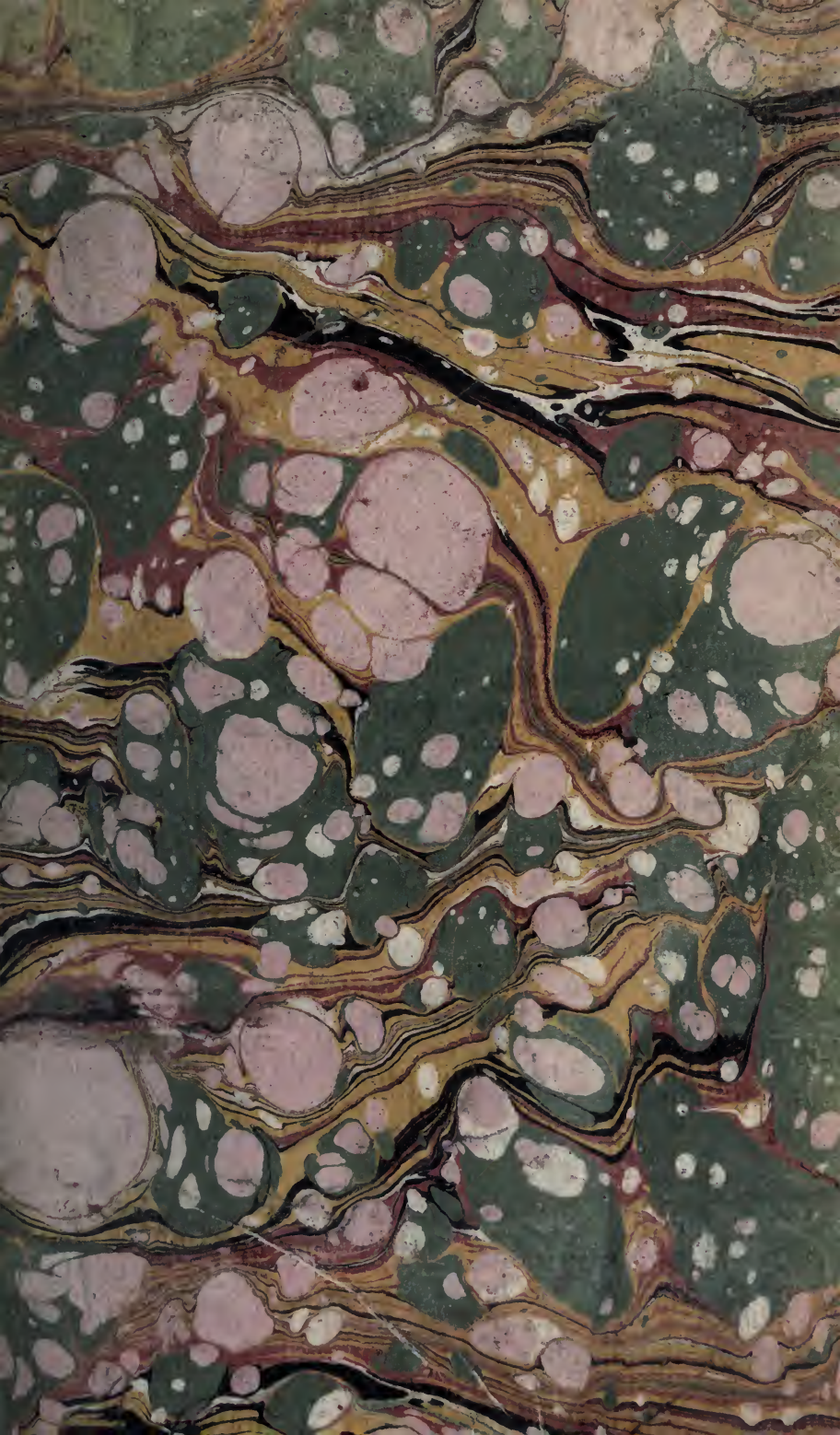

# OEUVRES

## COMPLETTES

DE

## VOLTAIRE.

# OEUVRES

## COMPLETES

## DE

# VOLTAIRE.

## TOME VINGT-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

ERINDALE
COLLEGE
LIBRARY

# MELANGES

# HISTORIQUES.

# AVERTISSEMENT

## *DES EDITEURS.*

CES mélanges renferment les réponſes de M. de *Voltaire* à pluſieurs critiques de ſes ouvrages hiſtoriques, un traité précieux ſur l'eſprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'hiſtoire, & un recueil de fragmens dans lequel nous avons fait entrer pluſieurs morceaux hiſtoriques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très-difficile de les éviter ſans gâter ces différens morceaux, ou ſans priver le lecteur de pluſieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choſes, a preſque toujours varié ſon ſtyle & ſes réflexions.

Les réponſes aux critiques regardent principalement *la Beaumelle*, le jéſuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, & celui de trois volumes de lettres publiées ſous des noms de juifs portugais.

C'eſt ſeulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle*, qui troubla long-temps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni aſſez inſtruit ſur l'hiſtoire, ni aſſez éclairé pour faire des remarques utiles ſur ſes ouvrages.

On en peut dire autant du jéſuite *Nonotte*. Le libelle mépriſable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponſe. Les deux autres

ouvrages ſont d'un genre différent : on ne peut refuſer beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, ni même cette eſpèce de critique qui ne demande que la connaiſſance des auteurs & celle des langues. Mais on déſirerait qu'il eût mis dans ſon ouvrage plus de cette autre critique plus rare & plus difficile, fondée ſur une connaiſſance philoſophique de la nature & des hommes. On pourrait lui reprocher auſſi ce ton de ſupériorité qu'il n'était permis à perſonne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet & d'Alzire, de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations : enfin lorſqu'on lit dans ce *ſupplément* que M. de *Voltaire eſt une bête féroce qu'il faut chaſſer de toute ſociété policée*, il eſt bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illuſtre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des ſix juifs à un ſavant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles ſont trop éloignées de ce ſtyle poli, même dans la critique, qui diſtingue les académiciens de la capitale, ſurtout lorſque le grand nom de leur adverſaire leur fait un devoir de ces égards. Ils ſavent trop qu'il n'eſt permis de s'en diſpenſer que lorſqu'on a le malheur d'être forcé de ſe défendre contre des hommes que l'intérêt même de la ſociété oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens eſt d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puiſſent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de

découvertes utiles dans les ſciences & les arts, lorſque l'Europe entière eſt occupée des queſtions les plus importantes de la légiſlation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter ſi long-temps ſes regards ſur les crimes, les brigandages, les débauches, d'une horde de voleurs arabes.

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs : il eſt tout ſimple qu'ils s'occupent & cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres ; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que *Locke* & *Newton*. On peut même les excuſer de manquer de charité ; ils ne ſont point ſous la loi de grâce : & quand les petits-fils de *Siméon*, de *Phinée*, de *Joſué*, de *Samuel*, de *David*, &c. ſe bornent à faire l'apologie de ces héros, & à dire de groſſes injures à un philoſophe, on doit leur ſavoir gré de leur modération. N'eſt-il pas évident qu'un auteur qui prend la défenſe de tant d'aſſaſſinats, de tant d'uſages barbares, ne peut être un chrétien ; & qu'il n'y a qu'un juif qui puiſſe dire que les Juifs aient ſu l'aſtronomie, & cultivé les arts ?

On ſe tromperait ſi l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'eſt point l'envie ou la faim, c'eſt l'orgueil qui les inſpire. Un homme a paſſé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuſcrits & les éditions, à reſtituer quelques lignes défigurées ; & vous allez lui dire que

ce livre n'eſt qu'un recueil de contes à dormir debout! Ce ſavant doit vous regarder comme un ennemi de la ſociété, *une bête féroce*.

Un autre eſt accoutumé à entendre dire à des bambins : Cela eſt bien ſûr, car monſieur l'abbé l'a dit; & il apprend qu'il y a des hommes aſſez audacieux pour oſer révoquer en doute ce qu'a dit monſieur l'abbé. Alors il ſe fait juif, dans l'eſpérance d'être écouté hors de ſon collége, & il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire ſur ſa parole. Comment! je paſſe dans mon quartier pour un miniſtre de la divinité; & ſans reſpect pour le ſacrement de l'ordre & la bénédiction de licence, vous voulez raiſonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, & que vous écrivez éloquemment en proſe! L'Etat eſt renverſé ſi on laiſſe une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux ſuivant la douceur des lois juives, conſolons-nous en lui diſant des injures.

Telle eſt la ſource de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna ſi ſouvent répondre : mais dans ces réponſes il a preſque toujours le talent d'amuſer & d'inſtruire ſes lecteurs; & ſes adverſaires n'ont malheureuſement jamais eu ni l'un ni l'autre.

# LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

# LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Plusieurs doutes.*

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations :* je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, & les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Sésostris* par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Egypte & de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres*, & celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un *Sésostris*, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils, à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfans, avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de *Cyrus* expoſée, les oracles rendus à *Créſus*, l'aventure des oreilles du mage *Smerdis*, le cheval de *Darius*, qui créa ſon maître roi, & tous ces embelliſſemens de l'hiſtoire, pourraient être conteſtés par des gens qui en croiraient plus leur raiſon que leurs livres.

Il a oſé dire & même prouver que les monumens les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus ſolemnelles, ne conſtatent point du tout la vérité des prétendus événemens tranſmis de ſiècle en ſiècle à la crédulité humaine par ces ſolemnités.

Il a fait voir que ſi des ſtatues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des myſtères inſtitués, étaient une preuve, il s'enſuivrait que *Caſtor* & *Pollux* combattirent en effet pour les Romains; que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite; il s'enſuivrait que les Faſtes d'*Ovide* ſont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, & que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le Réſumé de ſon *Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, depuis la page 346 juſqu'à la page 348 du tome IV de cette nouvelle édition.

## CHAPITRE II.

### *De Boſſuet.*

Nous ſommes dans le ſiècle où l'on a détruit preſque toutes les erreurs de phyſique. Il n'eſt plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux criſtallins,

ni de la ſphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi ſera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs ſi eſtimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, & de nous donner pour une hiſtoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuſe enfance de *Cyrus*, & ſes petits tours d'adreſſe, & la grâce avec laquelle *il ſervait à boire à ſon papa Aſtyage* qui n'a jamais exiſté?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fauſſe : on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penſer. Les hommes même les plus ſavans, les plus éloquens n'ont ſervi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverſer. *Boſſuet* en eſt un grand exemple dans ſa prétendue *Hiſtoire univerſelle*, qui n'eſt que celle de quatre à cinq peuples ; & ſurtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou juſtement mépriſée du reſte de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, & pour laquelle il dit que tout a été fait, comme ſi un écrivain de Cornouailles diſait que rien n'eſt arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'eſt un homme qui enchâſſe continuellement des pierres fauſſes dans de l'or. Le haſard me fait tomber dans ce moment ſur un paſſage de ſon *Hiſtoire univerſelle* où il parle des héréſies : (*) *Ces héréſies*, dit-il, *tant prédites par* JESUS-CHRIST.... Ne dirait-on pas à ces mots que JESUS-CHRIST a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la ſuite des temps ſur les dogmes du chriſtianiſme? Cependant la vérité eſt qu'il n'en

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

a parlé en aucun endroit ; le mot d'*héréſie* même n'eſt dans aucun évangile, & certes il ne devait pas s'y rencontrer, puiſque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme ne pouvait annoncer aucune héréſie. Il n'a jamais dit, ni dans ſes ſermons, ni à ſes apôtres : Vous croirez que ma mère eſt vierge ; vous croirez que je ſuis conſubſtantiel à DIEU ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Eſprit procède du père & du fils ; vous croirez à la tranſſubſtantiation ; vous croirez qu'on peut réſiſter à la grâce efficace, & qu'on n'y réſiſte pas.

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ſes diſciples, & les diſciples de ſes diſciples, les annonçaſſent, les expliquaſſent, dans la ſuite des ſiècles ; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni ſur ces dogmes alors inconnus, ni ſur les conteſtations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé de faux prophètes comme tous ſes prédéceſſeurs ; gardez-vous, diſait-il, des faux prophètes : mais eſt-ce là déſigner, ſpécifier, les conteſtations théologiques, les héréſies ſur des points de fait ? *Boſſuet* abuſe ici viſiblement des mots ; cela n'eſt pardonnable qu'à *Calmet*, & à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Boſſuet* en a impoſé ſi hardiment ? d'où vient que perſonne n'a relevé cette infidélité ? C'eſt qu'il était bien ſûr que ſa nation ne lirait que ſuperficiellement ſa belle déclamation univerſelle ; & que les ignorans le croiraient ſur ſa parole, parole éloquente, & quelquefois trompeuſe.

## CHAPITRE III.

### *De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.*

J'AI vu une ſtatue de boue dans laquelle l'artiſte avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai ſéparé l'or, & j'ai jeté la boue. Cette ſtatue eſt l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques diſcours détachés dans leſquels on voit briller des traits de liberté & de vérité, tandis que le corps de l'hiſtoire eſt ſouillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'eſt un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire Thaumaturge*, qui, dans ſa jeuneſſe, étant preſſé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour ſon ſalaire.

*S^t Jean* & la *S^te Vierge* viennent enſuite lui expliquer les myſtères du chriſtianiſme. Dès qu'il eſt inſtruit, il écrit une lettre au diable, la met ſur un autel païen ; la lettre eſt rendue à ſon adreſſe, & le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au ſortir de là il fait marcher des pierres comme *Amphion*. Il eſt pris pour juge par deux frères qui ſe diſputaient un étang ; & pour les mettre d'accord, il fait diſparaître l'étang ; il ſe change en arbre comme *Prothée ;* il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, & le fait évêque : voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'eſt un *S^t Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient préſens ſe moquent de *S^t Romain*, & diſent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Miſac*, & *Abdénago*, mais que le petit *S^t Romain* ne ſera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Auſſitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *S^t Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être ſervi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariſton*, qui ſe trouvait là, coupe auſſitôt la langue de *S^t Romain* juſqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bégue, eut la langue coupée, il ſe met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous ſoyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, & que vous ne ſachiez pas couper des langues. *Ariſton* ſoutient qu'il a fait l'opération à merveille, & que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un paſſant, lui coupe la langue, & le paſſant meurt.

C'eſt un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir ſept vierges chrétiennes de ſoixante & dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en ſoit, *S^t Théodote* prie DIEU de faire mourir les ſept vierges; DIEU lui accorde ſa demande. Elles ſont noyées dans un lac: *S^t Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleſte qui court devant lui. Après quoi il a le plaiſir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les ſoldats qui les gardaient.

Tout cela ſe trouve dans le ſecond tome de l'hiſtoire de *Fleuri*, & tous ſes volumes ſont remplis de pareils contes. Eſt-ce pour inſulter au genre humain, j'oſerais preſque dire, pour inſulter à DIEU même, que le confeſſeur d'un roi a oſé écrire ces déteſtables abſurdités? diſait-il en ſecret à ſon ſiècle: Tous mes contemporains ſont imbécilles, ils me liront, & ils me croiront? ou bien, diſait-il: Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront ſuperficiellement, & c'en eſt aſſez pour moi?

Enfin l'auteur des diſcours peut-il être l'auteur de ces honteuſes niaiſeries? voulait-il, attaquant les uſurpations papales dans ſes diſcours, perſuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Diſons pour ſa juſtification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, & qu'il ne dit jamais qu'il les croie. Il ſavait trop que des abſurdités monacales ne ſont pas des articles de foi; & que la religion conſiſte dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, & non dans une crédulité imbécille pour des ſottiſes du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au ſavant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une aſſez belle amende honorable par ſes diſcours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorſque *Fleuri* commença à écrire l'hiſtoire eccléſiaſtique, il la ſavait fort peu. Sans doute il s'inſtruiſit en travaillant, & cela eſt très-ordinaire; mais ce qui n'eſt pas ordinaire, c'eſt de faire des diſcours auſſi politiques & auſſi ſenſés après avoir écrit tant de ſottiſes. Auſſi

qu'eſt-il arrivé ? on a condamné à Rome ſes excellens diſcours, & on y a très-bien accueilli ſes ſtupidités : quand je dis qu'elles y ſont bien accueillies, ce n'eſt pas qu'elles y ſoient lues, car on ne lit point à Rome.

## CHAPITRE IV.

### *De l'hiſtoire juive.*

C'EST une grande queſtion parmi pluſieurs théologiens, ſi les livres purement hiſtoriques des Juifs ont été inſpirés ; car pour les livres de préceptes & pour les prophéties, il n'eſt point de chrétien qui en doute, & les prophètes eux-mêmes diſent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU ; ainſi on ne peut s'empêcher de les croire ſur leur parole ſans une grande impiété : mais il s'agit de ſavoir ſi DIEU a été réellement dans tous les temps l'hiſtorien du peuple juif.

*Le Clerc* & d'autres théologiens de Hollande prétendent, qu'il n'était pas même néceſſaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques ; & qu'il abandonna cette partie à la ſcience & à la foi humaine. *Grotius*, *Simon*, *Dupin*, ne s'éloignent pas de ce ſentiment. Ils penſent que DIEU diſpoſa ſeulement l'eſprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des Rois & des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres

d'autres livres qui ont été perdus, comme (*a*) celui des Guerres du Seigneur, (*b*) le Droiturier, ou le livre des juſtes, (*c*) celui des Jours de *Salomon*, (*d*) & ceux des Annales des rois d'Iſraël & de Juda. Il y a ſurtout des textes qu'il eſt difficile de concilier : par exemple on voit dans le Pentateuque que les Juifs ſacrifièrent dans le déſert au Seigneur, & que leur ſeule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il eſt dit dans *Jérémie*, (*e*) dans *Amos*, (*f*) & dans les Diſcours de *S^t Etienne*, (*g*) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* & le dieu *Remphan*, & qu'ils ne ſacrifièrent point au Seigneur.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre comment DIEU dicta l'hiſtoire des rois de Juda & d'Iſraël, puiſque les rois d'Iſraël étaient hérétiques, & que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, DIEU leur déclare expreſſément, par la bouche de ſon prophète *Samuel*, que c'eſt (*h*) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques ; or pluſieurs ſavans ont été étonnés que DIEU voulût être l'hiſtorien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé ſi DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes, (*i*) puiſqu'il eſt dit qu'il n'y avait

(*a*) Nomb. chap. XXI, v. 14.
(*b*) *Joſué*, chap. X, v. 13, & II des Rois, v. 1, 18.
(*c*) III des rois, chap. XI, v. 41.
(*d*) *Ibid.* chap. XIV, v. 19, 29, & ailleurs.
(*e*) Chap. VII, v. 22.
(*f*) Chap. V, v. 26.
(*g*) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.
(*h*) I des Rois, chap. X, v. 19.
(*i*) *Ibid.* chap. XI, v. 8.

que deux épées (*k*) dans toute la nation, & qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer leurs coignées & leurs ſerpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) ſelon ſon cœur, (*m*) ſe mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raiſon peu éclairée par la foi oſe lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui ſe trouvent entre l'hiſtoire des Rois & les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'hiſtoire des Rois ne contenant que des événemens ſans aucune inſtruction, & même beaucoup de crimes, il ne paraiſſait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événemens & ces crimes. Mais nous ſommes bien loin de vouloir deſcendre dans cet abyme théologique; nous reſpectons, comme nous le devons, ſans examen, tout ce que la ſynagogue & l'Egliſe chrétienne ont reſpecté.

Qu'il nous ſoit ſeulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une ſi grande horreur pour les Egyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes; la circonciſion, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émiſſaire, la vache rouſſe, le ſerpent d'airain, & cent autres uſages?

Quelle langue parlaient-ils dans le déſert? Il eſt dit au pſeaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas

(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.
(*l*) *Ibid.* chap. XIII, v. 14.
(*m*) *Ibid.* chap. XXII, v. 2.
(*n*) Verſ. 5.

l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au ſortir de l'Egypte était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils ſe ſervent aucune trace des caractères d'Egypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, & de ſyriaque corrompu?

Quel était le *Pharaon* ſous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'éthiopien catiſan dont il eſt dit dans *Diodore de Sicile* (*o*) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorſque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan? Le pays de Tyr & de Sidon était-il alors une république ou une monarchie?

D'où vient que *Sanchoniathon*, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, *Euſèbe*, qui rapporte des pages entières de *Sanchoniathon*, n'aurait-il pas fait valoir un ſi glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous reſtent de l'Egypte, ni dans le Shaſta & dans le Veidam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de *Zoroaſtre*, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui ſont la ſource du genre-humain?

Comment *Noé*, le reſtaurateur de la race des hommes, dont les enfans ſe partagèrent tout l'hémiſphère, a-t-il été abſolument inconnu dans cet hémiſphère?

(*o*) Liv. II.

Comment *Enoch*, *Seth*, *Caïn*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces queſtions & mille autres encore plus embarraſſantes, ſi les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, & ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhoniſme eſt ouvert pour tous les autres peuples, mais il eſt fermé pour les Juifs. Nous ſommes à leur égard comme les Egyptiens, qui étaient plongés dans les plus épaiſſes ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouiſſaient du plus beau ſoleil dans la petite contrée de Geſſen.

Ainſi n'admettons nul doute ſur l'hiſtoire du peuple de DIEU; tout y eſt myſtère & prophétie, parce que ce peuple eſt le précurſeur des chrétiens. Tout y eſt prodige, parce que c'eſt DIEU qui eſt à la tête de cette nation ſacrée: en un mot, l'hiſtoire juive eſt celle de DIEU même, & n'a rien de commun avec la faible raiſon de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien & le nouveau teſtament, commencer par imiter le père *Canaye*.

## CHAPITRE V.

### *Des Egyptiens.*

COMME l'hiſtoire des Egyptiens n'eſt pas celle de DIEU, il eſt permis de s'en mocquer. On l'a déjà fait avec ſuccès ſur ſes dix-huit mille; villes & ſur Thèbes aux cent portes par leſquelles ſortait un

million de ſoldats, ce qui ſuppoſait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Preſque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix, qui venait ſe brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des ſinges, des chats, & juſqu'à des oignons ? Il ſuffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copiſtes l'aient redit en vers & en proſe. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur ſur les Egyptiens eſt *Sanchoniathon*, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conſervé des fragmens. Il était voiſin des Hébreux, & inconteſtablement plus ancien que *Moïſe*, puiſqu'il ne parle pas de ce *Moïſe*, & qu'il aurait fait mention ſans doute d'un ſi grand-homme & de ſes épouvantables prodiges, s'il fut venu après lui, ou s'il avait été ſon contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choſes ſont écrites dans l'Hiſtoire du monde de Thaut & dans ſes mémoires : mais ces premiers hommes conſacrèrent des plantes & des productions de la terre ; ils leurs attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choſes qui les nourriſſaient ; ils leur offrirent leur boire & leur manger, cette religion étant conforme à la faibleſſe de leurs eſprits,*

Il eſt très-remarquable que *Sanchoniathon*, qui vivait avant *Moïſe*, cite les livres de *Thaut*, qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il eſt plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'eſt trompé,

en disant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

*Cicéron*, qui vivait dans le temps où *César* conquit l'Egypte, dit dans son livre de la Divination *qu'il n'y a point de superstition que les hommes n'aient embrassée, mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux.*

De quoi se seraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs & tous les oignons ? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré & un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était consacré ; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres & par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des souris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très-vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voisin du Nil, il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfans. *Origène*, qui vivait dans Alexandrie, & qui devait être bien instruit de la religion du

pays, s'exprime ainſi dans ſa réponſe à *Celſe* au liv. III: *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte d'Iſis & d'Oſiris; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs.* Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne ſouffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il eſt clair par ces paſſages qu'on adorait *Iſis* & *Oſiris.*

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abſtenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile, l'eſtimer conſacré à je ne ſais quelle divinité, n'eſt-ce pas une extrême folie?*

Il eſt évident par tous ces paſſages, que les prêtres, les ſchoëns d'Egypte adoraient des dieux & non pas des bêtes. Ce n'eſt pas que les manœuvres & les blanchiſſeuſes ne puſſent très-bien prendre pour une divinité la bête conſacrée. Il ſe peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf *Apis* un dieu, lui aient fait des neuvaines, & qu'il y ait eu des héréſies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philoſophie de l'hiſtoire.* (*p*)

Le monde eſt vieux, mais l'hiſtoire eſt d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, & qui eſt en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités ; elles nous ont été tranſmiſes dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoiſe, dans l'hiſtoire d'*Hérodote.* Les anciennes chroniques chinoiſes ne regardent que cet empire

(*p*) *Rites égyptiens, Eſſai ſur les mœurs &c.* tome I, *introduction.*

séparé du reste du monde. *Hérodote*, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son histoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, & surtout par les fables.

## CHAPITRE VI.

### *De l'histoire d'Hérodote.*

PRESQUE tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux, mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence & quelle splendeur régnaient dans l'Asie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre & dépeuplée. Il a vu à Delphes les présens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyé au temple; & il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler, avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présens si considérables à un temple étranger!

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables miléfiennes.

C'est un *Candaule* qui montre sa femme toute nue à son ami *Gygès;* c'est cette femme qui par modestie ne laisse à *Gygès* que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Crésus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'eſt dommage que *Rollin*, d'ailleurs eſtimable, répète tous les contes de cette eſpèce. Il admire la ſcience de l'oracle & la véracité d'*Apollon*, ainſi que la pudeur de la femme du roi *Candaule;* & à ce ſujet il propoſe à la police d'empêcher les jeunes gens de ſe baigner dans la rivière. Le temps eſt ſi cher, & l'hiſtoire ſi immenſe, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables & de telles moralités.

L'hiſtoire de *Cyrus* eſt toute défigurée par des traditions fabuleuſes. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Koſrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne ſait pas ſeulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns diſent *Balthazar*, les autres *Anaboth*. *Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Maſſagètes. *Xénophon* dans ſon roman moral & politique le fait mourir dans ſon lit.

On ne ſait autre choſe dans ces ténèbres de l'hiſtoire, ſinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vaſtes empires & des tyrans, dont la puiſſance était fondée ſur la miſère publique; que la tyrannie était parvenue juſqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en ſervir à d'infames plaiſirs au ſortir de l'enfance, & pour les employer dans leur vieilleſſe à la garde des femmes; que la ſuperſtition gouvernait les hommes; qu'un ſonge était regardé comme un avis du ciel, & qu'il décidait de la paix & de la guerre &c.

A meſure qu'*Hérodote* dans ſon hiſtoire ſe rapproche de ſon temps, il eſt mieux inſtruit & plus vrai. Il faut avouer que l'hiſtoire ne commence pour nous qu'aux

entrepriſes des Perſes contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues, enveloppés de contes puériles. *Hérodote* devient le modèle des hiſtoriens, quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller ſubjuguer la Grèce, & enſuite l'Europe. Il exagère ſans doute le nombre de ſes ſoldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze juſqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui: aucun n'eſt oublié, du fond de l'Arabie & de l'Egypte juſqu'au-delà de la Bactriane; & de l'extrémité ſeptentrionale de la mer Caſpienne, pays alors habité par des peuples puiſſans, & aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Boſphore de Thrace juſqu'au Gange, ſont ſous ſes étendards.

On voit avec étonnement que ce prince poſſédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange, toute la Perſe, & tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs ſi vous en exceptez la Romanie; mais en récompenſe il poſſédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ſes Etats quel eſt le tort des déclamateurs en vers & en proſe, de traiter de fou *Alexandre*, (*q*) vengeur de la Grèce, pour avoir ſubjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr, & dans l'Inde, mais il le devait; & Tyr, l'Egypte, & l'Inde, appartenaient à la puiſſance qui avait ravagé la Grèce.

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionnaire philoſophique*.

## CHAPITRE VII.

### *Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.*

*Herodote* eut le même mérite qu'*Homère*; il fut le premier hiſtorien comme *Homère* le premier poëte épique, & tous deux faiſirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'eſt un ſpectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Aſie & de l'Afrique, qui fait paſſer ſon armée immenſe ſur un pont de bateaux d'Aſie en Europe; qui prend la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe ſupérieure; & qui entre dans Athènes abandonnée & déſerte. On ne s'attend point que les Athéniens, ſans ville, ſans territoire, réfugiés ſur leurs vaiſſeaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuſe flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieuſement les débris de ſon armée; & qu'enſuite ils lui défendront par un traité de naviguer ſur leurs mers. Cette ſupériorité d'un petit peuple généreux, libre, ſur toute l'Aſie eſclave, eſt peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend auſſi par cet événement, que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples aſiatiques. Quand on lit l'hiſtoire moderne, la victoire de Lépante fait ſouvenir de celle de Salamine; & on compare dom *Juan d'Autriche* & *Colonne*, à *Thémiſtocle* & à *Euribiades*. Voilà peut-être le ſeul fruit qu'on peut tirer de la connaiſſance de ces temps reculés.

Il eſt toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les deſſeins de DIEU ; mais cette témérité eſt mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, & de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Aſie, & qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en conſidération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaiſſer, tantôt pour le relever, toujours pour l'inſtruire, & que cette petite horde opiniâtre & rebelle était le centre, & l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* ſe rend maître de Babylone, c'eſt uniquement pour donner à quelques juifs la permiſſion d'aller chez eux. Si *Alexandre* eſt vainqueur de *Darius*, c'eſt pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaſte domination, & englobent le pays de Judée dans leur empire, c'eſt encore pour inſtruire les Juifs. Les Arabes & les Turcs ne ſont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs, & jamais on n'en profita ſi mal.

On ſerait auſſi-bien reçu à dire que *Ferdinand* & *Iſabelle* ne réunirent les provinces de l'Eſpagne que pour chaſſer une partie des Juifs & pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont ſecoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amſterdam ; & que DIEU n'a établi le chef viſible de l'Egliſe catholique au vatican, que pour y entretenir des ſynagogues moyennant finance.

Nous ſavons bien que la Providence s'étend ſur toute la terre ; mais c'eſt par cette raiſon-là même qu'elle n'eſt pas bornée à un ſeul peuple.

## CHAPITRE VIII.

### *De Thucydide.*

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, ſucceſſeur d'*Hérodote*, ſe borne à nous détailler l'hiſtoire de la guerre du Péloponèſe, pays qui n'eſt pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : & comme ſi la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu & de nouveaux reſſorts à l'eſprit humain, c'eſt dans ce temps que tous les arts floriſſaient en Grèce. C'eſt ainſi qu'ils commencent à ſe perfectionner enſuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *Céſar* ; & qu'ils renaiſſent encore dans notre quinzième & ſeizième ſiècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

## CHAPITRE IX.

### *Epoque d'Alexandre.*

APRÈS cette guerre du Péloponèſe, décrite par *Thucydide*, vient le temps célèbre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Ariſtote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, & qui change le commerce de l'univers.

De ſon temps & de celui de ſes ſucceſſeurs floriſſait Carthage ; & la république romaine commençait à fixer ſur elle les regards des nations. Tout le Nord & l'Occident ſont enſevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord, ſont inconnnus. (Voyez l'article *Alexandre.*)

Si *Quinte-Curce* n'avait pas défiguré l'hiſtoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* ſerait le ſeul héros de l'antiquité dont on aurait une hiſtoire véritable. On ne ſort point d'étonnement quand on voit des hiſtoriens latins, venus quatre cents ans après lui, faire aſſiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, & dont quelques-unes n'ont jamais exiſté.

*Quinte-Curce*, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caſpienne, ne manque pas de dire que le Gange, en ſe détournant vers l'Orient, porte auſſi-bien que l'Indus ſes eaux dans la mer Rouge qui eſt à l'Occident. Cela reſſemble au diſcours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troye ; & qu'*Annibal*, au ſac de Troye, ayant pris toutes les ſtatues d'or & d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On ſuppoſe qu'il aſſiége une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, & non loin de ſa ſource. C'eſt tout juſte le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que ſéjournait *Porus*, comme le diſent auſſi nos miſſionnaires.

Après cette petite excurſion ſur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ſes armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'eſt-à-dire par la

Perſe & le Candahar, continuons l'examen de *Quinte-Curce*.

Il lui plaît d'envoyer une ambaſſade des Scythes à *Alexandre* ſur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans eſpagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paiſibles & juſtes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de ſi loin pour ſubjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne ſonge pas que ces Scythes invincibles avaient été ſubjugués par les rois de Perſe. Ces mêmes Scythes ſi paiſibles & ſi juſtes ſe contrediſent bien honteuſement dans la harangue de *Quinte-Curce;* ils avouent qu'ils ont porté le fer & la flamme juſque dans la haute Aſie. Ce ſont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévaſté ſi long-temps l'univers connu, depuis la Chine juſqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des hiſtoriens ſeraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les proſopopées. Elles ſont l'apanage de la fiction, & c'eſt malheureuſement ce qui fait que les hiſtoires en ſont remplies; l'auteur ſe met ſans façon à la place de ſon héros.

*Quinte-Curce* fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius*. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut ſouffrir deux ſoleils ni deux maîtres*. *Rollin* trouve avec raiſon qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de ſottiſe que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite ? c'eſt-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie, le fou de

*Charles-Quint*, de dire que *deux ſoleils, dans un lieu trop étroit, rendraient trop exceſſif le contraire du froid.* Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet hiſtorien la lettre de *Tibère* au ſénat contre *Séjan*, s'aviſe de la donner de ſa tête, & de ſe mettre à la fois à la place de l'empereur & de *Tacite*. Je ſais que *Tite-Live* prête ſouvent des harangues à ſes héros : quel a été le but de *Tite-Live* ? de montrer de l'eſprit & de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le ſénat de Rome ; ſi tu veux écrire l'hiſtoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thaleſtris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné ſur les bords du prétendu Tanaïs.

## CHAPITRE X.

### *Des villes ſacrées.*

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'hiſtoire ancienne, c'eſt que toutes les capitales & même pluſieurs villes médiocres furent appelées *ſacrées*, *villes de* DIEU. La raiſon en eſt qu'elles étaient fondées ſous les auſpices de quelque dieu protecteur.

Babylone ſignifiait la *ville de* DIEU, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *ville ſacrée*? Les Grecs les appelèrent *Dioſpolis*

*Dioſpolis*, *Hierapolis*, en traduiſant leur nom exactement. Il y avait même juſqu'à des villages, juſqu'à des collines ſacrées, *Hieracome*, *Hierabolis*, *Hierapetra*. Les fortereſſes, ſurtout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troye, était toute divine; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui aſſurait la victoire ſur tous ſes ennemis. La Mecque devenue ſi fameuſe, plus ancienne que Troye, était ſacrée. Aden ou Eden, ſur le bord méridional de l'Arabie, était auſſi ſacrée que la Mecque, & plus antique.

Chaque ville avait ſes oracles, ſes prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des proſpérités éternelles; & toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, & auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de ſacré, elles avaient un nom ſecret & plus ſacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employaſſent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en ſerviſſent pour engager le dieu tutélaire à ſe déclarer contre la ville.

*Macrobe* nous dit que le ſecret fut ſi bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraiſemblable, eſt que ce nom était *Opis conſiva* ou *Ops conſiva*: (r) *Angelo Politiano* prétend que ce nom était *Amarillis*;

(r) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du seizième siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par *Scipion* contre Carthage : *S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa protection le peuple & la ville de Carthage, je vous révère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ses places, ses temples; de leur laisser la crainte, la terreur, & le vertige; & de venir à Rome avec moi & les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, nos soldats, vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples & des jeux.*

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un usage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie, Veïes, Fidène, Gabie, & d'autres villes; hors de l'Italie, Carthage & Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouemens *Jupiter*, en élevant la main droite au ciel, & la déesse *Tellus* en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui fesait la cérémonie du dévouement; il priait les dieux d'*envoyer la fuite*, *la crainte*, *la terreur*, &c.; & il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etrusques, les Etrusques des Grecs, & les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville ſacrée de Jéruſalem, ils en avaient encore pluſieurs autres; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie ſe regardait auſſi comme une ville ſainte. Les Grecs donnèrent auſſi à pluſieurs villes le nom de *Sebaſtos*, *auguſte*, *ſacrée*.

## CHAPITRE XI.

### *Des autres peuples nouveaux.*

LA Grèce & Rome ſont des républiques nouvelles en comparaiſon des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'hiſtoire de l'empire romain eſt ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres & nos légiſlateurs. Leurs lois ſont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue ſe parle encore ; & long-temps après leur chute, elle a été la ſeule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident, commence un nouvel ordre de choſes, & c'eſt ce qu'on appelle l'*hiſtoire du moyen âge ;* hiſtoire barbare des peuples barbares, qui, devenus chrétiens, n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe eſt ainſi bouleverſée, on voit paraître au ſeptième ſiècle les Arabes juſque-là renfermés dans leurs déſerts. Ils étendent leur puiſſance & leur domination dans la haute Aſie, dans l'Afrique, & envahiſſent l'Eſpagne : les Turcs leur

ſuccèdent, & établiſſent le ſiége de leur empire à Conſtantinople, au milieu du quinzième ſiècle.

C'eſt ſur la fin de ce ſiècle qu'un nouveau monde eſt découvert ; & bientôt après la politique de l'Europe & les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie & la reſtauration des ſciences font qu'enfin on a quelques hiſtoires aſſez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ſes hiſtoriens. L'ancienne indigence ſe tourne en ſuperflu ; il n'eſt point de ville qui ne veuille avoir ſon hiſtoire particulière. On eſt accablé ſous le poids des minuties. Un homme qui veut s'inſtruire eſt obligé de s'en tenir au fil des grands événemens, d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverſe ; il ſaiſit dans la multitude des révolutions l'eſprit des temps & des mœurs des peuples.

Il faut ſurtout s'attacher à l'hiſtoire de ſa patrie, l'étudier, la poſſéder, réſerver pour elle les détails, & jeter une vue plus générale ſur les autres nations. Leur hiſtoire n'eſt intéreſſante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choſes qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne ſont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares ſous des noms barbares, excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obſcurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reſte preſque iſolée juſqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord eſt ſauvage juſqu'au ſeizième ſiècle ; l'Allemagne eſt long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs & des papes déſolent ſix

cents ans l'Italie, & il eſt difficile d'apercevoir la vérité à travers les paſſions des écrivains peu inſtruits, qui ont donné des chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Eſpagne n'a qu'un événement ſous les rois viſigoths, & cet événement eſt celui de ſa deſtruction. Tout eſt confuſion juſqu'au règne d'*Iſabelle* & de *Ferdinand*.

La France juſqu'à *Louis XI*, eſt en proie à des malheurs obſcurs, ſous un gouvernement ſans règle. *Daniel*, & après lui le préſident *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un ſi vaſte empire ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont plus faibles, & qu'on aime à voir la petite ſource d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémiſphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le ſecours des archives, & on n'en a preſque point. Quelques anciens couvens ont conſervé des chartes, des diplomes, qui contiennent des donations dont l'autorité eſt très-ſuſpecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fauſſes, & qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'eſt pas là un recueil où l'on puiſſe s'éclairer ſur l'hiſtoire politique, & ſur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre eſt de tous les pays celui qui a, ſans contredit, les archives les plus anciennes & les plus ſuivies. Ces actes recueillis par *Rimer*, ſous les auſpices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième ſiècle, & ſont continués ſans interruption

juſqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière ſur l'hiſtoire de France. Ils ſont voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir*, fils d'*Edouard III*, en ſouveraineté abſolue, quand le roi de France *Charles V* la confiſqua par un arrêt, & s'en empara par les armes. On y apprend quelles ſommes conſidérables & quelle eſpèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV* qu'il pouvait combattre, & combien d'argent la reine *Eliſabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter ſur ſon trône, &c.

## CHAPITRE XII.

### *De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.*

JE me ſuis dit quelquefois en liſant *Tacite* & *Suétone*: Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, ſont-elles bien vraies? Croirai-je ſur le rapport d'un ſeul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur, preſque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes juſqu'à l'auſtérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien ſûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de proſtitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus diſſolus? Eſt-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers ſuivi de petits enfans à la mamelle, qui ſavaient déjà nager auſſi, qui le mordaient aux feſſes, quoiqu'ils n'euſſent pas encore de dents, & qui lui léchaient ſes vieilles & dégoûtantes parties honteuſes? Croirai-je qu'il ſe fit entourer de *ſpintriæ*, c'eſt-à-dire, de bandes des

plus abandonnés débauchés, hommes & femmes, partagés trois à trois, une fille ſous un garçon, & ce garçon ſous un autre?

Ces turpitudes abominables ne ſont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, & ſur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il ſe cache davantage, peut-il être accuſé d'une infamie ſi inconcevable, ſans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte *Suétone*? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaiſir que ſon corps lui refuſe. Il peut tâcher d'exciter en lui les reſtes de ſa nature languiſſante par des reſſources honteuſes, dont il ſerait au déſeſpoir qu'il y eût un ſeul témoin. Il peut acheter les complaiſances d'une proſtituée *cui ore & manibus allaborandum eſt*, engagée elle-même au ſecret par ſa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier préſident, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi, aſſembler une centaine de leurs domeſtiques, pour partager avec eux ces obſcénités dégoûtantes, pour leur ſervir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule & le plus mépriſable? On haïſſait *Tibère;* & certe ſi j'avais été citoyen romain, je l'aurais déteſté lui & *Octave*, puiſqu'ils avaient détruit ma république: on avait en exécration le dur & fourbe *Tibère;* & puiſqu'il s'était retiré à Caprée dans ſa vieilleſſe, il fallait bien que ce fût pour ſe livrer aux plus indignes débauches: mais le fait eſt-il arrivé? J'ai entendu dire des choſes plus horribles d'un très-grand prince & de ſa fille, je n'en ai jamais rien cru; & le temps a juſtifié mon incrédulité.

Les folies de *Caligula* ſont-elles beaucoup plus vraiſemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* & *Virgile*, je le croirai ſans peine. *Virgile* & *Homère* ont des défauts. S'il a mépriſé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le ſens commun. Ce mal eſt très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de-là qu'il ait couché avec ſes trois ſœurs, & qu'il les ait proſtituées à d'autres. De telles affaires de famille ſont d'ordinaire fort ſecrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en reſſaſſant les horreurs romaines pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſe bornaſſent à dire modeſtement, *on rapporte*, *le bruit court*, *on prétendait à Rome*, *on ſoupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me ſemble infiniment plus honnête & plus raiſonnable.

Il eſt bien moins croyable encore que *Caligula* ait inſtitué une de ſes ſœurs, *Julia Druſilla*, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je penſe bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie & de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde ; mais qu'il ait établi dans ſa propre maiſon des b..... où la fleur de la jeuneſſe allait pour ſon argent, c'eſt ce qu'on me perſuadera difficilement.

On nous raconte que, ne trouvant point un jour d'argent dans ſa poche pour mettre au jeu, il ſortit un moment & alla faire aſſaſſiner trois ſénateurs fort riches, & revint enſuite en diſant : *J'ai à préſent de quoi jouer*. Croira tout cela qui voudra ; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans son cabinet, & qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin *Tacite*, & le faiseur d'anecdotes *Suétone*, goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* & *Suétone* s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur *Octave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* & *Tacite* ne rendaient-ils pas service aux Romains en faisant détester les *Césars*?... oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

## CHAPITRE XIII.

### *De Néron & d'Agrippine.*

Toutes les fois que j'ai lu l'abominable histoire de *Néron* & de sa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre-humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

*Tacite* commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius* rapporte que, vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec

elle ; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula*, qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait pas la consommation du crime, *prænuntias flagitii*, *blanditias*, & cela en présence des convives, *annotantibus proximis ;* qu'aussitôt l'habile *Sénèque* présentait le secours d'une autre femme contre les empressemens d'une femme, *Senecam contrà muliebres illecebras subsidium à fœmina petivisse*, & substituait sur le champ la jeune affranchie *Acté* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un sage précepteur que ce *Sénèque !* quel philosophe ! Vous observerez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde des six enfans de *Germanicus*, que *Tacite* prétend, sans aucune preuve, avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, & laissa *Agrippine* âgée de dix ans.

*Agrippine* eut trois maris. *Tacite* dit que, bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, *Néron* prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à-peu-près cinquante, lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius*, cité par *Tacite*, prétend que c'était une grande politique, & qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier sa puissance & son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris & à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaisirs & de désirs que de jeunes maîtresses? son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait se prostituer

à ſon fils en préſence de *Sénèque* & des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec ſon fils devant ſon gouverneur & ſon précepteur, en préſence des convives & des domeſtiques?

Un autre hiſtorien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Ruſticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des déſirs pour ſa mère, & qu'il était ſur le point de coucher avec elle, lorſqu'*Acté* vint ſe mettre à ſa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtreſſe de *Néron*, c'était *Poppée ;* & ſoit *Poppée*, ſoit *Acté*, ſoit une autre, rien de tout cela n'eſt vraiſemblable.

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonſtances qu'il eſt impoſſible de croire. D'où a-t-on ſu que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Miſène, conſeilla de faire conſtruire un vaiſſeau qui, en ſe démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine?* Je veux qu'*Anicet* ſe ſoit chargé de cette étrange invention ; mais il me ſemble qu'on ne pouvait conſtruire un tel vaiſſeau ſans que les ouvriers ſe doutaſſent qu'il était deſtiné à faire périr quelque perſonnage important. Ce prétendu ſecret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière; *Agrippine* devait en être informée. Et quand *Néron* lui propoſa de monter ſur ce vaiſſeau, elle devait bien ſentir que c'était pour la noyer.

*Tacite* ſe contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaiſſeau, dit-il, ſe démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipſo in mari per artem ſoluta effunderet ignaram.*

Enſuite il dit qu'à un ſignal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout-à-coup, & écraſa *Crepereius* l'un des domeſtiques de l'impératrice : *cum dato ſigno ruere tectum loci*, &c.

Or ſi ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba ſur elle, le vaiſſeau n'était donc pas conſtruit de manière qu'une partie ſe détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princeſſe.

*Tacite* ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de ſe pencher d'un côté pour ſubmerger le vaiſſeau ; *unum in latus inclinare atque ità navem ſubmergere.* Mais des rameurs, en ſe penchant, peuvent-ils faire renverſer une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs ſe feraient-ils volontiers expoſés au naufrage ? Ces mêmes matelots aſſomment à coups de rames une favorite d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine.* Ils étaient donc dans le ſecret. Or confie-t-on un ſecret à une trentaine de matelots ? De plus, parle-t-on quand on eſt dans l'eau ?

*Tacite* ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme ſi les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeſte : noctem ſideribus illuſtrem*, &c.

En vérité n'eſt-il pas plus naturel de penſer que cette aventure était un pur accident, & que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible ? Quand un prince s'eſt ſouillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proſcrits,

les seuls mécontens, entassent accusations sur accusations ; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus ? celui qui les raconte y ajoute encore ; la postérité est persuadée ; & le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna son consentement au meurtre de sa mère, mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, selon *Tacite*, avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine ;* parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens, n'ont jamais rien prédit, non plus que *Nostradamus*, & ceux qui ont voulu exalter leur ame.

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape *Alexandre VI*, de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron ;* mais *Alexandre VI*, comme *Néron*, était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie & en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes & clémens, des juges sans passion, des financiers désintéressés ; & j'aurais présenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La Cyropédie de *Xénophon* est un roman ; mais des fables qui enseignent la vertu, valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

# CHAPITRE XIV.

## *De Pétrone.*

TOUT ce qu'on a débité sur *Néron* m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul *Caius Petronius*, que *Néron* avait sacrifié à la jalousie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

*Naudot* a rempli les lacunes de ces fragmens, & a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de *Titus Petronius*, jeune & obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est le *Caius Petronius*, consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b..., qui volent des manteaux, & qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier, marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde & impertinent, ne soit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'esprit & des

talens. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un fot qui fait continuellement les plus infipides jeux de mots avec fon cuifinier; qui fe lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il eft tourmenté de vents, qui confeille à la compagnie de ne point fe retenir, qui aflure que plufieurs perfonnes font mortes pour n'avoir pas fu fe donner à propos la liberté du derrière; & qui confie à fes convives que fa groffe femme *Fortunata* fait fi bien fon devoir là-deffus, qu'elle l'empêche de dormir la nuit.

Cette mauffade & dégoûtante *Fortunata* eft, dit-on, la jeune & belle *Actè*, maîtreffe de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles reffemblances. Les convives font, dit-on, les favoris de *Néron*. Voici quelle eft la converfation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : » De quoi ris-tu, vifage » de brebis? fais-tu meilleure chère chez toi? Si » j'étais plus près de ce caufeur, je lui aurais déjà » donné un foufflet. Si je piffais feulement fur lui, » il ne faurait où fe cacher. Il rit : de quoi rit-il?... » Je fuis un homme libre comme les autres; j'ai » vingt bouches à nourrir par jour, fans compter » mes chiens; & j'efpère mourir de façon à ne » rougir de rien quand je ferai mort. Tu n'es qu'un » morveux: tu ne fais dire ni *a* ni *b* : tu reffembles » à un pot de terre, à un cuir mouillé qui n'en eft » pas meilleur pour être plus fouple. Es-tu plus » riche que moi? dîne deux fois. »

Tout ce qui fe dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* eft à-peu-près dans ce goût. Les plus

bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* est un portrait délicat de la cour de *Louis XIV*.

Il y a des vers très-heureux dans cette satire, & quelques contes très-bien faits, surtout celui de la matrone d'Ephèse. La satire de *Pétrone* est un mélange de bon & de mauvais, de moralités & d'ordures ; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'*Auguste*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, & qui veut donner des règles & des exemples d'éloquence & de poësie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

*Crassum Parthus habet; Lybico jacet æquore Magnus ;*
*Julius ingratam perfudit sanguine Romam ;*
*Et quasi non posset tot tellus ferre sepulchra,*
*Divisit cineres.*

» *Crassus* a péri chez les Parthes ; *Pompée* sur » les rivages de Lybie ; le sang de *César* a coulé dans » Rome ; & comme si la terre n'avait pas pu porter » tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse & plus extravagante ! Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes ? & c'est pour cela que *Crassus*, *Pompée*, & *César*, sont morts dans des lieux différens. Est-ce ainsi que s'exprimait *Virgile* ?

On

On admire, on cite ces vers libertins :

*Qualis nox illa, Dii Deæque!*
*Quàm mollis thorus! Hæſimus calentes,*
*Et transfudimus hinc & hinc labellis*
*Errantes animas. Valete, curæ.*
*Mortalis ego ſic perire cœpi.*

Les quatre premiers vers ſont heureux, & ſurtout par le ſujet; car les vers ſur l'amour & ſur le vin plaiſent toujours, quand ils ne ſont pas abſolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne ſais ſi elle eſt du préſident *Bouhier*.

Quelle nuit! ô tranſports, ô voluptés touchantes!
Nos corps entrelacés, & nos ames errantes,
Se confondaient enſemble, & mouraient de plaiſir.
C'eſt ainſi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot eſt plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédens; il préſente l'idée funeſte d'une mort véritable. *Pétrone* ne ſait preſque jamais s'arrêter. C'eſt le défaut d'un jeune homme dont le goût eſt encore égaré. C'eſt dommage que ces vers ne ſoient pas faits pour une femme; mais enfin il eſt évident qu'ils ne ſont pas une ſatire de *Néron*. Ce ſont les vers d'un jeune homme diſſolu qui célèbre ſes plaiſirs infames.

De tous les morceaux de poëſie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce ſont tantôt des conſeils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*; tantôt des déclamations ſur l'indigence des gens de

lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou lascives; & tout le livre est un amas confus d'érudition & de débauches, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette satire pour l'histoire secrète de *Néron:* mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire!

## CHAPITRE XV.

### *Des contes absurdes intitulés* histoire *depuis Tacite.*

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, & que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent & le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, *nota benè que je dois faire assassiner un tel jour tels & tels sénateurs*, cependant il se pourrait, à toute force, que *Caligula* ait eu cette imprudence: mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode;* la chose devient alors ridicule, & indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* eſt bien ſingulier. Comment imaginer que lorſqu'un citoyen romain voulait ſe défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui ſe chargeait de l'aſſaſſinat pour le prix convenu ? Comment croire que *Commode*, ayant vu paſſer un homme extrêmement gros, ſe donna le plaiſir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur ſe fait circoncire pour avoir plus de plaiſir avec les femmes ; quelle pitié ! enſuite il ſe fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il maſſacre, il empoiſonne. Qui était cet *Héliogabale* ? un enfant de treize à quatorze ans, que ſa mère & ſa grand'mère avaient fait nommer empereur, & ſous le nom duquel ces deux intrigantes ſe diſputaient l'autorité ſuprême. (*s*)

## CHAPITRE XVI.

### *Des diffamations.*

JE me plais à citer l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs, & l'eſprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, & qu'il l'annonce courageuſement. Il a dit qu'avant que les livres fuſſent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un ſeul hiſtorien. Rien n'eſt

(*s*) C'eſt ainſi cependant qu'on a écrit l'hiſtoire romaine depuis *Tacite*. Il en eſt une autre encore plus ridicule ; c'eſt l'hiſtoire byzantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations & des miracles ; il eſt l'opprobre de l'eſprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien ſur les vivans, mais il jugeait les morts, & perſonne ne ſe ſouciait d'appeler de ſes jugemens; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur eſt malin.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la ſatire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il ſe trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, & qui à la fin les fait taire. C'eſt ce qui eſt arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans*, régent de France. Les philippiques de *la Grange*, & vingt libelles ſecrets lui imputaient les plus grands crimes; ſa fille était traitée comme l'a été *Meſſaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot des hiſtoriens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces menſonges; & ſans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils ſeraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navare*, femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans ſon lit les écoliers les plus beaux, & les feſait jeter enſuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime paſſionnément ces contes, & les hiſtoriens le ſervaient ſelon ſon goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'eſt-à-dire les plus ſcandaleuſes. Les autres de meilleure foi, ramaſſent des contes qui ont paſſé de bouche en bouche; ils penſent tenir de la première main les ſecrets de l'Etat, & ne font nulle difficulté de décrier un prince & un général d'armée pour

gagner dix piſtoles. C'eſt ainſi qu'en ont uſé *Gatien de Courtilz*, *le Noble*, la *Dunoyer*, *la Baumelle*, & cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raiſonnables, ils ne voudraient d'hiſtoires que celles qui mettraient les droits des peuples ſous leurs yeux, les lois ſuivant leſquelles chaque père de famille peut diſpoſer de ſon bien, les événemens qui intéreſſent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voiſines, les progrès des arts utiles, les abus qui expoſent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'hiſtoire eſt auſſi difficile que dangereuſe. Ce ſerait une étude pour le lecteur, & non un délaſſement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

## CHAPITRE XVII.

### *Des écrivains de parti.*

*Audi alteram partem* eſt la loi de tout lecteur, quand il lit l'hiſtoire des princes qui ſe ſont diſputé une couronne, ou des communions qui ſe ſont réciproquement anathématiſées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ſerait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, & excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté ſur *Athanaſe* au concile de Nicée, ſi *Conſtantin* avait pris ſon parti, *Athanaſe* ne paſſerait aujourd'hui que pour un novateur, un

hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'*Annibal*, pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de *Caïphe* & de *Pilate*. Je voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon;* nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, & à quoi servait cet ordre pour des juifs qui n'employaient jamais que des sage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome, entre *Novatien* & *Corneille;* de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part & d'autre, & surtout des emportemens de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des *Whigs*, & des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*, les *Toris* ont trahi l'Angleterre; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a sacrifié l'Etat à ses intérêts: de sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge, & de la rose blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques* sur *Richard III: Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens servent de témoins.*

*Henri VII* dur & avare fut vainqueur de *Richard III*. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monstre pour la figure & pour l'ame. Il avait une épaule un

peu plus haute que l'autre; & d'ailleurs il était assez joli, comme ses portraits le témoignent; on en fait un vilain bossu, & on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à *Pierre de Castille*, surnommé *le cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, & veulent le détrôner. Notre *Charles le sage* se joint à eux, & envoie contre lui son *Bertrand du Guesclin*. *Pierre*, à l'aide du fameux *Prince noir*, bat les bâtards & les Français; *Bertrand* est fait prisonnier; un des bâtards est puni: *Pierre* est alors un grand-homme.

La fortune change; le grand *Prince noir* ne donne plus de secours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Guesclin*, suivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom; *Pierre* est pris à son tour; le bâtard *Henri de Transtamare* l'assassine indignement dans sa tente : voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *cruel;* & les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis;* le cardinal de *Richelieu* est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe & le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre; c'est le premier des mortels, c'est un héros, c'est même un saint; & le petit flatteur *Sarasin*, singe de *Voiture*, l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie

de l'*Amour tyrannique*, compoſée par le grand *Scudéri*, ſur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* eſt en exécration en France, & en Allemagne. Il eſt canoniſé à Rome.

De telles réflexions ont porté pluſieurs princes à ne ſe point ſoucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation conteſtée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en eſt pas des rois & des miniſtres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins ſont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier miniſtre aime l'Etat & la gloire. Certaines gens diſent que c'eſt un défaut en morale ; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

## CHAPITRE XVIII.

### *De quelques contes.*

Est-il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, & de l'ange qui apporta l'oriflamme ? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en feſant aſſaſſiner les princes ſes voiſins. Nous penſons que la majeſté bienfeſante de nos rois n'a pas beſoin de ces fables pour diſpoſer le peuple à l'obéiſſance, & qu'on peut révérer & aimer ſon roi ſans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le

marteau du roi visigoth d'Espagne dom *Roderic;* que pour le viol de *Lucrèce*, qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours*, avec ceux d'*Herodote*, & des mille & une nuits. Envoyons les trois cents soixante mille sarrazins que tua *Charles Martel*, & qui mirent ensuite le siége devant Narbonne, aux trois cents mille sibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille ames.

## CHAPITRE XIX.

### *De la reine Brunehaud.*

Les temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange, qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands, ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante & seize ans; ait insulté à son corps sanglant, & l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaise qui leur arracha le cœur, & qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'*Ancre*. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens septentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la

journée de la S^t^ Barthelemi on traîna le corps mort du célébre *Ramus* dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'univerſité. Ces horreurs furent inconnues aux Romains, & aux Grecs ; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils reſpectaient du moins les morts.

Il n'eſt que trop vrai que *Clovis* & ſes enfans, ont été des monſtres de cruauté ; mais que *Clotaire II* ait condamné ſolemnellement la reine *Brunehaud* à un ſupplice auſſi inouï, auſſi recherché, que celui dont on dit qu'elle mourut, c'eſt ce qu'il eſt difficile de perſuader à un lecteur attentif qui pèſe les vraiſemblances, & qui, en puiſant dans les ſources, examine ſi ces ſources ſont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce ſujet dans *la Philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis Charlemagne* &c. pages 234 & 235 du tome I de cette édition.

## CHAPITRE XX.

### *Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'égliſe de Rome.*

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* doute, avec les plus grands publiciſtes d'Allemagne, que *Pepin d'Auſtraſie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III*; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *S^t^ Pierre*, de *S^t^ Paul*, & de *S^t^ Denis*, ſuivis d'un diacre, & d'un ſous-diacre, qui deſcendirent du ciel

empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre, dans le monaſtère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite & ſignée dans le ciel par *S^t Paul* & *S^t Pierre*, au même *Pepin d'Auſtraſie*, ou que toutes ces légendes de ces temps ſauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la conceſſion d'une île par dom-*Quichotte*, à ſon écuyer *Sancho-Pança*.

*Pepin*, majordome du jeune *Childéric* roi des Francs, n'était qu'un domeſtique rebelle devenu uſurpateur. Non-ſeulement il détrôna ſon maître par la force & par l'artifice; mais il l'enferma dans un repaire de moines, & l'y laiſſa périr de miſère. Ayant chaſſé ſes deux frères qui partageaient avec lui une autorité uſurpée; ayant forcé l'un de ſe retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à ſe tondre, & à s'enſevelir dans l'abbaye du mont Caſſin; devenu enfin maître abſolu, il ſe fit ſacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par *S^t Boniface* évêque de Mayence: étrange cérémonie pour un ſaint, que celle de couronner, & de conſacrer la rebellion, l'ingratitude, l'uſurpation, la violation des lois divines & humaines, & de celles de la nature! De quel droit cet auſtraſien aurait-il pu donner la province de Ravenne & la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainſi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque, juſqu'à ce temps, n'avait prétendu à aucune ſouveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les eſprits, car toute nouveauté les révolte; & une telle ambition dans un paſteur de l'Egliſe eſt ſi

authentiquement proſcrite dans l'évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps, & par degrés, ce mélange de la grandeur temporelle & de la ſpirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit ſiècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays, depuis Ravenne juſqu'aux portes de Rome. Leur roi *Aſtolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial, prétention auſſi injuſte que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc, & par le ſénat, au nom de l'empereur *Conſtantin*, flétri dans la communion romaine par le ſurnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville, par ſa place, & par ſes richeſſes; crédit que l'habileté peut augmenter juſqu'à le convertir en autorité. Il eſt député de ſes diocéſains auprès du nouveau roi *Pepin*, pour demander ſa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courſes des Gaulois avait ſouvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir beſoin de lui pour affermir ſon autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par ſon propre frère, par les Bavarois, & par les Lendes, Francs encore attachés à la maiſon détrônée. Il ſe fit donc ſacrer une ſeconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence ſur

les peuples, bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, & sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur & le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. *Astolphe* refuse la médiation, & vient braver le prince franc dans le Milanais: bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en séquestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur*. Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au Saint-Père quelques châteaux, quelques domaines, autour de Rome, nommés alors les justices de S^t^ Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* est-il parti, après avoir pillé le Milanais & le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome, *Pepin* accourt une seconde fois, il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si *Pepin* avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape en reconnaissant lui-même par un traité solemnel que

c'était le domaine de l'empereur ? quel chaos, & quelles contradictions !

## CHAPITRE XXI.

### *Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.*

ON écrivait alors l'hiſtoire avec ſi peu d'exactitude, on corrompait les manuſcrits avec tant de hardieſſe, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* ſon ſecrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, juſſu ſummi pontificis.* De deux choſes l'une, ou l'on a falſifié le manuſcrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un inſigne menſonge. Aucun pape juſqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? cette donation ſerait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre, fait des préſens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme & Plaiſance avaient été concédés au Saint-Siége, comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fuſſent juſtement dépouillés de leurs droits ſur l'Italie, *parce que*, dit-il, *ils avaient ſoulevé les peuples contre* DIEU. (*t*)

(*t*) Page 120 de la ſeconde partie de la Diſſertation hiſtorique ſur les duchés de Parme & de Plaiſance.

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre DIEU? en voulant qu'on adorât DIEU seul, & non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Eglise. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive Eglise, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles, & des surplis, de brûler de l'encens, dans les assemblées chrétiennes; & dans le septième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'Etat & dans l'Eglise.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste & bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie?

Le cardinal *Bellarmin* suppose bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts;* (*u*) & ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que *Bellarmin* ne fait que suivre l'opinion de *S^t Thomas*. Sur ce fondement, l'italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme & Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers: *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le possédaient, & le transférer à l'apôtre S^t Pierre, & par lui au pape.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes, n'est pas moins curieux: *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas seulement une simple donation, ce fut une restitution:* & il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, *Pepin* s'était servi du

(*u*) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

mot *reſtitution ;* c'eſt ce que *Baronius* avait déjà affirmé : & comment reſtituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? *c'eſt*, ſelon eux, *que le pape avait ſuccédé de plein droit aux empereurs, à cauſe de leur héréſie.*

Si la choſe eſt ainſi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin ;* il faut ſeulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ſes Etats. Il devait aſſurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Eſpagne, & même, en cas de beſoin, tout l'empire d'Orient.

Pourſuivons : la matière paraît intéreſſante ; c'eſt dommage que nos hiſtoriens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anaſtaſe*, dans la vie d'*Adrien*, aſſure avec ſerment que *Pepin proteſta n'être venu en Italie mettre tout à feu & à ſang, que pour donner l'exarchat au pape, & pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés.* Il faut que depuis ce temps les choſes ſoient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il ſe trouvât aucun prince qui vint en Italie avec une armée, uniquement pour le ſalut de ſon ame.

## CHAPITRE XXII.

### *Fable, origine de toutes les fables.*

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape ſeigneur du monde entier, ſans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce ſervice au Saint-Siége, & voici comment.

Deux

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarraſſé à conduire ſon âne; ils le conſidérèrent attentivement, obſervèrent les lignes de ſa main, & lui demandèrent ſon nom: ils devaient bien le ſavoir, puiſqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom & aux lignes de ſa main, qu'il ſerait un jour empereur ſous le nom de *Léon III;* & ils lui demandèrent pour toute récompenſe de leur prédiction, que dès qu'il ſerait inſtallé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'uſage de la primitive Egliſe. Il eſt bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége excluſif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, ſi l'on s'en rapporte à cent hiſtoriens éclairés & véridiques, ne ſe déclara contre le culte des tableaux & des ſtatues, que pour faire plaiſir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient & l'Occident furent de plein droit dévolus au ſiége épiſcopal de Rome.

Il était juſte & dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépoſſédât la race d'un empereur *Léon III;* mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en ſe réſervant le droit de créer les céſars & une autorité divine ſur eux; ce qui eſt démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainſi que tout ce qu'ils démontrent.

## CHAPITRE XXIII.

### *Des donations de Charlemagne.*

LE bibliothécaire *Anaſtaſe* dit, plus de cent ans après, que l'*on conſerve à Rome la charte de cette donation*. Mais ſi ce titre avait exiſté, pourquoi ne ſe trouve-t-il plus ? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé avec le plus grand ſoin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet *Anaſtaſe* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue ; c'eſt ce qu'avouent *Labe* & *Cave*. Il y a plus encore ; on ne ſait préciſément quel était cet *Anaſtaſe*. Puis fiez-vous aux manuſcrits qu'on a trouvés chez des moines.

*Charlemagne*, dit-on, pour ſurabondance de droit fit une nouvelle donation en 774. Lorſque pourſuivant en Italie ſes infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, & ayant épouſé une nouvelle femme, il renvoya durement à *Didier*, roi des Lombards, ſa fille qu'il répudia ; il aſſiégea le roi ſon beau-père & le fit priſonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne*, favoriſé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone ; c'eſt le ſentiment de M. de *Voltaire*. Mais lorſque dans un acte on trouve des choſes évidemment fauſſes, elles rendent le reſte de l'acte un peu ſuſpect.

Le même prétendu *Anaſtaſe* ſuppoſe que *Charlemagne* donna au pape la Corſe, la Sardaigne,

Parme, Mantoue, les duchés de Spolète & de Bénévent, la Sicile, & Veniſe, ce qui eſt d'une fauſſeté reconnue. Ecoutons, ſur ce menſonge, l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* tom. I, pag. 405.

» On pourrait mettre cette donation à côté de celle » de *Conſtantin*. On ne voit point que jamais les papes » aient poſſédé aucun de ces pays juſqu'au temps » d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient » été ſouverains de Ravenne & de Rome; mais dans » le teſtament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a » conſervé, ce monarque nomme à la tête des » villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome » & Ravenne, auxquelles il fait des préſens. Il » ne put donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la » Sardaigne, qu'il ne poſſédait pas; ni le duché de » Bénévent dont il avait à peine la ſouveraineté; » encore moins Veniſe, qui ne le reconnaiſſait pas » pour empereur. Le duc de Veniſe reconnaiſſait » alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, & en » recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du pape » *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète & de » Bénévent; mais ces patrimoines ne ſe peuvent » entendre que des domaines que les papes poſſé- » daient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui- » même avoue dans ſes lettres, que *Charlemagne* » donnait douze cents livres de penſion au S^t Siége. » Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il eût donné un » tel ſecours à celui qui aurait poſſédé tant de belles » provinces. Le S^t Siége n'eut Bénévent que long- » temps après, par la conceſſion très-équivoque » qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en » fit vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit

„ à la ville, & ne s'étendit point jusqu'au duché ; „ il ne fut point question de confirmer le don de „ *Charlemagne*.

„ Ce qu'on peut recueillir de plus probable au „ milieu de tant de doutes, c'est que du temps de „ *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une „ partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les „ châteaux, & les bourgs, qu'ils avaient dans les autres „ pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque „ l'empire d'Occident se renouvela dans la famille „ des *Othons*, au dixième siècle, *Othon III* assigna parti- „ culièrement au S^t^ Siége la Marche d'Ancone, „ en confirmant toutes les concessions faites à cette „ église : il paraît donc que *Charlemagne* avait donné „ cette Marche, & que les troubles survenus depuis „ en Italie avaient empêchés les papes d'en jouir. „ Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine „ utile de ce petit pays sous l'empire de la maison „ de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, „ tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs „ autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils „ possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue „ d'un pays de cent quatre-vingt grands milles „ d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux „ confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique; „ & qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, „ depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone, „ d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours „ & souvent combattre pour s'assurer cette domi- „ nation. „

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de

*Charlemagne* eſt une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une choſe qui a déjà été donnée ? Si j'avais à plaider cette cauſe devant un tribunal réglé & impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin :* mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces ſuppoſitions, c'eſt que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne*, n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonſtancié des legs pieux que laiſſe *Charlemagne*, par ſon teſtament, à toutes les égliſes de ſon royaume. *On ſait*, dit-il, *qu'il y a vingt & une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur.* Il met Rome la première & Ravenne la ſeconde. N'eſt-il pas certain, par cet énoncé, que Rome & Ravenne n'appartenaient point aux papes ?

## CHAPITRE XXIV.

### *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.*

IL me ſemble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'hiſtoire de ces temps nous laiſſe. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette aſſertion eſt conforme à tout ce que les hiſtoriens rapportent, aux monumens qui nous reſtent, & encore plus à

la politique, puiſque c'eſt le propre de tout homme d'étendre ſon autorité auſſi loin qu'elle peut aller.

C'eſt par cette raiſon que *Charlemagne* s'attribua la puiſſance légiſlative ſur Veniſe & ſur le Béneventin, que l'empereur grec diſputait, & qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre ; c'eſt par la même raiſon que le duc ou doge de Veniſe *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accuſé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Conſtantinople ; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes ; & Veniſe, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts ; mais le bonnet de la liberté reſta toujours dans une ville imprenable.

## CHAPITRE XXV.

### *De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.*

C'EST une grande queſtion chez les politiques de ſavoir quelle fut préciſément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* ſe fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, & par l'organe du pontife *Léon III*. *Charles* gouverna-t-il en qualité de conſul & de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774 ? quels droits furent laiſſés à l'évêque ? quels droits conſervèrent les ſénateurs qu'on appelait toujours *patres conſcripti* ? quels priviléges conſervèrent les citoyens ? c'eſt de quoi aucun écrivain ne nous

informe ; tant l'hiſtoire a toujours été écrite avec négligence.

Quel fut préciſément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome ? c'eſt ſur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laiſſa-t-il un gouverneur ? impoſait-il des tributs ? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan & Bruxelles ? c'eſt de quoi il ne reſte aucun veſtige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'iſaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, enſuite par les Germains ; qui ſe gouverna tant qu'elle put en république, plutôt ſous le patronage que ſous la puiſſance des empereurs ; dans laquelle le ſouverain pontife eut toujours le premier crédit ; & qui enfin a été entièrement ſoumiſe aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aſpirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour ; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs, ſoit francs, ſoit germains, de réſider à Rome, & les évêques d'y être maîtres abſolus.

C'eſt-là le nœud de toute l'hiſtoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* juſqu'à *Charles-Quint*. C'eſt le fil qui a conduit l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent preſque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette fortereſſe de Rome appelée depuis le château S^t^ Ange, dans laquelle ils donnèrent ſi ſouvent un aſile à leur évêque contre la violence des Allemands ; de-là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains,

n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que *Charlemagne* se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguste*?

## CHAPITRE XXVI.

### *Du pouvoir papal dans Rome, & des patrices.*

ON a vu depuis très-souvent des consuls & des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait comme patrice contre l'empereur *Othon I.* Le consul *Crescentius* y soutint un long siége contre *Othon III*, & chassa de Rome le pape *Grégoire V* qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du consul, & qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce môle, lorsque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en faisant descendre sur sa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle ; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence & dans leur humiliation, que quand *Frédéric Barberousse* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la

porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville ; mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, & de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome : & jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple ; & le pape *Lucius II*, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château S^t^ Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome ; & le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du S^t^ Siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs &c.*

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que *Charlemagne* eut le domaine suprême, & qu'il accorda au S^t^ Siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-long-temps après.

## CHAPITRE XXVII.

*Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.*

Après cet exposé fidelle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre *Fleuri* sur les libertés de l'Eglise gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement*. Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style. (1)

„ Si on ne consultait que les *Voltaire* & ceux de son „ bord, on ne trouverait en effet que problèmes & „ qu'impostures dans nos historiens. „ Ensuite cet aimable & poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquelle sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, & exarchatum Ravennæ cum amplissimis*.... „ Le pieux *Pepin* ouvrit le premier le chemin d'agrandir „ l'Eglise, & l'exarchat de Ravenne avec de très-grands..

(1) L'avocat *Chiniac* est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'Eglise janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, & que ces procès fassent toujours rire ; il n'en est pas plus connu, & n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages, ni de ses aventures.

le reſte manque. Notre commentateur gracieux prend cette inſcription pour un témoignage authentique. Nous connaiſſons depuis long-temps cette pierre; je ne voudrais point d'autre preuve de la fauſſeté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième ſiècle : on ne produiſit point d'autre monument pour aſſurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on feſait paraître aujourd'hui une pierre caſſée avec une inſcription, qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers; de bonne foi, le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? & l'académie des inſcriptions l'inſérerait-elle dans ſes recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'eſt pas à la vérité un ſceau de réprobation; mais c'en eſt un que le menſonge avéré concernant *Pepin*. L'inſcription affirme que *Pepin eſt le premier qui ait ouvert la voie*. Cela eſt faux : avant lui *Conſtantin* avait donné des terres à l'évêque & à l'égliſe de S^t^ Jean de Latran de Rome juſque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs ſuivans. Ils en avaient en Sicile, en Toſcane, en Ombrie; ils avaient les juſtices de S^t^ Pierre, & des domaines dans la Pentapole. Il eſt très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi ſe plaint donc le commentateur? que prétend-il? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, eſt trop peu verſé dans ces connaiſſances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention*? Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il de dire ſon avis ſur Ravenne & ſur la Pentapole? Nous avouons que c'eſt-là parler en digne commentateur; mais ce n'eſt pas, à ce qu'il nous ſemble,

parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.*, qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était souverain de Rome & de Ravenne, & que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelait *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur & non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon auteur ; il n'écrit que d'après lui ; il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir suprême dans Rome ; & oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelle était l'étendue & la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui, & cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très-borné par celui des électeurs & des princes de l'Empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable ; mais il ne faut pas dire de grosses injures, parce qu'on est un ignorant ; car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire : le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses, & à propos. Il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des Philippiques ; & peut-être n'est-il permis d'en user

ainſi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme : car alors c'eſt ſe battre contre un ſerpent, & on n'eſt pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accuſait d'*avoir tué une puce avec trop de colère*.

## CHAPITRE XXVIII.

### *D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.*

PASSE encore qu'on ſe trompe ſur une pancarte de *Pepin le bref*, le pape n'en a pas ſur Ravenne un droit moins confirmé par le temps & par le conſentement de tous les princes ; la plupart des origines ſont ſuſpectes, & un droit reconnu de tout le monde eſt inconteſtable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Baſtide du Claux*, commentateur des libertés de l'Egliſe gallicane, peut-il citer cet abominable paſſage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire ? JESUS-CHRIST *a été le plus habile charlatan & le plus grand impoſteur qui ait paru depuis l'exiſtence du monde*. On eſt naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait ſi horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité eſt extrême, moins on s'imagine que ce ſoit une fiction. On croit la citation vraie, préciſément parce qu'elle eſt abominable ; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce *Chiniac*. Eſt-ce là une liberté gallicane ? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite ; je ſais que c'eſt un recueil d'articles traduits du lord *Shaftesbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*,

du docteur *Midleton*, du célèbre *Abauzit;* & d'autres morceaux connus qui ſont mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Meſſie*, lequel eſt tout entier d'un paſteur d'une égliſe réformée, & dont nous poſſédons l'original.

Non-ſeulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'eſt dans aucun endroit de ce livre; mais je puis aſſurer qu'elle ne ſe trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celſe* & l'empereur *Julien:* le devoir de mon état eſt de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort & de plus frivole. *Volſton* lui-même, *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui ont oſé nier ſi audacieuſement les miracles de notre ſeigneur JESUS-CHRIST, n'ont pas écrit une ſeule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond reſpect; & *Volſton* ſurtout ſe borne à regarder les miracles de notre ſeigneur comme des types & des paraboles.

J'avance hardiment que ſi cet inſolent blaſphème ſe trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix ſe feraient élevées contre le monſtre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans ſon libelle; apparemment il a pris ce détour pour blaſphémer ſous le maſque contre notre Sauveur, comme il blaſphème à tort & à travers contre notre ſaint père le pape, & ſouvent contre les évêques: il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans un carquois ſacré, & en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il

y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété si effrayante ; & je pense que DIEU me pardonnera, si je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* & d'*imposteur ;* lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité ; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais ; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né ; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU & du prochain ; qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père, selon l'usage des Juifs ; qui, loin de se donner jamais le titre de DIEU, dit en mourant : (x) *Je vais à mon père qui est votre père, à mon* DIEU *qui est votre* DIEU ; lui enfin dont le saint zèle condamne si hautement l'hypocrisie & les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protége, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions & les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac*, & ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français, & en allemand. Nous

(x) *Jean*, ch. XX, v. 17.

proteſtons devant DIEU que le blaſphème en queſtion n'eſt dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait ſe rencontrer dans le diſcours qui ſert de préface à l'*Abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique*. On prétend que cet avant-propos eſt d'un héros philoſophe, né dans une autre communion que la nôtre; génie ſublime, dit-on, qui a ſacrifié également à *Mars*, à *Minerve*, & aux *Grâces;* mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, & ſe trouvant ſous le joug de la réprobation éternelle, s'eſt trop livré aux enſeignemens trompeurs de la raiſon, qui égare inconteſtablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je ſuis loin de penſer qu'un ſi grand-homme ne ſoit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

„ L'établiſſement de la religion chrétienne a eu, „ comme tous les empires, de faibles commence- „ mens. Un juif de la lie du peuple, dont la „ naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux abſurdités „ d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes „ d'une bonne morale, auquel on attribue des „ miracles, & qui finit par être condamné à un „ ſupplice ignominieux, eſt le héros de cette ſecte. „ Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en „ Italie; ils gagnent les eſprits par cette morale ſi „ ſainte & ſi pure qu'ils prêchaient; & ſi l'on excepte „ quelques miracles propres à ébranler des imagi- „ nations ardentes, ils n'enſeignaient que le déiſme. „ Cette religion commençait à ſe répandre dans le „ temps que l'empire romain gémiſſait ſous la „ tyrannie de quelques monſtres, qui le gouvernèrent

conſécutivement

» conſécutivement. Durant ces règnes de ſang, le » citoyen, préparé à tous les malheurs qui peuvent » accabler l'humanité, ne trouvait de conſolation & » de ſoutien contre d'auſſi grands maux que dans » le ſtoïciſme. La morale des chrétiens reſſemblait à » cette doctrine, & c'eſt l'unique cauſe de la rapidité » des progrès que fit cette religion. Dès le règne de » *Claude*, les chrétiens formaient des aſſemblées nom- » breuſes, où ils prenaient des agapes, qui étaient » des ſoupers en communauté. »

Ces paroles ſont audacieuſes, elles ſont d'un ſoldat qui ſait mal farder ce qu'il croit la vérité ; mais après tout, elles diſent poſitivement le contraire du blaſphème annoncé par *Chiniac*.

*La religion chrétienne a eu de faibles commencemens*, & tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge & du Saint-Eſprit, & que *Joſeph* mari de ſa mère, deſcendait du roi *David*. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de DIEU ; devant lui tous les hommes ſont égaux.

*Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en Italie.* Le terme de *fanatique* parmi nous eſt très-odieux, & ce ſerait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres : mais ſi dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *perſuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire ; il nous paraît même très-vraiſemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puiſqu'il compare les premiers chrétiens aux reſpectables ſtoïciens. En un mot, nous ne feſons point l'apologie de cet ouvrage ; & dès que notre ſaint père

le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur & de bouche.

## CHAPITRE XXIX.

### *Bévue énorme de Chiniac.*

LE prétendu la *Baſtide de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées ſe trouvent dans le *Militaire philoſophe*, non pas préciſément & mot à mot, mais dans le même ſens. Ce *Militaire philoſophe* eſt, dit-on, du ſieur *S^t Hyacinthe* qui fut cornette de dragons en 1685, & employé dans la fameuſe dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (*y*)

„ Voici, après de mûres réflexions, le jugement „ que je porte de la religion chrétienne: je la trouve „ abſurde, extravagante, injurieuſe à DIEU, perni- „ cieuſe aux hommes, facilitant & même autoriſant „ les rapines, les ſéductions, l'ambition, l'intérêt de „ ſes miniſtres, & la révélation des ſecrets des familles; „ je la vois comme une ſource intariſſable de meurtres, „ de crimes, & d'atrocités, commiſes ſous ſon nom; „ elle me ſemble un flambeau de diſcorde, de haine, „ de vengeance, & un maſque dont ſe couvre l'hypo- „ criſie pour tromper plus adroitement ceux dont la „ crédulité lui eſt utile; enfin j'y vois le bouclier de „ la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, & la

(*y*) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

„ verge des bons princes quand ils ne ſont pas ſuperſti-
„ tieux. Avec cette idée de votre religion, outre le
„ droit de l'abandonner, je ſuis dans l'obligation la
„ plus étroite d'y renoncer & de l'avoir en horreur,
„ de plaindre ou de mépriſer ceux qui la prêchent, & de
„ vouer à l'exécration publique ceux qui la ſoutiennent
„ par leurs violences & leurs perſécutions. „

Ce morceau eſt une invective ſanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de ſiècles, mais non pas contre la perſonne de JESUS-CHRIST qui a recommandé tout le contraire. JESUS n'a point ordonné la *révélation des ſecrets des familles*. Loin de favoriſer l'ambition, il l'a anathématiſée ; il a dit en termes formels : (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous ; — le fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir.* C'eſt un menſonge ſacrilége de dire que notre Sauveur a autoriſé la *rapine*. Ce n'eſt pas aſſurément la prédication de JESUS, qui eſt *une ſource intariſſable de meurtres, de crimes, & d'atrocités, commiſes ſous ſon nom.* Il eſt viſible qu'on a abuſé de ces paroles : (*aa*) *Je ne ſuis point venu apporter la paix, mais le glaive ;* de ces autres paſſages : (*bb*) *Que celui qui n'écoute pas l'Egliſe ſoit comme un païen ou comme un douanier* : — (*cc*) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon père & ſa mère & ſa femme & ſes enfans & ſes frères & ſes ſœurs & encore ſon ami, il ne peut être mon diſciple ;* & enfin des paraboles dans leſquelles il eſt dit que (*dd*) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds & mains liés, celui qui*

(z) *Matth.* chap. XX, v. 27 & 28.
(*aa*) *Ibid.* chap. X, v. 34.
(*bb*) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.
(*cc*) *Luc*, chap. XIV, v. 23 & 26.
(*dd*) *Matth.* ch. XXII, v. 12 & 13.

*n'avait pas la robe nuptiale à un repas.* Ces diſcours, ces énigmes, ſont aſſez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enſeignent que la paix & la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces paſſages qui excita le moindre trouble. Les diſcordes, les guerres civiles, n'ont commencé que par des diſputes ſur le dogme. L'amour-propre fait naître l'eſprit de parti, & l'eſprit de parti fait couler le ſang. Si on s'en était tenu à l'eſprit de JESUS, le chriſtianiſme aurait été toujours en paix. M. de *S^t Hyacinthe* a donc tort de reprocher au chriſtianiſme ce qu'on ne doit reprocher qu'à pluſieurs chrétiens.

La propoſition du *Militaire philoſophe* eſt donc auſſi dure que le blaſphème du prétendu *Chiniac* eſt affreux.

Concluons que le pyrrhoniſme hiſtorique eſt très-utile; car ſi dans cent ans, le *Commentaire des libertés gallicanes* & le *Militaire philoſophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; & ſi ces deux livres ne ſont pas réfutés dans leur temps, ne ſera-t-on pas en droit de croire que dans le ſiècle de ces auteurs on blaſphémait ouvertement JESUS-CHRIST? Il eſt donc très-important de les confondre de bonne heure, & d'empêcher *Chiniac* de calomnier ſon ſiècle.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainſi outragé JESUS-CHRIST notre ſauveur, outrage auſſi ſon vicaire: *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas aſſiſté au ſacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur:

il devait ſavoir que par toute l'Europe on traite les gens d'égliſe comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'eſt pas à dire qu'il faille leur baiſer les pieds, excepté peut-être dans un tranſport de paſſion. Mais revenons au pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

## CHAPITTRE XXX.

### *Anecdote hiſtorique très-haſardée.*

*DUHAILLAN* prétend, dans un de ſes opuſcules, que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI ;* c'eſt peut-être la raiſon ſecrète pour laquelle *Louis XI* négligea ſon éducation & le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne reſſemblait à *Louis XI* ni par l'eſprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait ſervir d'excuſe à *Duhaillan ;* mais cette tradition était fort incertaine, comme preſque toutes le ſont. La diſſemblance des pères & des enfans eſt encore moins une preuve d'illégitimité, que la reſſemblance n'eſt une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII*, cela ne conclut rien. Un ſi mauvais fils pouvait aiſément être un mauvais père. Quand même douze *Duhaillans* m'auraient aſſuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI*, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur ſage doit, ce me ſemble, prononcer comme les juges : *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

## CHAPITRE XXXI.

### *Autre anecdote plus hasardée.*

ON a dit que la ducheſſe de *Montpenſier* avait accordé ſes faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à aſſaſſiner ſon roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner: mais ce n'eſt pas ainſi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide; on lui montre le ciel & non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettre d'amour dans ſa poche quand il tua le roi, mais bien les hiſtoires de *Judith* & d'*Aod*, toutes déchirées, toutes graſſes à force d'avoir été lues.

## CHAPITRE XXXII.

### *De Henri IV.*

JE penſe entièrement comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* ſur la mort de *Henri IV;* je penſe que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices; leur crime était celui du temps; le cri de la religion fut leur ſeul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait fait le voyage de Naples, ni que le jéſuite *Alagona* ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac*. Les jéſuites n'ont jamais été prophètes; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit

leur deſtruction : mais au contraire ces pauvres gens ont toujours aſſuré qu'ils dureraient juſqu'à la fin des ſiècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

## CHAPITRE XXXIII.

### *De l'abjuration de Henri IV.*

LE jéſuite *Daniel* a beau me dire, dans ſa très-ſèche & très-fautive hiſtoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jéſuite *Daniel ;* ſa lettre à la belle *Gabrielle , c'eſt demain que je fais le ſaut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre choſe que du catholiciſme. Si ſon grand cœur avait été depuis ſi long-temps ſi pénétré de la grâce efficace , il aurait peut-être dit à ſa maîtreſſe : *Ces évêques m'édifient ;* mais il lui dit: *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles ſont-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'eſt pas un ſujet de pyrrhoniſme que les lettres de ce grand homme à *Coriſande d'Andoin* comteſſe de *Gramont*, elles exiſtent encore en original. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* rapporte pluſieurs de ces lettres intéreſſantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoiſonneurs ſont tous papiſtes. J'ai découvert un tueur pour moi. ---- Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple ( ſur l'empoiſonnement du prince de Condé. ) ---- Et vous êtes de cette religion ! ---- Si je n'étais huguenot, je me ſerais turc.*

Il eſt difficile après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement perſuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

## CHAPITRE XXXIV.

### *Bévue ſur Henri IV.*

UN autre hiſtorien moderne (*) de *Henri IV* accuſe du meurtre de ce héros le duc de *Lerme : C'eſt*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il eſt évident que c'eſt l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Eſpagne ; & il n'y eut en France que le continuateur du préſident de *Thou* qui donna quelque crédit à ces ſoupçons vagues & ridicules. Si le duc de *Lerme* premier miniſtre employa *Ravaillac*, il le paya bien mal. Ce malheureux était preſque ſans argent quand il fut ſaiſi. Si le duc de *Lerme* l'avait ſéduit ou fait ſéduire ſous la promeſſe d'une récompenſe proportionnée à ſon attentat, aſſurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui & ſes émiſſaires, quand ce n'eût été que pour ſe venger. Il nomma bien le jéſuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme* ? c'eſt une obſtination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans ſon interrogatoire & dans les tortures. Faut-il inſulter une grande maiſon eſpagnole ſans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

(*) M. de *Buri*.

La nation eſpagnole n'a guère recours à ces crimes honteux ; & les grands d'Eſpagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuſe qui ne leur a pas permis de s'avilir juſque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un ſujet rebelle ; comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, & depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proſcriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de *Lerme* ſe ſerait-il adreſſé ſecrètement à un miſérable tel *que Ravaillac ?*

## CHAPITRE XXXV.

### *Bévue ſur le maréchal d'Ancre.*

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre & ſa femme furent écraſés pour ainſi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écraſé qu'à coups de piſtolets, & l'autre fut brûlée en qualité de ſorcière. Un aſſaſſinat & un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie, ni à la juriſprudence de ce temps-là. Mais je ne ſais pourquoi l'hiſtorien s'exprime en ces mots : *Si ces deux miſérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il eſt certain que du vivant même du roi, Concini & ſa femme avaient avec l'Eſpagne des liaiſons contraires aux deſſeins du roi.*

C'eſt ce qui n'eſt point du tout certain, cela n'eſt pas même vraiſemblable. Ils étaient florentins; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier *Henri IV;* il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Eſpagne en Italie; *Concini* & ſa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV.* S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conſeil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'eſt donc accuſer la reine d'avoir trahi ſon mari; &, encore une fois, il n'eſt pas permis d'inventer de telles accuſations ſans preuve. Quoi! un écrivain dans ſon grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume tremblaient d'écouter ſur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France & ſa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux miſérables?* Le maréchal d'*Ancre*, qui avait levé une armée à ſes frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'eſt convenable qu'à *Ravaillac*, à *Cartouche*, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

## CHAPITRE XXXVI.

### *Réflexion.*

IL n'eſt que trop vrai qu'il ſuffit d'un fanatique pour commettre un parricide ſans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans ſon interrogatoire qu'il n'a commis ſon crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulſionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur;

(*ee*) tant leur démence était atroce. La religion mal entendue eſt une fièvre que la moindre occaſion fait tourner en rage.

Le propre du fanatiſme eſt d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles ſuperſtitieuſes a fait tomber quelques flammèches dans une ame inſenſée & atroce ; quand un ignorant furieux croit imiter ſaintement *Phinée*, *Aod*, *Judith*, & leurs ſemblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne penſe. Bien des gens l'ont excité au parricide ſans le ſavoir. Quelques perſonnes proférent des paroles indiſcrètes & violentes ; un domeſtique les répète, il les amplifie, il les enfuneſte encore comme diſent les italiens ; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens*, les recueille : ceux qui les ont prononcées ne ſe doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils ſont complices involontaires ; mais il n'y a eu ni complot ni inſtigation. En un mot, on connaît bien mal l'eſprit humain, ſi l'on ignore que le fanatiſme rend la populace capable de tout.

## CHAPITRE XXXVII.

### *Du dauphin François.*

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume ; il boit beaucoup d'eau fraîche dans une tranſpiration abondante ; on accuſe l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoiſonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi ! il aurait fait

(*ee*) Un entr'autres dont il a été queſtion dans le procès de *Damiens*.

périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, & il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infame & inutile ! Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger. L'accusation est absurde ; aussi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Essai sur les mœurs &c.*, pour détester cette absurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte *Montecuculi* qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de *Charles-Quint ;* il lui avait parlé autrefois ; & sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture ; des médecins ignorans affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsénic. On fait écarteler *Montecuculi ;* & toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de *Soliman*, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe ! Quels juges condamnèrent *Montecuculi* ? je n'en sais rien ; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le disent. Le président *Hénault* dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montecuculi son échanson, non sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi ;* ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de son maître une grande fortune ; & l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion, & l'ignorance, ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

# CHAPITRE XXXVIII.

## *De Samblançai.*

NE peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de *Samblançai* ? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de *Montecuculi*. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commissaires ; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés & les juges, témoin les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni*, & tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières ? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai* qu'il appelait son père ; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ses médecins sont des ignorans ; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ses biens par l'injustice la plus criante ; qui, ayant été vaincu par lui & fait prisonnier, met ses deux enfans en captivité pour aller revoir Paris ; qui jure & promet même en

parole d'honneur de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* son vainqueur, & qui est obligé de se déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs dans Marseille la liberté d'exercer leur religion, & qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Estrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui; mais est-on grand pour cela, & un collége répare-t-il tant d'horreurs & tant de bassesses?

## CHAPITRE XXXIX.

### *Des Templiers.*

QUE dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusateur laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

## CHAPITRE XL.

### *Du pape Alexandre VI.*

LE cardinal *Bembo*, *Paul Jove*, *Tomasi*, & enfin *Guichardin*, semblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec son bâtard *César Borgia*, au cardinal *Sant-Agnolo*, au cardinal de Capoue, à celui de Modène, & à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas

positivement. Tous les ennemis du Saint-Siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.*; je n'en crois rien; & ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape & son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père & le fils si exécrables que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain, & de l'Italie entière. Un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de *César Borgia*. Le pape son père était sur le bord de son tombeau: *Borgia* avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante & treizième année.

## CHAPITRE XLI.

### *De Louis XIV.*

JE suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, & que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'histoire de *Louis XIV* par *la Hode* sous le nom de *la Martinière*, la dixme royale de *Boisguilbert* sous le nom du maréchal de *Vauban*, les testamens de *Colbert* & de *Louvois* fabriqués par *Gatien*

*de Courtilz*, l'hiſtoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jéſuite, les mémoires de M^me^ de *Maintenon* par *la Beaumelle*, & cent autres ridicules romans de cette eſpèce. Je ſuppoſe qu'alors la langue françaiſe ſoit une langue ſavante dans le fond de l'Allemagne; que d'exclamations les commentateurs de ce pays là ne feraient-ils point ſur ces précieux monumens échappés aux injures du temps ! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'eſt ainſi qu'on jugerait. Cette ſeule réflexion ne doit-elle pas nous inſpirer un peu de défiance ſur plus d'un livre de l'antiquité ?

## CHAPITRE XLII.

### *Bévues & doutes.*

QUELLES erreurs groſſières, quelles ſottiſes ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui ſont entre les mains des grands & des petits, & même de gens qui ſavent à peine lire? L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il ſe débite tous les ans dans l'Europe quatre cents mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être ſaignés ou purgés, & qui prédiſent la pluie ? que preſque tous les livres ſur l'économie ruſtique enſeignent la manière de multiplier le blé, & de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas obſervé que depuis Moſcou juſqu'à Strasbourg & à Baſle, on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'*Hubner*? & voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie :

*Que*

*Que l'Europe contient trente millions d'habitans*, tandis qu'il eſt évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déſert dans le Nord, & plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, ſur leſquelles ni un homme ni un oiſeau ne s'arrête.

Il enſeigne que *Jupiter ſe changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant* JESUS-CHRIST; & que d'ailleurs *tous les Européens deſcendent de Japhet.*

Quels détails ſur les villes! L'auteur va juſqu'à dire à la face des Romains & de tous les voyageurs, que l'égliſe de *S^t Pierre a huit cents quarante pieds de longueur.* Il augmente les domaines du pape comme il alonge ſon égliſe; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais poſſédé que la ville; il y a peu de pages où il ne ſe trouve de ſemblables bévues.

Conſultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Maïence, fut aſſiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, & mangé par des rats; qu'on vit des armées céleſtes combattre en l'air, & que deux armées de ſerpens ſe livrèrent ſur la terre une ſanglante bataille.

Encore une fois, ſi dans notre ſiècle qui eſt celui de la raiſon, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les ſiècles des fables? Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de menſonges hiſtoriques, que d'abſurdités n'écrivait-on pas obſcurément dans de petites provinces barbares?

absurdités multipliées avec le temps par des copistes, & autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin, si les événemens les plus intéressans, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux, sont enveloppés d'obscurités impénétrables, que sera-ce des événemens qui ont vingt siècles d'antiquité? Le grand *Gustave* est tué dans la bataille de Lutzen; on ne sait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand *Condé;* on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux; on n'a jamais su quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour, & l'autre plongée dans l'obscurité.

## CHAPITRE XLIII.

### *Absurdité & horreur.*

Que l'on se trompe sur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que, dans le loisir des grandes villes, on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent rien, & vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus, & sur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent, & les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeſte au genre-humain, qui ſubſiſte encore tout déteſté qu'il eſt, & qui peut-être ſubſiſtera encore quelques années. Cette eſpèce bâtarde eſt nourrie dans les diſputes de l'école, qui rendent l'eſprit faux, & qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obſcurité où leur métier les condamne, ils ſe jettent ſur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres ſe battaient à coups de poing contre ceux qui paſſaient dans les rues avec un habit galonné; ce ſont ces miſérables qui appellent le préſident de *Monteſquieu* impie, le conſeiller d'Etat *la Mothe le Vayer* déiſte, le chancelier de *l'Hoſpital* athée. Mille fois flétris, ils n'en ſont que plus audacieux, parce que, ſous le maſque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, ſi pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'eſt qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques, enſevelis dans la pouſſière des bibliothèques, on y verrait continuellement la ſorbonne & les maiſons profeſſes des jéſuites, transférées aux halles.

Les jéſuites ſurtout pouſſèrent l'impudence aux derniers excès, quand ils furent puiſſans; lorſqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On eſt obligé d'avouer que ce ſont des gens de cet affreux caractère, qui ont attiré ſur leurs confrères les coups dont ils ſont écraſés, & qui ont perdu à jamais

un ordre dans lequel il y a eu des hommes reſpectables. Il faut convenir que ce ſont des énergumènes, tels que les *Patouillet* & les *Nonotte*, qui ont enfin ſoulevé toute la France contre les jéſuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs colléges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'eſt pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du ſtyle dont *Guignard* écrivit contre *Henri IV*. Ce fou vient de faire un ouvrage contre preſque tous les gens de lettres illuſtres; & toujours dans le deſſein de venger DIEU, qui pourtant ſemble un peu abandonner les jéſuites: il intitule ſa rapſodie *antiphiloſophique;* elle l'eſt bien en effet; mais il pouvait l'intituler auſſi *antihumaine*, *antichrétienne*.

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *fanatiſme*, fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il ſemble qu'il ait trempé ſa plume dans l'encrier de *Ravaillac*. Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du parricide; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoiſonnement & l'aſſaſſinat. Les plus grands fanatiques déguiſaient leurs fureurs ſous le nom d'un ſaint enthouſiaſme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum*.

Le monſtre crie ſans ceſſe, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de DIEU devient un ſacrilége; vous qui ne l'atteſtez que pour l'offenſer, & qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos abſurdités; vous, le mépris & l'horreur de tous les hommes raiſonnables, vous prononcez le nom de DIEU dans tous vos libelles, comme des ſoldats qui s'enfuient en criant: *Vive le roi!*

Quoi! c'eſt au nom de DIEU que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oſeriez paraître, a conjuré en ſecret avec les prêtres d'une célèbre ville pour y établir le ſocinianiſme; vous dites que ces prêtres viennent tous les ſoirs ſouper chez lui, & qu'ils lui fourniſſent des argumens contre vos ſottiſes. Vous en avez menti, mon révérend père : *mentiris impudentiſſimè*, comme diſait *Paſcal*. Les portes de cette ville ſont fermées avant l'heure du ſouper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a ſoupé dans ſon château qui en eſt à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'eſt ce que vingt mille hommes peuvent atteſter.

Vous penſez que les parlemens vous ont conſervé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pouſſe à inſulter par les plus plattes impoſtures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres; (*) & un des premiers ſavans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par-là s'eſt honorée à jamais; (**) & un homme auſſi illuſtre par ſes bienfaits que par ſon eſprit, dont la reſpectable épouſe eſt parente du plus noble & du plus digne miniſtre qu'ait eu la France, & qui a des enfans dignes de ſon mari & d'elle? (***)

Vous êtes aſſez lâche pour remuer les cendres de M. de *Monteſquieu*, afin d'avoir occaſion de parler de je ne ſais quel brouillon de jéſuite irlandais, nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chaſſer de ſa chambre, où cet intrus s'établiſſait en député de la ſuperſtition &

(*) M. *Saurin*. (**) M. *Diderot*. (***) M. *Helvétius*.

pour ſe faire de fête, tandis que *Monteſquieu*, environné de ſages, mourait en ſage : jéſuite, vous inſultez au mort, après qu'un jéſuite a oſé troubler la dernière heure du mourant; & vous voulez que la poſtérité vous déteſte, comme le ſiècle préſent vous abhorre depuis le Mexique juſqu'en Corſe.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu ! tu reſſembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : *Voyez*, diſait-il, *comme on traite les bons Kételiques qui ſont venus en France pour la rlichion !*

Chaque ſiècle, chaque nation a eu ſes *Garaſſes*. C'eſt une choſe incompréhenſible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui ſe diſent ſacrées ! C'eſt, après l'aſſaſſinat & le poiſon, le crime le plus grand, & c'eſt celui qui a été le plus commun.

*Fin du Pyrrhoniſme de l'hiſtoire.*

# REPONSE

A

# LA BEAUMELLE.

# REPONSE

## A

# LA BEAUMELLE.

## LETTRE

### A MONSIEUR ROQUES,

CONSEILLER ECCLESIASTIQUE DU SERENISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

*MONSIEUR*,

JE n'ai dédié à perſonne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté, n'aiment les dédicaces ; & que ces deux biens, qui devraient appartenir au genre-humain, n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai & auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit, pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, & confondue bientôt dans la foule de tant de diſputes littéraires, de tant de différends dont la mémoire ſe perd, avant même que la mémoire des combattans ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux événemens du ſiècle de *Louis XIV*,

les éclairciſſemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, feſait réimprimer clandeſtinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort ſur le Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe, dans ſes commentaires ſur le *Siècle de Louis XIV*, & des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la généroſité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale.

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle ; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous écrivis que je ne ſavais pas comment je m'étais attiré ces hoſtilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre ſervice. Je me plaignis à vous de ſon procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire paſſer mes juſtes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était deſtiné à Genève au miniſtère de votre religion : & quoique ſa conduite ſemblât le rendre peu digne de cette fonction & de votre amitié, vous aviez pour

lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatiſſante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, & qu'on eſpère de ramener à ſon devoir.

Il faut avouer qu'il vous expoſa ingénuement la raiſon qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monſieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit, il y a ſix mois, pour juſtifier en quelque ſorte ſa conduite. La voici mot pour mot.

„ *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve pas; „ je vais chez lui : il me dit qu'un jour, au ſouper „ des petits appartemens, M. de *Voltaire* avait parlé „ d'une manière violente contre moi; qu'il avait dit „ au roi, que je parlais peu reſpectueuſement de lui „ dans mon livre, que je traitais ſa cour philoſophe „ de *nains* & de *bouffons*, (*a*) que je le comparais „ aux petits princes allemands, & mille fauſſetés „ de cette force. *Maupertuis* me conſeilla d'envoyer „ mon livre au roi en droiture, avec une lettre qu'il „ vit & corrigea lui-même. „

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, que ce cruel procédé trop public de *Maupertuis* mon perſécuteur a été l'origine du livre ſcandaleux de *la Beaumelle*, & a cauſé des malheurs plus réels. Il n'eſt que trop vrai que *Maupertuis* manqua au ſecret qu'on doit à tout ce qui ſe dit au ſouper d'un roi. Et ce qui eſt encore plus douloureux, c'eſt qu'il joignit la fauſſeté à l'infidélité. Il eſt faux que j'euſſe averti ſa majeſté pruſſienne de la manière dont *la Beaumelle*

(*a*) Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons &c. Trait du *Qu'en dira-t-on*.

avait osé parler de ce monarque & de sa cour, dans son livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées;* je l'aurais pu, & je l'aurais dû en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit, est M. le marquis d'*Argens :* il l'avoue, & il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait : courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant; lui révéler le secret des soupers du roi son maître, me calomnier en tout; lui rapporter ce qui s'était fait & dit dans mon appartement après le souper; le déguiser, l'envenimer, comme il est prouvé par le reste de la lettre de *la Beaumelle*; c'était une des moindres manœuvres que j'avais à essuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Potsdam, & d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque sait que non-seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur & de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, & je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre, sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de *Maupertuis*, & sur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produits ces procédés.

Dans le même temps, M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig* autrefois ſon ami, & toujours le mien. M. *Kœnig* avait tâché, ainſi que moi, d'apprivoiſer ſon amour-propre par des éloges ; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui ſur une mépriſe dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait ſervir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompenſe du voyage de M. *Kœnig*? ſon ami, devenu dès-lors ſon ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre & pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ſes mains, & qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis long-temps. Que fait *Maupertuis*? il engage adroitement les puiſſances les plus reſpectables à faire chercher en Suiſſe cet original, qu'il ſait bien qu'on ne trouvera pas : ayant ainſi enchaîné à ſes artifices la bonté même de ſon maître, il ſe ſert de ſon pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer fauſſaire un philoſophe ſon ami, par un jugement ſolemnel ; jugement ſurpris par l'autorité ; jugement qui ne fut point ſigné par les aſſiſtans; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur; jugement réprouvé & abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus ; il pouſſe la vengeance juſqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore; il oſe écrire lettre ſur lettre à M^me^ la princeſſe d'Orange, pour impoſer

silence à l'innocent qu'il persécute, & qu'il croit flétrir. Il le poursuit dans son asile; il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, & je puis vous assurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais été traitée ainsi. Toute l'Europe savante applaudit encore à la manière dont la société royale de Londres se comporta dans la fameuse dispute entre *Newton* & *Leibnitz*. Il s'agissait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La société royale nomma des commissaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut constatée. Le grand *Newton*, élu président de la société royale, n'extorqua point en sa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer son adversaire faussaire; il n'affecta point de demander sa grâce à la société royale, en le faisant condamner avec ignominie; il ne le poursuivit point avec cruauté dans son asile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le silence à *Leibnitz;* il ne le menaça point d'une peine académique en demandant sa grâce; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence, dans ce grand procès où il s'agissait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui disputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverser le ciel & la terre pour un trou de lapin qu'elle a usurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne, criaient contre une conduite si odieuse ; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse ; & le persécuteur triomphait, en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ai osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin ; j'ose dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendue la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté. J'en ai appelé du grand-homme mal informé au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainsi que le célèbre & respectable *Wolf* qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains, la voici :

„ Il est reconnu pour certain & très-certain „ que la vérité est toute entière du côté du profes- „ seur *Kœnig*, soit dans l'authenticité de la lettre de „ *Leibnitz*, soit dans l'étrange jugement de l'aca- „ démie, soit dans la prétendue découverte de son „ adversaire, qui ne serait qu'un renversement des „ lois de la nature, (*b*) si elle n'était pas une „ contradiction. „

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens, dont un grand roi me comblait, & ses bontés plus

(*a*) *Certum est, quàm quod certissimum, veritatem esse ex parte* Kœnigii, *sive authenticitatem fragmenti ex litteris* Leibnitzii, *sive judicium famosum academiæ spectes, sive prætensam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.*

précieuſes cent fois que tous ces biens & tous ces honneurs. J'ai riſqué la plus cruelle diſgrace auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieilleſſe à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ſes bontés auxquelles j'avais répondu avec enthouſiaſme; pour qui j'avais tout quitté, tout ſacrifié; & ſur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon perſécuteur *Maupertuis*, & pour M. *Kœnig* mon ami, & pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus phyſique* & de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui, Monſieur, c'eſt lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuſe édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de ſe plaindre de moi, n'aurait point fait ce ſcandaleux ouvrage. Mon perſécuteur a beau employer tous ſes artifices pour faire déſavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ſes manœuvres ſont conſtatées; la lettre exiſte, Monſieur, entre vos mains; & j'en ai gardé ſoigneuſement la copie authentique, tranſcrite par vous-même. Cette lettre qui ſert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers ſon maître, & de calomnie envers moi; cette lettre, dis-je, eſt encore plus reconnue

que

que celle de *Leibnitz*, qui a ſervi à manifeſter les erreurs de ſon amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauſſaire qui il voudra dans une aſſemblée de ſon académie; il ſera déclaré injuſte par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réuſſit point par les ſouterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne ſubjugue point les eſprits par la hauteur & la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raiſon, & dans la ſociété que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonſpecte par cela même qu'elle eſt la vérité, la candeur bien que trop ſimple, l'innocence ſans politique, confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui eſt jeune encore, apprendra à ſes dépens à ne plus faire ſervir ſon amour-propre imprudent & ſans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adreſſe, comme M. *Kœnig*, au public, juge ſouverain des ouvrages & des hommes. Ce public déteſte l'oppreſſeur, ſe moque de l'abſurde, plaint le malheureux, & aime la vérité.

*P. S.* Vous m'apprenez, Monſieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me pourſuivre juſqu'aux enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonnelles, ſi je réfute les commentaires qu'il a imprimés ſur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impoſtures contre un homme, & de lui dire enſuite: Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monſieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine; & quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, & rira à bon compte.*

Sachez, Monſieur, que le public peut rire d'un homme heureux & avantageux qui dit, ou fait, ou écrit, des ſottiſes; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & perſécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux chef-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* eſt un écrivain à faire rire: mais ſi l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, du *Qu'en dira-t-on*, ou de *Mes penſées*, qui a outragé tant de ſouverains & de particuliers avec une inſolence ſi brutale, & qui n'eſt impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, penſe devenir un homme plaiſant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à préſent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raiſon de *la Beaumelle* ou de moi, & c'eſt de quoi les lecteurs pourront juger.

*Fin de la Réponſe à la Beaumelle.*

# SUPPLEMENT
## AU SIECLE
## DE
## *LOUIS XIV.*

# SUPPLÉMENT

## AU SIECLE

## DE

# *LOUIS XIV.*

### PREMIERE PARTIE.

Les éditions nombreuſes d'un livre dans ſa nouveauté ne prouvent jamais que la curioſité du public, & non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ſentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de ſa nation. Il ſerait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans ſon ſein ; mais on ſait quels engagemens & quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à ſa patrie. Parvenu à un âge aſſez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, & craignant d'être prévenu par la mort, il haſarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible eſquiſſe du *Siècle de Louis XIV*, dans l'eſpérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, & les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts, & il

s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir, à l'égard du cardinal *Mazarin*, dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre :

„ Le grand-homme d'Etat eſt celui dont il reſte de „ grands monumens utiles à la patrie : le monument „ qui immortaliſe le cardinal *Mazarin* eſt l'acquiſition „ de l'Alſace. Il donna cette province à la France „ dans le temps que le royaume était déchaîné contre „ lui ; & par une fatalité ſingulière, il lui fit plus de „ bien lorſqu'il était perſécuté, que dans la tran- „ quillité d'une puiſſance abſolue. „

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Riſvick, dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter : c'eſt un morceau très-utile tiré des mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'Etat, & milord *Bolingbroke* lui-même, avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne ; & rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique, & ſur l'eſprit du conſeil de *Louis XIV*.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe en alarmes, attendait d'un mot de *Charles II* mourant,

quel ſerait le ſucceſſeur de tant d'Etats. De nouvelles anecdotes ſont ainſi ſemées dans tous les chapitres.

On en trouve au ſecond volume ſur l'homme *au maſque de fer;* mais les morceaux les plus curieux ſans contredit, & les plus dignes de la poſtérité, ſont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV.* Le chapitre du *Gouvernement intérieur* eſt très-augmenté; c'eſt-là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV*, ce qu'elle a été par lui & depuis lui. Les matériaux ſeuls de ce chapitre font connaître la nation & le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre; mais c'eſt un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-ſix articles nouveaux, concernant les écrivains qui ont fleuri dans le ſiècle de *Louis XIV*, & dont pluſieurs l'ont illuſtré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en ſaiſir l'eſprit, & qu'il reſſerrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penſer d'eux, d'après les plus ſavans hommes. Ainſi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé ſans relâche une année entière à ces deux ſeuls petits volumes, dans leſquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'eſt fait & s'eſt écrit de plus remarquable dans l'eſpace de cent années. L'amour ſeul de la patrie & de la vérité l'a ſoutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France & des pays étrangers lui en ont ſu gré; & même en Angleterre les eſprits fermes, dont cette nation philoſophe & guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait

été ni flatteur ni satirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois; dans son gouvernement une conduite ferme, noble, & suivie, quoique mêlée de fautes; dans sa cour le modèle de la politesse, du bon goût, & de la grandeur, avec trop d'adulation; dans sa nation les mœurs les plus sociables, la culture des arts & des belles-lettres poussées au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, & des sentimens de hauteur & de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre *Addisson* & le chevalier *Steele*, injustes en ce seul point, les avaient enracinés; & l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton*, & *Pope*, du respect pour le génie de la France.

Mais, tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle & si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, & s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ses droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample & plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux, en contrefesant

leurs ouvrages ; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knock* & *Eſlinger* de Francfort les lettres & les remarques dont il enrichiſſait cette édition frauduleuſe.

Le public, qui ne pouvait être inſtruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.;* il eſt frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne ſes déciſions. Il croit que c'eſt quelque homme d'Etat, ou quelque ſavant profond dans l'hiſtoire ; il ne peut deviner que c'eſt l'éditeur des lettres de M^me^ de *Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, l'auteur de *Mes penſées*, ou du *Qu'en dira-t-on*. Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV;* il le traite comme tous les potentats de l'Europe ; il le condamne & l'inſtruit. Il aurait dû ſeulement faire quelques petits changemens dans ſes beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de ſon chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il paſſait. Il ſubſtituait de province en province un feuillet à un autre ; il mettait à la tête de *Mes penſées*, cinquième, ſixième, édition. Il diſait ſon avis, dans une page nouvelle, du pays d'où il venait de ſortir, & parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuſe ; car il leur ſuppoſait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe ? il imprimait ( page 392 ) *j'ai vu à Dreſde un roi... un miniſtre... un héritier... une princeſſe... un peuple.....* Les épithètes ſuivent en lettres initiales, & la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin ? il imprimait ( page 244 ) *Prédiction...*

*la Pruſſe*... & (page 220) *des ſoldats qu'une barbare diſcipline dépouille de tout ſentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conſerver, dont les crimes ſont impunis*, &c.; & dans le même article ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtimens fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'étiſie, ou languir par des deſcentes.*

A peine eſt-il hors de Gotha, qu'il dit: (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs ſujets?*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Vatteville*, les *Diesbachs*, en les nommant par leurs noms.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande? il inſère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée, quand le ſtathoudérat ſera bien établi.*

Eſt-il loin de la France? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, & il met dans une autre que le lieutenant de police eſt un *Meſſala*, & il eſpère que *Meſſala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, & ce qu'on a lu avec la curioſité & les ſentimens que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre ſes autres penſées meilleures, il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres; mais il défigure un peu ce qu'il touche.

Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une ſottiſe. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de miniſtre, & ſon miniſtre de maxime.* Il ne ſent pas que ce n'eſt point le nouveau miniſtre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de miniſtre, & le conſeil de maxime.* Voilà des paroles d'un grand ſens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome ſauvée, en leur ſubſtituant les ſiens ; car ce galant homme eſt auſſi poëte, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques penſées dans ſon livre qui ſont à lui, & qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, & il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, & le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron :*

» La même fermeté dans le cœur des mortels
» Forme les grands héros & les grands criminels.
» Qui du crime à la terre a donné les exemples,
» S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
» Catilina lui-même, à tant d'horreurs inſtruit,
» Eût été Scipion, ſi je l'avais conduit.
» Je réponds de Céſar ; il eſt l'appui de Rome :
» J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes penſées* s'approprie ces vers dans ſa proſe : (p. 79) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon. Ce ſont les mêmes qualités qui font les grands héros & les grands criminels ; & l'ame du grand Condé reſſemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractériſent une ame qui n'eſt pas celle du grand *Condé :* & ce qui eſt rare, c'eſt l'air de maître avec lequel ce monſieur oſe dire ce que les *Clarendon* & les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'ame de Cromwell, & je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre? vous! quel feſeur de monarques! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour aſſis ſur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes penſées* fait plus, il fait régner. C'eſt ce modeſte & ſage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'inſtruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme, avec une imagination ſi brillante, il pourrait ſavoir quelque choſe de l'hiſtoire, il ne ſerait pas impoſſible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fauſſe date, quelque mépriſe dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaiſſer à ces détails. C'eſt *la Beaumelle* qui daigne enſeigner la langue françaiſe à *Voltaire ;* c'eſt *la Beaumelle* qui décide ſur les auteurs ; c'eſt *la Beaumelle* qui ſe mêle de condamner *Louis XIV ;* c'eſt *la Beaumelle* qui dit qu'*on ſe gâte à Potſdam ;* c'eſt *la Beaumelle* qui, ſans

daigner jamais apporter la moindre raiſon de ſes déciſions, parle avec la même modeſtie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un ſeul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions ; & le ſavant *la Beaumelle* demande *quand ?* Voilà un excellent critique en hiſtoire ! Il ignore les horribles guerres civiles ſous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV*, & les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII*.

*Ceci eſt bon*, dit-il ; *cela eſt médiocre ; cette phraſe eſt mauvaiſe*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait plus eu d'obligation des inſtructions hiſtoriques, qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire ſon livre en l'enrichiſſant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des mépriſes conſidérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout ſecours que ſes mémoires qu'il avait apportés de France, il ne ſe fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, & dont les hommes reſpectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été ſoigneuſement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'eſt bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne ſait pas ſeulement que le fameux prince d'Orange *Guillaume III* fut créé ſtathouder, après avoir été nommé capitaine & amiral

général ? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur ſur la ville de Bamberg, droit qui tire ſon origine des conventions faites avec les papes, dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'hiſtoire du temps que l'hiſtoire ancienne, quand, dans une de ſes remarques, il dit que l'entrepriſe, en faveur du prétendant en 1744, a eu les ſuites les plus heureuſes ? Tout le monde ſait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe*, qui devait la conduire, rentra dans le port ; & il n'y eut de diverſion opérée par le prince *Edouard*, que lorſqu'il paſſa ſeul en Ecoſſe en 1745 ſans conſeil, ſans ſecours, & aſſiſté de ſon ſeul courage.

Plus il eſt ignorant, plus il parle en maître ; & plus il parle en maître, ſans alléguer des raiſons, moins il mérite qu'on lui réponde directement. Mais comme on doit avoir pour le public le reſpect de l'inſtruire, & de lui préſenter les autorités ſur leſquelles les plus importantes & les plus curieuſes vérités de cet eſſai hiſtorique ſont fondées, on prendra occaſion des bévues de *la Beaumelle*, pour dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célébre teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II.* Il s'agit de prouver que la cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, & qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torcy*, alors miniſtre en France. Il atteſte

le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'Etat; un *la Beaumelle* nie ce témoignage ! il demande *où il eſt !* On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage ſe trouve dans les mémoires manuſcrits de M. de *Torcy* leſquels ſont entre les mains de ſa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* ſans doute ; mais ce manuſcrit eſt aſſez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torcy* ſe trouve encore écrit de ſa main à la marge de l'hiſtoire italienne de *Louis XIV*, par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome, & de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage eſt extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome, eut le crédit de le faire ſupprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de ſon exemplaire à M. le marquis de *Torcy*. *Ottieri*, comme tous les hiſtoriens, imputait à *Louis XIV* le deſſein de rompre le traité de partage, & de faire tomber dans ſa maiſon toute la monarchie d'Eſpagne. M. de *Torcy* réfute en peu de mots cette erreur ſi accréditée, & dit expreſſément que *Louis XIV n'y a jamais penſé*. Ce volume du comte *Ottieri*, précieux par ſa rareté, & plus encore par la note du marquis de *Torcy*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu*, qui le conſerve dans ſa bibliothèque.

Il faut diſtinguer les erreurs dans les hiſtoriens. Une fauſſe date, un nom pour un autre, ne ſont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage eſt vrai; ſi les intérêts, les motifs, les événemens ſont développés avec fidélité; c'eſt alors une ſtatue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'hiſtorien de *Limiers*, d'avoir fait aſſiſter au grand conſeil qui ſe tint à Verſailles, au ſujet du teſtament de *Charles II*, M^me^ de *Maintenon* qui n'y entra jamais, & M. de *Pompone* qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'eſt l'ignorance des deux traités de partage; c'eſt d'avoir ſuppoſé que le roi d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un teſtament en faveur du prince de *Bavière ;* c'eſt d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait enſuite envoyé un autre teſtament à ſigner au roi d'Eſpagne, en faveur du duc d'*Anjou*. Il n'eſt pas permis de ſe tromper ſur une révolution ſi grande, ſi importante, devenue la baſe d'un nouveau ſyſtème de l'Europe. L'auteur du *Siècle* eſt, de tous les hiſtoriens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait ſu & qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans ſes abrégés chronologiques de *Louis XIII* & de *Louis XIV*, ſe trompe ſur quelques noms, ſur la poſition de quelques villes ; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte, pour un ſiége ; ces légères fautes ne ſont preſque rien, parce qu'il importe peu à la poſtérité qu'on ait eu tort ou raiſon dans des petits faits qui ſont perdus pour elle. Mais on ne peut ſouffrir les déguiſemens avec leſquels il raconte les batailles importantes, ni ſurtout ſon affectation de n'étaler que des combats, qui, après tout, ne ſont que des choſes fort communes, dans les faſtes d'un ſiècle mémorable par tant d'autres endroits ſinguliers. C'eſt ce qu'on lui reproche dans ſa grande hiſtoire. Il aurait dû approfondir les lois, les uſages, le commerce, les arts, parler de tout en philoſophe.

Il

Il ne l'a pas fait : & quoique ſon hiſtoire de France ſoit la meilleure de toutes, notre hiſtoire reſte encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on deſcend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne ſe trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue ſeulement, dans toutes les premières éditions, que pluſieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que ſans cette démarche de *Louis XIV* le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre *la Beaumelle* demande qui ſont *ces membres du parlement ? pluſieurs autres membres*, dit-il, *& tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du *Siècle* eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé ! vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens ! Apprenez de qui l'auteur la tient ; de milord *Bolingbroke*, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années ; & ce que milord *Bolingbroke* lui en avait toujours dit ſe trouve confirmé aujourd'hui par ſes *lettres hiſtoriques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 & 159 de ſon tome ſecond. C'eſt là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de *Torcy* & *Bolingbroke* ont dit tant de fois, & ce qui eſt très-vrai, que ce furent

des femmes à qui le prétendant dut la consolation d'être reconnu roi par *Louis XIV*. Milord *Bolingbroke* ne savait cette anecdote que confusément, & M. de *Torcy* en était instruit dans le plus grand détail & avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbroke* dit dans ses lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV;* mais quelles étaient ces femmes? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV* de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, & qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryswick, sans que *Guillaume III* s'en fut offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité & de sa gloire; & le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est-là ce que milord *Bolingbroke* ne savait pas, & ce qui se trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

*La Beaumelle* peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire, que les petites querelles de la duchesse de *Marlborough* & de miladi *Masham* n'influèrent en rien sur les affaires: ce conte, dit-il, *est pris de l'Antimachiavel, & n'en est pas le meilleur endroit.* Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que M^me^ la duchesse de *Marlborough* avoua elle-même plusieurs fois à M. de *Voltaire*, & qu'elle a confirmé depuis dans ses mémoires. Ce conte n'est point tiré de l'*Antimachiavel*, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant poussé le *Siècle de Louis XIV* jusqu'à la bataille de Turin, & son manuscrit

était entre les mains du roi de Pruſſe dès l'année 1737. Ce manuſcrit était la ſuite d'une Hiſtoire univerſelle depuis *Charlemagne*, écrit dans le même goût & dans le même eſprit. On lui en a volé la partie intéreſſante; & ſi *la Beaumelle* ſait où elle eſt, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire inſtructif, & pour nourrir l'ignorante ſéchereſſe des remarques d'un jeune homme qui oſe cenſurer une hiſtoire, ſans rapporter un ſeul fait, ſans alléguer la moindre probabilité ſur quoi que ce puiſſe être, paſſons à l'homme *au maſque de fer*; & examinons, avec les lecteurs ſérieux & attentifs, la plus ſingulière & la plus étonnante anecdote qui ſoit dans aucune hiſtoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les hiſtoriens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, & il a aſſurément raiſon. *La Beaumelle* répond, avec ſa prudence ordinaire: *les Mémoires de Perſe en ont parlé*. Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perſe* qui n'ont paru qu'en 1745. En ſecond lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les hiſtoriens un libelle qui eſt auſſi obſcur, & preſque auſſi mépriſable que votre *Qu'en dira-t-on;* un libelle où il y a auſſi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois ſont inſultés, où les événemens ſont déguiſés ainſi que les noms propres.

Le haſard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y eſt parlé de l'homme *au maſque de fer*. L'auteur, à

l'exemple de tous les auteurs de ces sortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de mensonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans, régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant sa mort voir à la bastille ce fameux & inconnu prisonnier. Tout Paris sait qu'il est faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une visite à la bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer;* & il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* & de la duchesse de *la Vallière*, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, & conduit en prison avec un masque sur le visage, dans le temps qu'on le fit passer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un soufflet que ce prince avait donné à monseigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable aussi grossière? Ne sait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge ; & c'est en donner un bien terrible au sens commun & à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier *au masque de fer* était mort en 1704 ; & l'auteur des *Mémoires de Perse* le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces *Mémoires de Perse* une anecdote qui est très-vraie parmi tant de fausfetés. J'avais appris cette anecdote l'année passée : c'est celle de l'assiette d'argent & du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de Dresde & de Paris de 1753. Elle a été racontée souvent par

M. *Riouſſe*, ancien commiſſaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce priſonnier dans ſa jeuneſſe, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année paſſée, & peut-être vit-il encore. Les aventures de ce priſonnier d'Etat ſont publiques dans tout le pays ; & M. le marquis d'*Argens*, dont la probité eſt connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. *Riouſſe*, & aux hommes les plus conſidérables de ſa province.

On veut ſavoir le nom du médecin de la baſtille que j'ai dit avoir traité ſouvent cet étrange priſonnier. On peut s'en informer à M. *Marſolan*, gendre de ce médecin, & qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Pluſieurs perſonnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif ſi illuſtre & ſi ignoré. Je ne ſuis qu'hiſtorien, je ne ſuis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois ;* ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne diſparut qu'au ſiége de Candie, & dont on ne put diſtinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* diſait quelquefois, pour ſe débarraſſer des queſtions preſſantes du dernier maréchal de *la Feuillade* & de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les ſecrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc au moins par-là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or, pourquoi des précautions ſi inouïes pour un confident de M. *Fouquet*, pour un ſubalterne ? Qu'on ſonge qu'il ne diſparut en ce temps-là aucun homme

conſidérable. Il eſt donc clair que c'était un priſonnier de la plus grande importance, dont la deſtinée avait toujours été ſecrète. C'eſt tout ce qu'il eſt permis de conjecturer.

Le critique, ſans rien approfondir, ſe contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'hiſtoire n'eſt fondée que ſur des *ouï-dire* raſſemblés & comparés. Aucun hiſtorien quel qu'il ſoit n'a tout vu. Le nombre & la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'hiſtoire de l'homme *au maſque de fer* n'eſt pas démontrée comme une propoſition d'*Euclide*; mais le grand nombre de témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux miniſtres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'hiſtoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter ſur d'autres points de citer des autorités reſpectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*; comme ſi j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puiſſans de ce monde eſt une vanité; & il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être : auſſi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au ſavant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri;* mais je ſuis obligé d'avouer que lorſqu'il ſut que je travaillais, je ne dirai pas à l'hiſtoire de *Louis XIV*, mais au tableau de ſon ſiècle, il me fit venir quelquefois à Iſſi pour m'apprendre, diſait-il, des anecdotes. Ce fut lui,

& lui seul dont je tins que M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal instigateur de la fameuse révocation de l'édit de Nantes : il le savait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait sa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Versailles, au bout de son appartement, la place où le roi avait épousé Mme de *Maintenon ;* ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait point été témoin du mariage, quoiqu'en dise l'abbé de *Choisi*, dont les mémoires sont aussi peu sûrs en bien des endroits qu'ils sont négligemment écrits. En effet, M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si *Louis XIV* était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier.* Du reste il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, & qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites, étant évêque de Fréjus, & de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV.* Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du siécle : il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que dans ces entretiens le cardinal de *Fleuri* convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France, d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était

une machine compliquée, aisée à déranger, & sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais; il avait grande raison: il avait fait alors la guerre & la paix sans l'intervention de ce ministre. *Walpole* croyait me gouverner, disait-il, & il me semble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'est pas vrai; & moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez *Barjeac* ce que son maître m'avait dit de plus important; & je ne fesais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse long-temps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre; ou plutôt, parce que j'y avais été admis, & que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, & le seul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du *Siècle de Louis XIV*, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté; & si *Trajan* m'avait persécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il est un grand-homme.

*La Beaumelle* me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'instruire de la vérité. Que ne

me reproche-t-il auſſi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux des inſtructions ſur la guerre de 1741 ? d'avoir travaillé ſix mois ſans relâche dans les bureaux des miniſtres, tandis que j'étais hiſtoriographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, & que j'ai ſacrifiée ? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout raſſemblé ? d'avoir laiſſé à mon roi & à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, & que j'ai achevé dans une terre étrangère ? J'ai fait mon devoir, & je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au reſpect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainſi, s'il voulait prendre la peine d'inſtruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des eſpèces eſt arbitraire & n'eſt pas indifférente, comme vous le dites. Le roi eſt le maître de faire valoir douze livres l'écu qui eſt à préſent fixé à ſix ; mais, en ce cas, ſi vous avez ſix mille livres de rentes ſur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon eſt courte & nette ; tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, & ceux qui ſignèrent les propoſitions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permiſſion du S^t Siége.*

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénélon* ni M. de *Plelo*, l'un ambaſſadeur en Hollande, l'autre

en Danemarck, n'ont commandé des régimens soudoyés par ces puiſſances, comme M. de *Charnacé*.

4°. Apprenez que *Vittorio Siri*, qui quelquefois était auſſi partial pour la cour qui le payait, que *le Vaſſor* le fut contre elle en qualité de refugié, était un auteur très-inſtruit de tout ce qui s'était paſſé de ſon temps ; & que le témoignage d'un auteur contemporain, penſionnaire d'une cour, eſt du plus grand poids, quand le témoignage n'eſt pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais paſſé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'eſt pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les ſentimens de la cour & ceux de la ville dans des temps de trouble : il n'a pas oſé avoir un avis, & vous oſez juger !

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au ſujet de madame de *Longueville*, & que vous gâtez,

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

ſont tirés de la tragédie d'Alcyonée ; & pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après ſa rupture avec madame de *Longueville* il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* & non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'eſt que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majeſté* dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un déſaveu formel de l'action de l'ambaſſadeur *Vatteville*, lorſqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière, & qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans ſa patrie ;* & ſouvenez-vous que quand on eſt aſſez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que ſi vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à ſa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*; titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de ſa chambre y mangeaient auſſi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur &c. M. de *Larrey*, auteur de l'hiſtoire de *Louis XIV*, était conſeiller aulique du roi de Pruſſe, & n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, & ne pouvait l'être étant calviniſte.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi abſolu qui veut le bien eſt un être de raiſon, & que Louis XIV ne réaliſa jamais cette chimère*, eſt auſſi puniſſable que fauſſe. Vous avez l'inſolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager *Louis XIV* & *Louis XV !* Je détourne les yeux de votre crime, pour dire à cette occaſion qu'un roi abſolu, quand

il n'eſt pas un monſtre, ne peut vouloir que la grandeur & la proſpérité de ſon Etat, parce qu'elle eſt la ſienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de ſa maiſon. Il peut ſe tromper ſur le choix des moyens, mais il n'eſt pas dans la nature qu'il veuille le mal de ſon royaume.

J'ai une obſervation néceſſaire à faire ici ſur le mot *deſpotique* dont je me ſuis ſervi quelquefois. Je ne ſais pourquoi ce terme, qui dans ſon origine n'était que l'expreſſion du pouvoir très-faible & très-limité d'un petit vaſſal de Conſtantinople, ſignifie aujourd'hui un pouvoir abſolu & même tyrannique. On eſt venu au point de diſtinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement deſpotique dans le ſens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le ſouffrent, & le plus déteſtable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux eſpèces de gouvernemens, & de ranger les unes & les autres ſous différentes diviſions. On eſt parvenu à imaginer une troiſième forme d'adminiſtration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat deſpotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre juſtice, que le caprice d'un ſeul homme. On ne s'eſt pas aperçu que le deſpotiſme, dans ce ſens abominable, n'eſt autre choſe que l'abus de la monarchie, de même que dans les Etats libres l'anarchie eſt l'abus de la république. On s'eſt imaginé, ſur de fauſſes relations de Turquie & de Perſe, que la ſeule volonté d'un viſir ou d'un itimadoulet tient lieu de toutes les lois, & qu'aucun citoyen ne poſſède rien en propriété de ces vaſtes pays; comme

ſi les hommes s'y étaient aſſemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir abſolu ſur nos femmes, ſur nos enfans, & ſur nos vies ; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois auſſi ſacrées, auſſi réprimantes, que chez nous ; comme s'il était poſſible qu'un Etat ſubſiſtât ſans que les particuliers fuſſent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au ſérail de Conſtantinople pour les lois générales de la Turquie : & parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie ; parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né eſclave dans ſon ſérail ; on s'eſt imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a ſuppoſé que dans Conſtantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'induſtrie de ſon père. On a oſé prétendre que le même deſpotiſme régnait dans le vaſte empire de la Chine, pays où les rois, & même les rois conquérans, ſont ſoumis aux plus anciennes lois qu'il y ait ſur la terre. Voilà comme on s'eſt formé un fantôme hideux pour le combattre ; & en feſant la ſatire de ce gouvernement deſpotique qui n'eſt que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui eſt celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me mènerait trop loin ; mais je dois dire que j'ai entendu par le deſpotiſme de *Louis XIV*, l'uſage toujours ferme & quelquefois trop grand qu'il fit

de son pouvoir légitime. Si dans des occasions il a fait plier sous ce pouvoir les lois de l'Etat, qu'il devait respecter, la postérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer ; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire ; que ces milices qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, & à la rendre victorieuse dans les campagnes de *Louis XV;* que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724 concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du *Verney*, & qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenson*. (*) On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre *Brousson*, fut qu'il était hérétique. L'abbé *Bruis*, dans son histoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs sur les Milices.

roué ſur ſa propre confeſſion. Ces intelligences étaient très-peu de choſe. On uſa avec lui d'une extrême rigueur ; ce fut une cruauté, plus qu'une injuſtice. On feſait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la revolte ; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambaſſadeur d'Angleterre, à l'occaſion du port qu'il voulait faire à Mardick : *Monſieur l'ambaſſadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas ſouvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'eſt pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je ſais de ſcience certaine que Louis XIV tint ce diſcours.* J'avais dit que je ſavais de ſcience certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainſi. Je demande pardon à M. le préſident *Hénault* de mêler ici ſon nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'hiſtoire exige que je le cite, & que j'atteſte ſa bonne foi & ſa candeur. C'eſt lui ſeul qui a rapporté cette anecdote. Il a ſouffert la hardieſſe que j'ai priſe de le contredire, hardieſſe d'autant plus excuſable en moi, qu'on ſait à quel point j'aime & j'eſtime ſon ouvrage & ſa perſonne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'eſt paſſé entre lui & moi à ce ſujet, parce que mon reſpect pour la vérité eſt égal à l'amitié que j'ai pour lui.

(1) Ces jugemens furent preſque toujours rendus par des commiſſaires, & par conſéquent on peut les regarder comme injuſtes, même dans la forme.

Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien sûr que le feu roi ait tenu à un ambassadeur d'Angleterre un discours qui me semble si peu convenable ? Il aurait pu parler ainsi à un ministre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux ; mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il devait la paix à cette nation, & même une partie de ses frontières ; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière si peu conforme à sa situation, & qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponse très-désagréable d'un homme tel que milord *Stair*, dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raison, me répondit-il ; M. de *Torcy* m'a dit les mêmes choses que vous ; il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en sa présence, & il m'a protesté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV*. Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torcy* l'eût averti, & qu'il avait cité cette anecdote dans son livre, sur la foi des hommes les plus considérables de la cour. Il disait vrai, & il avait pour lui des témoignages nombreux & respectables. Je lui repartis que selon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de *Torcy*, seul témoin nécessaire, joint à toutes les vraisemblances qui sont très-fortes, anéantissait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, & quelque autorité que lui donnassent les noms les plus illustres. Il me semble qu'à la fin de la conversation, M. le président *Hénault* eut la bonté de

convenir

convenir qu'à la première édition de ſon livre, qui ſera ſans doute ſouvent réimprimé, parce qu'il ſera toujours néceſſaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, & dont je demande encore très-humblement pardon à M. le préſident *Hénault*, doit moins ſervir à fortifier le pyrrhoniſme de l'hiſtoire qu'à faire voir avec quel ſcrupule il faut peſer les autorités, & balancer les raiſons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels ſoins j'ai pris de m'inſtruire; & peut-être regrettera-t-on que je ne puiſſe plus être à la ſource des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il eſt indécent & révoltant de dire à propos du comte de *Plelo*, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague, & qu'il était eſtimé des ſavans danois, parce qu'ils ſont fort ignorans.* Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui inſultent follement les vivans & les morts. Vous dites que le roi *Caſimir* était un ſot, ainſi que tous les Polonais, Quel aſile vous reſtera-t-il ſur la terre?

18°. Apprenez combien il eſt ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus nombreuſe que lors qu'obligé de quitter ſa capitale, il était prêt d'être livré au grand *Condé* à la journée de Blenau.

17°. Aprenez que le grade militaire eſt toujours à l'armée au-deſſus de la naiſſance, & que le premier grade donne à la cour cette prérogative. *Fabert* maréchal de France paſſait par-tout, ſans contredit, devant les *Montmorencis* & les *Châtillons*, lieutenans-généraux,

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que, surtout dans les Etats du roi de Prusse, les magistrats sont bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit au parlement de Paris, que *Louis XIII* n'aimait pas les huguenots, & les craignait; & que pour lui il ne les craignait ni ne les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses, & il n'a jamais tenu de lits de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris, que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte, & que vous niez, est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique; j'entends que vous n'avez rien lu, & que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des fausſetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible, que le conseil de *Louis XIII* ait sollicité le cardinal du *Perron* de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état, *qu'aucune*

*puiſſance ſpirituelle ne peut priver les rois de leur puiſſance ſacrée, qu'ils ne tiennent que de* DIEU *ſeul, &c.*

Quoi! vous avez le front de repréſenter le conſeil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides qui ſollicitent le clergé d'enſeigner qu'on peut dépoſer & tuer ſes maîtres! ſi le malheur des temps, & l'eſprit de diſcorde, avaient jamais pu porter le conſeil d'un roi à une ſi lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obſcurité une anecdote auſſi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, & qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-être entendu dire confuſément que le conſeil du roi ſe mêla, comme il le devait, de cette célébre querelle entre le clergé & le tiers-état dans les états de 1614. Il ne ſera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1615, la chambre du clergé fit enfin ſignifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dreſſa ſuivant la quinzième ſeſſion du concile de Conſtance, qui condamne comme abominable & hérétique l'opinion, qu'*il eſt permis d'attenter à la perſonne ſacrée des rois*; mais elle ne ſe relâcha point ſur l'article de la dépoſition; & le cardinal du *Perron* maintint toujours *qu'il n'était pas ſûr & indubitable qu'un roi ne pût pas être dépoſé par l'Egliſe.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entrepriſes eccléſiaſtiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ſes arrêts précédens, par leſquels *nulle puiſſance n'a droit ni pouvoir de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité.* La chambre du clergé

demanda la caſſation de cet arrêt, ſous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, & que le parlement n'avait pas droit de ſe mêler de la légiſlation tandis que les légiſlateurs étaient aſſemblés. Ce nouvel incident échauffa les eſprits. On aſſembla le conſeil du roi le 6 janvier; & le prince de *Condé*, chef du conſeil, après avoir opiné ſévèrement contre le cardinal du *Perron*, & après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité & au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire ſur ce point toute diſpute au clergé & au tiers-état, & à défendre au parlement de publier ſon arrêt, pour conſerver, diſait-il, la ſupériorité des états ſur le parlement. Voilà toute la part que le conſeil ſuprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante. Voilà comment, ſelon le critique *la Beaumelle*, ce conſeil ſollicita le clergé de déclarer qu'il eſt permis de dépoſer, & de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était, & devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens; & il a dû d'autant moins en faire mention que cette ſcène ſe paſſa près de trente années avant les temps qui ſont l'objet de ſon travail. Un auteur doit toujours en ſavoir beaucoup plus que ſon livre, ſans quoi il ſerait incapable de le faire : un critique doit en ſavoir plus encore que l'auteur, ſans quoi il eſt incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il eſt faux qu'un officier ſe ſoit percé de ſon épée en préſence de *Louis XIV*, après avoir été outragé par une raillerie ſanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain ſa mémoire par un conte qui n'eſt pas même accrédité dans la

populace, & qui ne ſe trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'hiſtoriens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec ſon frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une deſcente en Ecoſſe; que *Reboulet* eſt de cette opinion; que lui & ſes garans ſe trompent; & que pour oſer être critique, il faut ſavoir ce que les hiſtoriens ont rapporté, & ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de *Turenne* ſaccageait Heidelberg, & ſon pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris, & non à Rome, quand Mme de *Coatquen* lui révéla le ſecret de l'Etat, qu'elle avait arraché à M. de *Turenne;* que ce grand-homme ayant eu le courage d'avouer ſa faibleſſe, la perfidie de Mme de *Coatquen* étant éclaircie, la diviſion ayant troublé la maiſon de *Monſieur;* le chevalier ayant été enfermé à Pierre-en-Sciſe, eut enſuite permiſſion d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'eſt le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui ſont des guerres de commerce;* qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Eſpagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu juſqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les ſucceſſions de l'Eſpagne & d'Autriche étaient d'un genre un peu ſupérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier*, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniſte dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétabliſſement

de l'Edit de Nantes. Il n'eut cette permiſſion que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, ſi vous pouvez, quel eſt l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître: *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochſtet ; il a dit ſeulement les raiſons pour leſquelles elle fut perdue.* Il ſemble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de *Maiſons* ſon beau-frère, ſur la ſeule nouvelle de la poſition de l'armée françaiſe à Hochſtet, eſt une choſe connue dans ſa famille. Un laquais de cette maiſon, qui aurait entendu ſes maîtres parler de cette anecdote, ſerait ſans fois plus croyable que vous. Il vous ſied bien à vous, moins inſtruit & moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous ſied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, & de lui reprocher ſes richeſſes!

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, & que c'eſt pour cela que M^me^ *Royale* a eu le pas ſur meſdames de France, vous ont dit trois ſottiſes. Le patrimoine de la partie de la Navarre, qui appartenait à *Henri IV*, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, & plus ſolemnellement en 1620 par *Louis XIII*, lorſqu'il créa le parlement de Pau ; par conſéquent cet Etat eſt ſoumis à la loi ſalique. Aucune princeſſe du ſang de France, qui n'eſt pas reine, n'a le pas ſur meſdames de France, c'eſt-à-dire ſur les filles du roi. Ses filles gardent entr'elles le rang de l'ordre de la naiſſance. La ducheſſe de Savoie, fille de *Henri IV*, qu'on appelais M^me^ *Royale*, ne put jamais être en concurrence avec

plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de mesdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis IV*. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes aussi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* est très-ressemblant. Oui, il l'est, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de *Vendôme;* mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'est dans les memoires manuscrits du marquis de *Dangeau* que se trouvent ces paroles de *Louis XIV* sur le maréchal de *Villeroi : On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori*. Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter ; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, & surtout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'est que sur plusieurs témoignages qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, & la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *S^t Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez & à Gènes, n'était, & ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point chez les ministres de France de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais

des secrétaires d'ambassadeurs, choisis & payés par l'ambassadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambassadeur à Gènes, & que *Louis XIV* y fit porter ses menaces par cet officier de sa maison, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le suis, quoi que vous en disiez, & que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres & tous les honneurs, en respectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choisir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'insolence de vouloir avilir un corps de la maison du roi de France, en disant que de mauvais historiens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrey*, & moi, étaient de ce corps. A l'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenser un très-grand mérite; & *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui est au-dessus de ma naissance, pour favoriser mes faibles efforts, & pour encourager les lettres. Cette condescendance de deux grands rois fait honneur à leur générosité, & ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, aussi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques; mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier, & de vous repentir.

# SECONDE PARTIE.

POUR mieux ſe juſtifier auprès du public de tant de détails, & pour rendre autant qu'on le peut les choſes perſonnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on ſoumet au jugement de tous ceux qui liſent ou qui écrivent l'hiſtoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconſidéré, me reproche de n'avoir pas ſemé aſſez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours penſé que c'eſt une eſpèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics, avec leſquels on n'a pu avoir de liaiſon. J'ai peint le ſiècle, & non la perſonne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Mainbourg* de faire des portraits recherchés & fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une eſpèce de galerie de portraits dans ſes mémoires: cette liberté lui était très-permiſe. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les ſituations de leur ame, dans leur vie particulière & publique, dans leurs amitiés & dans leurs haines, dans leur bonne & mauvaiſe fortune. Il ſerait ſeulement à ſouhaiter, peut-être, que ſon pinceau eût été quelquefois moins conduit par la paſſion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même perſonne, ſelon qu'elle eſt plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que

j'avance, lorſqu'un jour à Blenheim je ſuppliai Mme la ducheſſe de *Marlborough* de me montrer ſes mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelque temps : je ſuis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne ; je me ſuis remiſe à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'eſprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles ſur le théâtre du monde. Je ſais que ces peintures vraies ou fauſſes amuſent notre imagination. Le bon ſens eſt ſouvent en garde contre elles.

Je me ſoucie fort peu que *Colbert* ait eu les ſourcils épais & joints, la phyſionomie rude & baſſe, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au ſoin de faire de grandes choſes : j'ai porté la vue ſur ce qu'il a fait de mémorable, ſur la reconnaiſſance que les ſiècles à venir lui doivent, non ſur la manière dont il mettait ſon rabat, & ſur l'air bourgeois que le roi diſait qu'il avait conſervé à la cour.

Un *la Beaumelle* peut dire à ſon gré, dans la vie de Mme de *Maintenon*, que Mme de la *Vallière avait des yeux bleus, point atteints du déſir de plaire ; que Mme de Monteſpan avait le nez de France le mieux tiré ; l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que Mlle de *Fontange* était une grande fille bien faite, que Mme de *Monteſpan* lui découvrait la gorge devant le roi, & qu'elle diſait : *Voyez, Sire, que cela eſt beau ! qu'en dites-vous ? admirez donc.* Il peut ajouter que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion.* C'eſt-là le ſtyle dont il croit qu'il faut écrire l'hiſtoire, & que ſa modeſtie veut me donner pour modèle. C'eſt à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève ; & moi, comme il le dit très-bien,

je n'ai conſulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent d'après leurs propres idées, celles des perſonnages du temps paſſé, & qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus ſecrets replis des cœurs, bien moins connus encore ; ceux-là donnent à l'hiſtoire les couleurs du roman. La curioſité inſatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands perſonnages de l'hiſtoire, ſur le papier, comme on voit leurs viſages ſur la toile ; mais il n'en va pas de même. L'ame n'eſt qu'une ſuite continuelle d'idées & de ſentimens qui ſe ſuccèdent & ſe détruiſent: les mouvemens qui reviennent le plus ſouvent forment ce qu'on appelle le caractère ; & ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reſte quelques idées, quelques paſſions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui ſous différentes formes nous accompagnent juſqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, ſelon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme eſt un chaos; & l'écrivain qui veut débrouiller après des ſiècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'hiſtorien qui ne veut peindre que de fantaiſie, qui ne veut que montrer de l'eſprit, il n'eſt pas digne du nom d'hiſtorien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèſes.

Il en eſt à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'hiſtoire alors eſt romaneſque en ce point. Il n'y a que deux diſcours directs dans toute l'hiſtoire du *Siècle*

*de Louis XIV.* Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au siège de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté : mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, & au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, & de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout; & c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissemens historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle*? Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, & le roi de France.

Les lecteurs judicieux, & qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des anecdotes : ,,Je ne sais pourquoi la plupart

„ des princes affectent de tromper, par de fausses bontés, „ ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissi- „ mulation alors est l'opposé de la grandeur : elle „ n'est jamais une vertu, & ne peut devenir un talent „ estimable, que quand elle est absolument nécessaire. „ *Louis XIV* parut sortir de son caractère, &c. „

Voici la note de *la Beaumelle* : „ *Trait admirable & „ hardi parce qu'il est écrit à Postdam.* „ Certainement si on ne savait que c'est un *la Beaumelle* qui est l'auteur de ces commentaires, la postérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, & demeurée sans réponse, serait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ses propres Etats, est fondé sur la vérité. Cependant j'ose assurer que le portrait que ce correcteur d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien, qui dit la vérité sans mêlange, & sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du *Siècle*, „ que les dernières „ paroles de *Louis XIV* n'ont pas peu contribué trente „ ans après à cette paix que *Louis XV* a donnée à ses „ ennemis ; dans laquelle on a vu un roi victorieux „ rendre toutes ses conquêtes pour tenir sa parole, „ rétablir tous ses alliés, & devenir l'arbitre de l'Eu- „ rope par son désintéressement, plus encore que par „ ses victoires. „

Que croira-t-on que *la Beaumelle* pense de ce morceau? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce désintéressement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que *M.* de *Voltaire voudrait que le Français fût esclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fussent esclaves! je voudrais être esclave

& que tous les hommes fuſſent libres. J'entends par libres, ſoumis uniquement aux lois : c'eſt la ſeule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoiſonna la famille royale? (page 347 du tome ſecond de l'édition de *la Beaumelle*,) & enſuite, qu'un autre prince fit aſſaſſiner *Vergier;* que ce fut un officier qui fit le coup, & qui en eut la croix de S^t^ Louis pour récompenſe ? Où a-t-il pris ces blaſphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, & qui font rougir ceux qui s'aviliſſent juſqu'à le confondre? Le burleſque ſe joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il eſt dit que dans la ſociété la bonté de *Marie-Thérèſe* ſefait ſon ſeul mérite, ce grave commentateur, qui inſulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de reſpect? Parlez des choſes ſaintes avec reſpect*, dit-il ailleurs dans un autre note. Et quel eſt cet homme qui donne ainſi des leçons de religion, ſur un livre où les choſes les plus délicates ſont traitées avec la circonſpection la plus ſévère? c'eſt celui-là même qui dans ſes commentaires ſur ce livre, oſe imprimer à la page 148 du tome troiſième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes *n'eſt convenable qu'à des ſauvages & à des chrétiens;* c'eſt celui-là même qui, pour remarque preſque unique ſur le chapitre du *janſéniſme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux ſages, & déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort? Ce n'eſt pas certainement l'envie d'éclairer

le public par ſes lumières; ce n'eſt pas le ſoin d'approfondir par des remarques utiles les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire*. Qu'a-t-il donc voulu? lui nuire, le décrier, inſulter à tort & à travers les rois & les particuliers, & trouver le ſecret de ſe faire lire à force d'inſolence & d'outrages. Il s'eſt flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieuſement dans cette édition meſſieurs d'*Argens*, *Pollnitz*, *Algarotti*, *Darget*, & *Francheville*: il s'eſt flatté d'être lu par tous ceux qui connaiſſent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus ſcandaleuſes injures. Il a trouvé des lecteurs ſans doute; quelque fautive même que ſoit ſon édition, quelque mal imprimée qu'elle ſoit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monſtre, qu'on regarde un moment par curioſité, & dont on ſe détourne enſuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal deſſein dans ſon édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le ſecret de faire un libelle, eſt d'attaquer l'auteur dans ſes mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'hiſtoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent ſur le chapitre du calviniſme?

*Cavalier* (*le chef des révoltés des Cévènes*) *avait été*, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un & l'autre la fille de madame du Noyer, fille de beaucoup d'eſprit, & de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta ſur le poëte, & la phyſionomie douce & agréable ſur la phyſionomie égarée & méchante.*

Voilà une des remarques les plus hiſtoriques de ce libelle. Il était triſte à la vérité que la dame dont

il parle eût abandonné son mari, & enlevé ses deux filles pour se réfugier en Hollande ; mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre ; il faut plaindre ses deux filles, & les respecter. Toutes deux se sont retirées en France : l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, honorée & chérie ; l'autre est pensionnaire du roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable, & nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses ; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

*Cavalier* étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, & vit Mlle du *Noyer*, encore très-jeune ; il la demanda en mariage ; cette négociation fut rompue, & *Cavalier* alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége ; il n'alla en Hollande qu'en 1714, & n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris ? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils sont au-dessus des outrages ; mais la justice venge l'honneur des citoyens si criminellement attaqués.

Où

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feu Mme la maréchale de *N* avait été convaincu de fauſſe monnaie & d'aſſaſſinat ? (comme il le dit page 331 du tome II.) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire ; & ſi on a l'ame aſſez baſſe & aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques ; & avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en feſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains & cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne ſais quels vers que je fis, il y a treize ou quatorze ans, pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine ? que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers ? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite eſt dans l'à propos, & dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, & ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité, & en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent & gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à feu *la Motte ; la Beaumelle* répète cette ſottiſe de *Pitaval* dans une note

ſur *Louis XIV;* & il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire, à l'article *Pitaval*, ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de *Voltaire a vendu chérement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paye ſi mal.* Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long & ſi pénible ; mais il ne l'a pas fait. M. de *Francheville*, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulût bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi ; & M. de *Voltaire* a fait préſent de tous ſes ouvrages, & de la nouvelle édition du *Siècle*, au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuſcrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, & n'eſt point à leurs gages.

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux *Corneilles* fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires & des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille* ſur la fin de ſa vie venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi *Corneille* était du conſeil

d'Etat. Les grands hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité ; mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refuſèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes ; & il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur, & avoir plus de ſoin de ſa fortune : mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes premiers ouvrages lui attirèrent de gloire & de critiques. Il vécut & mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des ſpectacles & une penſion modique n'enrichiſſent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie ; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

*La Beaumelle* reproche en vingt endroits à l'auteur de la *Henriade* & du *Siècle de Louis XIV* juſqu'à ſa fortune, comme ſi cette prétendue fortune était faite aux dépens de *la Beaumelle*. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme & une hiſtoire ? Quelle lâcheté ! mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une remarque à cette occaſion : c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connaiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux ; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune, & par ſes places, ceux même qui ont reçu de lui des

bienfaits portent l'envie jusqu'à la fureur. *Virgile* à son aise fut l'objet des calomnies de *Mévius*.

Ce vice est à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme est jaloux de la prospérité de ceux qui sont de son état, ou de l'état desquels il croit être. Le portier porte envie au portier, & *Eschines* à *Démosthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain* :

Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire ;
Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire :

c'est comme si *Boileau* signait *je suis jaloux*.

*La Beaumelle* dit au public : *Il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompensés. Il a sept mille écus de pension. Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons.*

*La Beaumelle* en cette occasion devient le *Boileau*, & *Voltaire* est le *Chapelain*.

J'avouerai que j'ai fait autrefois je ne sais comment un poëme épique comme *Chapelain ;* mais je voudrais consoler les esprits de la trempe de *la Beaumelle*, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieillesse, à ma famille, à ma maison, à une partie de ma fortune, à mes établissemens, pour m'attacher à sa personne, je crus pouvoir sans honte recevoir en dédommagement une pension d'un roi qui en donne à des princes. Il me semble d'ailleurs que je ne suis pas extrêmement bouffon. Je

me flatte peut-être ; mais ce n'eſt pas en cette qualité que le roi de Pruſſe me demanda au roi mon maître, comme un roi de Cappadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant ſeize années à ſes bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la ſeule langue de ſa cour, pour cultiver des arts dans leſquels il a ſignalé ſon génie ; & ce qui fait, ce me ſemble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation, & à la philoſophie de ce monarque, c'eſt qu'il daigna deſcendre juſqu'à me retenir auprès de lui comme ſon ami ; titre qu'autrefois des rois, & même des empereurs donnèrent à de ſimples hommes de lettres, tel que je le ſuis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je ſuis le bucheron à qui le dieu *Mercure* donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reſte en oppoſant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné ſe ſervir, à ce mot de bouffon dont ſe ſert *la Beaumelle*, on peut croire que c'eſt ſans la moindre vanité. On ſait ce que ce terme ſignifie dans la bouche & au bout de la plume d'un ſouverain. Ce n'eſt que l'expreſſion d'une exceſſive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuſer, & qui ne fait qu'augmenter ſon reſpect. Et ſi l'amitié ſubſiſte ſi rarement entre des égaux ; ſi tant de faux rapports, tant de petites jalouſies, tant de faibleſſes auxquelles nous ſommes ſujets, altèrent entre les particuliers cette liaiſon que l'on nomme amitié ; combien eſt-il plus aiſé de perdre celle d'un roi, qui n'eſt jamais autre choſe que protection, & un peu de bonne volonté dans un homme ſupérieur ? Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts & nos fautes,

& il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, il est très aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus instruit, quand ce ne serait que M. de *la Beaumelle:* mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne, & à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à sa majesté les pensions & les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le seul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres jusqu'au dernier moment de sa vie, & qu'il pouvait renoncer aux pensions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal & un masque, pour rentrer paisiblement dans sa maison. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Prusse m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche; je leur dirai de ne se point décourager; & je leur conseillerai de continuer à travailler, de parler désormais des souverains vivans, & de leurs gouvernemens avec moins d'effusion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne sont pas d'or. Je leur conseillerai de fortifier leurs talens & leur génie, & de venir ensuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à se rendre utiles par des critiques non-seulement permises, mais nécessaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire: Censurez les ouvrages, vous faites très-bien; donnez-en de supérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ses

livres ſi un allemand peut être un bel-eſprit; quand, parmi de bonnes critiques du *Taſſe*, il en haſarde de mauvaiſes; quand il dit que la grâce eſt un *je ne ſais quoi;* on paraît en droit de ſe moquer de lui, & même de dire qu'il eſt un *je ne ſais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à *Philagie* par cent & une dévotions à la Vierge, aiſées à pratiquer; ſi *Eſcobar* facilite le ſalut par des moyens beaucoup plus plaiſans; on ne trouve point mauvais que *Paſcal* faſſe rire l'Europe aux dépens d'*Eſcobar* & de *Bary*. Il a pouſſé trop loin la raillerie en feſant paſſer tous les jéſuites pour autant de *Barys* & d'*Eſcobars;* mais il s'en faut beaucoup que ce livre ſoit regardé du même œil par le public, & par les jéſuites; ils ont réuſſi à le faire condamner par deux parlemens, & n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de phyſique, utile à la jeuneſſe, avance que *Moïſe* était un grand & profond phyſicien; s'il dit que *Locke* n'eſt qu'un bavard ennuyeux; s'il aſſure que le flux de l'Océan lui eſt donné de DIEU pour empêcher ſon eau ſalée de ſe corrompre, & pour conduire nos vaiſſeaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, & qu'elle ne croupit point; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme; & s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne ſont pas de ſon avis; il eſt aſſurément permis, en eſtimant ſon livre, de faire quelques innocentes plaiſanteries ſur de telles opinions.

Quand *Whiſton* a propoſé en Angleterre des expériences ridicules & impoſſibles, on s'eſt moqué publiquement de *Whiſton*, & on a bien fait. Il y a des

erreurs qu'il faut réfuter ſérieuſement, des abſurdités dont il faut rire, des menſonges qu'on doit repouſſer avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun eſt en droit de dire ſon avis, & l'on eſt même diſpenſé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain*, ſans que je le trouve mauvais. S'il eſt queſtion d'hiſtoire, non-ſeulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, ſuppoſé que vous ſoyez inſtruit; & en cela vous rendez ſervice à votre ſiècle, ſurtout quand ces fautes ſont eſſentielles; quand on a induit le public en erreur ſur des faits importans, qu'on s'eſt mépris ſur les grands événemens qui ont troublé le monde, ſur les lois, ſur le gouvernement, ſur le caractère des nations & de leurs chefs; & plutôt ſurtout quand on a calomnié les morts, que quand on a exténué leurs faibleſſes.

Tout livre en un mot eſt abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponſe: malheur à qui en fait d'autres. DIEU me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La ſimple critique eſt une offenſe envers moi, ſi je ne ſuis qu'orgueilleux; c'eſt une leçon ſi j'ai un amour-propre raiſonnable. Mais celui qui dans ſes cenſures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'erreur, & l'impoſture, à la place des raiſons, ſera l'horreur & le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans ſa plate frénéſie, attaquerait groſſièrement les rois, les miniſtres, les citoyens, & qui ſerait ſemblable à ces loups furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les paſſans de leur ordure;

celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de ſuivre les *Cartouches* (*a*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*a*) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire, aſſocié avec quelques ſcélérats comme lui. Le haſard fit qu'on donna ſon nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps ſans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, & feſait ſervir ſouvent ſon ancien métier à ſe ſauver quand on le guettait. Un ſoldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille : on le trouva ſur une paillaſſe avec un méchant habit, ſans chemiſe, ſans argent, & couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon* ; il avait pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs & les écrivains de livres ſcandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Legrand* de faire une comédie ſur ce malheureux ; elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'aviſa enſuite de faire un poëme épique de *Cartouche*, & de parodier la Henriade ſur un ſi vil ſujet ; tant il eſt vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne paſſe par la tête des hommes. Toutes ces circonſtances raſſemblées ont perpétué le nom de ce gueux ; & c'eſt lui que *la Beaumelle* préfère à *Solon*, & égale au grand *Condé*.

# TROISIEME PARTIE.

IL importe peu à la postérité qu'une française nommée Mme de *Villette* ait été propre nièce, ou la femme d'un neveu, de Mme de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, sont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit, & de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que Mme de *Maintenon* avait signé par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que Mme de *Villette*, depuis Mme de *Bolingbroke*, était propre nièce de Mme de *Maintenon*. La vérité est si précieuse qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de *Villette* était parent & non neveu ; il était neveu réellement de Mme de *Maintenon*. Il eut deux femmes : Mme de *Cailus* était fille de la première, & il épousa en secondes noces Mlle de *Masilly* qui est morte à Londres, épouse de milord *Bolingbroke*. Ainsi Mme de

*Villette* & Mme de *Cailus* étaient toutes deux nièces de Mme de *Maintenon;* Mme de *Villette* par ſon premier mari, & Mme de *Cailus* par ſa naiſſance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce ſecond mariage, & Mme de *Maintenon* lui diſait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie, vous avez une femme & une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* ſe trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de Mme de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été inſtruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait; je pouvais dire d'elle :

Qu'elle n'eut d'autre droit au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être, & beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que ſa beauté & ſon eſprit lui attirèrent dans ſa jeuneſſe, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf* le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on ſait, avec Mme *Scarron* pluſieurs années dans la familiarité la plus intime; mais un tableau du ſiècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux hiſtoriettes. C'eſt une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, ſe ſoit trouvée malheureuſe au faîte de la grandeur même. Elle diſait à Mme de *Bolingbroke :* Ah, ma nièce, ſi vous ſaviez ce que c'eſt que d'avoir

à amuſer tous les jours un homme qui n'eſt plus amuſable !

C'eſt ainſi que le ſecret des cœurs eſt ſi peu connu ; c'eſt ainſi que nous ſommes tous les dupes de l'apparence. On envie le ſort de la femme, & du favori, & du miniſtre, d'un grand roi ; mais ceux qui ſont dans ces places, & ceux qui les regardent d'en-bas, ſont également faibles & également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

» *E ben che foſſi guardiano de gli orti*,
» *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reſte, que *la Beaumelle* donne la vie de Mme de *Maintenon* après avoir publié ſes lettres ; qu'il y copie mot à mot vingt paſſages du *Siècle de Louis XIV*, contre lequel il a écrit ; qu'il contrediſe au haſard les mémoires de l'abbé de *Choiſi*, après les avoir ſoutenus contre moi au haſard ; qu'il ſe donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon*, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi, & par l'avis du roi ; qu'il rapporte que Mme de *Maintenon* dans ſa faveur voyait ſouvent Mme de *Monteſpan*, après l'avoir nié dans ſes remarques ſur le *Siècle ;* tout cela eſt fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique, le vaiſſeau qui portait Mme d'*Aubigné*, par un vaiſſeau turc, ſans que je le reprenne.

Quelques perſonnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de Mme de *Maintenon*, ainſi que *la Beaumelle* a oſé me reprocher dans ſes notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* &

de M. de *Chamillart*, & de ne l'avoir pas dit. Je ſais combien la loi que *Cicéron* impoſe aux hiſtoriens eſt reſpectable : ils ne doivent oſer dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'hiſtoire ſoit une ſatire ? A qui M^me^ de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui perſécuta-t-elle ? Elle fit ſervir les charmes de ſon eſprit & ſa dévotion même à ſa grandeur ; elle dompta ſon caractère pour dompter *Louis XIV*. Mais quel abus odieux fit-elle de ſon pouvoir ? La conſtitution *Unigenitus* lui parut la *ſaine doctrine*, comme elle le dit dans ſes lettres ; mais combattit-elle pour la *ſaine doctrine* par des cabales ? & ſi elle oſa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, & qu'un eſprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas ſavoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de *Villeroi*, je voudrais bien ſavoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, & parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui ? Il eſt pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais ſuccès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'hiſtorien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la ſociété, qui a été fidelle à l'amitié, généreux, & bienfeſant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec ſuccès ?

*Il y avait beaucoup de choſes à dire du maréchal de Villeroi* à ce que prétend *la Beaumelle ;* & je les ai omiſes, *parce qu'à un certain âge on eſt prudent & flatteur.* Je ne ſais pas au juſte quel âge a *la Beaumelle ;* mais

il paraît qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre, & je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me ſemble, juſtice à M. de *Chamillart;* je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui pourſuivent ſa mémoire, ſavent-ils ſeulement ce que c'eſt que l'adminiſtration des finances dans un royaume compoſé de tant de provinces, où la régie eſt ſi différente; dans un royaume épuiſé par la guerre de 1689, & pour qui la guerre de 1701 était devenue néceſſaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuſe, où il en a coûté plus en une ſeule année pour l'article ſeul des vivres, qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Aſie? *Chamillart* ſans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré, & je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait ſévi contre Chamillart*. Quelle expreſſion & quel juge!

La France & l'Angleterre ſont pleines d'écrivains qui croient plaider la cauſe du genre-humain, quand ils accuſent leur patrie. Il y a des gens qui penſent qu'un hiſtorien doit décrier ſon pays pour paraître impartial, condamner tous les miniſtres pour paraître juſte, & immoler ſon roi à la haine des ſiècles à venir pour paraître libre. Pluſieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté: mon livre n'eſt pas aſſurément imprimé à Paris avec approbation & privilége; je n'en veux que de la poſtérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été

hiſtoriographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas ſoupçonné de la baſſeſſe de flatter, & de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours ; je le ſais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde ; c'en eſt un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'eſt les inviter à l'être.

Il y avait dans le conſeil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu ſupérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit réſoudre la paix de Ryſwick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de *Montauſier*, & le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtiſans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. Meſſieurs de *Pompone* & *le Pelletier*, dans leur miniſtère, furent plus connus par leur probité déſintéreſſée que par tout le reſte, & jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torcy*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc ſi je prends cette occaſion de combattre ce titre d'un de ſes chapitres, que *la vertu n'eſt point le principe du gouvernement monarchique*, & de combattre tout ce chapitre, dans lequel il ſerait trop cruel qu'il eût raiſon. Je lui dirai d'abord que la vertu n'eſt le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'eſt point le principe du commerce de Cadix ; mais les Eſpagnols qui l'exercent, & avec qui nous n'avons de ſureté que leur ſeule bonne foi & leur diſcrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu eſt de tous les gouvernemens, & de

toutes les conditions ; il y en a toujours plus ſous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle ſoit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire & juſtifie tous les crimes. Il ſe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de la cour de *Charles II* & de *Jacques II*, qui ne ſe commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le déſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme ſe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de ſon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup ſous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan*, que du temps des *Sylla* & des *Marius*. Les Français le furent plus ſous *Louis XIV* que ſous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer ſon idée : *Si dans le peuple il ſe trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu dans ſon Teſtament politique, inſinue qu'un monarque doit ſe garder de s'en ſervir. Il ne faut pas*, y eſt-il dit, *ſe ſervir des gens de bas lieu ; ils ſont trop auſtères & trop difficiles.* Je crois rendre ſervice à la nation & à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il ſe trompe. Qu'on liſe les paroles

de

de ce teſtament très-fauſſement attribué au cardinal de *Richelieu*.

„ Une baſſe naiſſance produit rarement les parties „ néceſſaires au magiſtrat; & il eſt certain que la „ vertu d'une perſonne de bon lieu a quelque choſe „ de plus noble que celle qui ſe trouve en un homme „ de petite extraction. Les eſprits de telles gens ſont „ d'ordinaire difficiles à manier ; & beaucoup ont „ une auſtérité ſi épineuſe, qu'elle n'eſt pas ſeu- „ lement fâcheuſe, mais préjudiciable. Le bien eſt „ un grand ornement aux dignités, qui ſont tellement „ relevées par le luſtre extérieur, qu'on peut dire har- „ diment que de deux perſonnes dont le mérite eſt „ égal, celle qui eſt la plus aiſée en ſes affaires, „ eſt préférable à l'autre, étant certain qu'il faut „ qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame d'une trempe „ bien forte, ſi elle ne ſe laiſſe quelquefois amollir „ par la conſidération de ſes intérêts. Auſſi l'expé- „ rience nous apprend que les riches ſont moins „ ſujets à concuſſion que les autres, & que la „ pauvreté contraint un officier à être fort ſoigneux „ du revenu du ſac. „

Il eſt clair par ce paſſage, aſſez peu digne d'ailleurs d'un grand miniſtre, que l'auteur du teſtament qu'on a cité, craint qu'un magiſtrat ſans bien & ſans naiſſance n'ait pas aſſez de nobleſſe d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriſer du témoignage d'un miniſtre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui réſiſtait, & méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien, dans un miniſtère qui ne fut qu'une guerre

inteſtine de la grandeur contre l'envie, déteſter la vertu qui aurait combattu ſes violences; mais il était impoſſible qu'il l'écrivît: & celui qui a pris ſon nom, ne pouvait, (tout mal-aviſé qu'il eſt quelquefois,) l'être aſſez pour lui faire dire que la vertu n'eſt bonne à rien.

Je n'ai aſſurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle ſe trouve. Je ſuis loin de rabaiſſer un ouvrage dont on n'a juſqu'à préſent critiqué que ce qu'il y a de bon; un ouvrage où, à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes, exprimées avec énergie; un ouvrage où les erreurs même ſont reſpectables, parce qu'elles partent d'un eſprit libre, & d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends ſeulement faire voir que, dans une monarchie tempérée par les lois, & ſurtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, & plus d'hommes qui lui reſſemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré ſa huitième lettre ſur l'hiſtoire, où la paſſion lui fait dire que *le gouvernement de ſon pays eſt compoſé d'un roi ſans éclat, de nobles ſans indépendance, & de communes ſans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phraſe dont le fond n'eſt pas vrai, & dont l'antithèſe n'eſt pas juſte; & de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ſes écrits le mécontent entraînait trop loin le philoſophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'inſcrire en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai *Fénélon*. Il veut parler

apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse.

Jeune j'étais trop sage
Et voulais trop savoir &c.

Je puis protester que le marquis de *Fénélon* son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en souvenir; c'est en présence du même homme, que M. de *Fénélon* me montra le manuscrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, & je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli:* je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits; mais tout ce que je sais, c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal *Mazarin. Ce n'est pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger.* Non sans doute; & ce n'est ni sur les vaudevilles, ni sur les satires qu'il faut juger personne, c'est sur les faits avérés. Or, je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras?* Quand il fut premier ministre, il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé*, & par celle des Suédois. La paix de Vestphalie lui

fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux ſont le fruit des campagnes heureuſes. Cette paix était retardée quand nos proſpérités étaient interrompues; elle ſe fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière, & quand *Konigsmarck* prenait Prague. Ce n'eſt que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquiſition de l'Alſace nous coûta-t-elle environ ſix millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'eſprit de *Mazarin* régnait encore. Eſt-ce donc l'eſprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté, & les villes de Flandre qu'il avait rendues? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui fit conſtruire cent vaiſſeaux de ligne, lui qui, dans huit ans d'une adminiſtration paiſible, avait laiſſé la marine dépérir? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait, & les finances qu'il avait pillées? Croit-on, pour avoir traduit milord *Bolingbroke*, ſavoir mieux l'hiſtoire de mon pays que moi? Je la ſais mieux que milord *Bolingbroke*, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, & la vérité a été mon ſeul objet; non cette vérité de détails qui ne caractériſent rien, qui n'apprennent rien, qui ne ſont bons à rien; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour, & de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on ſe plaint que j'ai omis pluſieurs écrivains, dans la liſte de ceux qui ont ſervi à faire fleurir les arts dans le beau ſiècle de *Louis XIV*.

Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits ſont parvenus à ma connaiſſance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que pluſieurs proteſtans me reprochent d'avoir trop peu reſpecté leur ſecte; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les proteſtans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je ſuis impartial?

*Eſt modus in rebus; ſunt certi denique fines,*
*Quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum.*

*Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.*

# LA DEFENSE

DE

# MON ONCLE.

# AVERTISSEMENT

## *DES EDITEURS.*

*LA Philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée ſous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. On ſuppoſe que c'eſt ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, & venge la mémoire de feu ſon oncle.

# AVERTISSEMENT

## ESSENTIEL OU INUTILE,

### SUR

## LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE je *mis la plume à la main* pour défendre *unguibus & roſtro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, (*a*) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu qui, pour s'égayer, avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte, & de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du ſieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main.*

(*a*) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, à la tête de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations.*

Il eſt queſtion ici de grands objets ; il ne s'agit pas moins que des mœurs & des lois depuis Pékin juſqu'à Rome, & même des aventures de l'Océan & des montagnes. On trouvera auſſi dans ce petit ouvrage une furieuſe ſortie contre l'évêque *Warburton ;* mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il ſaura que cet évêque eſt un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. *Larcher*, mais il aurait fallu faire un livre auſſi gros que le ſien. Je n'inſiſterai que ſur ſon impiété. Il eſt bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans ſon ouvrage, page 298, *que les écrivains ſacrés ont pu ſe tromper comme les autres.* Il eſt vrai qu'il ajoute, pour déguiſer le poiſon, *dans ce qui n'eſt pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a preſque point de dogme dans les livres hébreux ; tout y eſt hiſtoire, ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèſe, l'Exode, Joſué, les Juges, les Rois, Eſdras, les Machabées, ſont hiſtoriques ; le Lévitique & le Deutéronome ſont des lois. Les Pſeaumes ſont des cantiques ; les livres d'Iſaïe, Jérémie &c., ſont prophétiques ; la Sageſſe, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique, ſont de la morale. Nul dogme

dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandemens ; ce ſont des lois. *Dogme* eſt une *propoſition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST eſt conſubſtantiel à DIEU, *Marie* eſt mère de DIEU, le CHRIST a deux natures & deux volontés dans une perſonne, l'euchariſtie eſt le corps & le ſang de JESUS-CHRIST ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus ; voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* & d'*Auguſtin*, eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau teſtament. DIEU a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte Egliſe du germe qui les contenait.

Vois donc quel eſt ton blaſphème ! Tu oſes dire que les auteurs des livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Eſprit, qui a dicté ces livres, a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres ; & après une telle impiété, tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton exiſtence, ſi tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien ſe réuniſſent pour impoſer ſilence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme

les fous des petites-maisons du fond de leurs loges se plaisent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démence.

Et vous, *pusille grex*, qui lirez *la Défense de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres, & choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du Volume.

# LA DEFENSE
# DE MON ONCLE.

## *EXORDE.*

UN des premiers devoirs eſt d'aider ſon père, & le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un philoſophe ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le diſtinguait des *Bazins* de Thuringe, à qui *Childéric* enleva la reine *Bazine*. (*c*) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement le grec, l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'Orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que, malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens; quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était viſiblement le roi d'Egypte *Menès*, en changeant *nès* en *u*, & *me* en *y*, (quoique *Menès* ne ſoit pas un nom égyptien, mais grec;) mon oncle alors ſe permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'eſprit de charité entre deux interprètes

(*c*) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine*; c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

chinois. Car au fond mon oncle eſtimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait paſſionnément la vérité & ſon prochain. Il avait écrit la *Philoſophie de l'hiſtoire* dans un de ſes voyages en Orient; ſon grand but était de juger par le ſens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'eſt pas dans la nature, lui paraiſſait abſurde, excepté ce qui concerne la foi. Il reſpectait *S^t Matthieu* autant qu'il ſe moquait de *Ctéſias*, & quelquefois d'*Hérodote;* de plus, très-reſpectueux pour les dames, ami de la bienſéance, & zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroiſe Bazing* nommé, par l'erreur des typographes, *Bazin*.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la Providence.*

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. Il a intitulé ainſi ſa ſcandaleuſe ſatire, croyant que ce titre ſeul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine & la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier? & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent, & les châtimens qui nous puniſſent? Dis-moi qui eſt le maître de la vie & de la mort? dis-moi donc qui donna le

choix à *David*, de la peſte, de la guerre, ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante & dix mille Juifs en un quart d'heure, & ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé*, qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante & dix bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan*, & *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents Iſraélites, ſans compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne deſcendit-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes & des temps. La Providence fait tout; Providence tantôt terrible, & tantôt favorable, devant laquelle il faut également ſe proſterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouiſſance délicieuſe de la vie, & ſur le bord du tombeau. Ainſi penſait mon oncle, ainſi penſent tous les ſages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans ſa fatale préface.

## CHAPITRE II.

### *L'apologie des dames de Babylone.*

L'ENNEMI de mon oncle commence ſon étrange livre par dire : *Voilà les raiſons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami, quelle expreſſion? mon oncle, qui avait preſque oublié ſa langue dans ſes longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laiſſe déraiſonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babylone; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect, & que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument, que, du temps d'*Hérodote*, toutes les dames de la ville immenſe de Babylone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois, parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre, qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie!

Je ſais que les mœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, & je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie : mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes, en Orient, ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a

imaginé

imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes, pour s'aſſurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans les temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel*, voulant conſerver ſon autorité, & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les aient envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux & tous les pères aient étouffé ainſi l'honneur & la jalouſie? que toutes les femmes & toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe? Le feſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau ſexe veut que la choſe ſoit vraie; & ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (& probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des ſacrifices de ſang humain; de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles, des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec ſoixante & un mille ânes; & de ce qu'enfin, dans nos derniers temps, nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid; s'enſuit-il que toutes les belles babylonienes couchaſſent avec des palefreniers étrangers, dans la cathédrale

de Babylone ? La religion de *Zoroaſtre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers ; leur aurait-elle permis de coucher avec eux ?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ſes raiſons pour que cette belle coutume s'établiſſe dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au ſecours d'*Hérodote ;* & il cite le ſixième chapitre de la prophétie de ce ſublime *Baruch ;* mais il ne ſait peut-être pas que ce ſixième chapitre eſt préciſément celui de tout le livre qui eſt le plus évidemment ſuppoſé. C'eſt une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on menait enchaînés à Babylone ; *S^t Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne mépriſe rien de ce qui eſt inſéré dans les livres juifs. Je ſais tout le reſpect qu'on doit à cet admirable peuple, qui ſe convertira un jour, & qui ſera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eſt dit dans cette lettre ſuppoſée : *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, ( ou de rubans ) aſſiſes dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les paſſans les choiſiſſent ; & celle qui a eu la préférence ſe moque de ſa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près ſemblable s'eſt établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres ; & les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des b..... peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les b..... de Veniſe & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce

que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de *Christophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; & ces beaux b..... consacrés à la déesse *Astarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodise*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur. Je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe Babylone n'etait qu'un vaste b....., & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des satrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les passans dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes & les filles des bourgmestres d'Amsterdam sont obligées, par la religion calviniste, de se donner dans les musicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu souvent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesant de relations & d'anciennes histoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle ; il ajoute au texte sacré de *Baruch ;* il le falsifie pour établir son b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte sacré de

l'apocryphe *Baruch* porte dans la Vulgate : *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilége traduit : *Des femmes environnées de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple.* Le mot *temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes ? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit bien un vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés, devinrent légiſlateurs ; & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation ; s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur ; ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage, qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs, ſoit ſéculiers, ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient, avec l'argent de ce rachat, avoir des filles plus jolies.

Mais ſurtout, remarquez, mon cher lecteur, que ces coutumes bizarres, établies ſur une frontière par quelques brigands ; n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations ; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux ; &

jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les paſſans.

## CHAPITRE III.

### *De l'Alcoran.*

NOTRE infame débauché cherche un ſubterfuge chez les Turcs pour juſtifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *ſi un mari répudie ſa femme, il ne peut la reprendre que lorſqu'elle a épouſé un autre homme qui paſſe la nuit avec elle*, &c. (1) Mon paillard ne ſait pas plus ſon Alcoran que ſon Baruch. Qu'il liſe le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, & le 45me paragraphe de la *Sonna;* c'eſt dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand ſoin des dames, donne des lois ſur leur mariage & ſur leur douaire : *Ce ne ſera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos*

(1) En ſuppoſant que la loi exiſte, elle preſcrit ſeulement qu'un homme ne peut reprendre une femme, avec laquelle il a fait divorce, que lorſqu'elle eſt veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de ſe ſéparer pour des cauſes très-légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'eſt ainſi qu'en Angleterre un homme, qui veut ſe ſéparer de ſa femme avec ſon conſentement, ſe fait ſurprendre avec une fille. Dirait-on que, par la loi d'Angleterre, un homme ne peut ſe ſéparer de ſa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins? Ce ſerait imiter M. *Larcher*, & prendre l'abus ridicule d'une mauvaiſe loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaiſe, ne preſcrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

*femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées, & que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire : & si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire, &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN, &c.

Il n'y a peut être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs, comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces, qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle faisait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Constantinople, que nous connaissons très-peu ce peuple dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorans n'ont cessé de le calomnier. Ils appellent toujours sa religion *sensuelle ;* il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abstinence du vin, le jeûne le plus rigoureux ; qui défend tous les jeux de hasard ; qui ordonne, sous peine de damnation, de donner deux & demi pour cent de son revenu aux pauvres, n'est certainement pas une religion voluptueuse, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un sérail de sept cents femmes, de trois cents

concubines, d'une centaine de jolis pages, & d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un ſeul DIEU. Un ſavant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays; on la traduit à meſure : le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidelles croyans.

## CHAPITRE IV.

### *Des Romains.*

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaſte ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de ſon ſavant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Caſſius, qui aſſure que les graves ſénateurs de Rome propoſèrent un décret, par lequel Céſar, âgé de cinquante-ſept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

*Qu'y a-t-il donc de ſi extraordinaire dans un tel décret*, s'écrie notre effronté cenſeur ? il trouve cela tout ſimple ; il préſentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien ſavoir quel âge il a. Tudieu quel homme ! Ce *Salomon*, poſſeſſeur de ſept cents femmes & trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, neveu de M. de *Voltaire*.

## CHAPITRE V.

### *De la ſodomie.*

MON oncle, toujours diſcret, toujours ſage, toujours perſuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, p. 53 : „ Je ne croirai pas davantage *Sextus Empiricus*, „ qui prétend que chez les Perſes la pédéraſtie était „ ordonnée. Quelle pitié ! Comment imaginer que „ les hommes euſſent fait une loi, qui, ſi elle avait „ été exécutée, aurait détruit la race des hommes ? „ La pédéraſtie, au contraire, était expreſſément „ défendue dans le livre du Zend ; & c'eſt ce qu'on „ voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, où il eſt dit „ ( porte 9 ) *qu'il n'y a point de plus grand péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons ? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi*, & le révérend père *Fréron*, furent chaſſés du collége de *Louis le grand* pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus ;* cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

*Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes ?* dis-tu, dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome.

Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ſes ouvrages qui ſoient morts ; & quand on dit de lui qu'il eſt *ivre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catachrèſe, ou ſi l'on veut, par une eſpèce de métonymie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu M. *Jean-Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſta*, Socrate le ſaint b.... (*d*) En vérité cela eſt intolérable ; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. *Deſchaufour ;* l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon ; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plupart des craſſeux chaſſés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames : ces pauvres gens, preſſés de leurs vilains beſoins, ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier ; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines*, prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron*. (*e*)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie*

(*d*) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.*

(*e*) Un ramoneur à face baſanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait gliſſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinee, &c.

*de l'hiſtoire*? Quoi ! tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie? *Il aura*, dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage*. Il va chercher juſqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Velches tous les petits garçons feſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai*. Fi, vilain ! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué ? oſes-tu outrager ainſi les dames, & manquer de reſpect, à ce point, à l'auguſte impératrice de Ruſſie, à qui j'ai dédié le livre inſtructif & ſage de feu M. l'abbé *Bazin* ?

## CHAPITRE VI.

### *De l'inceſte.*

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié Baruch & l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b..... & de la ſodomie; il veut encore canoniſer l'inceſte. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire, entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial, en ſouffriraient trop. La nature, fortifiée par une éducation honnête, ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon*, fils de *David*, viola ſa ſœur

*Thamar*, fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots : *Ne me faites pas des sottises, car je ne pourrais supporter cet opprobre, & vous passerez pour un fou ; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refusera pas.*

Cette coutume est un peu contradictoire avec le Lévitique : mais les contradictoires se concilient souvent. Les Athéniens épousaient leurs sœurs de père, les Lacédémoniens leurs sœurs utérines, les Egyptiens leurs sœurs de père & de mère. Cela n'était pas permis aux Romains ; ils ne pouvaient même se marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le seul qui obtint cette grâce du sénat. Chez nous autres remués de barbares, on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il est incontestable que le pape a de droit divin la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que, dans un cas pressant ; sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, surtout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'Eglise ; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense, pour épouser son père ou sa mère, il croyait le cas très-embarassant ; & il doutait, si j'ose le dire, que le droit divin du S^t^ Père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

*Ovide*, à la vérité, dit dans ſes belles métamorphoſes :

. . . . . *Gentes tamen eſſe feruntur*
*In quibus & nato genitrix & nata parenti*
*Jungitur, & pietas geminato creſcit amore.*

*Ovide* avait ſans doute en vue les Perſans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en réſulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre les Perſes, & que par conſéquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur, pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

*Grotius* lui-même, dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ſes ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extrait du Zenda-Veſta de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius*, par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes : mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toujours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier*, dans ſon livre IV, avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes ? pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet uſage dans nos familles ? Ah ! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babylone.

## CHAPITRE VII.

### *De la beſtialité, & du bouc du ſabbat.*

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannès* & *Mambrès*, conſeillers du roi, ſorciers, à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard*, accuſé juridiquement d'avoir endiablé la damoiſelle *Cadière* en ſoufflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabbat & l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes manuſcrits ſoient perdus. Il dit un mot de ſes grands ſecrets dans ſa philoſophie de l'hiſtoire. *Le bouc avec lequel les ſorcières étaient ſuppoſées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le déſert ; ce qui leur eſt reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la diſcrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les ſorcières s'accouplent avec un bouc; il dit qu'elles ſont ſuppoſées s'accoupler.

Et là-deſſus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour ſa chèvre, & qui vous

parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynaſtie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut juſtifier les Juifs par les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames? Ce n'eſt pas aſſez qu'il proſtitue les princeſſes de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princeſſes de Mendès. Je l'attends aux Pariſiennes.

Il eſt très-vrai, & je l'avoue en ſoupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le déſert. Je dirai pour leur juſtification qu'elles ne pouvaient ſe laver dans un pays qui manque d'eau abſolument, & où l'on eſt encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de ſouliers, puiſqu'elles conſervèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle ſpécial. Elles n'avaient point de chemiſe. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux eſpèces: mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le déſert, comme il avait vérifié qu'il eſt aſſez rare en Calabre, malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraiſſait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuſes dont elles n'auraient pas été coupables.

*Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec leſquels ils ont forniqué.* Lévitique, chap. XVII.

*Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes.* Chap. XIX.

*La femme qui aura ſervi de ſuccube à une bête ſera punie avec la bête, & leur ſang retombera ſur eux.* Chap. XX.

Cette expreſſion remarquable, *leur ſang retombera ſur eux*, prouve évidemment que les bêtes paſſaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-ſeulement le ſerpent & l'âneſſe avaient parlé, mais DIEU, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eſt pourquoi de très-illuſtres commentateurs trouvent la punition des bêtes, qui avaient ſubjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui eſt dit des bêtes dans la ſainte écriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quand aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce ſont des ſinges. Mais il eſt ſûr que les Orientaux ſe ſont trompés en cela, car il n'y a point de ſinges dans l'Arabie déſerte. Ils ſont trop aviſés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut abſolument entendre les boucs.

Il eſt conſtant que la cohabitation des ſorcières avec un bouc, la coutume de le baiſer au derrière, qui eſt paſſée en proverbe, la danſe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie, viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poſſède un manuſcrit juif, qui a, je crois, plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du ſecond

*Ptolomée :* c'eſt un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc ; & c'eſt probablement ſur un exemplaire de cet ouvrage, que ceux qui ſe ſont adonnés à la magie, ont compoſé ce qu'on appelle le *grimoire*. Un grand d'Eſpagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'eſt appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaiſes critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reſte, je ſuis bien aiſe d'apprendre à la dernière poſtérité, qu'un ſavant d'une grande ſagacité, ayant vu dans ce chapitre que M. *** eſt convaincu de *beſtialité*, a mis en marge, liſez *bêtiſe*.

## CHAPITRE VIII.

### *D'Abraham & de Ninon l'Enclos.*

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était perſuadé avec *Onkelos*, & avec tous les juifs orientaux, qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de ſavoir préciſément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Joſaphat, il eſt probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologiſtes comme le détracteur de mon oncle. Il ſera puni pour avoir été vain, inſolent, groſſier, & calomniateur ; & non pour avoir manqué d'eſprit, & avoir ennuyé les dames.

Il eſt bien vrai qu'il eſt dit dans la Genèſe qu'*Abraham* ſortit d'Aran en Méſopotamie, âgé de ſoixante & quinze ans, après la mort de ſon père *Tharé*

le

le potier : mais il eſt dit auſſi dans la Genèſe que *Tharé* ſon père l'ayant engendré à ſoixante & dix ans, vécut juſqu'à deux cents cinq. Il faut donc abſolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* ſortit de la Chaldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cents cinq ans, & ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante & dix, il eſt clair qu'*Abraham* avait juſte cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtème pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le juif à ſon ſecours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, & je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara*?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham*, venu de Méſopotamie, pouvait ſe faire entendre à Memphis? Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guère ; qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte écriture, ſans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de meſſieurs de ſorbonne, qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara*, la femme du père des croyans, avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara*, âgée de ſoixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, & fît enſuite le même effet ſur le petit roi

de Gérar dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On sait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans, Ninon sut inspirer à l'abbé Gédoin des sentimens qui ne sont faits que pour la jeunesse ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaisante manière d'expliquer l'écriture sainte; il veut s'égayer, il croit que c'est-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle; mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de M^lle^ de l'*Enclos*, qui ne ressemblait en rien à *Sara*. Je suis son légataire. Je l'ai vue les dernières années de sa vie. Elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé *Gédoin* qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée, qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé *Gédoin* à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de *Châteauneuf*, frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un

autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'eſt que j'aurai alors ſoixante ans juſte, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette hiſtoriette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf*, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté ſouvent dans mon enfance, pour me former l'eſprit & le cœur ; mais Mlle l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis ſur ſon teſtament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis ſur le ſien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je ſuis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou*.... (2) détracteur de mon oncle, ce que penſent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le ſurnom de *Zer ateukt ;* c'eſt notre *Zoroaſtre*. Il eſt conſtant que ces Guèbres diſperſés, & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Aſie avant l'établiſſement de la horde juive, & qu'*Abraham* était de Chaldée, puiſque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me diſait ſouvent : Mon neveu, on ne connaît pas aſſez les Guèbres ; on ne connaît pas aſſez *Ebrahim ;* croyez-moi, liſez avec attention le Zenda-Veſta & le Veidam.

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janſéniſte ; il crut que ſa conſcience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire* ; mais la grâce lui manqua.

## CHAPITRE IX.

### *De Thèbes, de Boſſuet, & de Rollin.*

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poëſie ; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire. Il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras*. Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtyle brillant du diſcours de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire & les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, & *Boſſuet* copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte : cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers & les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers. Il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte ; il ſavait que

*Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon temps : ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partît d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cents mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition, ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, & le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils, à l'aider dans la conquête de la terre; & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades tout d'une haleine : c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, & où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand & le petit ſtade; & il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une meſure

grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, des ſcoliaſtes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiècles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon ; il rappelle les lecteurs au bon ſens, & on vient nous parler de grands & de petits ſtades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin*, que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer ; qu'il avait fait jeter dans l'Helleſpont une paire de menottes pour l'enchaîner ; qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos ; & qu'enfin lorſqu'il arriva au pas des Thermopiles, où deux hommes de front ne peuvent paſſer, il était ſuivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt perſonnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle diſait toujours, ferrez, ferrez, en liſant ces contes de ma mère l'oie. Il diſait : *Hérodote* a bien fait d'amuſer & de flatter des grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur, en écrivant pour des Français du dix-huitième ſiècle.

## CHAPITRE X.

*Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.*

OUI, barbare, les prêtres d'Egypte s'appelaient *Schoen*, & la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom; la Vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures; tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toujours en Egypte un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre; ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *Schoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans abbaye; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, & pour être nourri dans ſa maiſon, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir. (3)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans; par exemple, ceux qui firent aſſaut de prodiges avec *Moïſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître juſqu'à des poux, mais qui ne purent les chaſſer; car il y a dans le texte hébreu: *Ils firent ainſi; mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La Vulgate les traite plus durement: elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, & ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les

(3) Voyez la note, page 211.

myſtères des ſchoen de S^t Médard ; mais je préférerai toujours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain ; à un ſchoen qui cite ſouvent à faux, & qui raiſonne comme il cite ; à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec, parce que ſon typographe a oublié un ſigma, & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah ! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

## CHAPITRE XI.

### *Du temple de Tyr.*

JE paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle ; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collé ;* les jeunes officiers, les conſeillers, même de grand'chambre, M^rs les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville : ce n'eſt pas là répondre ; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'eſt un point trop intéreſſant dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin :*

„ Il eſt dit dans les annales de la Chine que les „ premiers empereurs ſacrifiaient dans un temple. „ Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas être des plus „ anciens. *Hercule* ne fut jamais chez aucun peuple „ qu'une divinité ſecondaire ; cependant le temple „ de Tyr eſt très-antérieur à celui de Judée. *Hiram* „ en avait un magnifique lorſque *Salomon aidé par* „ *Hiram* bâtit le ſien. *Hérodote*, qui voyagea chez les „ Tyriens, dit que de ſon temps les archives de Tyr „ ne donnaient à ce temple que deux mille trois „ cents ans d'antiquité. „

Il eſt clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'eſt pas là une antiquité bien reculée, comme tous les ſages en conviendront. Hélas ! preſque toutes nos antiquités ne ſont que d'hier ; il n'y a que quatre mille ſix cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous ſentez, ami lecteur, combien quatre mille ſix cents ans ſont peu de choſe dans l'étendue des ſiècles, combien nous ſommes peu de choſe, & ſurtout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu ſecondaire*. Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait davantage ; mais il avait de très-bonnes raiſons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du ſecond ordre, auxquels préſidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des

Babyloniens, le *Zeus* des grecs, maître des dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, ſe ſont plongées.

## CHAPITRE XII.

### *Des Chinois.*

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois, & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'écriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo*, & tous les miſſionnaires, ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts, & leurs uſages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain? Hé morbleu, comme vous pourrez,

difait mon oncle : mais ne vous faites pas moquer des Chinois ; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle ; tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en quatre volumes de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*. Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montaigne;* ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le premier volume de cet *Eſſai ſur les mœurs &c.* pages 253 & 254, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

„ Qu'importe, après tout, que ces livres ren-
„ ferment, ou non, une chronologie toujours ſure?
„ Je veux que nous ne ſachions pas en quel temps
„ préciſément vécut *Charlemagne :* dès qu'il eſt cer-
„ tain qu'il a fait de vaſtes conquêtes avec de grandes
„ armées, il eſt clair qu'il eſt né chez une nation
„ nombreuſe, formée en corps de peuple par une
„ longue ſuite de ſiècles. Puis donc que l'empereur
„ *Hiao*, qui vivait inconteſtablement plus de deux
„ mille quatre cents ans avant notre ère, conquit
„ tout le pays de la Corée, il eſt indubitable que ſon
„ peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus,
„ les Chinois inventèrent un cycle, un comput, qui
„ commence deux mille ſix cents deux ans avant le
„ nôtre. Eſt-ce à nous à leur conteſter une chrono-
„ logie unanimement reçue chez eux ; à nous qui
„ avons ſoixante ſyſtèmes différens pour compter
„ les temps anciens, & qui ainſi n'en avons pas un?

„ Les hommes ne multiplient pas auſſi aiſément „ qu'on le penſe : le tiers des enfans eſt mort au „ bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation „ de l'eſpèce humaine, ont remarqué qu'il faut des „ circonſtances favorables & rares pour qu'une nation „ s'accroiſſe d'un vingtième au bout de cent années ; „ & très-ſouvent il arrive que la peuplade diminue, „ au lieu d'augmenter. De ſavans chronologiſtes ont „ ſupputé qu'une ſeule famille après le déluge, „ toujours occupée à peupler, & ſes enfans s'étant „ occupés de même, il ſe trouva en deux cents „ cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en „ contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau- „ coup que le *Talmud* & les *Mille & une nuits* aient „ inventé rien de plus abſurde. On ne fait point „ ainſi des enfans à coups de plume. Voyez nos „ colonies ; voyez ces archipels immenſes de l'Aſie, „ dont il ne ſort perſonne. Les Maldives, les Phi- „ lippines, les Moluques, n'ont pas le nombre „ d'habitans néceſſaires. Tout cela eſt encore une „ nouvelle preuve de la prodigieuſe antiquité de la „ population de la Chine. „

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raiſonnait. *Abraham* s'en va chercher du blé avec ſa femme en Egypte, l'année qu'on dit être la 1917^e^ avant notre ère, il y a tout juſte trois mille ſept cents quatorze ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le déluge univerſel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorrhe, à Gérar, à Salem : déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze

ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtiſſe de ſi belles tours, il eſt clair qu'il faut bien des ſiècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là ; il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme diſcret que feu M. l'abbé *Bazin !* auſſi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph*, auteur de *Candide*, & pluſieurs autres grands perſonnages du ſiècle. Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

## CHAPITRE XIII.

### *De l'Inde & du Veidam.*

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuſcrit qui ſoit dans tout l'Orient. C'eſt un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* ſur le Veidam, qui eſt le livre ſacré des anciens brachmanes. Ce manuſcrit eſt inconteſtablement du temps où l'ancienne religion des gymnoſophiſtes commençait à ſe corrompre ; c'eſt après nos livres ſacrés le monument le plus reſpectable de la croyance de l'unité de DIEU. Il eſt intitulé, Ezour-Veidam ; comme qui dirait le vrai Veidam, le Veidam expliqué, le pur Veidam. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puiſque long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enſeigné par *Brama*, avait été corrompu par des ſuperſtitions & par des fables. Ces

ſuperſtitions même avaient pénétré juſqu'à la Chine du temps de *Confutzée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'Ezour-Veidam combat toutes ces ſuperſtitions qui commençaient à naître de ſon temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années: ainſi, quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

*Shumontou* combat toutes les eſpèces d'idolatrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; & ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du Veidam, dont aucun homme en Europe juſqu'à préſent n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du Veidam attribué à *Brama*, citées dans l'Ezour-Veidam:

*C'eſt l'être ſuprême qui a tout créé, le ſenſible & l'inſenſible: il y a eu quatre âges différens: tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, & le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre &c.*

*Lorſque* DIEU *exiſtait ſeul, & que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde. Il créa d'abord le temps, enſuite l'eau & la terre; & du mélange de cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou; (c'eſt l'immaüs.) Adimo (c'eſt le nom du premier homme) ſortit des mains de* DIEU. *Pocriti eſt le nom de ſon épouſe. D'Adimo*

*naquit Brama, qui fut le légiſlateur des nations & le père des brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde ſont les mêmes que dans le Hanſcrit, qui eſt la langue ſacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Veidam un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*, &c.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion, & à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres, & de notre religion, le docteur *Warburton*, devenu, je ne ſais comment, évêque de Gloceſtre, commentateur de *Shakeſpeare*, & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe*: il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin*, bon catholique; & contre l'évidence que l'Ezour-Veidam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

„ Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'obſerver „ que les annales des Sarrazins & des Turcs ont „ été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, parce „ que nous n'y remarquons point les noms que „ les Grecs impoſèrent aux rivières, aux villes, & „ aux contrées, qu'ils conquirent dans l'Aſie mineure; „ & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles „ avaient depuis les premiers temps. Il n'eſt jamais „ entré dans la tête de ce poëte que les Indiens & „ les Arabes pouvaient exactement avoir la même

„ envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où „ les Grecs avaient été chaſſés. „

*Warburton* ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs & les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel Stamboul fut appelé Conſtantinople; l'Atméïdam, Hippodrome; Scutari, le faubourg de Chalcédoine; le cap Janiſſari, Promontoire de Sigée; Cara Denguis, le Pont-Euxin &c.; nous concluerions que ce manuſcrit eſt d'un temps qui aprécédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuſcrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Egliſe.

Il eſt donc très-vraiſemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo; & cette probabilité devient une certitude, lorſque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

*Warburton*, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'âcreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons; & il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du Parlement de Londres, qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton*, commentateur de *Shakeſpeare*, & calomniateur de *Moïſe*;

on

on saura ce qu'on doit penser de cet homme; & l'on apprendra comment les savans d'Angleterre, & surtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé son orgueil & confondu ses erreurs.

## CHAPITRE XIV.

### *Que les Juifs haïssaient toutes les nations.*

L'AUTEUR du *Supplément à la philosophie de l'histoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au sujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus savans Juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur: & en effet parmi tous les historiens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne soit convenu de cette vérité; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome : *Il vous a conduit avec sa grande puissance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII : *Il consumera peu-à-peu les nations devant vous, par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes ensemble, de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.*

*Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom : rien ne pourra vous résister.*

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient. Il ne leur était pas permis de manger avec

des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé, & le serait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre-humain. La Genèse, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens, venaient de *Noé* comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Juifs haïssaient leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes, qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolatrie des autres nations, il ne sait pas absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres; & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul Dieu, & n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul Dieu, & avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, deux chérubins dans le Saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait composé un empire immense. Leur loi qui leur promettait cet empire, les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de

connaître d'autres nations ; & en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un juif, qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle ; mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente & un rois, ſelon les ſaintes Ecritures ? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre ? *hang him.*

## CHAPITRE XV.

### *De Warburton.*

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, & ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpeare*, commentait *Moïſe*, & qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs, inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame, ni d'un jugement après la mort, cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. *S*... lui répondit :

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpeare*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée & ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin, notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame, & des peines & des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri; la religion juive eſt donc fauſſe; la chrétienne, fondée ſur la juive, ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient un évêché, il ſera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moïſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des coches, où *Montaigne* parle de tout, excepté de coches; c'eſt un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce paſſage équivoque :

*Comme le nuage qui ſe diſſipe & s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à *David : Nous devons mourir : nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre, qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du pſeaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grâce dans la tombe? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux? déclarera-t-elle la vérité?*

*Montreras-tu tes merveilles aux morts? Les morts ſe leveront-ils? Auras-tu d'eux des prières?*

Le livre de l'Eccléſiaſte, dit-il page 170, eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien; point de récompenſe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie*, & tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtème.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes?* Il a élevé l'étendard du fanatiſme d'une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour; & en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant enſuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. *S*... écrivait en 1757 ; & tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché ; il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter ; & s'il pouvait, il reſſemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, & cachent leurs griffes ; celui-ci découvre les ſiennes en levant une tête hardie. Il a été ouvertement délateur ; & il voudrait être perſécuteur.

Les philoſophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaiſe foi, & celui de l'orgueil. L'Egliſe anglicane le regarde comme un homme dangereux ; les gens de lettres, comme un écrivain ſans goût & ſans méthode, qui ne ſait qu'entaſſer citations ſur citations ; les politiques, comme un brouillon qui ferait revivre, s'il pouvait, la chambre étoilée. Mais il ſe moque de tout cela.

*Warburton* me répondra peut-être qu'il n'a fait que ſuivre le ſentiment de mon oncle, & de pluſieurs autres ſavans qui ont tous avoué qu'il n'eſt pas parlé expreſſément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela eſt vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaiſe foi qui affectent d'en douter : mais le pieux *Bazin* diſait que cette doctrine, ſans laquelle il n'eſt point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien teſtament, y doit être ſous-entendue ; qu'elle y eſt virtuellement ; que ſi on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y eſt *totidem litteris;* & qu'enfin ſi elle n'y eſt point du tout, ce n'eſt pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours ſoutenu que DIEU eſt bon ; qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favoriſés ; qu'il a ſuppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux ſavans; il n'a jamais cherché à perſécuter perſonne : au contraire, il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonſpect, le plus chrétien, le plus rempli de piété, qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle, quoiqu'un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur & d'indulgence. Il fit pluſieurs pièces de théâtre dans ſa jeuneſſe, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand on ſifflait ſes pièces, ſifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakeſpeare* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* auſſi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une égliſe, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le Franc de Pompignan*, mais enfin qui eſt aſſez propre. En un mot, je prendrai toujours le parti de mon oncle.

## CHAPITRE XVI.

### *Concluſion des chapitres précédens.*

TOUT le monde connaît cette réponſe prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carroſſe eſt un belître, je te dirai que ton bâteau eſt un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle, a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce ſont-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne

ſaurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politeſſe & au bon ton. Mais je préfère encore au beau diſcours de ce cocher l'apophthègme de *Montaigne : Ne regarde pas qui eſt le plus ſavant, mais qui eſt le mieux ſavant.* La ſcience ne conſiſte pas à répéter au haſard ce que les autres ont dit; à coudre à un paſſage hébreu qu'on n'entend point, un paſſage grec qu'on entend mal; à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier :

Nous rédigeons au long, de point en point,
Ce qu'on penſa, mais nous ne penſons point.

Le vrai ſavant eſt celui qui n'a nourri ſon eſprit que de bons livres, & qui a ſu mépriſer les mauvais; qui ſait diſtinguer la vérité du menſonge, & le vraiſemblable du chimérique; qui juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes lois, parce que les lois peuvent être bonnes, & les mœurs mauvaiſes. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur, par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, & par le goût de ſon pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances; il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps & par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon*, devenu roi de Rome, il dit : Ou *Tite-Live* a écrit une ſottiſe, ou *Lucumon Tarquin*

& l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le ſot copie, le pédant cite, & le ſavant juge.

M. *Toxotès* qui copie, & qui cite, & qui eſt incapable de juger, qui ne ſait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne des coups de fouet qu'il méritait; & le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin;* cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton*, & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres, que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reſte du genre-humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur, que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican; que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie, & le grand-viſir, me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers, que M. *Toxotès* ne ſait

(*f*) *Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher*.

ce qu'il dit, on me demande qui eſt M. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur, que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien tiède; une ſottiſe ne peut plus être célébre; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſottiſes qui cédent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

## CHAPITRE XVII.

### *Sur la modeſtie de Warburton, & ſur ſon ſyſtème anti-moſaïque.*

LA nature de l'homme eſt ſi faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque ſerait pernicieux à la religion chrétienne, & à toute religion, ſi mon oncle ne s'était pas oppoſé vigoureuſement à ſa hardieſſe.

*Les anciens ſages*, dit *Warburton*, (*g*) *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils penſaient.*

(*h*) *L'utilité, & non la vérité, était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce ſyſtème par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que, pour prouver que les Juifs étaient une nation inſtruite par DIEU même; il dit que la

(*g*) Tome II. page, 89. (*h*) *Ibid.* Page 91.

doctrine de l'immortalité de l'ame, & d'un jugement après la mort, eſt d'une néceſſité abſolue, & que les Juifs ne la connaiſſaient pas. *Tout le monde*, dit-il, (*all mankind*) *& ſpécialement des nations les plus ſavantes & les plus ſages de l'antiquité, ſont convenues de ce principe.* (*i*)

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le ſujet de ſon livre. Si tout l'univers, & particulièrement les nations les plus ſages & les plus ſavantes, croyaient l'immortalité de l'ame; les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'inſenſés que DIEU ne conduiſait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui inſulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propoſitions! Voici maintenant l'erreur.

C'eſt que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins, errante dans les déſerts de l'Arabie pétrée, on ne peut trouver que toutes les nations du monde cruſſent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perſuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Perſans, chez les Egyptiens, c'eſt-à-dire, chez les philoſophes de ces nations; mais il eſt certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiſſance, & qu'il n'en eſt point parlé dans les cinq Kings, qui ſont antérieurs de pluſieurs ſiècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déſerts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton*, en avançant des choſes ſi dangereuſes, & en ſe trompant ſi groſſièrement,

(*i*) Tome I, page 87.

a-t-il pu attaquer les philoſophes, & particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le ſuffrage?

N'attribuez cette inconſéquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eſt elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raiſon dit : nous haſardons une entrepriſe difficile, ayons des partiſans. L'amour-propre crie : écraſons tout pour régner. On croit l'amour-propre; alors on finit par être écraſé ſoi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix, que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année, avant que ces canaux euſſent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenſes, & par conſéquent une multitude de ſiècles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babyloniens, les Perſans, les Indiens, les Chinois, les Japonais &c., dûrent être formés en corps de peuples très-long-temps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les concluſions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui ſe ſoucient de l'antiquité égyptienne?

## CHAPITRE XVIII.

### *Des hommes de différentes couleurs.*

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la ſageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrénées. Il reſpectait également les barbes des Orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil folet, que Dieu a donné aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui ſont de la plus belle ſoie & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le raviſſaient en extaſe quand il les comparait aux Nègres leurs voiſins, qui ont de la laine ſur la tête, & de la barbe au menton, que Dieu a refuſée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril juſqu'à la moitié des cuiſſes. O profuſion de richeſſes! s'écriait-il. O que la nature eſt féconde!

Je ſuis bien aiſe de révéler ici aux cinq ou ſix lecteurs qui voudront s'inſtruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique*, que j'ai acheté juſqu'à

préſent, & que je n'acheterai plus. J'ai été ſenſiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaiſes & contre la rage, & après m'avoir appris le ſecret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime ſur l'abbé *Bazin* avec une cruauté que vous allez voir.

„ (*k*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, ou „ fait ſemblant de croire, qu'il y a pluſieurs eſpèces „ d'hommes, eſt auſſi abſurde que celle de quelques „ philoſophes païens, qui ont imaginé des atomes „ blancs & des atomes noirs, dont la réunion fortuite „ a produit divers hommes & divers animaux. „

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *reticulum mucoſum* d'un nègre, lequel était entièrement noir; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un nègre, (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre, de la tête aux pieds. Or ſi ce réſeau eſt noir chez les nègres, & blanc chez nous, c'eſt donc une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs & rouges d'*Anaxagore*, qui vivait environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des nègres & des albinos qu'il examina très-ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend

(*k*) Pag. 309, Recueil de 1745.

que les habitans des îles Caraïbes ne ſont rouges que lorſqu'ils ſont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je ſuis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réſidé long-temps à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

*Il y a réellement à la Guadaloupe, dans un quartier de la grande terre nommée le* Piſtolet, *dépendant de la paroiſſe de l'anſe Bertrand, cinq ou ſix familles de Caraïbes dont la peau eſt de la couleur de notre cuivre rouge; ils ſont bien faits, & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils ſe gouvernent par leurs propres lois, & ne ſont point chrétiens. Tous les Caraïbes ſont rougeâtres &c.* Signé, *Rieu*, 20 mai 1767.

Le jéſuite *Laffiteau*, qui avait vécu auſſi chez les Caraïbes, convient que ces peuples ſont rouges; (*l*) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la paſſion qu'ont eue leurs mères de ſe peindre en rouge, comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de ſe peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jéſuite.

„ Ce goût général dans toute la nation, & la vue „ continuelle de ſemblables objets a dû faire impreſ- „ ſion ſur les femmes enceintes, comme les baguettes „ de diverſes couleurs ſur les brebis de *Jacob*: & „ c'eſt ce qui doit avoir contribué en premier lieu „ à rendre les uns noirs par nature, & les autres „ rougeâtres, tels qu'ils le ſont aujourd'hui. „

(*l*) *Mœurs des ſauvages*, pag. 68, tom. I.

Ajoutez à cette belle raiſon, que le jéſuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes deſcendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'eſt puiſſamment raiſonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

## CHAPITRE XIX.

### *Des montagnes & des coquilles.*

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un ſentiment oppoſé à celui d'un grand naturaliſte qui prétendait que c'eſt la mer qui a fait les montagnes; qu'après les avoir formées par ſon flux & ſon reflux, elle les a couvertes de ſes flots, & qu'elle les a laiſſées toutes ſemées de ſes poiſſons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me diſait-il, quelles ſont mes raiſons. 1°. Si la mer par ſon flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de ſable, depuis l'endroit où eſt aujourd'hui le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue ſuite de ſiècles les ſables qui forment les dunes de Dunkerque & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers; & ces dunes ſont fort peu élevées.

3°. Si en ſix mille ans elle a formé des monticules de ſable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juſte trente millions d'années pour former la plus

haute

haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur ; ſuppoſé encore qu'il ne ſe ſoit point trouvé d'obſtacle à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du ſable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut ſur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds ? & comment les aurait-il couvertes pour laiſſer des poiſſons ſur les cîmes ?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes preſque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toſcane, la Savoie, & le pays de Vaud ?

6°. Si la mer avait été pendant tant de ſiècles au-deſſus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reſte du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, ſans quoi les eaux ſeraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de ſiècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainſi il faudrait néceſſairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis, depuis le temps où ces meſſieurs prétendent qu'il y a des poiſſons de mer pétrifiés ſur le ſommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Conſidérez, mon cher neveu, que dans cette ſuppoſition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poiſſons. C'eſt, je crois, l'opinion de *Telliamed*. Il eſt difficile de comprendre que des marſouins aient produit des hommes.

8°. Il eſt évident que ſi par impoſſible la mer eût ſi long-temps couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucaſe, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les ſources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent ſur les cimes de ces rochers. Ainſi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne ſe dément jamais. Toutes les eſpèces reſtent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout eſt invariable dans cette prodigieuſe variété. Tout conſerve ſon eſſence. L'eſſence de la terre eſt d'avoir des montagnes, ſans quoi elle ſerait ſans rivières ; donc il eſt impoſſible que les montagnes ne ſoient pas auſſi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-temps ſans têtes. Je ſais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords eſcarpés de pluſieurs fleuves & de quelques lacs en ſont tapiſſés ; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fuſſent les dépouilles des monſtres marins : elles reſſemblent plutôt aux habits déchirés des moules, & d'autres petits cruſtacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne ſont viſiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terreſtres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterriſſemens ne l'aient contrainte de reculer. Je

ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-Mortes, Alexandrie, Roſette, & qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs, vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poiſſon indien nommé *nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes ; & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiècles formé des montagnes de couches de ſable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre ; & c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai : la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible ? *qu'on en trouvera un jour*. Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière ; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou

cinquante mille siècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laissé autant en Bretagne & en Normandie? certainement si elle a submergé la Touraine si long-temps, elle a couvert à plus forte raison les pays qui sont au-de-là. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un seul canton d'une seule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu aussi sous vingt pieds de terre des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, & je n'ai point dit: Ces anneaux, ces espèces d'or & d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus: Ces huîtres sont nées ici. J'ai dit: Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent, & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jérusalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans sa théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles; mais je suis demeuré dans mon opinion, parce que l'impossibilité que la mer ait formé les montagnes m'est démontrée. On a beau me dire que le porphyre est fait des pointes d'oursin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc est fait de plumes d'autruche.

Il y a plusieurs années qu'un irlandais, jésuite secret, nommé *Néedham*, qui disait avoir d'excellens microscopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître

des anguilles avec de l'infusion de blé ergoté dans des bouteilles. Aussitôt voilà des philosophes qui se persuadent que, si un jésuite a fait des anguilles sans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand *Demiourgos;* le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles; une farine plus pure produira des singes, des hommes, & des ânes. Les germes sont inutiles : tout naîtra de soi-même. On bâtit sur cette expérience prétendue un nouvel univers ; comme nous fesions un monde il y a cent ans avec la matière subtile, la globuleuse, & la cannelée. Un mauvais plaisant, mais qui raisonnait bien, dit qu'il y avait là anguille sous roche, & que la fausseté se découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers se formaient par corruption dans la viande exposée à l'air. Les philosophes ne soupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui déposaient leurs œufs sur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des aîles. Les cuisiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & surtout celle du jésuite *Needham*. Un des grands agrémens de ce monde est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. de *Guignes*, sans lui sacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je fais rendre justice aux vastes connaissances, & au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement

perſuadé que les montagnes ſont de la date de notre globe, & de toutes les choſes, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéſuite *Néedham*, déguiſé heureuſement en laïque, a eu des microſcopes; mais je n'ai point prétendu le bleſſer, en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conſerve l'eſprit de charité avec tous les doctes, juſqu'à ce qu'ils me diſent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eſt fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un peu goguenard; & ſi j'ai par-là déplu autrefois à un philoſophe lappon qui voulait qu'on perçât un trou juſqu'au centre de la terre, qu'on diſſéquât des cervelles de géans pour connaître l'eſſence de la penſée, qu'on exaltât ſon ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisît tous les malades de poix réſine; c'eſt que ce lappon m'avait horriblement moleſté; & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger ſon prochain: c'eſt manquer à la raiſon univerſelle.

Au reſte j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injuſtement perſécutés: quand, par exemple, on a juridiquement accuſé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir compoſé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuſtice.

Ce diſcours de mon bon oncle me fit verſer des larmes de tendreſſe.

(*) Voyez ſur les anguilles & les coquilles le volume de *Phyſique*.

## CHAPITRE XX.

*Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.*

QUAND mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire : vous avez couru une carrière bien épineuſe ; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, que homme de lettres : car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français, que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis, lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous haſardâtes de faire quelques tragédies. Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet, tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adélaïde de Gueſclin fut ſifflée d'un bout à l'autre? quel plaiſir c'était ! Je me trouvai à la chute de Tancrède ; on diſait en pleurant & en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers temps d'environ ſept cents cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que Mérope & Alzire ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père, qui fut mon grand-père, était un payſan ; & d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'Etat,

mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire & Mérope, ni avec le reſte de l'univers, que tout feſeur de brochure, doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne ſais ce que c'eſt que ce livre, ni vous non plus) & pluſieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le ſecond tome de *Candide*, & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaiſſance par quelque ſatire bien mordante?

Ayant paſſé ainſi par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels ſont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en ſoupirant: Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à ſuivre leur proie ſont les folliculaires; & après les folliculaires, marchent les feſeurs de cabale au théâtre. Les critiques en hiſtoire & en phyſique ne font pas grand bruit. Gardez-vous ſurtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide;* à moins que vous ne faſſiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laiſſé ces belles pièces entièrement ignorées d'*Adam chaſſé*, de *Jeſus patient*, & de *Joſeph* ſous le nom de *Soſonſoné* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je faſſe des tragédies ſi j'en ai le talent? Tout homme

peut apprendre le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'hiſtoire; mais il eſt très-rare, comme vous ſavez, de trouver un bon poëte. Ne ſerait-ce pas un vrai plaiſir de faire de grands vers bourſoufflés dans leſquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & les *crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *juſtes dieux* avec les *exploits glorieux?* Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle ſerait applaudie par cent jeunes courtauds de boutique, & elle me dirait après la pièce: ſans moi vous auriez été ſifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil ſuccès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me répliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'eſt plus beau; mais ſouvenez-vous comment l'auteur de *Cinna*, qui avait appris à la nation à penſer & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri*, gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaiſe tragédie de ce temps. & qui pis eſt d'une tragédie en proſe, appelle Corneille *Maſcarille;* il n'eſt fait, ſelon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie: *Corneille piaille toujours, ricane toujours, & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce ſont-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie; il était réduit pour vivre, à recevoir une penſion du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *ſon maître.* Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, de lui dédier *Cinna*, de comparer dans ſon épître dédicatoire *Montauron* à *Auguſte;* & *Montauron* avait la préférence.

*Jean Racine* égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, supérieur à *Euripide* & à *Sophocle; Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être; *Racine* le seul poëte tragique de son temps dont le génie ait été conduit par le goût; *Racine* le premier homme du siècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France; a-t-il essuyé moins de dégoût & d'opprobre? tous ses chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne*?

*Visé*, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre, & de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, & je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

## CHAPITRE XXI.

*Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité ; & des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.*

POUR mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je ſuis bien aiſe de publier ici quatre diatribes de ſa façon, compoſées ſeulement pour ſa ſatisfaction particulière. La première eſt ſur la cauſe & les effets. La ſeconde traite de *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des ſottiſes. La troiſième eſt ſur l'Egypte, dont il feſait aſſez peu de cas ; ( ce n'eſt pas de ſa diatribe dont il feſait peu de cas, c'eſt de l'Egypte. ) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le déſert. Cette dernière élucubration eſt très-curieuſe & très-inſtructive.

### PREMIERE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

*Sur la cauſe première.*

UN jour le jeune *Madétès* ſe promenait vers le port de Pirée ; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une phyſionomie heureuſe lia converſation avec lui ; il découvrit en lui un

ſens aſſez droit. *Madétès* avait été inſtruit dans les belles-lettres ; mais il ne ſavait rien, ni en phyſique, ni en géométrie, ni en aſtronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme; il vécut & il mourut en ſage. Sa volupté, dont on a parlé ſi diverſement, conſiſtait à éviter les excès. Il recommanda l'amitié à ſes diſciples, & jamais précepte n'a été mieux obſervé. Je voudrais faire autant de cas de ſa philoſophie que de ſes mœurs. Connaiſſez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure*? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je ſais ſeulement, dit-il, que les dieux ne ſe ſont jamais mêlés de rien; & que le principe de toute choſe eſt dans les atomes ; qui ſe ſont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il eſt.

PLATON.

Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce ſoit une intelligence qui ait préſidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens ? voudriez-vous bien me dire quelle eſt votre raiſon d'adopter cette philoſophie ?

MADÉTÈS.

Ma raiſon eſt que je l'ai toujours entendu dire à mes amis, & à leurs maîtreſſes avec qui je ſoupe ; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru auſſi bonne qu'une autre: il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie. J'ai beaucoup d'envie de m'inſtruire ; mais il

m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien savoir.

*Platon* lui dit : Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires ; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne, qui est à cinq cents pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Madétès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes :

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature ; & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe, qui vous a paru si abominable.

Premièrement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce, partagée en mille petites ramifications, que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché, & qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse ; & bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri, & qui semblent être sans utilité comme sans force & sans grâce ; je n'aurai qu'à parler, & ils seront

mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui, en passant par des tamis, se changera en plusieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuse, & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne semblent bons à rien, un gros réservoir fait à peu près comme une pomme de pin: ce réservoir se contractera & se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un sac percé en deux endroits, qui ressemblera au tonneau des Danaïdes. Il se remplira & se videra sans cesse; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire, & ne se videra que du superflu. Cette machine sera un si étonnant laboratoire de chimie, un si profond ouvrage de mécanique & d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuse: il sera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près semblable, il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées; elles raisonneront, elles parleront comme vous; elles pourront mesurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit & de puissance.

MADÉTÈS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure*, & que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

Hé bien, tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la millième partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres; tous s'aident réciproquement: les uns conſervent la vie, les autres la donnent, & l'eſpèce ſe perpétue de ſiècle en ſiècle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, & les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une mécanique encore plus ſublime: jugez après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, ſi vos atomes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

*Madétès* étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom: le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, & aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon temps.

# SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

## *De Sanchoniathon.*

SANCHONIATHON ne peut être un auteur ſuppoſé. On ne ſuppoſe un ancien livre que dans le même eſprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention diſputée. On employa autrefois des fraudes pieuſes pour appuyer des vérités qui n'avaient pas beſoin de ce malheureux ſecours. De zélés indiſcrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux ſibylles, des lettres de *Pilate*, & l'hiſtoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'eſt dans le même eſprit qu'on imagina la donation de *Conſtantin* & les fauſſes décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui traduiſit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette hiſtoire & cette coſmogonie ſous le nom de ce phénicien? c'eſt à peu près comme ſi on diſait qu'*Héſiode* eſt un auteur ſuppoſé.

*Euſèbe de Céſarée*, qui rapporte pluſieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'aviſa jamais de ſoupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raiſon de douter que ſa coſmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïſe*. Il n'avait probablement

probablement aucune connaiſſance de *Moïſe*, puiſqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans ſon voiſinage. S'il en avait parlé, *Euſèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïſe*. *Euſèbe* aurait inſiſté d'autant plus ſur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratoſthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile*, qui ont tant écrit ſur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un ſeul mot de ces fameux & terribles miracles qui durent laiſſer d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de ſiècle en ſiècle. Ce ſilence de *Sanchoniathon* a même fait ſoupçonner très-juſtement à pluſieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïſe*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur ſentiment que ſur un abus des paroles de *Sanchoniathon* même. Il avoue qu'il a conſulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, diſent nos critiques, eſt vraiſemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon* ? Il n'eſt point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien avait conſulté le juif, il aurait parlé de *Moïſe*, & des conquêtes de *Joſué*. Il n'aurait pas admis une coſmogonie abſolument contraire à la Genèſe : il aurait parlé d'*Adam ;* il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèſe a conſacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots, qu'il a tiré une partie de ſon hiſtoire des écrits de *Thaut*, qui floriſſait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas aſſez d'attention, eſt un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous

ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet ; que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien ; & ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir commerce ensemble ; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtemps un grand peuple, & composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. *Alors Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta & qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de Cenès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.*

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir; combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres*, *le pays des archives*, & qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniathon* qui commence son histoire au même temps où commence

la Genèse, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement ?

Cependant l'antiquité le croyait; & la magnifique description qu'en fait *Ovide*, est une preuve que cette idée était bien générale; car, de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de *Deucalion*. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'Ezour-Veidam, ni dans le Cormo-Veidam que j'ai lus avec une grande attention; mais plusieurs missionnaires, envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissaient plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* & de *Deucalion*. Le seul auteur grec connu, qui ait parlé d'un déluge universel, est *Apollodore*, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Hésiode*, ni *Hérodote*, n'ont fait mention du déluge de *Noé;* & le nom de *Noé* ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge universel, faite en détail & avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique *Vossius* & plusieurs autres savans aient prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la cosmogonie de *Sanchoniathon* que comme

un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, & *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même ; & qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien long-temps avant les ſiècles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon :* ,, Ces ,, anciens hommes conſacrèrent des plantes que la ,, terre avait produites ; ils les crurent divines : eux ,, & leur poſtérité & leurs ancêtres révérèrent les ,, choſes qui les feſaient vivre ; ils leur offrirent leur ,, boire & leur manger. Ces inventions & ce culte ,, étaient conformes à leur faibleſſe & à la puſillanimité ,, de leur eſprit. ,,

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïſe ;* & il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut conſidérer. *Sanchoniathon* ne parle point expreſſément de DIEU dans ſa coſmogonie : tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le chaos ; & ce chaos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtème juſqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant, après cela, qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes, utiles à l'homme, n'était

pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniathon* ſe l'imagine. *Thaut*, qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impoſſible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; & il était impoſſible qu'il préſentât des offrandes d'oignons à un oignon ; cela eût été trop abſurde, trop contradictoire : mais il eſt très-naturel qu'on remerciât les dieux du ſoin qu'ils prenaient de ſubſtanter notre vie, qu'on leur conſacrât long-temps les plantes les plus délicieuſes de l'Egypte, & qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'eſt ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon conſacré & un oignon dieu. Les Egyptiens, après *Thaut*, conſacrèrent des animaux ; mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euſſent formé le ciel & la terre. Le ſerpent d'airain, élevé par *Moïſe*, était conſacré ; mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré*, étaient conſacrés, & on fit des ſacrifices dans la place même où avaient été ces arbres juſqu'au temps de *Conſtantin ;* mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient ſacrés, & n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs ſuperſtitions, reconnurent un maître ſouverain de la nature ; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi ;* ils le repréſentaient par un globe. Les Grecs traduiſirent le mot *Knef* par celui de Demiourgos, *artiſan ſuprême*, *feſeur du monde.*

Ce que je crois très-vraiſemblable & très-vrai, c'eſt que les premiers légiſlateurs étaient des hommes d'un grand ſens. Il faut deux choſes pour inſtituer un gouvernement : un courage, & un bon ſens, ſupérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choſes abſurdes & ridicules, qui les expoſeraient au mépris & à l'inſulte. Mais qu'eſt-il arrivé chez preſque toutes les nations de la terre, & ſurtout chez les Egyptiens ? Le ſage commence par conſacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre ; le ſot peuple adore à la fin le bœuf, & les fruits même que la nature a produits. Quand cette ſuperſtition eſt enracinée dans l'eſprit du vulgaire, il eſt bien difficile au ſage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'Egypte n'ait perſuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil, que les chats & les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philoſophes en auront douté ; & ſurement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens & de blaſphémateurs : ils auront été anathématiſés & perſécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le perſan *Cambyſe*, adorateur d'un ſeul Dieu, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage ; il fut chaſſé comme un athée, & ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniathon* ? qu'il y a long-temps qu'on ſe moque de nous ; mais qu'en fouillant dans les débris

de l'antiquité, on peut encore trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſottiſes de l'eſprit humain.

## TROISIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

### *Sur l'Egypte.*

J'AI vu les pyramides, & n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets, dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plaît; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante, n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque choſe d'extraordinaire, ſans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiſſemens des invalides, de Saint-Cyr, de l'école militaire, ſont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reſtes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples, dont on parle avec tant d'emphaſe, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers ſans proportions, qui ſoutenaient de grandes pierres plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaſte, il eſt vrai, mais du groſſier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie ſeule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs ſciences, ſi dans leur vaſte bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-ſeulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philoſophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on ſe former de la ſcience & de la ſagacité d'un peuple qui ne connaiſſait pas même la ſource de ſon fleuve nourricier? Les Ethiopiens qui ſubjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche, & ſuperſtitieux, auraient dû lui apprendre au moins que les ſources du Nil étaient en Ethiopie. Il eſt plaiſant que ce ſoit un jéſuite portugais qui ait découvert ces ſources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît abſurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient diviſées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la ſeconde aux rois, & la troiſième aux ſoldats. Si cela eſt, il eſt clair que le gouvernement avait été d'abord & très-long-temps théocratique, puiſque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois ſouffraient-ils cette diſtribution? apparemment ils reſſemblaient aux rois fainéans: & comment les ſoldats ne détruiſirent-ils pas cette adminiſtration ridicule? Je me flatte que les Perſans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre; & je ſuis bien aiſe qu'après les *Ptolomées*, les Romains, qui réduiſirent l'Egypte en province de l'empire, aient rogné la portion ſacerdotale.

Tout le reſte de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes,

n'était donc qu'une foule de fots eſclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profeſſion de ſon père. C'était le vrai ſecret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un ſculpteur habile, reſtât berger ou vigneron; que le poltron, le faible, reſtât ſoldat; & qu'un ſacriſtain, qui ſerait devenu un bon général d'armée, paſſât ſa vie à balayer un temple.

La ſuperſtition de ce peuple eſt ſans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus mépriſable. Je ne ſoupçonne point ſes rois & ſes prêtres d'avoir été aſſez imbécilles pour adorer ſérieuſement des crocodiles, des boucs, des ſinges, & des chats; mais ils laiſſèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-deſſous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette ſuperſtition abominable, ou ne s'en ſoucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à ſa ſottiſe, pourvu qu'il obéiſſe. *Cléopâtre* ne s'inquiétait pas plus des ſuperſtitions de l'Egypte, qu'*Hérode* de celles de la Judée.

*Diodore* rapporte que du temps de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple maſſacrer un romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce romain fut bien vengée, quand les Romains dominèrent. Il ne reſte, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte, qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuſe. Apprenons à ne pas prodiguer notre eſtime.

# QUATRIEME DIATRIBE

## DE L'ABBÉ BAZIN.

*Sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé les oreilles.*

IL y a bien des sortes de fables ; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles, & les faits giganteſques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses. Ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans, est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit ; & que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. *Minerve*, formée dans le cerveau du maître des dieux, n'a pas besoin d'explication. *Vénus* la déesse de la beauté, accompagnée des Grâces, & mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches & le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes d'Hérodote*, sont le fruit d'une imagination grossière & déréglée qui veut amuser des enfans, & même malheureusement des hommes : l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits

prendre l'argent du roi *Rampſinitus*, & de la fille du roi, qui épouſa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gygès* & cent autres facéties, ſont indignes d'une attention ſérieuſe.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne hiſtoire des traits aſſez vraiſemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile*, qui avait conſulté les anciens hiſtoriens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens : je n'ai pas de peine à le croire ; car j'ai déjà remarqué que quiconque s'eſt préſenté pour conquérir l'Egypte, en eſt venu à bout en une campagne ; excepté nos extravagans croiſés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens, qui n'ont jamais ſu ſe battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte, & meilleurs ſoldats que les croiſés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amaſis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ſes ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé *Actiſan*, qui avait apparemment de l'eſprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs ; tout le monde en convient. Il eſt fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Actiſan* & d'*Amaſis*. *Diodore* rapporte, d'après les hiſtoriens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands ; & qu'il les envoya vers les déſerts de Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aiſément s'ils s'aviſaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela eſt très-probable.

*Diodore* remarque avec raiſon que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il eſt très-difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Tel eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer, à force de ſoins, quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumâtre & mal ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut & de lèpre. Ils purent encore, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge, & viennent dans ce déſert. Juſque-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, & que leurs enfans, accoutumés au brigandage, s'avancèrent peu-à-peu dans la Paleſtine, & en conquirent une partie; c'eſt ce qui n'eſt pas permis à des chrétiens. Je ſais que c'eſt le ſentiment du conſul *Maillet*, du ſavant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture ſoit dans l'ordre commun des choſes de ce monde, nos livres ſacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font deſcendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu*, & *Phaleg*.

Il eſt bien vrai que l'Exode nous apprend que les Iſraëlites, avant d'avoir habité ce déſert, avaient emporté les robes & les uſtenſiles des Egyptiens,

& qu'ils ſe nourrirent de cailles dans le déſert ; mais cette légère reſſemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'aſſurer que les Juifs deſcendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Pluſieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture ſur le Pſeaume LXXX, où il eſt dit *que la fête des trompettes a été inſtituée pour faire ſouvenir le peuple ſaint du temps où il ſortit de l'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte ; & de-là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſan* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible. Premièrement parce que s'il eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenſiles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent égyptiens ou juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge ; & on ne peut tirer aucune induction du pſeaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes*, ſur les Juifs, doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités, qui ſont d'un ordre ſupérieur, ont de

grandes difficultés ; ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb, & de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs ; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ſes raiſons.

1°. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian, nommé *Jéthro ;* & il n'eſt point dit que les Madianites reconnuſſent le même Dieu qui apparut enſuite à *Moïſe* dans un buiſſon, vers le mont Oreb.

2°. *Joſué*, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïſe*, & ſous lequel ils mirent à feu & à ſang une partie du petit pays qui eſt entre le Jourdain & la mer, leur dit, chap. XXIV : *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Méſopotamie & dans l'Egypte, & ſervez Adonaï..... Choiſiſſez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont ſervi vos pères dans la Méſopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre deſquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'eſt qu'il eſt dit au livre des juges, chap. I : *Adonaï* ( le Seigneur ) *conduiſit Juda, & ſe rendit maître des montagnes : mais il ne put ſe rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* infèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Paleſtine eſt pleine, reconnaiſſaient un dieu des rochers & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu poſſède ne vous eſt-il pas dû de droit? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre poſſeſſion.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaiſſaient *Chamos* pour dieu auſſi bien qu'*Adonaï*, & qu'ils penſaient que chaque nation avait ſa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuſe par ce diſcours de *Jérémie*, au commencement du chap. XLIX : *Pourquoi le Dieu Melchom s'eſt-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu *Melchom*.

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en feſant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocauſtes & des victimes.*

6°. *Iſaïe* ſe plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient pluſieurs dieux : *Vous cherchez votre conſolation dans vos dieux, au milieu des bocages; vous leur ſacrifiez*

*de petits enfans dans de torrens sous de grandes pierres.* Il n'eſt pas vraiſemblable, dit-on, que les Juifs euſſent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens, ſous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de ſacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui aſſure au chapitre V, que jamais les Juifs n'ont ſacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le déſert; au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, & l'étoile de votre dieu* ( *Remphan.* )

8°. C'était, dit-on, une opinion ſi conſtante que *S^t Etienne*, le premier martyr, dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs, dans le déſert, adoraient la milice du ciel, c'eſt-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* & l'aſtre du dieu *Remphan* pour les adorer.

Des ſavans, tels que MM. *Maillet* & *Dumarſais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obſtinent dans l'idée que ces Juifs, ſi long-temps eſclaves, & ſi long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les deſcendans d'une troupe de voleurs ſans mœurs & ſans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraiſemblable, que le temps auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actiſan* bannit dans le déſert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, ſe rapporte au temps auquel on place la fuite des Iſraëlites conduits par *Moïſe*; car *Flavien-Joſephe* dit que *Moïſe* fit la guerre aux Ethiopiens; & ce que ce

*Joſephe*

*Joſephe* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les hiſtoriens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces ſavans, c'eſt la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Iſraëlites & celles d'un peuple de voleurs; ne ſe ſouvenant pas aſſez que DIEU lui-même dirigeait ces Iſraëlites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit ſur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu & à ſang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques ſuppoſent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils penſent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans ſa haine conſtante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ſes pères, & dans la conformité de pluſieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le ſacrifice de la vache rouſſe, le bouc émiſſaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circonciſion, l'abſtinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'eſt pas rare, diſent-ils, qu'une nation haïſſe un peuple voiſin, dont elle a imité les coutumes & les lois. La populace d'Angleterre & de France en eſt un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toujours ſe défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux eſt plus vraiſemblable que celle dont les Hébreux ſe glorifient.

*Vous convenez avec nous*, leur dit M. *Toland*, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vaſes d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion,*

*c'eſt que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raiſon, il n'y a point de voleur qui n'en puiſſe dire autant. Eſt-il bien ordinaire que* DIEU *faſſe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ſes maîtres? dans quel pays de la terre laiſſerait-on une telle rapine impunie? Suppoſons que les Grecs de Conſtantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs & toute leur vaiſſelle pour aller dire la meſſe dans un déſert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriſer ce vol, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne ſe contentent pas de ces aſſertions auxquelles il eſt ſi aiſé de répondre ; ils vont juſqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été juſque-là fort incertain. Ce fut, diſent-ils, au temps d'*Eſdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Eſdras*, long-temps reçu pour canonique ; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du ſentiment d'*Aben-Eſra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques ; ils s'appuient enfin de la déciſion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréſie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils ſe trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Eſdras : Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eſt encore un grand blaſphème de dire, avec quelques ſavans, que *Moïſe*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exiſté ; que toute ſa vie eſt fabuleuſe, depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort ; que ce n'eſt qu'une

imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, transmise aux Grecs, & ensuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, disent-ils, avait été sauvé des eaux; *Bacchus* avait passé la mer Rouge à pied sec; une colonne de feu conduisait son armée; il écrivit ses lois sur deux tables de pierres; des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïse*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, & les écrits des Juifs étaient soigneusement cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'*Edith*, femme de *Loth* en statue de sel, est prise de la fable d'*Euridice*; que *Samson* est la copie d'*Hercule*; & le sacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple grossier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systèmes en montrant seulement que les auteurs grecs, excepté *Homère*, sont postérieurs à *Esdras* qui rassembla & restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du temps de *Cyrus* & d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque est beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens & si divins ont été inconnus aux nations jusqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec sous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus

pour authentiques, annonçaſſent des merveilles, & que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au temps où une nouvelle lumière vint ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, & par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons, & ne diſputons pas.

## *EPILOGUE.*

Ce ſont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette réſignation à l'être ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, & reconnaiſſant que l'Egliſe romaine eſt la ſeule infaillible. L'Egliſe grecque lui en fut très-mauvais gré, & lui en fit de vifs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en fut affligé, & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Aſtracan: Allez, ne vous attriſtez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi? c'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans & ſur les mourans.

## CHAPITRE XXII.

### *Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres.* (*)

Après avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble déſir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'eſt pas que je croie *Bélisaire* exempt des faibleſſes

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes ſur Bélisaire*, volume de *façéties*.

humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très-ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, & tantôt mal-adroit, ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome *Silverius*, fils de l'évêque de Rome *Hormisdas*, avait acheté sa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il sait que *Bélisaire*, se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, & l'envoya en prison à Patare en Licie. Il sait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin le sage *Justinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île Palmaria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

*Justinien* & *Bélisaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire*, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre, & cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & sanguinaire; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora*; & *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le vieux *Béliſaire*, qui n'était pas ſi aveugle que le vieux *Juſtinien*, lui donna ſur la fin de ſa vie de très-bons conſeils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux, & qui avait conſervé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a tranſmis ces converſations de *Béliſaire* avec *Juſtinien*. Dès qu'elles parurent, tout Conſtantinople en fut charmé. La quinzième converſation ſurtout enchanta tous les eſprits raiſonnables.

Pour avoir une parfaite connaiſſance de cette anecdote, il faut ſavoir que *Juſtinien* était un vieux fou qui ſe mêlait de théologie. Il s'aviſa de déclarer, par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impaſſible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu beſoin de manger ni pendant ſa vie, ni après ſa réſurrection.

Pluſieurs évêques trouvèrent ſon édit fort ſcandaleux. Il leur annonça qu'ils ſeraient damnés dans l'autre monde, & perſécutés dans celui-ci; & pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Conſtantinople, & pluſieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Béliſaire* fait à l'empereur de très-ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encore moins le perſécuter; que DIEU eſt le père des hommes; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence; & qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople, ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus

tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable discours de *Bélisaire*. Je l'aime beaucoup mieux que sa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des sottises.

Les savans, il est vrai, pensent que ce discours n'est pas de lui, qu'il ne parlait pas si bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de basse-fosse, & vendu sa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance; ils soupçonnent que tout ce discours est de l'éloquent grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être; mais considérez, mon cher lecteur, que *Bélisaire* était vieux & malheureux: alors on change d'avis; on devient compatissant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux, pédans, ignorans, & qui fesaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogéos*, eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

*Bélisaire* depuis sa disgrace était devenu dévot; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés; & même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie, on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies; & plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très-humaine; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les

hommes : & cela même tenait encore un peu du courtisan ; car *Juſtinien* avait bien des péchés à ſe reprocher ; & *Béliſaire* dans la converſation lui fit une peinture ſi touchante de la miſéricorde divine, que la conſcience du malin vieillard couronné en devait être raſſurée.

Les ennemis ſecrets de *Juſtinien* & de *Béliſaire* ſuſcitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entre autres s'écria dans ſa brochure, page 63 : *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Si fait, lui répondit-on, tu ſeras très-réprouvé : conſole-toi, l'ami ; ſois réprouvé, toi & tes ſemblables ; & ſois ſûr que tout Conſtantinople en rira. Ah ! cuiſtres de collége, que vous êtes loin de ſoupçonner ce qui ſe paſſe dans la bonne compagnie de Conſtantinople !

## *POST-SCRIPTUM.*

## DEFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, & l'accuſa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*.

Voyez, mon cher lecteur, la malignité, & la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés, & qui, pendant l'hiver, s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules, & preſque impies, *avec toute ſa révélation* ( une telle

expreſſion eſt toujours mépriſante : ) cet homme *avec tout ſon latin*, ce critique *avec tout ſon fatras*. Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; & dans la dernière édition de 1764, page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogéos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidellement traduit du grec.

» Celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un » rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits » libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur » a donné à tous ce bon ſens qui eſt l'inſtinct de » l'homme, & ſur lequel eſt fondée la loi naturelle ; » celui-là ſans doute a une religion beaucoup » meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de » notre Egliſe ; car toutes ces ſectes ſont fauſſes, & » la loi naturelle eſt vraie. Notre religion révélée » n'eſt même, & ne pouvait être que cette loi natu- » relle perfectionnée. Ainſi le théiſme eſt le bon ſens » qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, & les » autres religions ſont le bon ſens perverti par la » ſuperſtition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Conſtantinople & de pluſieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus ſage.

Comment donc ce *Cogé* oſa-t-il mêler ſon venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, & faire condamner *Béliſaire* ? N'eſt-ce pas aſſez d'être dans la dernière claſſe des derniers écrivains ? faut-il encore être fauſſaire ? Ne

savais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux? Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les institutes de *Justinien* au titre *de Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia*?

Ami *Cogé*, la falsification est comme la polygamie; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

## DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes, de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes, & de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique; & moi aussi. Réjouissez-vous, & laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec son amie, & de se réjouir dans ses œuvres.

*Fin de la défense de mon oncle.*

# UN CHRETIEN

CONTRE

# SIX JUIFS,

OU

# REFUTATION

Du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands, & polonais.*

1776.

# AVANT-PROPOS.

Benissons la foule innombrable des pamphlets anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, & qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Béniſſons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Béniſſons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Béniſſons surtout les Français, qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes ? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux ; on se verrait accusé, vilipendé, condamné, jusqu'à la dernière postérité, par quiconque a le loisir & la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore;

ſans quoi les accuſations graves, les injures mal déguiſées ſous un air de modération, les calomnies qu'on ſe permet ſi ſouvent dans les diſputes, pourraient avoir des ſuites fâcheuſes.

C'eſt donc devant un très-petit nombre de lecteurs oiſifs que je veux plaider la cauſe d'un homme horriblement accuſé & bafoué, & qui n'a pas la force de ſe défendre; & je la plaide aujourd'hui parce qu'elle ſera oubliée demain. Je ſuis l'ami du prévenu, je ſuis avocat. Voici le fait.

Un ancien profeſſeur, dit-on, d'un collége de la rue Saint-Jacques à Paris, écrivit en 1771 une ſatire contre un chrétien, ſous le nom de trois juifs de Hollande; & il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes aſſez épais en 1776, ſous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien obligé de ſe battre contre ſix juifs. Eſt-ce *Antiochus* d'un côté, & de l'autre les *Machabées*? La partie eſt d'autant plus inégale que le ſavant profeſſeur ſe ſert ſouvent d'armes ſacrées contre leſquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre auſſi diſcrétement que je le pourrai, aux accuſations auxquelles on peut répondre ſans tomber dans le piége que nous a tendu monſieur le profeſſeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à ſa victime je ne ſais quelles brochures, les unes judaïques, les autres antijudaïques, dont ce cher ami eſt très-innocent. (*a*) Il

(*a*) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ſes ouvrages; il n'en a jamais fait aucune, Monſieur: ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement comme MM. *Cramer*, conſeillers de Genève, & M. le

expoſe un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques perſécuteurs qu'il croit animer par ſes délations calomnieuſes ; & c'eſt en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand-homme, qu'il lui porte reſpectueuſement le poignard dans le cœur. Moi qui prends ſon parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* ſon oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoiſonnées; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

bourgmeſtre, M. le premier paſteur de Lauſanne, ſans le conſulter, ſavent avec quelle indignité & quelle bêtiſe on les a contrefaites; vous avez du goût, ſans doute, & votre ſtyle le prouve aſſez. La faction dont vous êtes s'eſt toujours diſtinguée par une manière d'écrire bien ſupérieure au ſtyle de collége, qui était celui de vos adverſaires. Daignez ouvrir le vingt-troiſième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lauſanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue, & des charniers SS. Innocens, entaſſées avec une merveilleuſe confiance depuis la page 229 juſqu'à la fin. Un éditeur famélique ramaſſe toutes ces ordures pour achever un tome qui n'eſt pas aſſez épais ; & il donne hardiment ſon édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, & qui pourrit dans leur bibliothèque ; c'eſt le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'eſt pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il ſoit, a la hardieſſe de mettre à la tête de chaque volume: *Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu & corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition ſous ſon nom dans laquelle on a gliſſé trois tomes entiers qui ne ſont pas de lui. Tel eſt l'abus qui règne dans la librairie, & dans preſque tous les genres de commerce. Il y a des vaiſſeaux marchands ; il y a des pirates. Le monde ne ſubſiſte que d'abus.

## I.

JE me range d'abord ſous l'étendard de *S^t Jérôme*. J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem, où il habita ſi long-temps; voici comme il parle de la Judée.

## LETTRE

## *DE SAINT JEROME.*

„ JE prie ceux qui prétendent que le peuple juif „ prit poſſeſſion de ce pays après la ſortie d'Egypte; „ de nous faire voir ce que ce peuple en a poſſédé. „ Tout ſon domaine ne s'étend que depuis Dan „ juſqu'à Berſabée, c'eſt-à-dire l'eſpace de cent „ ſoixante milles en longueur (environ cinquante-„ trois de nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la „ largeur de cette terre de promiſſion; on ne compte „ que quarante-ſix milles (environ dix-ſept lieues) „ depuis Joppé juſqu'à Bethléem; après quoi on ne „ trouve plus qu'un affreux déſert habité par des „ barbares....

„ Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays que „ vous vous vantez de poſſéder, & dont vous faites „ vanité parmi les nations qui ne vous connaiſſent „ pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-„ rans; pour moi qui vous connais à fond, je ne „ donne point dans vos panneaux : cherchez vos „ dupes ailleurs.

Vous

» Vous me direz peut-être, que par la terre de » promiſſion, on doit entendre celle dont *Moïſe* fait » la deſcription dans le livre des Nombres. Il eſt » vrai que DIEU vous l'a promiſe cette terre ; mais » il eſt faux que vous l'ayez jamais poſſédée..... » L'évangile me promet la poſſeſſion du royaume des » cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre mention » dans vos écritures.....

» Vous avez commis beaucoup de grands crimes, » ô Juifs ! & vous êtes devenus eſclaves de tous vos » voiſins, &c. &c. &c. »

Après ce témoignage, mon ami a pu ſe permettre quelques petites libertés ſur le peuple de DIEU, à l'exemple de *S^t Jérôme*. Mais quand il eſt allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti ; & il en a demandé pardon à M. *Pinto* juif de Bordeaux, fort eſtimé des chrétiens.

## II.

### *Du cadran d'Ezéchias, & de l'ombre qui recule, & de l'aſtronomie juive.*

LE ſecrétaire chrétien des ſix juifs accuſe mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les paſſagers (car c'eſt ce qu'*Hébreux* ſignifie,) n'étaient pas ſi ſavans en aſtronomie que MM. *Caſſini*, *le Monier*, *la Lande*, *Bailli*, *le Gentil*, &c. (1) Je tiens

(1) Le ſecrétaire chrétien a cité en faveur de la ſcience des Juifs, l'autorité de *Scaliger* ; il ignore que *Scaliger*, fort ſavant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle ; qu'il nia la préceſſion des équinoxes, & qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père *Clavius*, & beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

qu'il a raiſon : ce qui m'induit à le croire, c'eſt que je ne vois pas ſeulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conſervés par ce peuple ; aucune diviſion du jour n'y eſt jamais marquée. De la Genèſe aux Machabées il n'eſt parlé d'aucune éclipſe ; & vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'obſerver, & de rapporter dans leur hiſtoire toutes les éclipſes qu'ils ont aperçues. Ce n'eſt point d'ailleurs inſulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en ſavait pas tant que vos juifs d'Eſpagne, qui aidèrent depuis le roi *Alfonſe X* à conſtruire ſes fameuſes tables aſtronomiques.

Le prophète *Iſaïe* veut faire un prodige qui aſſure *Ezéchias* malade de ſa guériſon. Il lui demande s'il veut que l'ombre de ſon cadran au ſoleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond : Il eſt bien aiſé de faire avancer l'ombre ; je veux qu'elle recule : le malade ſe trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je ſuis perſuadé que dans la ſuite il y eut de ſavans juifs, & ſurtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrograder le ſoleil comme *Iſaïe* ; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la deſtruction de Jéruſalem, l'hiſtorien *Flavien Joſephe*, & le philoſophe *Philon* n'étaient pas abſolument étrangers à l'aſtronomie. *Flavien Joſephe* parle du ſare des anciens Chaldéens, compoſé de deux cents vingt-trois mois lunaires, qui ſervaient à former la période de ſix cents ans.

S'il y a quelque choſe de vrai dans l'hiſtoire des ſciences & des erreurs, c'eſt qu'elles viennent preſque

toutes des bords du Gange ; & quelque prodigieuſe que paraiſſe leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *A beau mentir qui vient de loin.* Preſque tous les ſavans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'aſtronomie & de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Perſans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens, ils ſemblent être plus récents, parce qu'il fallut des ſiècles pour dompter le Nil, & pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipſèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe ſans art & ſans ſcience, caché dans un petit pays montueux & ignoré, comme *Flavien Joſephe* l'avoue dans ſa réponſe à *Appion.* Ce peuple ne poſſéda une capitale, & n'eut un temple qu'environ dix-ſept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, & ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écraſé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; & bientôt après ces pauvres Juifs furent eſclaves pour la huitième fois ſur les ruines de leur ville fumante de ſang, & vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'oſait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenſer la nation juive, mais pour la plaindre.

## III.

### *Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.*

Le secrétaire des six juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de *Josué* est le garant de ce que mon ami a avancé; car il est dit: „ *Josué* brûla la ville de Haï, la réduisit en cendres, „ & en fit un monceau de ruines éternelles, fit pendre „ le roi, & éleva un autel de pierres au Seigneur le „ Dieu d'Israël, sur le mont Hebal; il fit cet autel „ de pierres brutes comme il était écrit dans la loi „ de *Moïse;* & il y offrit des holocaustes, & des victi- „ mes pacifiques; & il écrivit sur les pierres le „ Deutéronome. (*b*) *Josué*, *chap. IV.* „

## IV.

### *Des gens massacrés pour avoir grassayé en parlant.*

Je suis obligé de vous suivre, & de passer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu d'*Ephraïm*, qui furent tous égorgés par

(*b*) Le secrétaire qui paraît très-instruit des anciens usages & des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, & comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que *Thaut* a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que sur des tables de pierre & de bois, il y a environ cinq mille ans.

leurs frères des autres tribus, à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui grassayaient, & qui ne pouvaient dire shibolet, disaient siboleth, & on les égorgea comme des moutons..... Quelle horreur y a-t-il donc, Monsieur? quelle mauvaise intention? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grassayé? l'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être.

## V.

### *Du veau d'or.*

VOICI une affaire à peu près aussi massacrante & plus scientifique. Mon ami qui respecte les théologiens, & qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'Eglise, & d'après la simple raison, que tout fût miracle dans la manière dont DIEU conduisit son peuple dans le désert, & l'en tira; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles; que la fonte & la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures; cet or jeté dans le feu & réduit en poudre, & avalé par tout le peuple; les vingt-trois mille hommes qui se laissent choisir & égorger sans se défendre, &c. sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse & si convenable: *L'histoire d'un peuple conduit par* DIEU *même, ne peut être que l'histoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte écriture, le

veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, & soit qu'on se serve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

*Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta sur la montagne, & y demeura quarante nuits ;* Exod. ch. XIV. *& le Seigneur ayant achevé tous ces discours sur la montagne de Sinaï donna à Moïse son témoignage & sa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu :* ch. XVI.

Il paraît, Monsieur, que voilà les quarante jours accomplis ; & il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

*Mais le peuple voyant que Moïse différait à descendre de la montagne s'assembla devers Aaron, & lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à cet homme (Moïse) qui nous a fait sortir de la terre d'Egypte ; & Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils & filles, & apportez-les moi ; & le peuple fit comme Aaron avait commandé, & apporta les parures oreillères, & Aaron les ayant reçues leur fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de fonte ; & ils dirent : Voilà tes dieux, ô Israël ! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, & il cria par la voix d'un crieur : C'est demain la fête du Seigneur veau.*

Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or & sa fête. Les quarante jours pendant lesquels *Moïse* & *Josué* restèrent avec DIEU sur la montagne sont passés : la loi est entre ses mains ; & pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent :

*Aaron* imagine un veau d'or ; on le jette en fonte ; on l'adore : on n'a pas perdu de temps.

Il eſt très-vrai que M. *Pigal* demande ſix mois pour fondre un veau d'or, & même ſans le réparer au ciſeau & à la lime, encore moins au burin ; car un tel ouvrage ne ſe fait pas avec le burin. Tout cela eſt très-long, & prodigieuſement difficile : pardonnez donc à mon ami, d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait ; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'eſt ici dans le cours des choſes naturelles.

## VI.

### *De la manière de fondre une ſtatue d'or.*

VOUS croyez, Monſieur, que dans les déſerts d'Oreb & de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une ſtatue de métal que ceux dont ſe ſervent nos ſculpteurs ? J'oſe vous répondre qu'il n'y en a point : il faut abſolument un moule, tellement préparé, arrêté, affermi, entouré, qu'il ne ſe caſſe ni ne ſe démonte en aucun endroit pendant l'opération ; il faut que l'or ſe répande autour de lui exactement, ſans félure, ſans inégalité : c'eſt ce qui eſt très-long & très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boiſſeau, un ſculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boiſſeau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les janſéniſtes ſe ſont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous faſſiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine :*

Voyez-vous point mon veau ? dites-le moi.

## VII.

### *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.*

Vous nous aſſurez que dans le déſert affreux d'Oreb, les garçons juifs & les filles juives, qui manquaient de vêtemens & de pain, avaient aſſez d'or à leurs oreilles pour en compoſer un veau ; vous faites le compte des richeſſes que ce peuple avait volées en Egypte ; vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions : nous ne comptons pas après vous, Monſieur, & nous vous en croyons ſur votre parole, ſans prétendre diſputer ſur cet article. Vous ſavez que quand les Arabes volent, ils diſent : Dieu me l'a donné. La troupe de *Cartouche* diſait : Dieu merci, je l'ai gagné.

## VIII.

### *Tout eſt miraculeux.*

*Et lorſque Moïſe fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danſes ; & dans ſa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans ſa main, & les briſa au pied de la montagne ; & ſaiſiſſant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla, & le réduiſit en pouſſière, laquelle il répandit dans l'eau, & en donna à boire aux enfans d'Iſraël.*

C'eſt ici, Monſieur, que je ſuis plus que jamais de l'opinion religieuſe de mon ami, qui dit que tout

doit être miraculeux dans l'hiſtoire du peuple de DIEU ; ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler & agir que miraculeuſement. C'eſt donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y ſoit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, & on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puiſſe être, fût-ce la fournaiſe de *Sidrach*, *Miſach*, & *Abdenago* ; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquiſition; fût-ce le feu qui conſuma le corps du reſpectable conſeiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, & la maréchale d'*Ancre*, & les cinquante chevaliers du Temple, & tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puiſſe réduire l'or en poudre : ce métal ſi prodigieuſement ductile ſe fond, ſe liquéfie. Mais que dans le déſert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une aſſez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, & pour le pulvériſer; cela eſt impoſſible à l'induſtrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il eſt écrit que *Moïſe* l'aperçut en s'approchant du camp ; parce que dans ce camp compoſé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux & trois millions de juifs & de juives; parce que ſi *Moïſe*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, & au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

## IX.

### *De l'or potable.*

POUR accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens, les calomnies dont vous les chargez, les accusations odieuses que vous intentez, & qui dans d'autres temps pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque, ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, & pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible. L'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout; mais cette dissolution est très-caustique: vous ne prétendez pas sans doute que *Moïse* ait fait boire cette eau aux Israëlites pour empoisonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali; il sera réduit en poudre; mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte: & puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien & chimiſte, a fait de l'or potable, & vous citez ces opuſcules (ſans dire quel opuſcule) dans leſquels il dit que le *ſel de tartre mêlé au ſoufre diſſout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je ſais bien que le foie de ſoufre diſſout l'or; mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conſeille donc pas, Monſieur, d'avaler de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du ſel de tartre & du ſoufre; premièrement, parce que je ſuis très-ſûr que ces deux ingrédiens ne peuvent pulvériſer l'or qu'en le précipitant de la diſſolution, & alors il n'eſt plus potable; ſecondement, parce que je ſuis encore très-ſûr que vous ſeriez en danger de mort ſi vous preniez de cette diſſolution; que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de M^lle *Grimaldi*, voici ce que c'eſt: on mêle de l'huile eſſentielle de romarin ou une autre, de l'eſprit de vin, avec une diſſolution d'or dans l'eau régale; on enlève ce qui ſurnage, c'eſt-à-dire l'huile, l'eſprit de vin qui contient une très-petite partie d'or & d'acide. C'eſt un ſecret de charlatan pour vendre très-chair une mauvaiſe drogue; ſi donc, Monſieur! oſez-vous attribuer de pareils tours à *Moïſe*?

Hélas! vous avez parlé, ſans le ſavoir, à un homme qui n'eſt que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiſte qui ne travaille qu'à cela: il m'en coûte aſſez pour que je ſois en droit de dire mon avis.

## X.

*De vingt trois mille Juifs égorgés par leurs frères.*

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs maſſacrés par les lévites, leurs frères, ſans ſe défendre. Ah, Monſieur, ſi vous êtes juif, ayez quelque compaſſion pour vos frères; ſi vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inſpirer l'eſprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à ſe reprocher des ſévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

*Et Moïſe voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cauſe de ſon ignominie* (*c*) ( du veau d'or, ) *& l'avait expoſé au milieu de ſes ennemis; Moïſe ſe met à la porte du camp, & dit: Qui eſt au Seigneur ſe joigne à moi; & tous ceux de la race de Lévi ſe joignirent à lui, & il leur dit: Que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe; allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp: que chacun tue ſon frère, ſon ami, & ſes proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïſe ordonnait, & il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de maſſacrés.*

Quoi, Monſieur, voilà ( par le texte ) *Moïſe* lui-même, qui à l'âge de quatre-vingts ans paſſés ſe met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on ſe joigne à moi*, & qui avec eux égorge de ſes mains vingt-trois mille de ſes compagnons ! Chacun tue ſon frère, ſon

(*c*) Pluſieurs perſonnes ſenſibles ont été ſurpriſes qu'*Aaron* lui-même livrât les coupables, car il paraiſſait le plus criminel; le peuple avait demandé des dieux qui marchaſſent, & *Aaron* imagina le bœuf.

ami, ſon parent! C'eſt mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accuſez d'être l'ennemi des Juifs; c'eſt lui qui pleure ſur les infortunés qu'on égorge; & c'eſt vous qui vous réjouiſſez de ce maſſacre!

*Il faut de la ſévérité*, dites-vous, *quand les prévaricateurs ſont nombreux.* Ah! Monſieur, ce n'eſt pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander ſi vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulſionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez inſulté mon ami. Quoi! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthelemi; car enfin les ſoixante & dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante; ils étaient plus coupables que vos Iſraëlites, car ils péchaient contre les lois connues; & les Iſraëlites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur feſait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous ſoyez, apprenez à pardonner.

Pour moi, Monſieur, quand même vous auriez été convulſionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir du mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet ſous le frère *le Tellier*, encore aurais-je pour vous de l'indulgence; encore ſerais-je votre frère ſi vous daigniez être le mien.

## XI.

*De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.*

MAIS pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, ſi après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces ſans ſe défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïſe*, & par ſes lévites ; il a de plus oſé étendre ſa pitié ſur vingt-quatre mille autres deſcendans de *Jacob*, aſſaſſinés environ quarante ans après, & toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites ſemblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peſte en un jour : je le ſouhaite. DIEU eſt le maître de choiſir le genre de mort dont il veut que les hommes périſſent. Mais voici le texte dans toute ſa pureté.

*Et l'Eternel dit à Moïſe : Saiſis tous les princes du peuple, & pends-les tous à des potences à la face du ſoleil, &c..... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille.* (*)

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce paſſage? Ce ſont les princes du peuple que *Moïſe* fait d'abord pendre; & vous traduiſez que *Moïſe les aſſembla avec lui pour faire pendre les coupables!* Vous pouvez ſavoir cependant que *Zamri*, qui fut aſſaſſiné le premier, était un prince du peuple, (*dux de cognatione*, chef de tribu) & que ſa femme, ou ſa maîtreſſe *Cosbi*, était fille du roi, ou prince, de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian.* Pourquoi dites-vous que ce prince &

(*) Nomb. chap. 25.

cette princeſſe moururent d'une épidémie, d'une peſte qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *occiſi ſunt*, on les tua, ſignifie-t-il la peſte?

N'eſt-il pas vraiſemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïſe*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, & qu'ils voulaient dépoſſéder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient laſſés & jaloux; un vieillard dur & mal aviſé, ſelon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déſerts épouvantables, ſans pain, ſans habits, ſans pouvoir ſeulement entrer dans cette terre promiſe; malheureux objet de tant de courſes? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il ſoit, ne dit pas cela: je ne le dis pas non plus; mais je ſoupçonne qu'on peut le ſoupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon ſoupçon; je ne recherche point quel eſt l'auteur du livre des *Nombres;* je mets à part l'opinion du grand *Newton*, & celle du ſavant *le Clerc*, & celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel eſprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des *Nombres;* je me tiens à la Vulgate reçue & conſacrée dans notre ſainte Egliſe, & je n'oſe même la citer que ſur les difficultés qui regardent l'hiſtoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je ſens bien que cela ne m'appartient pas.

L'hiſtorique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans ſa tente avec ſa femme, ou ſa maîtreſſe, la princeſſe nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*; lorſque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron*, & petit neveu de *Moïſe*, commença le maſſacre par entrer ſubitement dans la tente de ces princes,

que l'auteur appelle *bordel*, (*lupanar ;*) & cet arrière-neveu de *Moïse* eſt aſſez vigoureux & aſſez adroit pour les percer tous deux d'un ſeul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient ſacrées chez tous les peuples de ces cantons, & ſur leſquelles même on feſait les ſermens. Or cet aſſaſſinat ſacrilége, commis par le plus proche parent de *Moïſe*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agiſſait de le venger d'une cabale des princes d'Iſraël & des princes de Madian, ſoulevée contre le légiſlateur? c'eſt ce que je laiſſe à juger par tout homme éclairé & impartial.

## XII.

### *Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi maſſacrés en ſe careſſant.*

A peine ce jeune prince & cette jeune princeſſe ſont ſi ſingulièrement aſſaſſinés, *nubendi tempore in ipſo*, que les ſatellites de *Phinée* coururent aſſaſſiner vingt-quatre mille hommes du peuple, ſans compter les princes : *Occiſi ſunt*, qu'en dites-vous? Je ne ſais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux; je n'ai point vu en effet dans ſes ouvrages le paſſage que vous lui imputez. Laiſſez-moi juſtifier mon ami, & pleurer ſur ce pauvre prince & ſur cette pauvre princeſſe maſſacrés en feſant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaiſans de Paris m'exhorte à me conſoler, en me diſant que tout cela n'eſt peut-être pas vrai : ce plaiſant me fait frémir.

## XIII.

### *Quel ſcribe écrivit ces choſes.*

Ce mauvais plaiſant, Monſieur, m'empêche de diſcuter avec vous quel ſcribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quels temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Eſprit, ſi jamais il ne s'eſt trouvé de juif qui ait écrit ſans être inſpiré, comme ont fait probablement *Flavien Joſephe*, *Philon*, *Onkelos*, *Jonathan*, & les auteurs du Talmud, & mon ami *Ephraïm*, juif d'un grand roi, plus brave que votre *David*, & plus éclairé que votre *Salomon*.

Dieu me garde, Monſieur, de marcher avec vous ſur ces charbons ardens, cachés ſous des cendres trompeuſes ! c'eſt à vous d'examiner quelle raiſon avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut compoſé par *Samuël*, tandis que pluſieurs autres ſavans le croient rédigé tel qu'il eſt par *Eſdras* : pour moi je n'oſe entrer dans cette querelle ; il y a des choſes qu'on dit hardiment en Angleterre, & qu'il ſerait dangereux peut-être de dire à Paris : on peut y jouer avec un prodigieux ſuccès toutes les pièces du divin *Shakeſpeare ;* mais on ne peut y profeſſer toutes les découvertes de *Newton*.

C'eſt par la même circonſpection que je ne vous parlerai ni du magiſtrat *Colins*, ni du maître-ès-arts *Wolſton*, ni du lord *Shaftesbury*, ni du lord *Bolingbroke*, ni du célèbre *Gordon*, ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard*, ni du doyen *Swift*, ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid de cumque viro & cui dicas ſæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Galliâ & in Hiſpaniâ plus quàm in Italiâ*. Il eſt vrai qu'actuellement toutes ces diſputes théologales ne ſont plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on eſt aſſez ſage pour les mépriſer ; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choſes contradictoires ne ſerait que ridicule.

## XIV.

*Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres ?*

PASSONS vîte aux ſingularités hiſtoriques dont il eſt permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il paſſe, ſelon vous, pour avoir dit que vos grands-pères feſaient autrefois l'amour à des chèvres, & vos grands-mères à des boucs dans les déſerts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort déſœuvré : la choſe eſt très-vraiſemblable, puiſque cette galanterie eſt expreſſément défendue dans vos livres. On ne s'aviſe guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle perſonne ne tombe : mais ſi ces fantaiſies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques-uns de vos ancêtres, il n'en peut rejaillir aucun opprobre ſur leurs deſcendans. Vous ſavez qu'on ne punit point les enfans pour les ſottiſes des pères, paſſé la quatrième génération : de plus vous ne deſcendez point de ces mariages hétéroclites ; & quand vous en deſcendriez, perſonne ne devrait vous le reprocher.

On ne ſe choiſit point ſon père ;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.

Songez que ſous l'empire floriſſant d'*Auguſte*, qui fit régner les lois & les mœurs, à ce que dit *Horace*, les chèvres ne furent pas abſolument mépriſées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus & qui te* de *Virgile :* les nymphes en rient, dit-il ; & ſi vous m'en croyez, vous en rirez auſſi, au lieu de vous fâcher, comme M. *Larcher* du collége Mazarin s'eſt fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin*, qui n'y entendait pas fineſſe.

Le maréchal de la *Feuillade*, écrivit un jour au prince de *Monaco : Laſciamo queſte porcherie orrende : non ho mai fatto il peccato di beſtialità che con la voſtra altezza.*

## XV.

### *Des ſorciers.*

Je ne ſais jamais ſi c'eſt au juif, ou au ſecrétaire de la rue S^t^ Jacques, ou au ſavant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt toujours en général à *Iſraël* que mes réponſes doivent être adreſſées.

*Iſraël* prétend qu'on s'eſt contredit quand on a parlé du ſabbat des ſorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait aſſuré que les ſorciers qui allaient au ſabbat par les airs ſur un manche à balai pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs, & que le mot ſabbat en feſait foi.

Vous dites que ceux qui ſont de cette opinion ſe contrediſent en ce qu'ils conviennent que les Juifs,

avant la tranſmigration, ne connaiſſaient pas encore les noms des anges & des diables, & même n'admettaient point de diable; par conſéquent ils ne pouvaient ſe donner au diable, comme ont fait les ſorcières, & baiſer le diable au derrière ſous la figure du bouc.

Mais auſſi, Meſſieurs, ce n'eſt que depuis votre diſperſion que vous avez été accuſés d'enſeigner la ſorcellerie aux vieilles. Ce ſont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonoſor*, du temps de *Cyrus*, les anciens juifs du temps de *Titus*, du temps d'*Adrien;* & non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour ſe faire aimer, des paroles pour chaſſer les mauvais génies, des onguens pour aller au ſabbat en dormant, & cent autres ſciences de cette eſpèce.

Vous ſavez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon:* votre hiſtorien *Flavien Joſephe* en cite quelques-uns dans ſon livre huitième; & il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guériſons miraculeuſes avec ces recettes. Je puis vous aſſurer, Meſſieurs, & tout ce qui m'entoure ſait que plus d'un ſeigneur eſpagnol m'a écrit, & fait écrire, pour céder la clavicule de *Salomon*, qu'on leur avait dit être en ma poſſeſſion. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps; le genre-humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reſte, ſi quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtiſe de ſe croire ſorcières, & ſi autrefois il s'en trouva qui eurent la faibleſſe d'imiter *Phillire* & *Paſiphaé*, & de prodiguer leurs charmes à ceux qui ſont appelés *les velus* dans le Lévitique; que vous importe? cela ne doit pas plus vous intéreſſer, que les ſorcières des

bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambaſſadeurs de *Céſar*, n'intéreſſent aujourd'hui les très-aimables princeſſes qui ſont l'honneur de ce pays.

## XVI.

### *Silence reſpectueux.*

VOUS exigez, Monſieur, que je vous diſe pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé*, & que je vous développe ſi DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois ſuivant les temps & les beſoins. Je vous réponds que je ne ſuis ni aſſez fort ni aſſez hardi pour avoir un ſentiment ſur une queſtion ſi épineuſe. Je crois que DIEU peut tout, & mon ami ne vous fera pas d'autre réponſe.

Je penſe que vous ne me répondriez pas davantage ſi je vous demandais pourquoi non-ſeulement le nom de *Noé*, mais le nom de tous ſes ancêtres ont été ignorés de la terre entière juſqu'à nos pères de l'Egliſe. Pourquoi n'y a-t-il pas un ſeul auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam*, le père du genre-humain, & de *Noé* ſon reſtaurateur? Comment ſe peut-il faire que dans une ſi nombreuſe famille, il ne ſe ſoit pas trouvé un ſeul enfant qui ſe ſoit ſouvenu de ſon grand-père, excepté vous? Pourquoi la Coſmogonie de *Sanchoniathon*, qui écrivait dans votre voiſinage, avant *Moïſe*, eſt-elle abſolument différente de celle de ce grand-homme? Vous ſavez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monſieur, car pour moi je ne dirai mot.

## XVII.

### *Animaux immondes.*

NOUS ne ſerons pas d'accord, Meſſieurs les juifs, ſur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné ; ainſi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes ſont de droit divin, parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la ſociété le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : DIEU défendit qu'on ſe nourrît de poiſſons ſans écailles, de porcs, de lièvres, de hériſſons, de hiboux? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? où eſt la raillerie? Hélas! vous voulez railler ; vous parlez de Zaïre & d'Olimpie quand il eſt queſtion des griffons & des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abſtenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons & les ixions juifs doivent être mis au rang des monſtres, & que ce ſont des ſerpens ailés avec des ailes d'aigles ;* il n'a jamais dit cela, Monſieur, & il eſt incapable d'avoir écrit qu'on eſt ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre mépriſe comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phraſe dans une des mille & une brochures qu'on a faites contre mon ami, & vous la répétez au haſard ; je vous jure, Monſieur, qu'elle n'eſt pas de lui.

## XVIII.

### *Des cochons.*

QUI que vous soyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou rérabite, ou habitant d'Utrecht, ou docteur de la rue S^t^ Jacques, vous êtes un savant homme; vous avez beaucoup lu, vous faites usage de vos lectures; il y aurait plaisir à s'instruire avec vous; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami & moi, si vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des Juifs: il est vraisemblable que le petit salé aurait été mal sain dans les déserts de la Basse Syrie & de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles instructions si vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, si antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau service si vous nous disiez comment les Juifs, qui font tout le commerce de la Vestphalie, pays assez froid, où l'on ne se nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque dispense de leurs rabbins.

Ne vous est-il pas arrivé la même chose qu'à nos minimes? Le bon *Martorillo* (*S^t^ François de Paule*,) leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile est la nourriture des pauvres; ils suivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile est un mets recherché, & où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéisse à son fondateur. C'est ainsi que les musulmans, à qui *Mahomet*

défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous eſt pas permis de manger, parce qu'il rumine, & qu'il n'a pas le pied diviſé, quoiqu'en effet il ait le pied très-diviſé, & qu'il ne rumine point, ce n'eſt qu'une petite mépriſe. M. le paſteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'eſt pas là où gît le lièvre: ſi ce n'eſt pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit, c'eſt un autre.

## XIX.

### *Peuples diſperſés.*

Vous dites dans le même endroit que les Juifs ſont reſtés les ſeuls des anciens peuples &c., & qu'ils triomphent des ſiècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, ſubſiſtent en corps de peuple, & habitent encore un vaſte pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens ſont en Egypte ſous le nom de Cophtes, & n'ont oublié que leur langue. Les brachmanes, ſubjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conſervé leurs lois, leurs rites, & même la langue de leurs premiers pères. Les Parſis diſperſés comme les Juifs, & autrefois dominateurs des Juifs, ſont auſſi attachés qu'eux à leurs uſages antiques, & eſpèrent toujours comme eux une révolution. Les Chinois, tout ſubjugués qu'ils ſont par les Tartares, ont ſoumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui: *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le diſait à *Auguſte;* mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la ſeule ville de Stamboul: Athênes,

Lacédémone, Corinthe & l'Archipel, ſont encore peuplés de grecs ; & pour parler des petites nations, les Arméniens aſſervis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Aſie, & ne s'allient communément qu'entre eux, ainſi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parſis, & les Juifs. Tous les peuples qui exiſtent triomphent des ſiècles.

## X X.

### *Ordres de tuer.*

Dans votre lettre troiſième, Monſieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux paſſage du Deutéronome. *S'il ſe lève parmi vous un prophète qui ait vu & qui ait prédit un ſigne & un prodige, & ſi ſes prédictions ſont accomplies, & s'il vous dit : Allons, ſuivons des dieux étrangers, &c..... que ce prophète..... ſoit maſſacré..... Si votre frère, fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui eſt entre vos bras, ou votre ami que vous chériſſez comme votre ame, vous dit : Allons, ſervons des dieux étrangers ignorés de vous & de vos parens, égorgez-le ſur le champ, frappez le premier coup, & que le peuple frappe après vous.*

Vous avez frémi, Monſieur, ſi vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos juifs, dont vous vous êtes fait ſecrétaire, n'abuſaſſent contre les chrétiens de ce paſſage terrible. En effet, le fameux rabbin *Iſaac* du XV^me^ ſiècle l'employa dans ſon *Rempart de la foi*, pour tâcher de diſculper ſes compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi moſaïque eſt éternelle, immuable;

(lisez son chapitre vingtième;) & de-là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa femme chérie; & qui au contraire donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monsieur, je suis prêt à vous porter: mais si je suis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

## XXI.

### *Tolérance.*

Vous donnez ce grand précepte à mon ami: *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, & ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah! Monsieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez? on lui en a fait si souvent un crime! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre-humain plus que sa patrie!

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle, & dans son amour? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé? quel est votre objet? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire & divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que ſans doute vous n'avez point dans le cœur, & qu'un inquiſiteur n'oſerait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens & les plus vantés. Selon vous *Abraham* fut perſécuté chez les Chaldéens, ce que l'Ecriture ne dit pas, & ce qui ſerait une étrange raiſon pour perſécuter chez nous. Selon vous *Zoroaſtre* perſécuta des nations, le feu & le fer dans les mains; vous entendez apparemment le dernier des *Zoroaſtres*, qui au lieu d'être perſécuteur, fut tant perſécuté, tant calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephéſiens d'avoir opprimé *Héraclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école; & vous la révérez ſous cet aſpect, & vous la croyez ſacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs uſurpés; elle fut appelée ſacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légéreté, de la ſuperſtition, & de l'emportement de ces peuples; vous en raſſemblez quatre ou cinq dans l'eſpace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante, & qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs & des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* eſt encore plus mal choiſi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* & de *Mélitus*, comme *Arnaud* fut la victime des Jéſuites: mais à

peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en ſentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus* & *Mélitus;* ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* ſans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien fauſſement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui ſont dans ſon traité de la tolérance : *Deos peregrinos ne colunto ;* qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'eſt le commencement d'une ancienne loi des douze tables ; il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait beſoin alors, & même il ſe ſervit du mot *peregrinos* qui eſt l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa ; je vous l'avoue comme il me l'a avoué ; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conſervée : *Separatim nemo abeſſit deos, neve novos ; ſed ne advenas niſi publicè adſcitos privatim colunto.* » Que » perſonne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux » nouveaux, à moins qu'ils ne ſoient publiquement » admis. »

Or les dieux étrangers furent preſque tous naturaliſés à Rome par le ſénat. Tantôt *Iſis* eut des temples, tantôt elle fut chaſſée quand ſes prêtres eurent ſcandaliſé le peuple romain par leurs débauches & par leurs friponneries ; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

*Dignus Roma locus quò deus omnis eat.*
Faſtes d'*Ovide.*

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébraſſent la fête d'*Hérode*. *Herodis venêre dies ;* & cela même

pendant que *Veſpaſien* préparait la ruine de Jéruſalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils aſſiégeaient, & qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne ſaluèrent pas, parce que les Juifs ne ſaluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monſieur, que les Romains étaient intolérans? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la ſecte d'*Epicure* & aux vers de *Lucrèce*, eux qui firent chanter ſur le théâtre en préſence de vingt mille hommes :

*Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil eſt.*
Rien n'eſt après la mort, la mort même n'eſt rien.
*Quæris quo jaceant poſt obitum loco?*
*Quo non nata jacent.*
Où ſerons-nous après la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eût des temps où quelques empereurs perſécutèrent les philoſophes, les amateurs de la Sageſſe. Non, Monſieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philoſophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun romain. Vous avez pris pour des philoſophes de miſérables charlatans, diſeurs de bonne & mauvaiſe aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens, mathématiciens;* nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de ſédition, qui prédiſaient la mort des empereurs; c'étaient des ſorciers, qui paſſaient chez quelques méchans &

quelques ignorans pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* & de *Henri III*. Les philosophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de l'*Hospital*, le président de *Thou*, le conseiller *Dubourg*. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'Etat éloignés également de la superstition & du fanatisme; des citoyens illustres profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée & paisible; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venafranos in agros aut lacedemonium Tarentum*.

Ces philosophes sont tolérans; & vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accusations, toutes ces calomnies, ramassées dans la fange de la littérature, & dont certainement vous n'auriez point fait usage si vous aviez consulté votre cœur & votre raison? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui, il ne restera rien.

*O quantùm est in rebus inane!*

## XXII.

### *Formule de prière publique.*

MON ami a remarqué hiſtoriquement que depuis la pâque célébrée dans le déſert après la fabrication du tabernacle, il n'eſt parlé d'aucune autre pâque ; que la circonciſion ne fut point connue dans le déſert pendant quarante ans ; que nulle grande fête légale n'eſt marquée ; qu'on ne trouve dans l'ancien teſtament aucune prière publique commune ſemblable à notre oraiſon dominicale ; & que *la Miſna* nous apprend ſeulement qu'*Eſdras* en inſtitua une. Tout cela eſt auſſi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fauſſeté, & de la mauvaiſe volonté ? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous ?

## XXIII.

### *Défenſe de ſculpter & de peindre.*

VOUS avancez formellement que la loi de DIEU *ne défend pas abſolument de faire aucune image, aucun ſimulacre, mais d'en faire pour les adorer.* Je penſe que vous vous trompez, Meſſieurs. Je ne ſais rien de ſi poſitif que ces paroles de l'Exode : » Vous ne ferez point » d'image taillée ni aucune repréſentation de ce qui » eſt ſur le ciel en haut, ni ſur la terre en bas, ni de » ce qui eſt dans les eaux. »

Ce n'eſt qu'après ces paroles qu'il eſt dit : » Vous » n'adorerez point cela ; vous n'adorerez, ni le ciel » ni la terre, ni l'eau : car je ſuis le Dieu fort, le » Dieu jaloux. »

Si après cet ordre si précis, *Moïse* lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce serpent comme un monument d'idolatrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpens dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

## XXIV.

### *De Jephté.*

Vous avez beau faire, Monsieur, ou Messieurs, vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre dans votre sens ces paroles de *Jephté* aux Ammonites : *Ce que votre Dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? souffrez donc que nous prenions ce que notre Dieu s'est acquis.* Vous croyez qu'elles signifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le sens des paroles ; c'est un pot à deux anses, dit un grave auteur, chacun tire à soi ; le pot se casse, les disputans se jettent les morceaux à la tête.

## XXV.

### *De la femme à Michas.*

Non, vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à *Michas* (*d*) ait bien fait d'acheter des idoles, & de payer un chapelain d'idoles ; que la

(*d*) Voyez dans les Juges l'histoire de la femme à *Michas*.

tribu

tribu de *Dan*, n'ayant point assez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles & le chapelain de la femme à *Michas;* & que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs (beau nom chez les Grecs;) qu'un petit-fils du divin *Moïse*, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïse !* juste Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans *Jansénius;* car, en conscience, je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans *Jansénius;* mais je crois que le petit-fils de *Moïse* était un vaurien, & qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

## XXVI.

### *Des cinquante mille soixante & dix juifs morts de mort subite.*

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante & dix ne fasse pas 50070. Je sais bien que le docteur irlandais *Kennicot*, dans son pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxfort, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoïdes du peuple philistin, & des cinq anus d'or; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante & dix bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet, qu'*il avait autrefois, ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxfort, un*

*furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que ſa grandeur & lui en ſont bien revenus.* Ce pamphlet irlandais eſt aſſez curieux. M. *Kennicot* ſe dit de l'académie des inſcriptions de Paris, quoiqu'il n'en ſoit pas : il propoſe une ſouſcription d'environ ſix cents mille livres ſterling, qu'il dit à moitié remplie, à Paris, chez *Saillant*, à Rome chez *Monaldini*, à Veniſe chez *Paſquali*, & à Amſterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ainſi, Meſſieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, & ſi vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adreſſez-vous à *Marc-Michel*, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le ſyſtème complet de M. *Kennicot* ſur la manière dont les Philiſtins furent affligés, *in ſecretiori parte natium*, dans la plus ſecrète partie des feſſes. Vous y verrez pourquoi les feſſes des Philiſtins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, & par quelle raiſon cinquante mille ſoixante & dix iſraëlites moururent d'apoplexie, pour l'avoir regardée lorſque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez ſans doute étudié l'anatomie ; vous jugerez de l'opinion de M. *Kennicot* ſur l'art que les orfèvres philiſtins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui reſſemblaſſent parfaitement à la plus ſecrète partie des feſſes. Cela ſera preſqu'auſſi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit juſqu'ici.

## XXVII.

### *Si Iſraël fut tolérant.*

NON, Monſieur, ou Meſſieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent & facile, tantôt barbare & impitoyable, qu'il a été très-inconſéquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été auſſi loups, auſſi panthères, que nous l'avons été dans notre S^t Barthelemi, & dans les troubles du temps de *Charles VI.* Les frères juifs maſſacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères; & une autre fois vingt-quatre mille; & une autre fois, s'il m'en ſouvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré.* Cela prouve aſſez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez auſſi qu'il fut d'autres fois très-accommodant ſur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Kium* & *Remphan* dans le déſert pendant quarante années, (malgré les affreux aſſaſſinats de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le ſage *Salomon* fut idolâtre. Iſraël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter ſur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie*, toujours inſpiré de DIEU, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de DIEU

qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonoſor* pour bon ſerviteur de DIEU ; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à ſon ſerviteur, à ſon oint, à ſon meſſie *Nabuchodonoſor ;* & qu'il ſe mettait un joug, ou ſi l'on veut, un bât ſur le cou pour le prouver ?

Ne ſoyez pas ſurpris de ces diſparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU ; c'eſt l'hiſtoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de* DIEU. Leurs villes s'appelaient ville de Dieu, & ſont encore nommées ainſi ; leurs habitans étaient auſſi inconſtans, auſſi ſuperſtitieux, que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia noſtra.* Et vous-mêmes, Meſſieurs, n'êtez-vous pas auſſi inconſtans que les anciens Iſraëlites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, & que dans une autre vous l'accablez d'injures & de calomnies ? Moi qui vous parle, je ſuis auſſi faible, auſſi changeant, que vous. Tantôt je prends ſérieuſement vos citations, vos raiſonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel eſt le réſultat de toute cette diſpute ? c'eſt que nous nous battons de la châpe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, ſur la tolérance. Quoique vous ſoyez très-piqués contre le nouveau teſtament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique ſamaritain qui ſecourt & qui guérit le voyageur bleſſé, tandis que le prêtre & le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, & celui de la cruauté chez deux docteurs.

## XXVIII.

### *Juſtes plaintes & bons conſeils.*

JE viens de vous dire, Monſieur, ou Meſſieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir & de répéter contre mon ami ; ſoyez perſuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne ſais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philoſophique*, *Queſtions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, & vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je ſuis très-ſûr & je vous atteſte qu'ils ne ſont point de lui ; ce ſont des plaiſanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici ſérieuſement) à vouloir charger un homme accablé de ſoins & d'années, un ſolitaire preſqu'inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaiſans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il eſt plein d'eſtime ; vous eſpérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques. Vous perdez votre peine : il ſera mort avant qu'il ſoit ajourné ; & s'il eſt en vie, il confondra les calomniateurs.

Il eſt vrai que vous paraiſſez avoir beau jeu dans la guerre offenſive que vous faites ; vous combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez ſur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, & vous voulez devenir bourreaux ! & de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos perſécuteurs.

Que nous importe au fond à vous & à moi, pauvres gaulois que nous ſommes, ſi on a écrit, je ne ſais où, & je ne ſais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé ſa fille par piété? (*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui ſerait voué ſerait maſſacré ſans rémiſſion? De quoi nous embarraſſons-nous ſi un homme (**) prêcha tout nu autrefois, & ſi c'était un ſigne évident que le roi d'Aſſyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens & les Ethiopiens captifs, tout nus, ſans ſouliers, *montrant leurs feſſes* pour l'ignominie de l'Egypte?

N'eſt-ce pas en vérité une étrange & triſte occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi, ſur le bord de la rivière de Chobar, (***) lorſqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche, & qu'il mangea des excrémens étendus ſur ſon pain pendant tout ce temps-là? Faut-il injurier, calomnier, perſécuter aujourd'hui ſon prochain, pour ſavoir ſi un autre voyant (****) donna autant d'argent à la proſtituée *Gomer*, fille d'*Ebalaïm*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur ſon maître, qu'il en donna à l'autre proſtituée adultère par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boiſſeaux d'orge & vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la ſimple proſtituée dont il eut trois enfans?

(*) *Jephté.*
(**) *Iſaïe.*
(***) *Ezéchiel.*
(****) *Ozée.*

En bonne foi, Meſſieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents paſſages tout auſſi difficiles à expliquer, & qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de reſpecter, ſans outrager perſonne.

## XXIX.

### *De ſoixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.*

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine diſpute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puiſque vous continuez d'inſulter & de perſécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inſpirer la tolérance aux hommes dans ſon traité de la tolérance. Vous vous réjouiſſez de ce qu'un capitaine juif dans le petit déſert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes, & n'ait dans le butin conſervé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à ſix cents ſoixante & quinze mille moutons, à ſoixante & douze mille bœufs, & à ſoixante & un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture, que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui aſſurent que parmi les trente-deux mille filles conſervées, il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, ſemblent le démontrer.

Si vous liſiez dans un auteur arabe ou tartare, *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre choſe, ſinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux perſonnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles

madianites furent employées au ſervice de l'arche, ne ſongent pas que jamais fille ne ſervit au ſanctuaire chez les Juifs ; qu'ils n'eurent jamais de nonnes ; que la virginité était chez eux en horreur. Il eſt donc infiniment probable, ſuivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées ; & c'eſt ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom *Calmet* dans ſon dictionnaire, à l'article MADIANITE : *Cette guerre eſt terrible & bien cruelle ; & ſi* DIEU *ne l'avait ordonnée, on ne pourrait qu'accuſer Moïſe d'injuſtice & de brigandage.*

A l'égard des ſoixante-douze mille bœufs & des ſoixante & un mille ânes, vous voulez rendre mon ami ſuſpect d'irrévérence, parce que dans l'horrible déſert ſablonneux de Jared & de l'Arnon, hériſſé de rochers, on nourriſſait ſix cents ſoixante & quinze mille brebis qui furent priſes avec les bœufs, les ânes, & les filles : & là-deſſus vous dites avoir lu qu'en Dorſetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monſieur, j'en ſais des nouvelles : croyez-moi, les moutons meurent bien vîte dans les marécages ; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conſeille pas de mettre vos moutons dans un marais ; faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reſte, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruiſſeau de l'Arnon, & celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un pouvait être très-aiſément une colonie de l'autre, comme on dit que nôtre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites, dont l'horrible deſtruction vous plaît ſi

fort, & qui habitaient si loin d'Utrecht; deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier, votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissans; parce qu'il a rendu service au genre-humain? il vous aurait rendu service à vous-mêmes, si vous aviez été persécutés par les jésuites.

## XXX.

### *Des enfans à la broche.*

Il n'est que trop vrai, Monsieur, ou Messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs androplekthroi, un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs *Bank*, *Solander*, & *Cook*, ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf*, petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain*, & du révérend père *Brebeuf*, jésuite missionnaire en Canada: il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit canadien fort joli, ses compatriotes très-piqués rôtirent cet enfant, le mangèrent, & en présentèrent une fesse au révérend père *Brebeuf*, qui pour se tirer d'affaire leur dit qu'il fesait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charleroi* qui fut mon préfet, il y a soixante & quinze ans, au collége de Louis le Grand, & qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son histoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle sauvage du Miſſiſſipi, qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela eſt vrai, & j'y étais, non pas au dîner de la sauvage, mais à Fontainebleau.

Vous ſavez, Meſſieurs, ce que *Juvénal* rapporte des Gaſcons & des Baſques, qui avaient eu une cuiſine ſemblable. *Jules-Céſar*, le grand *Céſar*, notre vainqueur & notre légiſlateur, a daigné nous apprendre dans ſon livre (*ſept. de bello gallico*,) que lorſqu'il aſſiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis de *Critognac*, homme très-éloquent, propoſa aux aſſiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre, ſelon l'uſage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs ſe fâcheraient-ils quand on leur dit en converſation que leurs pères ont ſuivi quelquefois le conſeil de ce M. de *Critognac*?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *Céſar* celui d'un ſaint qui eſt d'un bien plus grand poids? c'eſt *S^t Jérôme*. „ J'ai vu, dit-il dans une de ſes „ lettres, j'ai vu étant jeune, dans la Gaule, des „ Ecoſſais qui, pouvant ſe nourrir de porcs & „ d'autres bêtes, aimaient mieux couper les feſſes „ des jeunes garçons & les tetons des jeunes filles. Puis ſervez.... *Ipſe adoleſcentulus viderim in Galliâ Scotos humanis veſci carnibus, & cum pecora & pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates & fœminarum papillas ſolere abſcindere, & has ciborum delicias arbitrari.* (*e*)

(*e*) Lettre contre *Jovinien*, liv. II, pag. 53, édition de *Saint Jérôme* in-folio, à Francfort, chez *Chriſt Genskium*, 1684.

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, & que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je ſuis perſuadé que M. *Pinto* n'eſt point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec ſa comère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Iſraël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

## XXXI.

### *Menaces de manger ſes enfans.*

Vous raiſonnez, je crois, un peu légérement, quand vous dites que la menace faite par *Moïſe* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans, n'eſt pas une preuve que cela arrivait, & qu'on ne pouvait les menacer que d'une choſe qu'ils déteſtaient. Dites-moi, je vous prie; de ce que *Céſar* ménaça nos pères, les magiſtrats de la ville de Vannes, de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, ſous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeaſſent ſouvent leurs enfans de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois: la choſe eſt avérée. Pourquoi vous & moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures ſi antiques?

## XXXII.

*Manger à table la chair des officiers, & boire le ſang des princes.*

IL eſt dit dans l'*Analyſe de la religion juive & chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promeſſe faite dans *Ezéchiel* d'avaler la chair des vaillans, de boire le ſang des princes, de manger le cheval & le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs; & que les promeſſes précédentes ſont pour les corbeaux. M. *Fréret* eſt de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici *Saint-Evremond*, parce qu'on mettait ſous ſon nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en uſez ainſi avec mon ami. Laiſſons-là tous ces vilains repas, & vivons enſemble paiſiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philoſophes tolérans qui daignent y venir quelquefois! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des ſottiſes anciennes & modernes. Vous nous inſtruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts, & des eſprits dignes, peut-être, de vous entendre.

## XXXIII.

*Tout ce qui ſera voué ne ſera point racheté, mais mourra de mort.*

VOUS accuſez mon ami d'avoir dit que les ſacrifices de ſang humain ſont établis dans la loi de cet *exécrable & déteſtable* peuple. Je ne me ſouviens

point d'avoir lu ces belles épithètes ainſi accolées. Je crois pouvoir aſſurer que c'eſt une calomnie, non pas exécrable & déteſtable, mais une pure calomnie ; d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir ſi un écrivain a injurié & calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit : *Ce qui ſera voué au Seigneur ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte eſt aſſez clair, ce me ſemble ; il n'y a pas à diſputer. Et quand vous dites que ces ſacrifices ſont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce ſingulier raiſonnement ? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'eſt à vous à vous ſauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

## XXXIV.

### *Jephté.*

Vous n'oſez dire nettement que ſelon le texte *Jephté* n'égorgea point ſa fille. La choſe eſt conſtante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Egliſe. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que *Jephté* pourrait avoir mis ſa fille en couvent, que *Louis Capelle* & dom *Martin* ont ſaiſi cet échappatoire. Je ne me ſoucie ni de *Martin* ni de *Capelle ;* je m'en tiens au texte en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué ? la mort.

## XXXV.

### *Le roi Agag coupé en morceaux.*

Il y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain; & celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag*. A la bonne heure; nommez, si vous voulez, cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien, en passant, qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, & une simple histoire. On ne fut pas obligé, chez les Juifs, de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'est-là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs; ils n'ont pas distingué Dieu qui parle, & l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il était bon; car il était gras comme un ortolan : & les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié; car d'abord il fut dévoué au Seigneur : or, nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté*; *il faut qu'il meure*. Je vois là une victime & un prêtre. Je vois *Samuel* qui se met en prière avec *Saül*, qui fait amener entre eux deux le roi captif, & qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice, il n'y en a

jamais eu. Oui, Monſieur, de ſes propres mains : *in fruſta concidit eum.* Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le ſavant dom *Calmet :* il pouvait ajouter que le zèle donne des forces ſurnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, & à cet âge on n'eſt guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuiſine, & un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'inſolence d'un aumônier de quartier, qui coupe en morceaux un roi priſonnier, que ſon maître a mis à rançon & qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que ſi un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la choſe eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monſieur, ou Meſſieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour juſtifier le cuiſinier *Samuel.* Vous aſſurez que c'était un tyran ſanguinaire, parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainſi ta mère reſtera ſans enfans. Hélas ! Monſieur, n'eſt-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade diſent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques ; *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector*, lequel n'était point un tyran ſanguinaire. Ceſſez de remuer la cendre du bon roi *Agag*, & de flétrir ſa mémoire. C'eſt bien aſſez qu'il ait été haché menu par *Samuel*, fils d'*Elcana.*

## XXXVI.

### *Des prophètes.*

PASSONS à une autre queſtion. C'eſt une choſe reſpectable, ſans doute, que le don de prophétie ; ce

n'eſt pas aſſez d'exalter ſon ame, il faut une grâce particulière. Je ne ſais pas ſi mon ami a dit que connaître l'avenir c'eſt connaître ce qui n'eſt pas: mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le paſſé, & que cependant le paſſé n'eſt pas. Voilà un plaiſant ſophiſme. Un homme auſſi ſérieux que vous l'êtes peut-il ſe jouer ainſi des mots? Faut-il qu'on vous diſe que le paſſé eſt dans la bouche de ceux qui ont écrit? encore n'y eſt-il guère. Mais où eſt l'avenir, où le voit-on? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous; peut-être a-t-il eu quelque ſcrupule ſur la viſion qu'eut le prophète *Michée* quand DIEU, au milieu de tous ſes anges, demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en ſon nom, & le faire aller à Ramoth en Galaad, & que le prophète *Sédékia* donna un grand ſoufflet au prophète *Michée*, en lui diſant: Devine comment l'eſprit a paſſé de ma main ſur ta joue. D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à *Sédékia*.

Monſieur, ou Meſſieurs, vous écrivez ſous le nom de ſix juifs; & vous leur faites citer *S^t Paul* à propos des prophètes? cela n'eſt pas adroit.

## XXXVII.

### *Des ſorciers & des poſſédés.*

VOS Juifs ont eu des magiciens, des poſſédés, des exorciſtes. Et quel peuple n'en a pas eu! liſez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'eſt contredit quand il a prouvé que les Juifs

furent

furent long-temps ſans connaître les anges & les diables, & qu'ayant été faits enſuite eſclaves, ils connurent les anges & les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, poſſédés, enſorcelés. Or, quand on a des enſorcelés chez ſoi, il faut bien qu'on les déſorcelle. Les Français, mes voiſins, ont un joli opéra comique appelé les enſorcelés: il eſt, je crois, de M. *Sedaine; Jeannot* & *Jeannette* y ſont poſſédés du diable; & à la fin ils ſont exorciſés, comme de raiſon, & heureuſement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaiſſance avec les diables, eurent le ſecret de les chaſſer. Ils firent des livres de *Salomon*, comme je vous l'ai dit; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des poſſédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuſes recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, reliſez votre hiſtorien *Joſephe* au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains: „ Au nord de la vallée de „ Macheron, au champ nommé Barat, ſe trouve une „ plante du même nom, qui reſſemble à une flamme. „ Elle jette le ſoir des rayons brillans, & ſe retire „ quand on veut la prendre. On ne peut l'arrêter „ qu'avec de l'urine de femme, ou avec ſes mal- „ ſemaines. Qui la touche meurt ſur le champ, à „ moins qu'il n'ait dans ſa main une racine de la „ même plante. A cette racine on attache un chien, „ qui en voulant ſe débarraſſer arrache la plante, & „ meurt auſſitôt. Après cela on peut manier le barat „ ſans péril. C'eſt avec cette plante qu'on chaſſe les „ démons infailliblement. „

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, & avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, & que l'on croyait guérir avec des exorcismes; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance, qu'on appelait la maladie des Scythes, était surtout causée par des esprits malins qu'on exorcisait; c'est ce qu'on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres, qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures; mais c'est vous qui m'y forcez.

## XXXVIII.

### *Des serpens enchantés.*

VOUS parlez d'enchanter les serpens. Vraiment, Monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat: *Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup sur le milieu du corps du serpent. 19 janvier 1772.*

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les ſerpens avec ſa ſalive. C'était l'opinion des anciens phyſiciens. *Lucrèce* dit dans ſon quatrième livre :

*Eſt utique ut ſerpens hominis contacta ſalivâ ,*
*Diſperit , ac ſeſe mordendo conficit ipſa.*
Crachez ſur un ſerpent, ſa force l'abandonne,
Il ſe mange lui-même, il ſe dévore, il meurt.

Des incrédules ſoupçonneront que mon chirurgien donnait à ſes ſerpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, *Virgile*, qui paſſe encore à Naples pour un grand ſorcier, dit en ces termes exprès :

*Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.*

Ce qui a été ainſi rendu en françois ou en français par M. *Perrin :*

Chantez dans votre pré, les ſerpens crèveront.

Vous êtes perſuadé que les ſauvages d'Amérique charment les ſerpens. Je le crois bien, Monſieur; les Juifs les charmaient auſſi. Vous trouvez dans le pſeaume 57, le ſerpent, l'aſpic ſourd qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie*, dans ſon chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des ſerpens dangereux contre leſquels les enchantemens ne pourront rien. L'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique, rendent gloire à la puiſſance des ſages qui charment des ſerpens ; je me joins à eux. J'ai dit à des gens : je n'aſpire pas juſqu'à vous charmer ; mais je voudrais vous apaiſer.

## XXXIX.

### *D'Edith femme de Loth.*

VOUS parlez de la femme de *Loth* tranſmuée en ſtatue de ſel; & je ne ſais ſi c'eſt pour vous en moquer, ou pour la plaindre. Oh! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice!*

*Illa, quis & me, inquit, miſeram & te perdidit, Orpheu!*
*Quis tantus furor! en iterum crudelia retrò*
*Fata vocant, conditque natantia lumina ſomnus;*
*Jamque vale; feror ingenti circumdata nocte,*
*Invalidaſque tibi tendens, heu non tua, palmas!*

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés ſur cette femme infortunée, ſur tous ſes compatriotes jeunes & vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges; & quels anges! en nous racontant froidement d'après je ne ſais quel *Heidegger*, que des payſans furent changés en ſtatues eux & leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays? J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth*, excite ma compaſſion; mais en vérité, Monſieur, vous me faites compaſſion auſſi. Vous ne croyez pas à *S^t Irénée*, qui prétend que la femme à *Loth* a conſervé ſes ordinaires, ſes menſtrues dans ſon ſel! vous contredites un ſaint! il eſt clair pourtant que les menſtrues dont on a tant parlé, ne ſont pas plus prodigieuſes que la métamorphoſe en ſtatue. Je vous prie de vous ſouvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, & qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

## XL.

### *De Nabuchodonoſor.*

VOUS ſoutenez que *Nabuchodonoſor* ne fut pas métamorphoſé en bœuf, mais en aigle. Cependant il eſt dit dans *Daniel : Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que *Daniel* dit auſſi que ſes cheveux reſſemblent à des plumes d'aigle; encore le mot de plume n'eſt pas dans le texte. Hé bien, Monſieur, faut-il ſe fâcher pour cela ? concilions-nous; diſons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'eſt un animal auſſi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, & que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous, qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte ſur lequel vous & moi pourrions nous tromper; & ce n'eſt certainement pas avec le texte que nous oſerions badiner.

## XLI.

### *Des Pygmées & des géans.*

DISONS un petit mot des pygmées & des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur exiſtence conſtatée dans l'Ecriture, que par les Patagons; & vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle ſoit énoncée dans *Ezéchiel.* Cependant vous avouez ſans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied & demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiel*, qui ont combattu à Tyr, comme tout le

monde le sait, fussent de la même taille! N'est-ce pas avoir deux poids & deux mesures? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied & demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

## XLII.

### *Des types & des paraboles.*

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles, (*f*) mais aussi en actions, en types figuratifs; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête, pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau, & d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des *Darius*, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, & de s'enfuir comme une souris ou un moineau, au plus vîte; & les chaînes dont le prophète *Jérémie* se lie, pour engager les Israëlites à se laisser lier par *Nabuchodonosor;* la prostituée, à laquelle le prophète *Ozée* fait trois enfans, & la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Israëlites qu'ils ont forniqué avec les nations; *Ezéchiel* couché trois cents quatre-vingts dix jours sur le côté gauche, & mangeant son pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations &c.

(*f*) Voyez le chap. XLIII de la *Philosophie de l'histoire*, si vous voulez.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (*g*) Il ne faut pas l'outrer; *Cicéron* nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit sous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les sujets du comté de Toulouse : *Tu es innnocent de la malédiction.*

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèse : *Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mystique-typique. *Saint-Augustin*, dans son sermon 41, s'exprime ainsi : » Le nombre dix signifie justice & béatitude résul- » tante de la créature qui est sept avec la Trinité » qui fait trois : c'est pourquoi les commandemens » de DIEU sont dix. (*h*) Le nombre onze est le » péché, parce qu'il transgresse dix. Le nombre » soixante & dix est le produit du péché qui » multiplie dix par sept; car le nombre sept est le » symbole de la créature. »

C'est ainsi que *S^t Augustin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils

(g) Vous êtes de bien mauvaise humeur, Messieurs, & votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait & un type, & qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiel* fût souillé pour être le figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor*.

(*h*) Dans le Shasta, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon M. *Holwell* & *Dow* fut écrit il y a près de cinquante siécles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, & la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

avec leurs propres armes, dit dans ſon ſermon 53, „ que les trois dimenſions de la matière ſont la „ largeur, qui eſt la dilatation du cœur, la longueur „ qui eſt la perſévérance, & la hauteur qui eſt „ l'eſpoir de la félicité. „

Mon ami obſerve encore (obſervez bien ceci vous-même, Monſieur ou Meſſieurs,) que ce mauvais goût auquel *S^t Auguſtin* s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à ſon éloquence, à ſon jugement ſolide, & ſurtout à ſa piété. Oui, mes chers juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures; vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurſeurs; mais le ſerviteur qui porte le flambeau, & qui marche devant ſon maître, ne doit pas ſe croire ſupérieur à lui.

## XLIII.

### *Des gens qui vont tout nus.*

VOUS revenez encore à nous dire qu'un voyant, (*) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veſte. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. *Comme mon ſerviteur a marché tout nu & ſans ſouliers, pour un type & un prodige ſur l'Egypte & ſur l'Ethiopie, ainſi le roi des Aſſyriens emmenera captifs d'Egypte & d'Ethiopie, jeunes & vieux, nus, déchaux, feſſes découvertes.* En effet ſi le voyant avait marché & prêché en veſte, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

(*) *Iſaïe.*

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait danſé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal :* je le condamne s'il l'a dit; car *David* en danſant, portait une éphod de lin, une eſpèce de camiſole de linge: il eſt vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il eſt vrai auſſi que *Michol* ſa femme lui reprocha d'avoir, en danſant, *montré tout ce qu'il portait, aux ſervantes, en ſe mettant tout nu comme un bouffon; & que David lui répondit : Oui, je danſerai, & j'en ſerai plus glorieux devant les ſervantes.* II. Rois chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut ſa tunique en danſant, mais non pas qu'il s'était mis abſolument nu. C'eſt ſur quoi, Monſieur, je vous demande la permiſſion de répéter ce que j'ai dit ſouvent d'après mon ami; car vous ſavez que j'aime à me répéter : faut-il ſe harpailler, ſe quereller, s'injurier, ſe pourſuivre, pour décider ſi un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années, ſelon *Denis le petit* ?

## XLIV.

### *D'une femme de fornication.*

VOULEZ-VOUS encore diſputer ſur la proſtituée que le Seigneur ordonna au prophète *Ozée* de prendre? *Prenez une femme de fornication, & faites des enfans de fornication &c.* Je vous avoue que je ſuis las de cette querelle, & qu'*Ozée* forniquera ſans que je m'en mêle. Oui, Monſieur, qu'*Ozée* diſe tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* eſt un âne, & qu'il a fait des préſens à ſes amans : *Onager ſolitarius ſibi Ephraïm munera dedit*

*amatoribus;* (*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline*, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, & coupent les testicules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

## XLV.

### *D'Ezéchiel encore.*

VOUS insistez toujours sur *Ezéchiel;* vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant *Calmet*, à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de *S^t Jean Chrysostome*, de *S^t Basile*, de *Théodoret*, & de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU? Il dit qu'il est très-possible qu'un homme demeure enchaîné, & couché sur le côté trois cents quatre-vingts dix jours; & il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié & couché sur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiel*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

## XLVI.

### *Des prophètes encore.*

MESSIEURS les juifs, je crois comme mon ami à toutes les prophéties; & je vous déclare que mon ami

(*) *Ozée*, chap. VIII.

& moi nous y trouvons à chaque page le meſſie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. *Guenée*, ſi vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errant dans la foi. Nous ſommes ſoumis à toutes les déciſions de l'Egliſe, & nous ſuppoſons que vous l'êtes auſſi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accuſations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon eſpérance, je me flatte que vous viendrez à réſipiſcence.

## XLVII.

### *Accuſation légère.*

Vous accuſez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire & à écrire dans Babylone, & d'avoir dit enſuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ſes ouvrages que je ne connais pas, quelque copiſte ou quelque typographe a fauté une ligne, & a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impreſſion, & c'eſt ce qui vous arrive trop ſouvent. Si cette erreur ne ſe trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuſer, & une grande perte de temps à fatiguer le public de ces miſères. Une de nos grandes ſottiſes à nous autres barbouilleurs de papier, c'eſt de croire que le public prend le même intérêt que nous, aux inutilités qui nous occupent.

## XLVIII.

*De l'ame & de quelques autres choſes.*

JE vais entrer autant que je le puis, dans la grande queſtion qui intéreſſe tous les hommes, & qui a partagé tous les philoſophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de ſavoir ſi nous avons une ame; ce que c'eſt que cette ame; ſi elle exiſte avant nous de toute éternité dans le ſein de l'être des êtres; ſi elle exiſte éternellement après nous; ſi c'eſt par ſa propre nature ou par une volonté particulière de ſon créateur; ſi elle eſt une ſubſtance ou une faculté; s'il y a des différences ſpécifiques entre les ames, ou ſi elles ſe reſſemblent toutes; ſi elles tiennent une place dans l'eſpace; ſi elles arrivent chez nous pourvues de penſées, ou ſi elles ne penſent qu'à meſure &c. &c. &c.

Mon ami & moi nous commençons par atteſter le DIEU vivant, car ce grand objet eſt digne d'une telle atteſtation; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enſeigne notre religion chrétienne. Nous vous le diſons à vous, ſoit que vous ſoyez juifs phariſiens, ou juifs ſaducéens, juifs allemands, ou juifs portugais; à vous, M. *Guenée* leur ſecrétaire chrétien par haſard, ſoit que vous ſoyez thomiſte, ou janſéniſte, ou moliniſte, ou frère morave ſervant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'eſt préciſément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois; nous n'en ſavons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Eh ! demandez-le à DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a ſu par cœur tout ce que dit *S^t Thomas d'Aquin* dans ſa Somme. Cet ange de l'école diſtingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens ; l'ame ſenſitive, l'ame des ſens, *Pſyché* dont *Eros* fils d'*Aphrodite* fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative *pneuma*, ſouffle qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *nous*, entendement ; & chacune de ſes parties eſt encore diviſée en trois autres. Ainſi péripatétiquement parlant, cela compoſerait neuf ames, à bien compter.

Long-temps avant lui, *S^t Irénée* dans ſon livre V, chap. VII, dit » que l'ame n'eſt incorporelle que par » comparaiſon avec le corps mortel, & qu'elle conſerve » la figure de l'homme, après la mort, afin qu'on la » reconnaiſſe. »

*Tertullien* dit dans ſon diſcours, *de animâ*, chap. VII : » La corporalité de l'ame éclate dans l'évangile ; car » ſi l'ame n'avait pas un corps, l'ame n'aurait pas » l'image du corps. »

*Tatien*, dans ſon diſcours contre les Grecs, dit : » L'ame de l'homme eſt compoſée de pluſieurs » parties. »

*S^t Hilaire* dit dans ſon commentaire ſur *S^t Matthieu* : » Il n'eſt rien de créé qui ne ſoit corporel, ni dans » le ciel ni ſur la terre, ni parmi les viſibles, ni » parmi les inviſibles : tout eſt formé d'élémens ; & » les ames, ſoit qu'elles habitent dans un corps, » ſoit qu'elles en ſortent, ont toujours une ſubſtance » corporelle. »

*S^t Ambroiſe*, dans ſon diſcours ſur *Abraham*, dit : „ Nous ne connaiſſons rien d'immatériel, excepté la „ vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces ſaints étaient tombés dans une erreur alors univerſelle. Ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne ſe trompèrent pas ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle eſt évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous *S^t Auguſtin*, qui, dans le livre 8 de la Cité de DIEU, s'exprime ainſi : „ Que „ ceux-là ſe taiſent qui n'ont pas oſé à la vérité dire „ que DIEU eſt un corps, mais qui ont cru que nos „ ames étaient de même nature que lui. Ils n'ont „ pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre „ ame, qu'il n'eſt pas permis d'attribuer à la nature „ de DIEU. „

Mon ami a ſoutenu, d'après tous les véritables ſavans, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expreſſément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes, ni des peines, après la mort. Rien n'eſt plus vrai, rien n'eſt plus démontré. Tout était temporel, comme le dit ſi énergiquement le grand *Arnauld :* „ C'eſt le comble de l'ignorance de mettre „ en doute cette vérité, qui eſt des plus communes, „ & qui eſt atteſtée par tous les pères, que les „ promeſſes de l'ancien teſtament n'étaient que tem- „ porelles & terreſtres, & que les Juifs n'adoraient „ DIEU que pour les biens charnels „ &c. *Apologie de Port-Royal.* Et c'eſt en quoi, ſurtout, Meſſieurs les juifs, notre religion l'emporte ſur la vôtre autant que la lumière l'emporte ſur les ténèbres. Dès que notre légiſlateur a paru, l'immortalité de l'ame a été

conſtatée, ſoit qu'on crût l'ame corporelle, ſoit qu'on la crût d'une autre nature.

Il eſt certain que les Perſans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Egyptiens, & ſurtout les Grecs, admirent avant *Homère* la permanence des ames, & que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuiſez en déclamations; vous faites de vains efforts pour tâcher de vous perſuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui ſignifie la foſſe, le ſouterrain, pouvait auſſi à toute force ſignifier l'hadès des Grecs, l'amentes, le tartarot, des Egyptiens. Ah! Meſſieurs, d'auſſi grandes, d'auſſi terribles vérités, ne ſont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques ſubtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'eſt pas dans l'écriture ſainte que vous trouverez votre prétendue diviſion du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du Très-haut, la ſurface de la terre, & le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'Océan, qui eſt plus étendu que l'hémiſphère habitable. Pouvez-vous, Meſſieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, & combattre dans mon ami des vérités ſi reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer & un royaume des cieux; & votre preuve eſt que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïſe* dans un buiſſon ardent! Juifs, & ſecrétaires juifs, ſouvenez-vous à jamais de *S^t Jérôme;* il vous dit dans ſa lettre: *L'évangile me promet la poſſeſſion du*

*royaume des cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les ſens, Meſſieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire, ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux paſſages en faveur de la permanence de l'ame; c'eſt dans le ſecond livre des *Machabées*. Mais de grâce, ſongez que vos héros *Machabées* ne vinrent que pluſieurs ſiècles après votre loi, & que l'hiſtoire des *Machabées*, écrite en grec pour des hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées ſi ſouvent contre la véracité de ce livre. Vous ſavez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Egliſe, & que les deux premiers ſont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Meſſieurs, il nous ſuffit que ce ſoit à l'évangile que nous devions la connaiſſance de l'immortalité de notre ame, & des peines & des récompenſes après la mort. Ces dogmes, à la vérité, étaient reçus alors des autres nations; mais ils ne ſont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction auſſi ingénieuſe que plauſible de ces paroles ſi connues, *il fit l'homme à ſon image*. Car, dites-vous, ce n'eſt pas le corps qui reſſemble à DIEU; c'eſt l'intelligence. Nous croyons cette vérité; mais elle n'eſt pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèſe avait daigné tirer la même conſéquence, il eſt clair qu'il aurait conſtaté irrévocablement ce grand dogme; & c'eſt préciſément parce qu'il ne l'a

pas

pas fait, Meſſieurs, que nous ſommes en droit de dire qu'il laiſſa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes & les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.* Ou plutôt l'antiquité feſait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par *S^t Clément d'Alexandrie*, le plus ſavant des pères grecs. En voici le ſens dans de mauvaiſes rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne penſe qu'à ſoi, l'amour-propre eſt ſans bornes:
DIEU même à leur image eſt fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'eſt cette faibleſſe de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que DIEU avait une femme & des enfans. On le peint ſouvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne ſe trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainſi de DIEU:

Sur un grand trône d'or il ſiége en ſouverain,
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ſes pieds la terre eſt foulée;
Il tient l'Océan dans ſa main.

Ces imaginations ſi bourſouffléés & ſi chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être inviſible, éternel, incompréhenſible, & ſes miniſtres céleſtes

qui se dérobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, & leur donnèrent des têtes monstrueuses d'hommes & de veaux, avec des ailes aux épaules & à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien *Orphée*, cités par mon ami dans la *Philosophie de l'histoire*, au chapitre de *Cérès Eleusine*, sont bien plus simples & plus sublimes. Je vous le répète, Monsieur, ou Messieurs, parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur; c'est la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères.

*Marchez dans la voie de la justice; adorez le seul maître de l'univers; il est un, il est seul, il est par lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence, il agit dans eux & par eux; il voit tout, & jamais il n'a été vu des yeux mortels.*

On demandera peut-être comment *Orphée* pût parler en cet endroit avec une grandeur si simple, & ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père *le Moine*, ou au carme auteur du poëme de la *Magdelène*? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

*Cicéron*, Messieurs, vous l'avouez, a dit dans ses Tusculanes, que toutes les nations admettent la permanence des ames, & que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus, Messieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le paſſage de *Cicéron*, l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première Tuſculane, liv. I : *Quòd ſi omnium conſenſus naturæ vox eſt, omneſque conſentiunt eſſe aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ ceſſerint, nobis quoque id exiſtimandum eſt.* L'abbé d'*Olivet* traduit page 90 : » Puis donc que le conſentement de tous » les hommes eſt la voix de la nature, & que tous » conviennent qu'après notre mort il eſt quelque » choſe qui nous intéreſſe, nous devons auſſi nous » rendre à cette opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit ? de l'amour de la gloire dont tous les hommes ſont épris, & qui était la grande paſſion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faibleſſe de nous intéreſſer à ce qu'on dira de nous, quand nous ne ſerons plus ; & que notre imagination embraſſe ce fantôme qui eſt ſon ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron*, dans la moitié de ce dialogue ſur la mort, qui eſt le premier des Tuſculanes, ſoutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent ſouffrir. Il ſe moque de ſon auditeur qui dit qu'il eſt fâcheux d'être mort : c'eſt dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'exiſte pas exiſte. Puis il lui cite un vers d'*Epicharme*, & le tourne en latin :

*Emori nolo, ſed me eſſe mortuum nihil æſtimo.*

ce que l'abbé d'*Olivet* rend ainſi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'eſt rien.

Il ſoutient l'anéantiſſement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, & la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* ſe contredit ; mais c'eſt le privilége des philoſophes de l'académie : & vous ſavez que *Cicéron* était académicien. On a pu vous faire lire ſon oraiſon pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles : „ Quel mal lui a fait la mort ? „ à moins que nous ne ſoyons aſſez imbécilles pour „ croire des fables ineptes, & pour imaginer qu'il eſt „ condamné au ſupplice des pervers. Mais ſi ce „ ſont-là des chimères, comme tout le monde en „ eſt convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé, „ ſinon du ſentiment de la douleur? „

*Nam nunc quid tandem mali mors illi attulerit? niſi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut exiſtememus illum apud inferos impiorum ſupplicia perferre? Quæ ſi falſa ſunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter ſenſum doloris?*

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par *Homère*, tant ſuppoſé par *Platon*, était bien obſcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit ſans doute, Meſſieurs, que tout le ſénat penſait alors comme *Cicéron*. On vous aura conté que *Céſar* penſait de même, & s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de ſon aventure avec *Caton* en pleine audience, lorſqu'il voulut ſauver la vie aux complices de *Catilina*, en repréſentant que ſi on les feſait périr, ce ne ſerait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de ſentiment, & que tout meurt avec l'homme.

Les Romains, vers ce temps-là, renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres & des Grecs leurs maîtres, que *S^t Clément* le romain, dans le premier siècle de notre Eglise, commence son livre des récognitions ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Egypte apprendre la nécromancie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, Messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens, ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avions besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un *Socrate* & d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tolle*, *tolle*. Je présume que vous êtes portugais, & que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïse*, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or & d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que, loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très-sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie & dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains ; & que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur *Tibère*, vers le torrent de Cédron qui

eſt à ſec ſix mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de déteſtables les gens de Jéruſalem, qui, ſuppoſé qu'ils parlaſſent grec au préteur *Pilatus* romain, s'écrièrent ſelon *S^t Matthieu : Staurodeito, Staurodeito, aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou :* Crucifiez, crucifiez, que ſon ſang ſoit ſur nous & ſur nos enfans ; certainement ſi vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, ſi fameux pour ſon vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

## PERORAISON

### *A M. G. ſecrétaire des Juifs.*

Je ſuppoſe, Monſieur, que vous êtes enterré, & que moi & mon ami nous le ſommes auſſi. Nous comparaiſſons tous trois devant celui qui ſeul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame, la réſurrection, & le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur, nous n'avions nul beſoin de vous ; nous ſavions tout cela avant que vous vinſſiez au monde. Mon ami & moi nous lui diſons : Nous n'en ſavions rien ; nous vous devons toutes nos connaiſſances. Or qui croyez-vous qui ſera mieux reçu ?

## DE QUELQUES NIAISERIES.

APRÈS avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monſieur, ou Meſſieurs, vous venez le battre à terre dans un troiſième; il eſt écraſé, & vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons ſi, à l'exemple du ſamaritain rapporté dans l'Evangile, je ne pourrai pas, après avoir ſecouru le voyageur baigné dans ſon ſang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

## PREMIERE NIAISERIE.

### *Sur le kish ibrahim.*

VOUS voulez parier que mon ami, qui a cité *Hyde* ſur l'ancienne religion des Perſes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un ſujet de diſpute bien intéreſſant, bien utile! Un vieillard, retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un Anglais, écrit en latin? oui, Monſieur, il l'a lu & moi auſſi, & je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perſes s'appelait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham;* vous l'avez appris de mon ami, & vous ne devez pas rougir, tout ſavant que vous êtes, d'avoir appris une choſe très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que, ſelon des gens plus inſtruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, & *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une choſe ni bien ſûre, ni bien importante.

## II^me NIAISERIE.

### *Sur Zoroaſtre.*

*Hyde* rapporte, pages 27 & 28, que les anciens Perſes ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham*, dans le territoire de Balk, du temps de *Nembrod*, & je le croirai avec vous ſi vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque*, comme par exemple, que la reine *Ameſtris*, dans ſes dévotions, feſait enterrer douze hommes vivans, & les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colère, pag. 32, contre l'empereur *Alexandre Sévère* qui, ſuivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans ſon oratoire le portrait d'*Abraham*, d'*Orphée*, d'*Apollonios de Thyane*, & de JESUS-CHRIST, peints ſans doute très-reſſemblans.

Enſuite, page 82 & ſuivantes, il fait le roman d'*Abraham* qui, ayant vaincu le roi de Perſe & quatre autres puiſſans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabbiſme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perſes, & c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduſt*, le vrai *Zoroaſtre;* car le premier avait vécu ſix mille ans auparavant, & le dernier *Zoroaſtre* ne parut que ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe*.... quinze cents ans après *Abraham*. Ce ſont-là des faits avérés; demandez à M. *Larcher* mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un écoſſais nommé *Ramſai*, précepteur du duc de *Bouillon*, ſur les voyages de *Cyrus*.

## III^me NIAISERIE.

### *Du Sadder.*

C'EST à vous ſeul, Monſieur le ſecrétaire des Juifs, que je m'adreſſe ici. Vous nous objectez la déciſion d'un ſavant qui a eu le courage d'aller chercher des inſtructions au fond de l'Aſie, à l'exemple de *Pythagore;* il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroaſtre ;* il dit qu'ils ſont remplis de petiteſſes d'eſprit; qu'ils ſont fades, ridicules, auſſi mal raiſonnés que l'Alcoran, & auſſi dégoûtans que le Sadder.

Je vous abandonne, Monſieur, le Zenda Veſta de *Zoroaſtre* que je ne connais point, & l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui eſt le catéchiſme des Parſis modernes que nous nommons Guèbres. Il eſt diviſé en cent portes, par leſquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, Monſieur.

PORTE IV^e. *Zoroaſtre* ſe promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'eſt un roi, lui dit DIEU, qui régnait ſur trente-trois villes, & qui n'a jamais fait que des actions tyranniques ; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de ſon herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'eſt le ſeul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis ſon pied en paradis, & ſon corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette

porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, & qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Foucher* peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possède son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, & on ne lie guère une brebis.

PORTE IX^e^. La pédéraſtie est un crime abominable &c. Il est défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains, souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse.* Mon ami se servit de cette porte contre M. *Larcher* qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIII^e^. Chérissez votre père & votre mère... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement: *Honore ton père & ta mère afin de vivre long-temps sur la terre.*

PORTE XIX^e^. Mariez-vous dans votre jeunesse.... car à la mort, quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXII^e^. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE XXV^e. Gardez-vous de jeûner un jour entier ; notre vrai jeûne eſt de nous abſtenir du mal.

*Cette porte ſe trouve dans les récognitions de S^t Clément le romain.*

PORTE XXVII^e. Demandez pardon à DIEU de vos fautes en vous couchant.

PORTE XXVIII^e. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point, & ne ſongez qu'à le remplir.

PORTE XXX^e. Quand vous doutez ſi ce que vous allez faire eſt juſte ou injuſte, abſtenez-vous-en.

*C'eſt la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, & mon ami l'a répétée, il y a long-temps, dans pluſieurs de ſes ouvrages pour l'édification du prochain.*

PORTE XXXV^e. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

*Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.*

Voilà aſſez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchiſme des Parſis beaucoup de verbiage & de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de *Zoroaſtre :* j'oſe en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européans nous ne pouvons ſupporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres, & les bonnes femmes turques, apprennent ces ſottiſes par cœur, & les récitent avec dévotion.

Je dis ſeulement que depuis le Japon juſqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit, & on ne verra jamais de légiſlateur qui ne donne de bons

préceptes, & qui ne prêche quelquefois une vertu sévère. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie. Pardon, Messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais; vous êtes des gens d'esprit un peu malins : mais en conscience, la plupart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

## IV^me^ NIAISERIE.

### *Sur l'âge d'un ancien.*

MONSIEUR, ou Messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher son extrait baptistère ; je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien testament, son père *Tharé* ou *Tharat vécut soixante & dix ans, & engendra Abram, Nacor*, & *Aran;* que, selon le même texte, il vécut deux cents cinq ans, & mourut à Haran ; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter son pays.

Or son père l'ayant eu à 70 ans, & étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reste 135. Si malheureusement le texte dit ensuite : *Abraham avait soixante & quinze ans lorsqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'est pas ma faute. *S^t^ Jérôme* & *S^t^ Augustin* disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas ; je n'en sais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiſte, dites avec dom *Calmet*, qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de ſon père, & être le cadet de ſes frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'eſt indifférent.

## V^me^ NIAISERIE.

### *Sur l'âge d'une ancienne.*

VOUS citez à tout moment je ne ſais quels livres que vous imputez à mon ami, & que ni lui ni moi ne connaiſſons. Ce ſerait une calomnie horrible ſi cela était ſérieux; mais je ne la regarde que comme une niaiſerie. Vous ſoutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de ſoixante & cinq ans, lorſqu'elle entra dans le ſérail du *Pharaon* d'Egypte. Vous accuſez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait ſoixante & quinze. Si vous avez une maîtreſſe de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

## VI^me^ NIAISERIE.

### *Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſens.*

VOUS croyez qu'*Abraham* ayant fait paſſer ſa belle femme pour ſa ſœur en Egypte, *afin qu'il lui fût fait du bien à cauſe d'elle*, ſelon le texte, on ne lui fit pas aſſez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânеſſes, de brebis, de chameaux, de ſerviteurs, & de ſervantes: pour moi, je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, & que vous êtes trop cher.

## VII^me NIAISERIE.

### *Sur l'argent comptant.*

VOUS dites donc, Monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, & que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs, & d'ânes, des esclaves de l'un & de l'autre sexe, valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne sais où, chevaux pour chameaux, voilà bien de quoi crier; un beau cheval coûte autant, & plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, pense que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle *Sara* des sacs énormes de guinées, de la vaisselle d'or, & des diamans. Doucement, Monsieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, & point de monnaie d'or; tout le commerce se faisait par échange; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous *Darius* fils d'*Hystaspe*, qui punit si bien les prêtres du collége de *Zoroastre :* allez, vous vous moquez, le présent du roi était magnifique.

## VIII^me NIAISERIE.

### *Sur l'Egypte.*

VOUS êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches, superstitieux, absurdes, très-méprisables, après avoir servi en esclaves vigoureux à élever des

tombeaux en pyramides pour leurs rois & pour les intendans des provinces. Il eſt très-vrai, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Egyptiens ſont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il eſt très-vrai qu'il a toujours été ſubjugué par quiconque s'eſt voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croiſés. Il eſt très-vrai qu'*Iſis* & *Oſiris* ne leur ont jamais ſervi de rien, non plus que les philactères des phariſiens ne les ont ſervi contre les Romains. Il eſt très-vrai que *Séſoſtris* n'a jamais ſongé à courir comme un fou avec vingt-ſept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes juſqu'au Pont-Euxin & au Danube.

## IX^me^ NIAISERIE.

### *Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.*

N'EST-CE pas une niaiſerie de ſuppoſer que le lac Aſphaltide, la mer Morte, était autrefois un jardin délicieux? Vraiment je vous conſeille d'y placer le paradis terreſtre.

Vous devriez mieux ſavoir votre Genèſe: elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac; elle dit au contraire, „ qu'*Abraham* s'étant levé de grand matin, „ vint au lieu où il avait été auparavant avec le „ Seigneur, & jetant les yeux ſur Sodôme & ſur „ Gomorrhe, & ſur tout le pays d'alentour, il ne vit „ plus rien que des étincelles & de la fumée qui „ s'élevait de la terre comme la fumée d'un four. „ Ce n'eſt que par une fauſſe tradition qu'on nous a tranſmis la métamorphoſe des cinq villes en lac. Ce

que je vous dis là n'eſt pas niaiſerie : je vous témoigne mon profond reſpect pour vos livres en les citant exactement, & c'eſt ce que vous n'avez pas fait.

## X^me NIAISERIE.

### *Sur le déſert de Guérar ou Gérar.*

VOULEZ-VOUS, Meſſieurs, que nous faſſions enſemble un petit voyage au déſert effroyable de Guérar par-delà Sodôme? M. *Broukana*, qui a paſſé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher, ne vous le conſeille pas : il dit que c'eſt un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'eſt un pays charmant, & que les dames y conſervent la fleur de leur beauté juſqu'à cent ans, parce qu'*Abimelec* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix; & vous penſez que l'on eſt fort riche à Guérar, parce qu'*Abimelec* fit à *Sara* d'auſſi beaux préſens qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, & qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage ſi vous voulez ; nous ne vous ſuivrons pas. Mon ami eſt plus vieux qu'*Abraham;* & moi auſſi; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui ſait qu'un kof vaut cent écus, & un mem quarante écus. Je crois qu'il ſe trompe, mais n'importe.

XI^me

## XI^me NIAISERIE.

### *Sur le nombre actuel des Juifs.*

MESSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, & que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon Meſſieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous penſons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, & qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz ; une trentaine à Bordeaux ; deux cents en Alſace ; douze mille en Hollande & en Flandre ; quatre mille cachés en Eſpagne & en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très-ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holſtein, Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne & pays circonvoiſins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perſe. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne ſe monte qu'à cent mille ſept cents trente juifs. Je conſens de vous faire bon de cent mille juifs en ſus, c'eſt tout ce que je puis faire pour votre ſervice ; les Parſis, vos anciens maîtres, ne ſont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

## ADDITION DE MON AMI.

„ LEUR secrétaire me dit que je suis fâché contre „ eux à cause de la banqueroute que me fit le juif „ *Acosta*, il y a cinquante ans, à Londres : il suppose „ que je lui confiai mon argent pour gagner un peu „ de temporel avec Israël. Je vous proteste, Messieurs, „ que je ne suis point fâché : j'arrivai trop tard „ chez M. *Acosta ;* j'avais une lettre de change de „ vingt mille francs sur lui ; il me dit qu'il avait „ déclaré sa faillite la veille, & il eut la générosité „ de me donner quelques guinées qu'il pouvait se „ dispenser de m'accorder. Comptez, Messieurs, „ que j'ai essuyé des banqueroutes plus considé- „ rables de bons chrétiens, sans crier. Je ne suis „ fâché contre aucun juif portugais, je les estime „ tous ; je ne suis en colère que contre *Phinée*, fils „ d'*Eléazar*, qui voyant le beau prince *Zamri* couché „ tout nu dans sa tente avec la belle princesse *Cosbi*, „ toute nue aussi, attendu qu'ils n'avaient pas de „ chemise, les enfila tous deux avec son poignard „ par les parties sacrées, & fut imité par ses braves „ compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre mille „ amans & vingt-quatre mille amantes, en moins „ de temps que je n'en mets à conter cette anecdote ; „ car à mon âge je n'écris pas vîte. „

## XIIme NIAISERIE.

### *Sur la circoncision.*

VOUS jetez les hauts cris sur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circoncision d'*Abraham* n'eut

point de ſuite. Non, Monſieur, elle n'eut point de ſuite ; non, Monſieur, elle n'en eut point, puiſque les Iſraëlites ne pratiquèrent point la circonciſion en Egypte. C'était un privilége qui n'était alors réſervé qu'aux prêtres d'*Iſis* & aux initiés.

Oui, les juifs qui moururent tous dans le déſert, moururent incirconcis comme M. *Guenée* & moi ; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philoſophique*, dans lequel l'auteur ſe haſarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où *Joſué* fit circoncire deux ou trois millions de ſes juifs, était dans un déſert auprès de Jéricho. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne compoſée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte teſtacio*, compoſé de pots caſſés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiſeries tout ce que des typographes ſe ſont empreſſés d'imprimer, ſoit en conſultant des courtiers de librairie, ſoit en ne les conſultant pas, ſoit en vendant les penſées d'un homme à eux inconnu, ſoit en ne les vendant pas. Il vous certifie, pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiſeries, c'eſt-à-dire des livres que vous lui imputez ; & je vous jure qu'à ſon âge & au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépucées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voiſins du cap de Bonne-Eſpérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me ſemble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier ; qui prit le premier lavement ; qui porta la première chemiſe ; qui le premier avala une huître à l'écaille ; qui fut le premier vendeur d'orviétan &c.

## XIII^me NIAISERIE.

### *Quelle fut la nation la plus barbare.*

Vous nous dites, M. *Guenée*, ſous le nom de ſix juifs, que ſi les premiers Hébreux étaient fort groſſiers & très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je ſerais bien embarraſſé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de *Clovis*, ou les Juifs du temps de *Joſué*, & mon ami ſerait auſſi embarraſſé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, ſuperſtitieux & ſots. Ce n'eſt point ici une niaiſerie ; c'eſt une triſte vérité. Mais ce ſerait une niaiſerie très-puérile de vouloir ſavoir préciſément quel était le plus barbare, ou ce fils de p.... *Abimelech* qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorgea ſur une grande pierre ſoixante & dix de ſes frères, ou ces deux fils de *Clovis*, *Childebert* & *Clotaire*, qui maſſacrèrent les deux petits-fils de S^te *Clotilde*. Il ſemblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* & *Clotaire ;* mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de ſa vie, & non par une ſeule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, & cette entrepriſe ſerait aſſez niaiſe.

## XIV^me NIAISERIE.

*La nation françaiſe honnie par M. le ſecrétaire.*

M. *Guenée*, ſecrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour & de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la proſpérité de ce peuple. Vous vous complaiſez d'abord à décrier notre commerce & notre compagnie des Indes, & à célébrer les grands établiſſemens d'Elath & d'Eziongaber, par leſquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaiſſeau, feſaient entrer chez eux les immenſes tréſors d'Ophir & de Tarſis, pays que perſonne ne connaît. Vous conduiſez les richeſſes de l'univers dans Jéruſalem par le port d'Eziongaber, qui en eſt très-éloigné, & où les Turcs, qui en ſont les maîtres, n'ont jamais un vaiſſeau, parce que ces bas-fonds ſont plus impraticables que les lagunes de Veniſe.

Vous admirez la diſcrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliars de ſon père, voulait encore acquérir quelques milliars en trafiquant à Ophir, & qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaiſſeaux & des matelots de ſon ami *Hiram*, roi de Tyr, leſquels vaiſſeaux traverſaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Eſpérance pour venir ſervir la ſageſſe de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jéruſalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums, & de ſinges, qu'elle

n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richeſſes. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danſeurs de corde, ni parades ſur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* & les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup ſortant de cette niaiſerie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Iſaïe*, *Amos*, & *Michée*, tous les traits de ſatire judaïque que vous croyez pouvoir retomber ſur la nation françaiſe. Si c'eſt une niaiſerie, elle eſt très-éloquente: on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre ſon ſiècle.

Cela me fait ſouvenir de M. *Broun*, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les ſottiſes de ſa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaiſes*, qu'il était impoſſible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuſe dans les quatre parties du monde. J'en ſouhaite autant à la France, en réponſe à votre pieuſe ſatire : je fais mieux, je ſouhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre ſous des *Salomons* que ſous des *Judas Machabées*. Mais, croyez-moi, Monſieur le ſecrétaire juif, ne comparez jamais Jéruſalem à Paris ; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

## XV^me NIAISERIE.

### *Quel peuple le plus ſuperſtitieux ?*

APRÈS avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à préſent quel fut le plus ſuperſtitieux, c'eſt-à-dire le plus ſot. Je n'ai point de balances pour peſer ainſi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus ſot homme, comme le plus ſot peuple, eſt celui qui dit & qui fait le plus de ſottiſes ; & alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les hiſtoriens qu'on fait lire à la ſtudieuſe jeuneſſe ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, ſoit à l'aide d'un pſaltérion, ſoit avec un petit bâton recourbé, ſoit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoſes, plus de ſorciers, plus de loups-garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelles archives poſſèdent la ſuite la plus complète de fadaiſes dégoûtantes & de contes, que la plus imbécille & la plus bavarde nourrice n'oſerait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt niſi qui nondum æra lavantur.* Alors on pourrait haſarder de juger à qui l'on doit le prix de la ſottiſe ; mais il ſerait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laiſſer chacun jouir en paix de la juſtice qu'il ſe rend tout bas.

## XVI^me NIAISERIE.

### *Quel peuple le plus brigand?*

Vous demandez enſuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand? Et quand on vous repréſente, ſelon votre propre déclaration, que le peuple de Dieu vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déſerts; quand on vous dit qu'enſuite ce peuple de Dieu s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas; vous prenez à partie mon ami, qui n'a rien dit de cela. Vous lui adreſſez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands; qu'étaient les vôtres?*

Je vous ai déjà dit, Monſieur le ſecrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons deſcendre d'un conquérant des Gaules; nous croyons être iſſus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jaret qui ait ſervi ſous le chrétien *Clovis*, quand ce brave converti força *Cararic*, roi ou maire d'Arras, & le fils de *Cararic* à ſe faire ſous-diacres, & qu'il leur fit enſuite couper la gorge à tous deux; quand il fit marché avec *Cloderic*, fils de *Sigebert*, roi de Cologne, pour aſſaſſiner ce *Sigebert* ſon père, & qu'il aſſaſſina enſuite ce *Cloderic* parricide, pour avoir ſon argent; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire*, roi de Cambray, & à ſon frère *Riker*, après ſouper; quand il aſſaſſina *Rignomer*, roi du Mans &c. &c.

En vérité, on croit lire l'hiſtoire de vos rois *Achab*, *Jehu*, *Ochoſias*.... Je ne croyais pas terminer cette ſeizième niaiſerie par ces horreurs de cannibales. Je voulais ſeulement contredire la généalogie qui nous fait deſcendre des Francs mon ami & moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était-là une franche niaiſerie; mais *Rignomer*, *Riker*, *Ragnacaire*, *Sigebert*, *Cloderic*, *Achab*, *Jéhu*, *Ochoſias*.... ſe ſont préſentés, & je ſuis tombé à la renverſe.

## XVII^me NIAISERIE.

### *Sur du foin.*

De l'examen du brigandage & d'une controverſe ſur les aſſaſſinats, vous paſſez à des *errata* & à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, & que vous importe? Il y a bien d'autres fautes d'impreſſion dans les ouvrages immenſes qu'on lui attribue, & qu'on a mis ſous ſon nom; c'eſt bien là une niaiſerie miſérable!

Je ne devrais point diſcuter comment il faut traduire ce verſet du pſeaume: *Producens fœnum jumentis & herbam ſervituti hominum. Calmet* traduit: Vous produiſez le foin pour les bêtes, & l'herbe pour l'uſage de l'homme. *Saci* traduit préciſément de même. Je n'ai vu aucune traduction, ſoit catholique, ſoit proteſtante, dans laquelle ce verſet ſoit énoncé autrement. Mon ami ne s'eſt écarté ni de *Saci* ni de *Calmet;* il les eſtime tous deux; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accuſez.

Vous venez enſuite, Monſieur, & vous nous enſeignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes, & de l'herbe pour les bêtes qui ſervent l'homme ;* vous prétendez que le pléonaſme eſt une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de profeſſeur : *L'herbe & le foin ſont ſynonymes, prenez-y garde ; les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monſieur, herbe & foin ne ſont pas toujours ſynonymes, & il n'y a point de mots qui le ſoient. Les épinards, l'oſeille, la farriette, trente herbes potagères, ne ſont pas du foin ; nos ſalades ne ſont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il eſt vrai que l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'eſt pas la une extrême niaiſerie, je m'en rapporte à vous-même.

## XVIII^me NIAISERIE.

*Sur Jean Châtel piacularis, aſſaſſin de Henri IV ; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.*

VOICI une calomnie odieuſe, dont le fond eſt une niaiſerie puérile, & dont les accompagnemens ſont atroces.

Commençons par le puéril ; *piacularis adoleſcens*, dites-vous, *ne ſignifie pas un jeune pénitent, un jeune homme qui expie, il ſignifie un jeune miſérable.* Ouvrez les *Etienne*, les *Calepin*, les *Scapula*, tous les dictionnaires, Monſieur le profeſſeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio, piare*, j'expie ; en grec, *ſebetai.*

Ce n'eſt-là, ſans doute, qu'un oubli de votre part; mais ce qui n'eſt que trop réfléchi, c'eſt que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inſcription gravée autrefois ſur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement, à l'endroit où fut la maiſon de *Jean Châtel*, l'un des aſſaſſins de notre adorable *Henri IV*. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inſcription, qui regardent les jéſuites, & où ſe trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui déſignent les Jéſuites, telles qu'elles ſont dans le ſixième tome des mémoires de *Condé:*

*Pulſo prætereà totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ ſuperſtitionis, qui rempublicam turbabant, quorum inſtinctu piacularis adoleſcens dirum facinus inſtituerat.*

La traduction françaiſe gravée à côté de la latine, portait: *En outre a été banni & chaſſé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle & pernicieuſe ſuperſtition, qui troublaient la république, à la perſuaſion deſquels ce jeune homme, penſant faire ſatisfaction de ſes péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il eſt donc faux, Monſieur, qu'on ait traduit dans le temps du ſupplice de *Jean Châtel*, *piacularis adoleſcens* par jeune miſérable, comme vous le dites: il eſt donc faux que *pénitent* ſoit un contre-ſens.

Mais ce qui eſt encore plus faux, ce qui eſt bien pis qu'une niaiſerie, c'eſt que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accuſez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé: *L'Evangile du jour;* dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jéſuites: je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, & voici ſa réponſe.

„ Non-seulement je n'ai aucune part à cet évangile „ du jour, mais vous êtes le premier qui me le „ faites connaître ; je n'en ai jamais entendu parler. „ Je ne connais que les évangiles de toute l'année, „ les quatre évangiles que tous ces calomniateurs „ ne suivent guère. Cet évangile du jour est appa- „ remment quelque libelle pour ou contre les „ jésuites, dont tout le monde parle : on appelle „ d'ordinaire évangile du jour, ou vaudeville, les „ nouvelles qui n'ont qu'un temps ; mais je crois „ que la nouvelle de l'abolition des jésuites durera „ plus de temps qu'ils n'ont subsisté. „

Je suis flatté, Monsieur le secrétaire, d'égayer la sécheresse de cette dispute par une lettre de mon ami ; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me consolerai-je des calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher ? Que vous a-t-il fait, encore une fois ? êtes-vous ex-jésuite ? êtes-vous ex-convulsionnaire ? êtes-vous ex-chrétien ? êtes-vous juif ? soyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes sur *Bélisaire :* la falsification est un cas pendable : mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur *Bélisaire ;* c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur ; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme aussi éclairé & aussi spirituel que vous l'êtes, de répéter des discours de cafés.

## XIX^me NIAISERIE.

### *Sur un mot.*

On a dit dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ou, ſi l'on veut, dans le diſcours qui précède l'hiſtoire de l'eſprit humain & des mœurs des nations, qu'*Iſraël* eſt un mot chaldéen ; il l'eſt en effet, & d'où le ſavons-nous ? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de ſon voyage auprès de l'empereur *Caligula*, dont il fut ſi mal reçu. Voici ſes paroles, car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux ſont comme le partage de l'être ſouverain, dont l'empire eſt ſans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Iſraël, c'eſt-à-dire, voyant* Dieu.

Vous avez cherché ce paſſage dans l'hiſtorien *Joſephe*, au lieu de le chercher dans *Philon*, qui eſt imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Joſephe ;* & ne trouvant pas ce paſſage où il n'eſt point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falſificateur de livres juifs. De grâce, Monſieur le ſecrétaire, un peu de juſtice!

## XX^me NIAISERIE.

### *Sur un autre mot.*

Est-il poſſible, Monſieur le ſecrétaire, qu'après vous être abaiſſé juſqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander juſtice, vous vous abaiſſiez encore juſqu'à des plaiſanteries de collége ſur un mot grec ! Le mot de ſymbole eſt grec.

*Symbolon* à *ſymballo*, *conféro*. Symbolon ſignifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raiſon. Vous demandez ſi c'eſt une collation après dîner ? eſt-ce là, Monſieur, une fine plaiſanterie de la cour dans laquelle vous avez préſentement une place ? ſouvenez-vous que ſymbolon vient de *ſymballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes profeſſions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées, les unes avec les autres.

Mon ſymbole à moi eſt : je pardonne à ceux qui ſe trompent, je les prie de me pardonner de même.

## XXI^me^ NIAISERIE.

### *Sur d'autres mots.*

Oui, Monſieur, *Epiphania* ſignifie ſurface, apparence. Oui, on a écrit auſſi communément *idiotoi* qu'*idiotai*, ſolitaires ; & ce n'eſt point du tout pour faire une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a remarqué qu'idiot ſignifiait autrefois iſolé, retiré du monde, & ne ſignifie aujourd'hui que ſot. On a voulu & on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence, des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buſe* eſt le nom d'un oiſeau de proie très-dangereux, cependant on appelle buſe un homme trop ſimple qui ſe laiſſe ſurprendre. *Paradis* ſignifiait verger en grec & en hébreu ; il ſignifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatiſſantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De bouleverd, jeu de boule ſur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui ſignifie en général fortifications :

toutes les langues ſont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *deſpote* n'était donnée dans le bas empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs ; deſpote de Servie, deſpote de Valachie. Ce mot originairement ſignifiait maître de maiſon. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une inſulte. Vous ſaviez tout cela mieux que moi, Monſieur ; deviez-vous incidenter ſur des choſes ſi communes ?

## XXIIme NIAISERIE.

### *Sur une corneille qui prophétiſa.*

On ſait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non ? puiſqu'elles ont une langue, & qu'un perroquet eut une ſi longue converſation avec le prince *Maurice de Naſſau*, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de Dodone parlaient ſans langues un grec très-pur, rendaient des oracles ; à plus forte raiſon les animaux devaient-ils être prophètes. Non-ſeulement le bœuf *Apis* prédiſait l'avenir par l'apétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant ſon foin, mais il beuglait les choſes futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne ſommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitole la mort de l'empereur *Domitien :* mon ami s'eſt trompé, je l'avoue, ſur les propres paroles que croaſſa cette prophéteſſe ; elle dit : *Tout ira bien.* Et mon ami emporté par le feu de ſon âge, lui fait dire : *Tout va bien.* Cela eſt puniſſable ; il en demande très-humblement pardon à vous & à la corneille.

## XXIII^me NIAISERIE.

### *Des poliſſons.*

Je ſuis bien honteux, Monſieur, pour vous & pour moi, de toutes ces niaiſeries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *poliſſons :* ce n'eſt pas là ſon ſtyle. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, & qu'il eſt incapable d'avoir fait.

Je ne ſais pas dans quel arſenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaiſanterie, en parlant de quarante-deux enfans qui coururent après *Eliſée* vers Béthel, & qui lui criaient *tête chauve*, mon ami s'eſt ſervi du terme de petits poliſſons. En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puiſſent crier tête chauve à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *poliſſons*, qui méritaient bien d'être châtiés : auſſi le furent-ils, & d'une manière aſſez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainſi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois : *Eliſée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui. Calmet* ſe trompe ; ils étaient quarante-deux ; l'Ecriture y eſt expreſſe. Je ne dirai pas au père dom *Calmet*, dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne ſavez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduiſez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera : vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai ſiffler dans toute la rue S^t Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je

Je m'adreſſerais à *Eliſée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet ;* je lui dirais : Mon révérend père *Eliſée*, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces poliſſons auraient pu ſe corriger ; il ne faut jamais déſeſpérer de la jeuneſſe ; votre ſévérité a été extrême : j'eſpère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

## XXIV^me NIAISERIE.

### *Sur des mots encore.*

Les mots *Eloïm*, *Bara*, Monſieur, ne ſont une niaiſerie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami ; car il n'eſt rien de plus reſpectable que ces mots : c'eſt le commencement de la Genèſe. Vous ſavez ſans doute qu'*Origène*, *S^t Jérôme*, *S^t Epiphane*, les entendent comme vous ſuppoſez que mon ami les explique ; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'eſt point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* ſe rencontre : ce petit livre eſt du ſavant *Boulanger*, qui était inſtruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'eſt M. *Boulanger* & non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal ; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova*, ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, ſyrien, & chaldéen. Quoi ! Monſieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie, la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée ? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'eſt-il pas le même pour le fond, en Italie,

en Eſpagne, en France? *S^t Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte? faut-il vous répéter que *Moïſe*, en diſant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre*, le fit tomber roide mort, & le reſſuſcita le moment d'après. (2) Cherchez cette anecdote dans les Stromates de *S^t Clément* au livre I. Vous la trouverez encore au chapitre XXVII d'*Euſèbe;* & vous aurez le plaiſir d'apprendre que cela vient d'*Artaban*, grand-homme que nous ne connaiſſons guère, & qui a pourtant écrit ces choſes.

Voulez-vous combler votre mauvaiſe volonté par de miſérables diſputes de grammaire, après l'avoir tant ſignalée ſur des faits importans?

Au fond, votre livre eſt une facétie; c'eſt un ſavant profeſſeur qui repréſente une comédie où il fait paraître ſix acteurs juifs: il joue tout ſeul tous les rôles, comme la *Rancune*, dans le roman comique, joue ſeul une pièce entière dans laquelle il fait juſqu'au chien de *Tobie*, ſi je ne me trompe. Mais, Monſieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante, & même cruelle. Vous la rendriez funeſte, ſi nous vivions dans ces temps de ſuperſtition & d'ignorance, où l'on caſſait la tête de ſon voiſin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos ſupérieurs; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive: & quand ils l'auraient lue, ſoyez ſûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils ſont

(2) C'eſt une plaiſanterie; le roi d'Egypte n'en mourut pas, il ſe trouva mal ſeulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'eſt déjà un aſſez beau miracle.

ſages, ils ſont auſſi indulgens qu'éclairés. Le temps des perſécutions eſt paſſé; vous ne le ferez pas revenir.

## REPONSE

*Encore plus courte au troiſième tome juif.*

APRÈS avoir repouſſé d'injuſtes reproches & des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt briſé les traits mortels qu'elles renfermaient; il eſt temps de venger la France des outrages que monſieur le ſecrétaire lui prodigue dans ſon troiſième volume, & toujours ſous le nom de ſes juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

### I.

*Du jubilé.*

IL ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puiſſe ſe couvrir d'un bouclier divin, & percer ſon adverſaire d'une flèche ſacrée. D'abord politiquement parlant, & non pas théologiquement argumentant, il s'agit de ſavoir ſi les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait: le jubilé eſt-il préférable aux rentes ſur l'hôtel-de-ville? Je vous ſoutiens, Monſieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous ſeriez obligé de ſortir au bout de cinquante ans. Je ſuppoſe que vous êtes juif, que vous achetez une métairie de cent arpens dans la tribu d'Iſſakar à l'âge de trente ans: vous l'améliorez,

vous l'embelliſſez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chaſſé, vous, votre femme, & vos enfans ; & vous allez mourir ſur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'eſt guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur ; car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas ſur la fin laiſſé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'eſt pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuſes de ſtipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un ſixième, un ſeptième de jubilé, & de prévenir les diſputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un déſert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches & de cavernes dont on n'était pas le maître, & qu'on ne connaiſſait pas encore? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Enfin, Meſſieurs les Juifs, votre jubilé était ſi peu convenable, qu'aucune nation n'a voulu l'adopter ; vous-mêmes vous ne l'avez jamais obſervé ; il n'y en a aucun exemple dans vos hiſtoires. L'irlandais *Uſſérius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'eſt pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un ſeul homme qui ſoit rentré dans ſon héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé auſſi nous autres ; il eſt charmant, il eſt tout ſpirituel ; c'eſt le bon pape *Boniface VIII* qui l'inſtitua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maiſon de Notre-Dame de

Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, & mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en ſoit, notre jubilé eſt autant au-deſſus du vôtre, que le ſpirituel eſt préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande ſociété eſt fondée ſur le droit de propriété.

## II.

### *Lois militaires.*

Vous vantez, Meſſieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous paſſiez par les terres de vos alliés, & de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; ſuppoſé encore que vous euſſiez des alliés dans des déſerts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (*) prendre les armes que pour vous défendre; cela eſt ſi curieux, qu'ayant juſqu'à préſent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit ſavoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Meſſieurs, lorſque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire ſept fois le tour de Jéricho dont

(*) Page 45, tome III.

vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au ſon du cornet-à-bouquin, maſſacrer, brûler femmes, filles, enfans, vieillards, animaux; c'était pour vous défendre!

## III.

### *Filles priſes en guerre.*

MAIS vous étiez ſi bons, que quand par haſard il ſe trouvait dans le butin une payſanne fraîche & jolie, il vous était permis de coucher avec elle, & même de la joindre au nombre de vos épouſes; cela devait faire un excellent ménage. Il eſt vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouſe qu'au bout d'un mois; mais de braves ſoldats n'attendent pas ſi long-temps à jouir du droit de la guerre.

## IV.

### *Filles égorgées.*

JE ne ſais qui a dit que votre uſage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'eſt-il pas clair*, répondez-vous, *que c'eſt calomnier groſſièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues?*

Ah, toute la terre, Monſieur! n'êtes-vous pas comme ce ſavant qui prenait toujours l'univerſité pour l'univers? ſans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles, s'eſt bien trompé: témoin toutes les filles égorgées à Jéricho; au petit village de Haï traité comme Jéricho; aux trente & un villages

dont vous pendîtes les trente & un rois, & qui furent livrés au même anathème. Oui, Meſſieurs, il eſt clair qu'on vous a calomniés groſſièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il eſt bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, & qu'on perde ſon temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

## V.

### *Mères qui détruiſent leur fruit.*

LAISSONS-là votre code militaire : je ſuis pacifique; ſuivons pied à pied votre police.

Vous louez votre légiſlation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruiſent leurs enfans. Vraiment puiſqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués & pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoiſonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

## VI.

### *De la graiſſe.*

VOUS vous extaſiez ſur ce que, dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous eſt défendu de manger de la graiſſe, parce qu'elle eſt indigeſte : mais, Meſſieurs, *Aaron* & ſes fils avaient donc un meilleur eſtomac que le reſte du peuple; car il y a de la graiſſe entre l'épaule & la poitrine qui ſont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues

dont la graiſſe peſait cinquante livres : elle était donc pour vos prêtres. Arlequin diſait, dans l'ancienne comédie italienne, que, s'il était roi, il ſe ferait ſervir tous les jours de la ſoupe à la graiſſe; c'était apparemment celle de vos queues.

## VII.

### *Du boudin.*

VOUS tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au ſang & le boudin vous étaient défendus : vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance; vous penſez que le ſang eſt un poiſon, & que *Thémiſtocle* & d'autres moururent pour avoir bu du ſang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait ſaigner une fois un de mes jeunes taureaux, & j'ai bu une taſſe de ſon ſang très-impunément. Les payſans de mon canton en font uſage tous les jours, & ils appellent ce déjeûner, la fricaſſée.

## VIII.

### *De la propreté.*

VOUS croyez qu'à Jéruſalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, & qu'on manquait de chemiſes; & vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maiſons dont les murailles étaient lépreuſes. Vous pouviez pourtant ſavoir qu'en tout pays les taches qu'on voit ſur les murs ne ſont que l'effet de quelques gouttes de pluie ſur leſquelles le ſoleil a donné; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même choſe arrive par-tout

aux feuilles d'arbres ; le vent porte ſouvent dans ces gerſures, des œufs d'inſectes inviſibles : c'eſt-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maiſons ; & comme ils étaient juges ſouverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuſe la maiſon de quiconque leur déplaiſait, & la faire démolir pour préſerver le reſte.

Quant à vos grand'mères, je crois nos pariſiennes tout auſſi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, & avec une pioche : vous croyez que, dans nos armées, tous nos ſoldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Meſſieurs, ils ſont auſſi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres pouſſaient leur ſelle, liſez les cinquante-deux manières de ſe torcher le cul, décrites par notre grand rabbin *François Rabelais ;* & vous conviendrez de la prodigieuſe ſupériorité que nous avons ſur vous.

Paſſons de la garde-robe à votre cuiſine. Penſez-vous que votre temple, qui n'était que la cuiſine de vos lévites, fût auſſi propre que Saint-Pierre de Rome? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour ſon dîner, ſans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de ſang par bœuf gras, & à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de ſang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Eſt-ce-là votre propreté, Meſſieurs? eſt-ce-là le *ſimplex munditiis* d'*Horace*?

## IX.

### *De la gaieté.*

VOUS nous citez le ſabbat pour une fête gaie : *Aux ſix jours de travail ſuccède régulièrement un jour de repos :* & moi, je pourrais vous citer le *triſtia ſabbata cordi*, le *ſeptima quæque dies turpi ſacrata veterno.* Et je vous ſoutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards, ſont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes enſemble. Vraiment il vous ſied bien de croire être plus joyeux que les Pariſiens !

## X.

### *De la gonorrhée.*

VOUS confondez la gonorrhée antique, commune aux meſſieurs & aux dames dans tous les temps, avec la chaudep.... maladie qui n'eſt connue que depuis la fin du 15^me^ ſiècle. *Gonorrhœia*, flux de génération, eſt la choſe la plus ſimple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non, il ne les confond pas ; la virulente était abſolument inconnue dans tout notre hémiſphère. *Chriſtophe Colomb* alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il eſt queſtion ici, ſe guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onaniſme de M. *Tiſſot*. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. *Tiſſot* n'a fait ſortir de Lauſanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez ſi vous avez quelque choſe de commun avec lui.

## XI.

### *De l'agriculture.*

VOUS parlez très-bien de l'agriculture, Monſieur, & je vous en remercie ; car je ſuis laboureur.

## XII.

### *Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.*

VOUS rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chap. XXV. *Si deux hommes ont une diſpute, ſi la femme du plus faible prend le plus fort par ſon joyau, coupez la main à cette femme ſans rémiſſion.*

Je vous demande pardon, Meſſieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats & bien durs.

## XIII.

### *Polygamie.*

VOUS prétendez que mon ami a dit : *Je ne ſuis point aſſez habile phyſicien pour décider ſi, après pluſieurs ſiècles, la polygamie aurait un avantage bien réel ſur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'eſpèce humaine.*

Soyez ſûr, Monſieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider ſi, après pluſieurs mots inutiles, on inſpirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez ſans ceſſe ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux ſur l'article FEMME dans le *Dictionnaire philoſophique ;* il m'a paru moins ennuyeux

que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

## XIV.

### *Femmes des rois.*

POUR nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres, & sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois & sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi qui est dans votre Deutéronome, ne détermine pas le nombre permis : & c'est ce qui a fait croire à tant de doctes & profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

## XV.

### *De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.*

VOUS êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* & de *Henri II;* il conseilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, & l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Messieurs, vous regardez cette opération qui nous valut trois rois de France l'un

après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* & ſa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. XX du Lévitique : *Qui coïerit cum muliere in fluxu menſtruo & revelavit turpitudinem ejus in fluxu menſtruo, ipſaque aperuerit fontem ſanguinis; interficiantur ambo de medio populi ſui.* Si un homme ſe conjoint avec ſa femme pendant ſes menſtrues, & ſi elle ouvre la fontaine ſanglante; qu'ils ſoient tous deux tués, exterminés. (3)

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous repréſenter que votre ſentence eſt bien dure. La faculté de médecine de Paris & celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père & une mère de famille. On a eu raiſon de dire que votre loi eſt la loi de rigueur, & la nôtre la loi de grâce.

(3) Cette horreur ſuperſtitieuſe pour les femmes, durant cette époque, eſt preſque générale chez les nations ſauvages; (voyez le voyage de *Carver*, & l'Hiſtoire générale des voyages:) elle tient vraiſemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il eſt très-douteux cependant que la recette de *Fernel* ſoit réelle : on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'abſurdités ſur cet objet, depuis les ſyſtèmes des médecins ſur la cauſe des menſtrues, juſqu'à leur uſage dans les préparations magiques, & à l'opinion qu'il peut en réſulter une ſouillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme & le mari, n'appartient qu'aux Juifs; les ſauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité ſuperſtitieuſe. Nous invitons le ſecrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour conſtater le délit. Nous ſavons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs ſont indécentes, incertaines, ſouvent auſſi contraires à l'humanité qu'à la bienſéance; combien ſurtout elles expoſent à condamner des innocens : mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus, nous voudrions bien que M. le ſecrétaire nous enſeignât à les lever; il ſerait bon auſſi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuſe d'un velu, s'y prenait pour lui parler de ſa paſſion. Pourquoi ſe refuſerait-il au devoir d'inſtruire & d'édifier ſes frères, en approfondiſſant ces matières ſi importantes pour le bonheur de l'univers, & la conſervation du bon goût?

## XVI.

### *Du divorce & du paradis.*

CHEZ vous, il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme, quand on était las d'elle ; & la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'est la loi du plus fort, & la nature pure & barbare.*

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez ; il n'a rien dit de cela, encore une fois, reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé, Messieurs, sur *Mahomet* comme sur mon ami. Il est dit dans la Sunna, qu'une douairière, ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète que cette dame importunait, lui répondit avec un peu d'humeur : (car vous savez que les prophètes en ont :) Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura & se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieilles, tout le monde y est jeune.

## XVII.

### *Permiſſion de vendre ſes enfans.*

Si les dames ont été très-maltraitées par vos lois, vous nous aſſurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre ſon fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-mêmes. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve ſeulement dans l'Exode, chap. XXI : *Si quelqu'un vend ſa fille pour ſervante, elle ne ſortira point de ſervitude :* je préſume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reſte, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par ſon père, que *Métra* qui ſe laiſſa vendre tant de fois pour nourrir ſon père *Eréſichthon*, lequel mourait de faim, comme vous ſavez, en mangeant toujours. C'eſt le plus grand exemple de la piété filiale qui ſoit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que *Joſeph* vendu par ſa famille patriarchale; mais ce ne fut pas aſſurément ſon pauvre père qui le vendit.

## XVIII.

### *Des ſupplices recherchés.*

Je vous bénirai, Monſieur & Meſſieurs, quand vous éléverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami

pour frémir & pour verſer ſur nous des larmes ; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, ſe reſſentent des mœurs atroces de nos aïeux ; que chez vous les peines étaient quelquefois ſévères, les ſupplices jamais recherchés ;* comment voulez-vous qu'on vous croie ? Reliſez vos livres, vous verrez non-ſeulement un *Joſué*, un *Caleb*, prodiguant tous les genres de mort que le fer & la flamme peuvent faire ſouffrir à la vieilleſſe, à l'enfance, & à un ſexe doux & faible ; mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, & de vos mœurs perfectionnées, un *David* qui ſort de ſon férail de dix-huit femmes pour faire ſcier en deux, pour faire déchirer ſous des herſes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ſes Juifs ont eu le bonheur de prendre priſonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethſabée.* (4)

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Meſſieurs, dans ces inconcevables horreurs ? Vous me direz que l'auteur ſacré qui les décrit, ne les condamne point, & que par conſéquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez auſſi, Meſſieurs, que l'auteur ſacré ne les approuve pas ; il nous laiſſe la liberté d'en dire notre ſentiment, liberté ſi précieuſe aux hommes !

(4) Et le ſupplice de la croix, Monſieur le ſecrétaire juif ; & celui de la lapidation, où chaque citoyen ſefait pour ſa part l'office de bourreau ; où les infortunés qu'on y condamnait, étaient expoſés à toute la férocité de la populace juive. Ceci eſt encore une preuve de barbarie : chez toutes les nations un peu policées, les ſupplices ſont infligés ſous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, & payé par l'Etat.

Avouez

Avouez donc que vous fûtes auſſi barbares dans les temps de votre politeſſe, que nous l'avons été dans les ſiècles de notre groſſièreté. Nous fûmes long-temps Gog & Magog ; tous les peuples l'ont été.

*Et documenta damus quâ ſimus origine nati.*

Nos pères furent des ſangliers, des ours juſqu'au ſeizième ſiècle ; enſuite ils ont joint des grimaces de ſinges aux boutoirs de ſangliers : enfin ils ſont devenus hommes, & hommes aimables. Vous, Meſſieurs, vous fûtes autrefois les plus déteſtables & les plus ſots loups-cerviers qui aient ſouillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amſterdam. Oublions nos bêtiſes & nos abominations paſſées ; mangeons enſemble en frères des perdrix lardées menu ; car ſans lard elles ſont un peu ſèches vers le carême.

## XIX.

### *Encore un petit mot de Salomon.*

VOTRE goût pour les dames, Monſieur & Meſſieurs, ainſi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon ;* vous y revenez avec tendreſſe à la fin de vos gros ouvrages. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas aſſez des vingt-cinq milliars en eſpèces ſonnantes, que *Montmartel-David* laiſſa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté vous me paraiſſez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant ſon commerce d'Ophir, avait d'entrée

de jeu, vingt-cinq milliars, ſe fit bâtir quarante mille écuries. Il me ſemble pourtant que ce n'eſt pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait ſervir ſur table vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour un ſeul repas. (*)

Vous ſuppoſez que ces quarante mille écuries ne ſont que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, & de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles maſſorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a eu plus d'exagération, un peu de contradiction, dans cet ancien texte; cependant ma remarque ſubſiſte, comme dit *Dacier*.

## XX.

### *Des veaux, des cornes, & des oreilles d'ânes.*

MESSIEURS, il me faut donc vous ſuivre encore du ſérail de votre grand ſultan *Salomon*, ſi rempli d'or & de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer & la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt-mille habitans, & dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le ſiége, ſi l'on croit votre exact & véridique *Flavien Joſephe*.

Dans cette terrible journée on détruiſit, non pas votre ſecond temple, comme vous le dites, mais votre troiſième temple qui était celui d'*Hérode*. La queſtion

(*) Rois, liv. III, chap. VIII.

importante dont il s'agit, eſt de ſavoir ſi *Pompée* en paſſant par chez vous, & en feſant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles; ſi les ſoldats de *Titus* en virent autant; & enfin ſur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais ſculpteurs; & que voulant poſer des chérubins ſur votre arche, ou ſur la repréſentation de votre arche, vous taillâtes ſi groſſièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prît pour des oreilles d'âne: cela eſt aſſez vraiſemblable.

Vous croyez détruire cette vraiſemblance en diſant que les Babyloniens de *Nabuchodonoſor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins, & vos ânes, il y avait ſix cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé lorſqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, & qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous ſavez pourtant, Monſieur & Meſſieurs, que votre arche d'alliance, conſtruite dans le déſert, priſe par les Philiſtins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des Paralipomènes le dit expreſſément. *Fuit arca ibi uſque ad præſentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche eſt cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo, où eſt enterré *Moïſe;* & qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde: mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles

& les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une fineſſe extrême, & qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus*, la figure d'un coffre qui eſt ſans doute votre arche. Elle nous appartient de droit: nous vous ſommes ſubſtitués; vos dépouilles ſont nos conquêtes.

Ceſſez de vouloir, par vos ſubtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne ſouillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je ſois de votre avis, Meſſieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiſer, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monſieur votre ſecrétaire, vous pouvez le faire circoncire, je ne m'y oppoſerai point.

## INCURSION

### *Sur Nonotte, ex-jéſuite.*

Messieurs les ſix juifs, monſieur leur ſecrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà aſſez forts par vous-mêmes; j'ai été ſurpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jéſuites: eſt-ce parce qu'ils ſont aujourd'hui diſperſés comme vous, que vous les appelez à votre ſecours? Vous combattez ſous le bouclier du révérend père *Nonotte;* vous renvoyez mon ami à ce ſavant homme; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a ſervi

de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, Meſſieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte;* c'eſt M. *Damilaville*, l'un de nos plus ſavans écrivains: daignez lire ce qu'il répondit au ſavant *Nonotte* il y a quelques années: je remets ſous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé; mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis auſſi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville*.

*Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, par M. Damilaville.*

S'IL s'agit de goût, on ne doit répondre à perſonne, par la raiſon qu'il ne faut pas diſputer des goûts: mais eſt-il queſtion d'hiſtoire? s'agit-il de diſcuter des faits intéreſſans? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter ſur le mépris des libelles. Ceci ſera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'hiſtoire, & qui doivent juger. (5)

(5) Dans les premières éditions on liſait ici le paſſage ſuivant: » Il ne ſera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur ayant » été choiſi pour combattre des vérités qui ſe trouvent dans l'*Eſſai ſur les* » *mœurs & l'eſprit des nations*, compoſa ſon libelle en hâte, le fit imprimer » chez le libraire *Fez*, à Avignon; qu'enſuite ſe doutant bien que ſon » libelle n'aurait pas grand débit, il fit propoſer par ce libraire *Fez*, » à l'auteur de l'*Hiſtoire générale*, de lui vendre toute l'édition du libelle » pour mille écus; on ſe moqua un peu de la propoſition. Le lecteur » verra ſi ce n'était pas trop payer; mais il n'eſt pas queſtion de rire, » tâchons d'inſtruire. »

Un ex-jéſuite nommé *Nonotte*, ſavant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collége, s'aviſa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations ;* cette entrepriſe était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'hiſtoire. Pour mieux vendre ſon livre, il le farcit de ſottiſes, les unes dévotes, les autres calomnieuſes ; car il avait ouï dire que ces deux choſes réuſſiſſent.

## PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

Le libelliſte accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne ſe repréſente Dioclétien comme un ennemi armé ſans ceſſe contre les fidelles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne ;* il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire Dioclétien* &c. On voit aſſez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en menſonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte.*

## SECONDE SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira, & qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* appelle ce chrétien *indiſcret.* Le libelliſte le juſtifie, & dit : *Un ſemblable édit n'était-il pas évidemment injuſte ?* &c.

Je dois obſerver que c'eſt trop ſoutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens.

Quelqu'injuſte que puiſſe paraître à un particulier, un édit de ſon ſouverain, il eſt criminel de lèſe-majeſté, quand il le déchire, & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait ſavoir qu'il faut reſpecter les rois & les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque ſavant en *us*, ce ſavant lui dirait: „ Monſieur, vous êtes un ignorant „ ou un fripon: vous dites dans votre pieux libelle, „ page 20, que ce n'eſt pas le premier édit de „ *Dioclétien*, mais le ſecond, qu'un chrétien d'une „ qualité diſtinguée, déchira publiquement.

„ Premièrement, il importe fort peu que ce „ chrétien ait été de la plus haute qualité. Seconde„ ment, s'il était de la plus haute qualité, il n'en „ était que plus coupable.

„ Troiſièmement, l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri* „ dit expreſſément, page 428, tome II, que ce fut „ le premier édit, portant ſeulement privation des „ honneurs & des dignités, que ce chrétien de la „ plus haute qualité déchira publiquement, en ſe „ moquant des victoires des Romains ſur les Goths & „ ſur les Sarmates, dont l'édit feſait mention.

„ Si vous avez lu *Euſèbe* dont *Fleuri* a tiré ce fait, „ vous avez tort de falſifier ce paſſage. Si vous ne „ l'avez pas lu, vous avez plus de tort encore. Donc „ vous êtes un ignorant ou un fripon. „

Voilà ce qu'on vous dirait, mais dans un ſiècle comme le nôtre, on ſe gardera bien de ſe ſervir d'un pareil ſtyle.

## TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MARCEL.

Un centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta sa ceinture militaire & ses armes, & cria : *Je ne veux plus servir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raisonnable; & il fait un crime à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* de dire que le zèle de ce centurion n'était pas sage; mais il n'en est pas dit un mot dans l'*Essai sur les mœurs &c.*; c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste, je demande si un capitaine calviniste serait bien reçu dans une revue à jeter ses armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi, & pour la Ste Vierge : ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement ?

## QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR St ROMAIN.

Notre libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune *St Romain*. Voici le passage de M. de *Voltaire*.

» Il est bien vraisemblable que la juste douleur » des chrétiens se répandit en plaintes exagérées. » Les *actes sincères* nous racontent que l'empereur » étant dans Antioche, le préteur condamna un » enfant chrétien nommé *Romain*, à être brûlé; que » des juifs présens à ce supplice, se mirent méchamment à rire, en disant : *Nous avons eu autrefois trois*

» *petits garçons*, *Sidrach*, *Miſach*, *& Abdenago*, *qui ne* » *brûlèrent point dans la fournaiſe; & celui-ci brûle.* Dans » l'inſtant, pour confondre les juifs, une grande pluie » éteignit le bûcher, & le petit garçon en ſortit ſain » & ſauf, en demandant: *Où eſt donc le feu?* Les *actes* » *ſincères* ajoutent que l'empereur le fit délivrer, mais » que le juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il » n'eſt guère poſſible qu'un juge ait fait couper la » langue à un petit garçon à qui l'empereur avait » pardonné.

» Ce qui ſuit eſt plus ſingulier. On prétend qu'un » vieux médecin chrétien, nommé *Ariſton*, qui avait » un biſtouri tout prêt, coupa la langue de cet enfant » pour faire ſa cour au préteur. Le petit *Romain* fût » auſſitôt renvoyé en priſon. Le geolier lui demanda » de ſes nouvelles; l'enfant raconta fort au long » comment un vieux médecin lui avait coupé la » langue. Il faut noter que le petit enfant avant cette » opération était extrêmement bègue, mais qu'alors il » parlait avec une volubilité merveilleuſe. Le geolier » ne manqua pas d'aller raconter ce miracle à » l'empereur. On fit venir le vieux médecin; il jura » que l'opération avait été faite dans toutes les règles » de l'art, & montra la langue de l'enfant, qu'il » avait conſervée proprement dans une boîte. Qu'on » faſſe venir, dit-il, le premier venu; je m'en vais » lui couper la langue en préſence de votre majeſté, » & vous verrez s'il pourra parler. On prit un pauvre » homme à qui le médecin coupa juſte autant de » langue qu'il en avait coupé au petit enfant; l'homme » mourut ſur le champ. »

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, ſont auſſi *ſincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils ſont encore plus ſinguliers que ſincères.

C'eſt maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'eſt pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut auſſi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum ;* mais il ne doit point injurier ceux qui ne ſont point de cet avis.

## CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'EMPEREUR JULIEN.

On peut s'épuiſer en invectives contre l'empereur *Julien ;* on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins ſur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand perſécuteur des athanaſiens..... *Au lieu de me réſerver la connaiſſance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adverſaires ſi odieux. Julien* les reprend en empereur & en père. Qu'on liſe toutes ſes lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus ſage & plus modéré. Quoi donc ! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu ? *Cicéron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictète*, *Licurgue*, *Solon*, *Ariſtide*, les plus ſages des hommes, auront-ils été des monſtres, parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

## SIXIEME SOTTISE, SUR LA LEGION THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts assez plaisans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine, toute composée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagnes, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille, aux pieds du grand Saint-Bernard, où cent hommes bien retranchés, arrêteraient une armée. Voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure; il les a copiées du *Pédagogue chrétien*.

*Eucher*, dit-il, qui rapporte cette histoire deux cents ans après l'événement, *était riche*, donc il disait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Isac évêque de Genève*, qui sans doute était riche aussi. *Isac* disait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore* qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliste de venir faire un tour au grand Saint-Bernard; il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourer & d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont Saint-Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, & que cette guerre alors était finie. Ajoutons surtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires, fut écrite par *Grégoire de Tours*, qui l'attribua à *Eucher* mort en 454; & remarquons que dans cette légende, supposée écrite en 454, il est beaucoup

parlé de la mort d'un *Sigiſmond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il eſt de quelque utilité d'apprendre aux ignorans impoſteurs de nos jours, que leur temps eſt paſſé, & qu'on ne croit plus ces miſérables ſur leur parole.

On propoſa à *Nonotte* de marier les ſix mille ſoldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre ex-jéſuite n'avait pas les pouvoirs.

## SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE IMPORTANT.

Le libelliſte s'exprime ainſi, page 48 : ..... » *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il avait vu » les chrétiens ſe déchirer comme des bêtes féroces. » L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* calomnie en » même temps *Ammien Marcellin*, & les chrétiens.

Qui eſt le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.*? Premièrement vous citez faux; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu;* il y a, que de ſon temps, les chrétiens ſe déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois: His efferatis hominum mentibus.... iram in Georgium epiſcopum verterunt, vipereis morſibus ab eo ſæpius appetiti.* On demande au libelliſte quel eſt le caractère des vipères? Sont-elles douces? ſont-elles féroces?

d'ailleurs a-t-on (*i*) beſoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour ſavoir que les euſébiens & les athanaſiens exercèrent, les uns contre les autres, la plus déteſtable fureur? Juſqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menſonge?

## HUITIEME SOTTISE, SUR CHARLEMAGNE.

Il accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliſte calomnie ſouvent. L'hiſtorien appelle *Charlemagne le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier, de ſon ſiècle.* Il eſt vrai que *Charlemagne* fit maſſacrer un jour quatre mille cinq cents priſonniers: on demande au libelliſte s'il aurait voulu être le priſonnier de *S^t Charlemagne?*

## NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

Notre homme aſſure, à l'occaſion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilpéric*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliſte ne ſait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même temps, *Vénérande*, *Mercatrude*, & *Oſtrégile;* il ne ſait pas que *Sigebert* épouſa *Brunehaut* du temps de ſa première femme; que *Cherebert* eut à

(*i*) *N. B.* M. *Damilaville* pouvait citer un autre paſſage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort; c'eſt à la fin du chapitre V, liv. XXII. Je me ſers de la traduction très-eſtimée faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas ſous mes yeux le texte original: Voici les paroles du traducteur: *Julien avait obſervé qu'il n'eſt pas d'animaux plus ennemis de l'homme, que le ſont entre eux les chrétiens, quand la religion les diviſe.*

la fois *Meroflède*, *Marcovèfe*, & *Théodegilde*. Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il paſſa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monaſtères. Il faut lui apprendre que ſon confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puiſſe être, eſt plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4°, que le grand *Théodebert* épouſa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommée *Viſigalde*, & que la belle *Deuterie* eût un mari; & qu'en cela il imitait ſon oncle *Clotaire*, lequel épouſa la veuve de *Clodomir* ſon frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il réſulte que *Nonotte* eſt exceſſivement ignorant & un peu téméraire.

Ex-jéſuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes! de quoi t'aviſes-tu? lis ſeulement l'abrégé du préſident *Hénault*, in-4°, tu verras à l'article *Philippe Auguſte*, que *Pierre* roi d'Arragon promet par ſon contrat de mariage, *de ne point répudier ſa femme Marie comteſſe de Montpellier*, & même de n'en épouſer point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

## DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jéſuite *Nonotte*, non, la perſécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le ſénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des ſynagogues à Rome. Les ſuperſtitieux Egyptiens, nation preſque auſſi mépriſable que la juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli ſans l'aventure

de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverſe, ils ne ſongeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il eſt inouï qu'ils aient jamais puni perſonne ſeulement pour la religion. Ils étaient juſtes. J'en prends à témoin les *Actes des apôtres :* lorſque *S^t Paul*, ſuivant le conſeil de *S^t Jacques*, alla ſe purifier pendant ſept jours de ſuite dans le temple de Jéruſalem, pour perſuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïſe ;* les Juifs demandèrent ſa mort au proconſul *Feſtus ;* ce *Feſtus* leur répondit : » Ce n'eſt » point la coutume des Romains de condamner un » homme avant que l'accuſé ait ſon accuſateur » devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de ſe » juſtifier. »

Ce fut par le fanatiſme d'un ſaducéen, & non d'un romain, que *S^t Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé. Il eſt donc très-vraiſemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ſes frères ſéparés de communion, fut la cauſe du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à préſent, ô libelliſte, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis ſeulement d'étudier l'hiſtoire en philoſophe, ſi vous pouvez.

## ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* aſſure que la meſſe était du temps de *Charlemagne*, ce qu'elle eſt aujourd'hui ; il veut nous tromper ; il n'y avait point de meſſe baſſe, & c'eſt de quoi il eſt queſtion. La meſſe fut d'abord la cène. Les fidelles s'aſſemblaient au troiſième étage,

comme on le voit par plusieurs passages, surtout au chapitre XX, verset 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi :* ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, & fut nommée la *Sinaxe;* puis les Latins la nommèrent *messe*. Il n'y avait qu'une assemblée, qu'une messe dans une église; & ce terme de *mes frères*, si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées : elles sont du dixième siècle. L'ex-jésuite *Nonotte* ne connaît pas même la messe. Dis-tu la messe, *Nonotte* ? hé bien, je ne te la servirai pas.

## DOUZIEME SOTTISE, SUR LA CONFESSION.

Le libelliste dit que la confession auriculaire était établie dès les premiers temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidelle de la confession; l'ignorance & la mauvaise foi des critiques, servent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confession de ses crimes, en tant qu'expiation, & considérée comme une chose sacrée, fut admise de temps immémorial dans tous les mystères d'*Isis*, d'*Orphée*, de *Mithras*, de *Cérès :* les Juifs connurent ces sortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deutéronome; & aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité

de

de l'ame : mais les eſſéniens embraſſèrent dans les derniers temps, la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs aſſemblées publiques, & les autres juifs ſe contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait ſeul dans le ſanctuaire, demandait pardon pour le peuple, & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait, pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, & on ſe lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

*O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis*
*Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ !*

*S^t Jacques* ayant dit dans ſon épître : » Confeſſez, » avouez vos fautes les uns aux autres; » les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus ſe gliſſent dans les choſes les plus ſaintes.

*Sozomène* nous apprend, livre VII, chapitre XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confeſſions publiques, *faites comme ſur un théâtre*, établirent dans chaque égliſe un ſeul prêtre, ſage & diſcret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, ſoit ſeul à ſeul, ſoit en préſence des autres fidelles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le ſcandale arrivé à Conſtantinople du temps de l'empereur *Théodoſe I.* Une femme de qualité s'accuſa au pénitencier d'avoir couché avec

le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme se fût confessée publiquement, puisque le diacre fut dépose, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux mystères sans se confesser : *Il fut permis à chacun*, disent *Socrate* & *Sozomène*, *de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

*S^t Jean Chrysostome*, successeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à DIEU ; il dit dans sa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à* DIEU ; *je ne vous produis point sur un théâtre ; je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conscience devant* DIEU, *montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes ; avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie, sur le pseaume 50 : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal, qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confessez-vous à* DIEU.

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint & utile de la confession auriculaire a succédé. *Nonotte* ne sait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse.

## TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* eſt très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs ne ſait point le catéchiſme des catholiques, mais qu'il eſt bien inſtruit de celui des calviniſtes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Eſſai* eſt très-bien inſtruit des deux catéchiſmes ; & il ſait que tous deux condamnent les ignorans qui diſent des injures ſans eſprit.

On paſſe tout ce que cet honnête homme dit ſur l'euchariſtie, parce qu'on reſpecte ce myſtère autant qu'on mépriſe la calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées, ſi délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

## QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE, ET DES IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelle au ſujet du ſecond concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins : on ſait aſſez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le ſecond concile de Nicée, de *ſynode arrogant & impertinent :* ce ſont des faits atteſtés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta non-ſeulement l'adoration des images, mais encore le ſervice le plus léger, *ſervitium*, c'eſt le mot dont il ſe ſert. Ce ne ſont pas ici des anecdotes, ce ſont des pièces publiques.

Il eſt plaiſant que le libelliſte accuſe l'hiſtorien d'être calviniſte, parce que cet hiſtorien rapporte fidellement les faits. Lui calviniſte! bon Dieu; il n'eſt pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace.*

Le culte des images eſt purement de diſcipline eccléſiaſtique; il eſt bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, & que les apôtres n'en avaient point. Il ſe peut que *S^t Luc* ait été peintre, & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie;* mais il n'eſt point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les ſtatues ſont de très-beaux ornemens quand elles ſont bien faites; & pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes & une puiſſance ridicule, les ames pieuſes les révèrent, & les gens de goût les eſtiment: on peut s'en tenir là ſans être calviniſte: on peut même ſe moquer du tableau de *S^t Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jéſuites à Paris: ce grand ſaint y eſt repréſenté montant au ciel dans un carroſſe à quatre chevaux blancs: les jéſuites auront de la peine à faire ſervir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les égliſes de Paris.

## QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CROISADES.

LE bon ſens de l'auteur du libelle ſe remarque dans les éloges qu'il fait de l'entrepriſe des croiſades, & de la manière dont elles furent conduites; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choiſir pour leur ſoudan un prince chrétien,

leur ennemi mortel & leur prisonnier, qui ne connaissait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* dit que Constantinople fut prise, pour la première fois, par les Francs en 1204, & qu'avant ce temps aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossière, sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rapport, je vous prie, ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire grec aux Latins ?

## SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigeois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrètes, dans lesquelles les hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouse *Raimond VI*, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'abbé & au chapitre

de Cîteaux, dans laquelle il ſe plaint des hérétiques, & demande main-forte. C'eſt un grand exemple du pouvoir abuſif que les moines avaient alors en France. Un ſouverain ſe croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal & légat du pape, marcha avec une armée pour ſecourir le comte de Toulouſe, & le premier ſecours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive, à plus d'une repriſe, juſqu'à l'année 1207, que le comte de Toulouſe commença à ſe repentir d'avoir appelé dans ſa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux, nommé *Pierre Caſtelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accuſa le comte de Toulouſe, ſans en avoir la moindre preuve. Le ſiége de Rome en uſa alors comme il en avait uſé tant de fois avec preſque tous les princes de l'Europe : il donna au premier occupant les Etats du comte de Toulouſe, ſur leſquels il n'avait pas plus de droit que ſur la Chine ou ſur le Japon. On prépara dès-lors une croiſade contre ce deſcendant de *Charlemagne*, pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de ſe croiſer, leur offrant le pardon de leurs péchés, à cette ſeule condition ; & les déclarant excommuniés, ſi, après s'être croiſés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à ſang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *Saint-Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, de Chartres, assemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut mené nu en chemise devant la porte de l'église; & là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On sait la suite de cette déplorable révolution; on sait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'histoire des Albigeois rapporte, au chapitre VI, que le clergé chantait *Veni sancte Spiritus* aux portes de Carcassonne, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, sans distinction de sexe ni d'âge; & il se trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes & les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à

feu & à ſang tous les languedociens qui ne vont pas à la meſſe. Il eſt *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il eſt peut-être aſſez inutile d'examiner ſi les comtes de *Foix*, de *Comminges*, & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouſe*, contre le ſanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques ; le libelliſte l'aſſure ; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Eſt-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé ? Il eſt vrai qu'ils furent excommuniés, ſelon l'uſage auſſi abſurde qu'horrible de ce temps-là ; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces ſeigneurs étaient des hérétiques ?

Qu'il diſe tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort ;* ce n'eſt pas dans ce ſiècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, & fait des miracles pour verſer le ſang humain.

## DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

LE libelliſte s'imagine qu'on a manqué de reſpect à l'Egliſe catholique, en rapportant les diverſes formes qu'elle a priſes.

Peut-on ignorer que tous les uſages de l'Egliſe chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST ? La néceſſité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des paſteurs, ont introduit ou aboli des lois & des coutumes. Preſque tous les uſages des Egliſes

grecques & latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, & *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels ; plusieurs premiers chrétiens se firent circoncire ; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantiabilité* de DIEU & de son Fils ne fut établie publiquement, & ce mot *consubstantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèse en 431 ; & JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Chalcédoine, en 451 ; deux volontés ne furent constatées qu'à un concile de Constantinople, en 680. L'Eglise entière fut sans images pendant près de trois siècles ; on donna pendant six cents ans l'eucharistie aux petits enfans ; presque tous les pères des premiers siècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-temps une croyance générale, que tous les enfans morts sans baptême étaient condamnés aux flammes éternelles ; *S^t Augustin* le déclare expressément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem ;* livre de la persévérance, chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Eglise romaine n'a reconnu la procession du S^t Esprit par le Père & le Fils que depuis *Charlemagne.*

Tous les pères, tous les conciles crurent jusqu'au douzième siècle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel ; & à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'Eglise a proportionné la croyance, les rites, les usages, aux temps & aux lieux. Il n'y a

point de ſage gouvernement qui ne ſe ſoit conduit de la ſorte.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* a rapporté d'une manière impartiale les établiſſemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des paſteurs. Si ces paſteurs ont eſſuyé des ſchiſmes, ſi le ſang a coulé pour des opinions, ſi le genre-humain a été troublé, rendons grâces à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous ſommes aſſez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

## DIX-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable inſulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela eſt digne de lui; qu'il veuille nous perſuader que *Jeanne d'Arc* était inſpirée, & que DIEU envoyait une petite fille au ſecours de *Charles VII*, contre *Henri VI*, on pourra rire: mais il faut au moins relever la mauvaiſe foi avec laquelle il falſifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle eſt âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-ſept ans; donc le libelliſte eſt un aſſez mauvais calculateur, quand il aſſure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable hiſtoire de *Jeanne d'Arc*, ſurnommée *la Pucelle*. Les particularités de ſon aventure ſont très-peu connues, & pourront faire plaiſir aux lecteurs.

*Paul Jove* dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & ſe garde bien de la croire inſpirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Maſſon*, ni même *Mariana*, ne diſent qu'elle était envoyée de DIEU; & quand *Mariana* le jéſuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en impoſerait pas.

*Mezerai* conte *que le prince de la milice céleſte lui apparut;* j'en ſuis fâché pour *Mezerai*, & j'en demande pardon au prince de la milice céleſte.

La plupart de nos hiſtoriens, qui ſe copient tous les uns les autres, ſuppoſent que la *pucelle* fit des prédictions, & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chaſſera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encore cinq ans après ſa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, & aſſurément elle ne ſavait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une ſervante d'hôtellerie dans le Barois; & ſon procès porte qu'elle ne ſavait pas ſigner ſon nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, & cette épée était cachée dans l'égliſe de S^te^ Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La pauvre *Jeanne d'Arc* ayant été priſe par les Anglais, en dépit de ſes prédictions & de ſes miracles, ſoutint d'abord dans ſon interrogatoire que *S^te^ Catherine* & *S^te^ Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ſes converſations avec le prince de la milice céleſte. Apparemment que ces deux ſaintes aimaient plus à parler que *S^t^ Michel*. Ses juges la crurent ſorcière, &

elle se crut inspirée. Ce serait-là le cas de dire : *Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier*, si l'on pouvait se permettre la plaisanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que *Saintrailles* avait son berger, comme le comte de *Dunois* avait sa bergère. Ce berger faisait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faisait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de *Dunois* fut prise au siége de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, & le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais qui dédaignent les superstitions, & qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg*, comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, & de-là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon*, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre, contre son roi légitime, revendique la *pucelle* comme une sorcière arrêtée sur les limites de sa métropole. Il veut la juger en qualité de sorcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. *Jeanne* avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon; & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, & encore

moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, & une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquisition en France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère *Martin* réclama la prisonnière comme *sentant l'héréſie, odorantem hæreſim*. Il somma le duc de Bourgogne & le comte de Ligni, *par le droit de ſon office, & de l'autorité à lui commiſe par le S^t Siége, de livrer Jeanne à la ſainte inquiſition.*

La sorbonne se hâta de seconder frère *Martin :* elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg :* „ Vous avez employé votre noble puissance à appré- „ hender icelle femme qui se dit la *pucelle*, au moyen „ de laquelle l'honneur de DIEU a été sans mesure „ offensé, la foi excessivement blessée, & l'Eglise trop „ fort déshonorée; car, par son occasion, idolatrie, „ erreurs, mauvaise doctrine, & autres maux inesti- „ mables se sont ensuivis en ce royaume.... mais „ peu de chose serait avoir fait telle prinse, si ne „ s'ensuivait ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense „ par elle perpétrée contre notre doux créateur & sa „ foi, & sa sainte Eglise, avec ses autres méfaits „ innumérables..... & si, serait intolérable offense „ contre la majesté divine s'il arrivait qu'icelle femme „ fût délivrée. „

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français, & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La sorbonne, l'évêque, &

frère *Martin*, préſentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort*, régent de France, *en l'honneur de notre ſeigneur & ſauveur* JESUS-CHRIST, *pour qu'icelle Jeanne fût ſi brièvement miſe ès mains de la juſtice de l'Egliſe.* *Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *beſogner* dans la ville. (C'eſt le terme dont on ſe ſervit.) Il choiſit pour ſes aſſeſſeurs neuf docteurs de ſorbonne, avec trente-cinq autres aſſiſtans abbés ou moines. Le vicaire de l'inquiſition, *Martin*, préſidait avec *Cauchon;* & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la ſeconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils ſont ſinguliers. Elle dit qu'elle a vu *Ste Catherine* & *Ste Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux ſaintes : elle répond que c'eſt à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda ſi elles ſont bien jaſeuſes : allez, dit-elle, le voir ſur le regiſtre. *Beaupère* lui demanda ſi quand elle a vu *St Michel* il était tout nu : elle répond : Penſez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oiſeleur*, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher, derrière un morceau de ſerge, deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de *Jeanne d'Arc.* Ainſi les juges employèrent le ſacrilége pour être homicides. Et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très-grands ſervices au roi &

à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On sait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle absurde barbarie on prétexta cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes, comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons, après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos historiens, plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité, disent que *Jeanne* alla au supplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du temps, & comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut son arrêt avec des cris & avec des larmes; faiblesse pardonnable à son sexe, peut-être au nôtre, & très-compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, & sensible sur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru, sans aucun examen, que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les frères de *Jeanne d'Arc*, & à la faveur de cette imposture, épousa en Lorraine un gentilhomme

de la maiſon des *Armoiſes*. Il y eut deux autres friponnes qui ſe firent auſſi paſſer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne*, & qu'on lui avait ſubſtitué une autre femme ; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'hiſtoire quand on oſe en parler.

## DIX-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR RAPIN THOYRAS.

Il attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin Thoyras ;* il dit qu'il n'était ni de ſon goût, ni ſûr pour lui, de ſe déclarer pour la *pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien inſtruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit aſſurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté : & d'ailleurs le gentilhomme, que ce libelliſte inſulte, ne compoſa point ſon hiſtoire en Angleterre, mais à Veſel, où il a fini ſa vie.

Il faut ajouter ici un mot ſur l'aventure miraculeuſe de *Jeanne d'Arc*. Ce ſerait un plaiſant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au ſecours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler enſuite !

## VINGTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du sérail, qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les églises grecques qui subsistèrent, sont d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

## VINGT-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande *où est cette licence déshonorante, cette taxe honteuse, ces prix faits &c., qui avaient passé en coutume, en droit & en loi?* Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez *Marcel Silbert*, au champ de *Flore*, & l'année d'après à Cologne, chez *Gosvinus Colinius;* enfin à Paris en 1520 chez *Toussaint Denys*, rue Saint-Jacques. Le premier titre est : *De causis matrimonialibus.*

*In causis matrimonialibus, pro contractu quarti gradûs, taxa est turonenses septem, ducatus unus, carlini sex.*

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que dans le titre 18 on donne l'abſolution pour cinq carlins à celui qui a connu ſa mère ? que pour un père & une mère qui auront tué leur fils il n'en coûte que ſix tournois & deux ducats ? & ſi on demande l'abſolution du péché de ſodomie & de la beſtialité, avec la clauſe inhibitoire, il n'en coûte que trente-ſix tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliſte ſe taiſe, ou qu'il paye pour ſes péchés.

## VINGT-DEUXIEME SOTTISE, SUR LE DROIT DES SECULIERS DE CONFESSER.

Il demande où l'hiſtorien a pris que les ſéculiers, & les femmes même avaient droit de confeſſer. Où ? mon pauvre ignorant ; dans *S^t Thomas*, page 255 de la III^e partie, édition de Lyon 1738. *Confeſſio ex defectu ſacerdotis laïco facta, ſacramentalis eſt quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeſſes confeſſèrent leurs religieuſes ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-ſavant homme, datée de Valence du 1 février 1769, concernant cet uſage que *Nonotte* ignore.

» L'auteur demande ſi on pourrait lui citer quelque » abbeſſe qui ait confeſſé ſes religieuſes.

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri*, livre 76, tome XVI, page 246 de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, » qu'il y avait en Eſpagne des abbeſſes qui donnaient » la bénédiction à leurs religieuſes, entendaient leurs » confeſſions, & prêchaient publiquement liſant » l'évangile ; que ce fait paraît par une lettre du pape » du 10 décembre 1210. C'eſt *Innocent III*, &c. »

J'ajoute à la remarque de ce vrai ſavant l'autorité de *S^t Baſile* dans ſes *Règles abrégées*, tom. II, pag. 453. Il eſt permis à l'abbeſſe d'entendre avec le prêtre les confeſſions de ſes religieuſes. J'ajoute encore que le père *Martène* dans ſes *Rites de l'Egliſe*, tome II, page 39, affirme que les abbeſſes confeſſaient d'abord leurs nones, & qu'elles étaient ſi curieuſes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confeſſeur *Nonotte* ſur la confeſſion, dans un autre article.

## VINGT-TROISIEME SOTTISE DUDIT NONOTTE.

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calviniſme, prétend que l'hiſtorien ménage toujours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit ſavoir aſſez que l'hiſtorien ne reſpecte que la vérité; qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix; qu'il déteſte la perſécution & le fanatiſme par-tout où il les trouve. La deviſe de cette hiſtoire eſt: *Iliacos intra muros peccatur & extra.* Il ne fait pas plus de cas de *Luther* & de *Calvin* que du jéſuite *le Tellier:* mais il croit que *Luther*, *Calvin*, & les autres auteurs de la réforme rendirent un grand ſervice aux ſouverains en leur enſeignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

## VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'eſprit de perſécution juſqu'à rapporter ce qui eſt imputé au roi *François I* par *Florimond de Raimon*, cité avec tant de complaiſance dans le jéſuite *Daniel : Si je ſavais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Egliſe romaine, je le voudrais moi-même ſacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi ! *François I*, qui accordait à *Barberouſſe* une moſquée en France, aurait eu une *piété aſſez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, & communier avec du pain levé & du vin ! *François I*, par une politique malheureuſe, aurait-il prononcé ces paroles barbares ? De *Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? & quand ils les auraient rapportées, quand elles ſeraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne penſait pas ce qu'il diſait. Mais il n'y a de père dénaturé que père *Nonotte*.

## VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA SAINT-BARTHELEMI.

MALHEUREUX ! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la S^t^ Barthelemi ? Il paraît que vous excuſez ces maſſacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : liſez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année* 1570 *on continuait*

*dans le grand deſſein d'attirer les huguenots dans le piége*, page 156, tome V, édition d'Amſterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien ſon rôlet ? & n'avait-il pas copié ces paroles de l'hiſtoriographe *Matthieu* ? quel rôlet, grand Dieu ! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeſte vérité ?

Un critique qui ſe trompe n'eſt que mépriſable ; mais un homme qui excuſerait la S^t^ Barthelemi ſerait un coquin puniſſable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rôlet.

## VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE DUC DE GUISE, ET LES BARRICADES.

Voici les propres paroles de *Nonotte* :

*Quant à la défenſe que Henri III fit au duc de Guiſe de venir à Paris, l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poſte, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.*

Pauvre libelliſte ! citez mieux. Il y a dans le texte : „ Il écrit deux lettres, ordonne qu'on dépêche deux „ courriers ; il ne ſe trouve point d'argent dans „ l'épargne pour cette dépenſe néceſſaire : on met les „ lettres à la poſte, & le duc de *Guiſe* vient à Paris, „ ayant pour excuſe apparente qu'il n'a point reçu „ l'ordre. „

Voulez-vous ſavoir maintenant d'où eſt tirée cette anecdote ? des mémoires de Nevers, & d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois ; *l'Etoile* était d'une ancienne nobleſſe : mais qu'il ait

été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Beſançon, voici ſes paroles, page 95, tome II.

» Il y avait cependant une négociation entamée » à Soiſſons entre le duc de *Guiſe* & *Bellièvre*, qui » devait dans trois jours lui apporter des ſuretés de » la part du roi. Des affaires plus preſſées empêchèrent » *Bellièvre* d'aller finir la commiſſion : il écrivit » néanmoins au duc de *Guiſe* pour l'avertir de ſon » retard ; mais le commis de l'épargne, c'eſt-à-dire » du tréſor royal, refuſa de donner vingt-cinq écus » pour faire partir les deux courriers qu'on envoyait » à Soiſſons : l'on mit les deux paquets à la poſte, » & ils arrivèrent trop tard ; parce que le duc de » *Guiſe*, preſſé par les ligueurs de ſe rendre à Paris, » partit de Soiſſons au bout de trois jours. »

## VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE D'ARRAGON.

Il eſt utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, ſoit moines, ſoit ſéculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Géofroi* de Viterbe s'aviſa d'écrire à la fin du douzième ſiècle une chronique telle qu'on les feſait alors : il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* ayant épouſé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuſe d'un comte du pays de Modène ; que ce jeune homme ne voulut point d'elle ; que *Marie*, irritée, l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur ; que l'empereur fit décapiter

le comte ; que la veuve du comte vint, la tête de son mari à la main, demander justice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens ; qu'elle passa sur ces fers sans les sentir ; que l'impératrice, au contraire, se brûla la plante des pieds, & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte ressemble à toutes les légendes de ces siècles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur *Othon III*, ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles fausseté, pour que cent auteurs les copient : les *Maimbourgs* les adoptent ; les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie universelle, avec la bataille des serpens, & l'aventure d'un archevêque de Maïence, mangé par les rats. Toutes ces fables sont faites pour être crues par notre libelliste, mais non par les honnêtes gens.

## VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA DONATION DE PEPIN.

Oui, l'on persiste à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent ni la souveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome ; 1°. parce que si cette donation avait été faite, les papes en auraient conservé, en auraient montré l'instrument authentique ; 2°. parce que *Charlemagne*, dans son testament, met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent, ce qui paraît décisif ; 3°. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, & que sous *Othon I* les papes n'avaient aucune souveraineté ; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des

villes sur lesquelles il n'avait ni droit ni prétention ; 5°. parce que jamais les empereurs grecs ne se plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambassades, ni dans leurs traités. On objecte un passage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *S^t Pierre* ; cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de *S^t Pierre*, comme *Louis XI* donna le comté de Boulogne à la S^te Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la juridiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III.* Cet empereur assigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone, & non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siége de Rome : elle commence à la fin du dixième siècle, & elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI.*

## VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que Henri III assiégea Livron en Dauphiné ;* vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans défense : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps ! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai*, page 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, & le liv. LVIII

du véridique de *Thou* : vous apprendrez que la ville de Livron fut assiégée par *Bellegarde*, sous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que le roi alla lui-même au camp, que les assiégés lui reprochèrent la Saint-Barthelemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choses mémorables, page 537 ; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, page 117, tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roesses* qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans, les habitans crièrent du haut des murs le 13 janvier : *Assassins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral ?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche, & que ce siége fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collége de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

## TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaise foi dans le jésuite *Daniel*, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parlait du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elisabeth* les raisons politiques de son changement, le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie,

le proteſtant qui avait écrit à *Coriſande d'Andouin :* (*) *& vous êtes de cette religion ! j'aimerais mieux me faire turc ;* le monarque à qui *Roſni* conſeilla de changer, & auquel il dit : » Il faut que vous deveniez catho-» lique, & que je reſte huguenot ; » ce même homme, dis-je, aurait-il cru ſincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la ſeule bonne religion ? elle l'eſt ſans doute ; mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais & du diable* ; tandis qu'on le peignait lui-même en diable, avec une queue & des cornes ?

Ce grand-homme ſi lâchement perſécuté, obligé de plier ſon courage ſous les lois de ſes ennemis, ne daigna pas ſeulement ſigner la confeſſion de foi rédigée après bien des conteſtations par *David Duperron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully*, qui en fit ſupprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit ſeulement ſigner par *Lomenie.*

On peut dans un vain panégyrique repréſenter ce héros comme un converti : mais l'hiſtoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite ; cet hiſtorien parle plus avantageuſement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On paſſe à *Daniel* d'avoir été aſſez ignorant pour appeler *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce gaſcon aſſaſſin du duc de *Guiſe*, *premier gentilhomme de la chambre.* On lui paſſe de n'avoir jamais rien ſu des

(*) Voyez les pages 41 & ſuiv. du quatrième tome de l'*Eſſai ſur les mœurs*, où l'on a imprimé pluſieurs lettres très-intéreſſantes de *Henri IV* à *Coriſande d'Andouin.*

fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de sa dernière maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse, la plus belle princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connaissance des lois, & ennuyé de ses récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot, & fesant le métier de délateur contre les protestans auprès de la république de Venise, on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* & de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, ayant lu autrefois dans *Daniel* l'histoire de la première race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai;* il lui rendit justice. Mais lorsqu'ensuite il lut la troisième race, il la trouva fort infidelle, & lui rendit plus de justice encore.

## TRENTE-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE CARDINAL DUPERRON, ET DES ETATS DE 1614.

Le libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne ; qu'il fit supprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle & positive ; qu'il cabala, qu'il menaça; qu'il dit publiquement que si un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non ; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, auſſi-bien que s'il était un ſaint chrétien. Les premiers chrétiens ne ſe révoltaient pas contre les empereurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre ſouverain muſulman ? Les Grecs, qui ont fait ſerment au padisha, ne ſeraient-ils pas criminels de violer ce ſerment ? Ce qui ſerait un crime à Conſtantinople, ne ſerait pas aſſurément une vertu dans Paris. Et ſuppoſons, ce qui eſt impoſſible, que le roi à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu muſulman; ſuppoſons que *Duperron* eût voulu le détrôner, *Duperron* eût mérité le dernier ſupplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliſte mérite ; mais cette opinion, que l'Egliſe peut dépoſer les rois, eſt de toutes les opinions la plus abſurde & la plus puniſſable ; & ceux qui les premiers ont oſé la mettre au jour, ont été des monſtres ennemis du genre-humain.

Le libelliſte demande où l'on trouve les paroles de *Duperron ;* où ? dans tous les mémoires du temps recueillis par *le Vaſſor*, dans l'hiſtoire chronologique du jéſuite *d'Avrigny* ; dans le procès verbal imprimé de ces états ; par-tout. *D'Avrigny* ſurtout prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

## TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA POPULATION DE L'ANGLETERRE.

Le chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonſtances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroiſſe d'un vingtième en cent années ; & ce calcul

fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, & qui couvrent le globe d'habitans en un ſiècle ou deux. Le libelliſte demande *comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Eliſabeth?* On répondra à cet homme que c'eſt préciſément parce que l'Angleterre s'eſt trouvée dans les circonſtances les plus favorables ; parce que des allemands, des flamands, des français, ſont venus en foule s'établir dans ce pays ; parce que ſoixante mille moines, dix mille religieuſes, dix mille prêtres ſéculiers, de compte fait, ont été rendus à l'Etat & à la propagation ; & parce que la population a été encouragée par l'aiſance. Il eſt arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre baſſe-cour, vous manquerez de volaille ; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuſe. Oiſons qui écrivez contre ces vérités utiles, puiſſe la baſſe-cour où vous êtes engraiſſés aux dépens de l'Etat, n'être plus remplie que de volatiles néceſſaires !

## TRENTE-TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le ſavant, *Nonotte :* vous dites à propos de théologie que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yeſſo. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yeſſo ; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre

d'Yeſſo en 1644. Apprenez juſqu'au nom du capitaine *Martin Jéritſon*, & de ſon vaiſſeau qui s'appelait le Caſtrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en feſant le marin ? vous êtes également ignorant ſur terre & ſur mer ; & vous vous applaudiſſez de votre livre, parce que vos bévues ſont en deux volumes.

## TRENTE-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE SUR LES CONFESSIONS AURICULAIRES.

En vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiſtoire de la marine. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a dit que, ſelon *S^t Thomas d'Aquin*, il était permis aux ſéculiers de confeſſer dans les cas urgens, que ce n'eſt pas tout-à-fait *un ſacrement*, mais que c'eſt *comme un ſacrement*. Il a cité l'édition & la page de la Somme de *S^t Thomas ;* & là-deſſus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la Somme de *S^t Thomas* n'eſt pas de lui ; & moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une ſeule Somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne ſe trouve pas. La Somme était en telle vénération qu'on n'eût pas oſé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui ſortirent des preſſes de Rome dès l'an 1474 ; elle fut imprimée à Veniſe en 1484. Ce n'eſt que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troiſième partie de la Somme fût de lui ; mais il eſt aiſé de reconnaître ſa méthode & ſon ſtyle, qui ſont abſolument les mêmes.

Au reſte, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de ſon temps, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confeſſion les uns les autres; témoin le fameux paſſage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confeſſa le connétable de Chypre. Un jéſuite du moins devrait ſavoir ce que le jéſuite *Tolet* a dit dans ſon livre de l'inſtruction ſacerdotale, livre I, chapitre XVI: ni femme ni laïque ne peut abſoudre ſans privilége. *Nec fœmina nec laïcus abſolvere poſſunt ſine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confeſſer les hommes.

Il faut inſtruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de ſe confeſſer mutuellement. Il ſera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie; il ſaura que les Juifs mêmes ſe confeſſaient les uns aux autres, dans les grandes occaſions, & ſe donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet ſur le derrière en récitant un verſet du pſeaume 77.

Il ſerait bon que *Nonotte* ſe confeſſât ainſi de toutes les petites calomnies dont il eſt coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles; mais il faut ſe borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant nous aurions eu de la charité pour toi; mais tu as été un ſatirique inſolent; nous t'avons puni.

# ADDITIONS

## AUX OBSERVATIONS

*Sur le libelle intitulé* : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Eſſai ſur les mœurs*, & a négligé ce qui lui eſt perſonnel. L'amitié & l'équité m'engagent à ſuppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21, & 22, de ſon diſcours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans leſquelles, dit-il, M. de *Voltaire a donné*, ſans compter une infinité d'autres qu'il ne déſigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées ſont les mieux conſtatées; ſans doute que l'illuſtre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'eſt aſſuré qu'elle était judicieuſe; qu'il a vérifié les paſſages dans le texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il eſt l'apologiſte. C'eſt ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établiſſement du chriſtianiſme; la ſeconde aux différentes eſpèces d'hommes qui ſe trouvent ſur la terre; la troiſième à *Michel Servet*; & enfin la quatrième à *Cromwell*.

Tâchons

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la ſagacité & l'honnêteté de ces meſſieurs.

## DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

### *Première fauſſeté du libelliſte : abſurdité de ſes raiſonnemens.*

*Il eſt véritablement étonnant*, dit-il pag. 19 de ſon diſcours préliminaire, *que M. de Voltaire, avec l'étendue de ſon génie, ſa prodigieuſe mémoire, ſa vaſte érudition, ait donné dans des contradictions ſi viſibles. Dans ſon Eſſai ſur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'eſprit du ſénat romain ni des empereurs de perſécuter perſonne pour cauſe de religion ; que l'Egliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par pluſieurs empereurs.*

*Et dans ſon Siècle de Louis XIV*, continue le libelliſte, *chapitre du calviniſme, il dit que cette même Egliſe dès les commencemens bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenſes, des aſſemblées ſecrètes dans des grottes & dans des caves ſouterraines, juſqu'à ce que Conſtantin la tira de deſſous terre pour la mettre à côté du trône.*

Il ſerait auſſi étonnant que M. de *Voltaire* ſe fût exprimé ainſi, qu'il l'eſt de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaiſe foi.

Eſt-ce pour offenſer davantage M. de *Voltaire* que l'auteur lui prête ſon ſtyle? heureuſement perſonne ne s'y méprendra, & l'on reconnaîtra la fauſſeté de ſes citations à la ſeule inſpection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit *que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens ;* on sait que ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage défiguré par le libelliste, tel qu'il est dans le texte:

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun césar, ni „ d'aucun proconsul, ni du sénat romain, d'empêcher „ les Juifs de croire à leur loi. Cette seule raison sert „ à faire connaître quelle liberté eut le christianisme „ de s'étendre en secret.„

Indépendamment des changemens que le libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage, on voit qu'il en a supprimé le mot, *en secret*, qui ne favorisait point le sens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses & plates qu'il a substituées aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire, *dans des caves souterraines*. M. de *Voltaire* sait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs que les caves sont *souterraines*.

Mais en supposant même ces deux passages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, & que son apologiste applaudit?

N'est-il pas certain, Monsieur l'ex-jésuite, qu'avant *Domitien*, le christianisme ne fut point persécuté? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverse pas tout-à-coup les autels, & ne se professe pas d'abord publiquement?

La crainte, la prudence même obligèrent donc les premiers chrétiens à s'assembler secrètement ; ils n'étaient point persécutés, ni même rigoureusement recherchés; mais il existait des lois qui défendaient ces assemblées; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calvinistes en France, où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent-ils pas à la sévérité des lois qui proscrivent leurs assemblées?

M. de *Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix & de charité avait seule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occasionnées, a donc eu raison de dire dans son *Siècle de Louis XIV:* „ Ne pourrait-on pas trouver l'origine de „ cette peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit „ républicain qui anima les premières Eglises, les „ assemblées secrètes qui bravaient d'abord dans des „ grottes & dans des caves l'autorité des empereurs „ romains? „

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de son *Essai sur les mœurs*, que le christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les empereurs qui ont précédé *Domitien :* l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages, & en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fussent tolérés, & qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte, & de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'assembler; par conséquent ils les bravaient même sous les empereurs qui les protégeaient, & jusqu'à ce que l'entière abolition de

ces lois par *Conſtantin* fit du chriſtianiſme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclairciſſement, que monſieur l'obſervateur des erreurs dogmatiques, & ſon apologiſte nous permettent une queſtion. N'eſt-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'aſſembler, qu'ils ont bravé l'autorité du ſouverain? ſans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, Monſieur le théologien libelliſte, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, & à l'exemple des miniſtres de l'Egliſe, les armes & le crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV;* celui qui ſortant du pied des autels, & ſon DIEU encore ſur les lèvres, courut aſſaſſiner ſon maître; les monſtres qui portèrent des mains ſacriléges ſur le plus grand & le meilleur des rois du monde, & qui pour plaire à DIEU, finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des ſujets ſoumis? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouiſſaient ſous ces princes de la plus grande liberté, & qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui oſa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux & zélés pour leur religion?*

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action auſſi criminelle, ſi cet éloge pouvait ſéduire. *Qui eſt-ce qui ne préférerait pas à la prudence la généroſité & le zèle pour ſa religion?* On ſait aſſez que ces maximes furent celles de la ligue, & vous pouviez vous diſpenſer de nous prouver que s'il fut

alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables ? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables ? Grâces aux soins de la philosophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes sont éclairés sur leurs devoirs, & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos persécutions, les philosophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière ; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils se doivent, ce qu'ils doivent à leur souverain ; & le fanatisme, ce monstre cruel qui n'a que trop désolé la terre, restera dans vos mains un fantôme inutile.

## DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

*Seconde fausseté du libelliste, & témoignage de son ignorance.*

M. de *Voltaire*, dit-il, *tome III de l'Essai sur les mœurs, page* 195, *dit que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.*

*Et page* 8 *du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière qui ne paraissent rien tenir de leurs voisins ; qu'il est probable qu'il y a des espèces*

*d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes eſpèces d'animaux.*

Théologien obſcur, vous dites des menſonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui ſe trouvent entre les peuples du Japon & nous, tome III de l'*Eſſai ſur les mœurs*, page 195, dit: „La „ nature humaine, dont le fond eſt par-tout le même, „ a établi d'autres reſſemblances entre ces peuples & „ nous.„

Et dans le ſecond endroit, page 8 du même volume: „ Il eſt probable que les pygmées méri- „ dionaux ont péri, & que leurs voiſins les ont „ détruits; pluſieurs eſpèces d'hommes ont pu ainſi „ diſparaître de la face de la terre, comme pluſieurs „ eſpèces d'animaux. Les Lapons ne paraiſſent point „ tenir de leurs voiſins, &c. „

On voit qu'il n'y a preſque pas un mot dans ces deux paſſages qui ſoit dans ceux cités par le libelliſte. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fond de la nature humaine eſt par-tout le même, & qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette propoſition, & qui ne ſache pas que le fond de la nature eſt le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fond il puiſſe y avoir des eſpèces différentes, on le renvoie à ſon propre témoignage; il peut juger s'il exiſte entre M. de *Voltaire* & lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

## DE MICHEL SERVET.

### *Troisième fausseté du libelliste.*

M. de *Voltaire assure*, à ce qu'il prétend, *Essai sur les mœurs, tome III, que Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, niait la divinité éternelle de* JESUS-CHRIST ; *& dans la page suivante, il assure aussi que Servet ne niait point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces messieurs imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs*, tome III, page 121, en parlant de *Michel Servet* : » Il adoptait » en partie les anciens dogmes soutenus par *Eusèbe*, » par *Arius*, qui dominèrent dans l'Orient, & qui » furent embrassés au seizième siècle par *Lelio* » *Socini*. »

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que *Calvin* fit souffrir à *Servet* : » Ce qui » augmente l'indignation & la pitié, c'est que *Servet* » dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la » divinité éternelle de JESUS-CHRIST. »

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ses ouvrages publiés que Servet reconnaissait la divinité de* JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

## DE CROMWELL.

### *Quatrième fauſſeté du libelliſte.*

Je voudrais bien qu'il nous diſe dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature*, *&c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, ſelon M. de *Voltaire*; *depuis qu'il eut uſurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être aſſaſſiné, qu'il mourut avant le temps, d'une fièvre cauſée par ſes inquiétudes.*

Quoi qu'il en ſoit, on peut ſe précautionner contre les aſſaſſinats, & mourir avec fermeté. Plût-à-Dieu, *Nonotte*, que le brave *Henri IV* ſe fût précautionné!

Lorſque *Cromwell* fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il eut avec elle tous les ſoucis & tous les embarras dont elle eſt inſéparable : il eut de plus le trouble que donnent l'uſurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, & les ſoins de la conſerver. C'eſt ce qui a fait dire à M. de *Voltaire* dans ſes *Mélanges :*

» Il vécut pauvre & inquiet juſqu'à quarante-trois » ans; il ſe baigna dans le ſang, paſſa ſa vie dans le » trouble, & mourut avant le temps. »

Cet uſurpateur, digne en effet de régner par ſon génie & par ſes talens, chercha, pour conſerver ſon autorité, à la faire aimer des Anglais ; il ne reſpecta point les lois, mais il les fit reſpecter; c'eſt ce qu'on trouve dans le paſſage ſuivant de la page 265 du *Siècle de Louis XIV*, tome I :

„ Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimer „ à propos ; il n'entreprit point ſur les priviléges „ dont les peuples étaient jaloux. „

Ce pauvre libelliſte ne ſait pas qu'un homme habile ſait reſpecter les loïs favorables au peuple, pour renverſer celles ſur leſquelles le trône ſe fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verſer le ſang de tout ennemi puiſſant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'eſt pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il ſe baigna dans le ſang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne fût réprimer ſon pouvoir à propos, qu'il n'eût ſoin que la juſtice fût obſervée, & qu'il ne ménageât le peuple : il avait beſoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainſi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, & cruel envers ſes ennemis ; il vécut dans le trouble ; mais il y conſerva une grande fermeté d'âme, & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, & comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer : voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, & ce que l'imbécillité & la mauvaiſe foi appellent des contradictions.

On peut juger du reſte du libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prît la peine ; mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire* ne ſont que les fourberies d'un calomniateur, & que les applaudiſſemens que lui prodigue ſon illuſtre apologiſte, ne ſont que l'éloge du crime, du menſonge & de l'ignorance fait par un complice.

# A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

*Voilà, Meſſieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus ſavans hommes de ce ſiècle, écrivait à frère Nonotte. Je ſuis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de meſſes & de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres; ce n'eſt point à moi d'appeſantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques phariſiens, en qualité de races de vipères, ſe rendirent coupables d'un crime inexprimable, dont ils ne connaiſſaient pas les conſéquences,* neſciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire ſeulement* felix culpa! *je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois; le monde entier n'eſt qu'une famille, les hommes ſont frères; les frères ſe querellent quelquefois; mais les bons cœurs reviennent aiſément. Je ſuis prêt à vous embraſſer, vous & monſieur le ſecrétaire dont j'eſtime la ſcience, le ſtyle & la circonſpection dans plus d'un endroit ſcabreux.*

*J'ai l'honneur d'être ſans la moindre rancune, & très-chrétiennement,*

MESSIEURS,

*Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,*
LA ROUPILIERE.

*A Perpignan, 15 ſeptembre 1776.*

Fin du premier Volume.

# TABLE DES MATIERES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.


MELANGES HISTORIQUES. page 1

*Avertiſſement des éditeurs.* 3

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE. 7

CHAPITRE I^er. *Pluſieurs doutes.* 9

CHAP. II. *De Boſſuet.* 10

CHAP. III. *De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.* 13

CHAP. IV. *De l'hiſtoire juive.* 16

CHAP. V. *Des Egyptiens.* 20

CHAP. VI. *De l'hiſtoire d'Hérodote.* 24

CHAP. VII. *Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.* 27

CHAP. VIII. *De Thucydide.* 29

CHAP. IX. *Epoque d'Alexandre.* ibid.

CHAP. X. *Des villes ſacrées.* 32

CHAP. XI. *Des autres peuples nouveaux.* 35

CHAP. XII. *De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.* 39

CHAP. XIII. *De Néron & d'Agrippine.* 41

CHAP XIV. *De Pétrone.* 46

CHAP. XV. *Des contes abſurdes intitulés* hiſtoire *depuis Tacite.* 50

CHAP. XVI. *Des diffamations.* 51

CHAP. XVII. *Des écrivains de parti.* 53

CHAP. XVIII. *De quelques contes.* 56

CHAP. XIX. *De la reine Brunehaud.* 57

CHAPITRE XX. *Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'Eglise de Rome.* 58

CHAP. XXI. *Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.* 62

CHAP. XXII. *Fable, origine de toutes les fables.* 64

CHAP. XXIII. *Des donations de Charlemagne.* 66

CHAP. XXIV. *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.* 69

CHAP. XXV. *De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.* 70

CHAP. XXVI. *Du pouvoir papal dans Rome & des patrices.* 72

CHAP. XXVII. *Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.* 74

CHAP. XXVIII. *D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.* 77

CHAP. XXIX. *Bévue énorme de Chiniac.* 82

CHAP. XXX. *Anecdote historique très-hasardée.* 85

CHAP. XXXI. *Autre anecdote plus hasardée.* 86

CHAP. XXXII. *De Henri IV.* ibid.

CHAP. XXXIII. *De l'abjuration de Henri IV.* 87

CHAP. XXXIV. *Bévue sur Henri IV.* 88

CHAP. XXXV. *Bévue sur le maréchal d'Ancre.* 89

CHAP. XXXVI. *Réflexion.* 90

CH. XXXVII. *Du dauphin François.* 91

CH. XXXVIII. *De Samblançay.* 93

CHAP. XXXIX. *Des templiers.* 94

CHAP. XL. *Du pape Alexandre VI.* ibid.

CHAP. XLI. *De Louis XIV.* 95

CHAP. XLII. *Bévues & doutes.* 96
CHAP. XLIII. *Abſurdités & horreurs.* 98
REPONSE A LA BEAUMELLE. 103
*Lettre à M. Roques, conſeiller eccléſiaſtique du ſéréniſſime landgrave de Heſſe-Hombourg.* 105
SUPPLEMENT AU SIECLE DE LOUIS XIV. 115
PREMIERE PARTIE. 117
SECONDE PARTIE. 153
TROISIEME PARTIE. 170
LA DEFENSE DE MON ONCLE. 183
*Avertiſſement des éditeurs.* 184
*Avertiſſement eſſentiel ou inutile, ſur la Défenſe de mon oncle.* 185
*Exorde.* 189
CHAPITRE I^er^. *De la Providence.* 190
CHAP. II. *L'apologie des dames de Babylone.* 191
CHAP. III. *De l'Alcoran.* 197
CHAP. IV. *Des Romains.* 199
CHAPITRE V. *De la ſodomie.* 201
CHAP. VI. *De l'inceſte.* 202
CHAP. VII. *De la beſtialité, & du bouc du ſabbat.* 205
CHAP. VIII. *D'Abraham & de Ninon l'Enclos.* 208
CHAP. IX. *De Thèbes, de Boſſuet, & de Rollin.* 212
CHAPITRE X. *Des prêtres ou prophètes, ou ſchoen d'Egypte.* 214
CHAP. XI. *Du temple de Tyr.* 216
CHAP. XII. *Des Chinois.* 218
CHAP. XIII. *De l'Inde & du Veidam.* 221
CHAP. XIV. *Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.* 225

CHAP. XV. *De Warburton.* 227

CHAP. XVI. *Conclusions des chapitres précédens.* 231

CHAP. XVII. *Sur la modestie de Warburton, & sur son système anti-mosaïque.* 234

CHAP. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs.* 237

CHAP. XIX. *Des montagnes & des coquilles.* 240

CHAP. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 247

CHAP. XXI. *Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, & des quatre diatribes composées par lui à cet effet.* 251

Première diatribe de l'abbé Bazin. *De la cause première.* ibid.

Seconde diatribe de l'abbé Bazin. *Sur Sanchoniathon.* 256

Troisième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur l'Egypte.* 263

Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur un peuple à qui on a coupé le nez, & laissé les oreilles.* 266

*Epilogue.* 285

CHAP. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.* 276

*Post-scriptum. Défense d'un jardinier.* 280

*Dernier avis au lecteur.* 282

UN CHRETIEN CONTRE SIX JUIFS, OU REFUTATION du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands, & polonais.* 283

*Avant-propos.* 285

I. *Lettre de saint Jérôme.* 288

II. *Du cadran d'Ezéchias & de l'ombre qui recule, & de l'astronomie juive.* 289

III. *Si les juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.* 292

IV. *Des gens massacrés pour avoir grasseyé en parlant.* ibid

V. *Du veau d'or.* 293
VI. *De la manière de fondre une ſtatue d'or.* 295
VII. *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.* 296
VIII. *Tout eſt miraculeux.* ibid.
IX. *De l'or potable.* 298
X. *De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.* 300
XI. *De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.* 302
XII. *Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.* 304
XIII. *Quel ſcribe écrivit ces choſes.* 305
XIV. *Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres.* 306
XV. *Des ſorciers.* 307
XVI. *Silence reſpectueux* 309
XVII. *Animaux immondes.* 310
XVIII. *Des cochons.* 311
XIX. *Peuples diſperſés.* 312
XX. *Ordre de tuer.* 313
XXI. *Tolérance.* 314
XXII. *Formule de prière publique.* 319
XXIII. *Défenſe de ſculpter & de peindre.* ibid.
XXIV. *De Jephté.* 320
XXV. *De la femme à Michas.* ibid.
XXVI. *Des cinquante mille ſoixante & dix juifs morts de mort ſubite.* 321
XXVII. *Si Iſraël fut tolérant.* 323
XXVIII. *Juſtes plaintes & bons conſeils.* 325

XXIX. *De soixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.* 327

XXX. *Des enfans à la broche.* 329

XXXI. *Menaces de manger ses enfans.* 331

XXXII. *Manger à table la chair des officiers, & boire le sang des princes.* 332

XXXIII. *Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.* ibid.

XXXIV. *Jephté.* 333

XXXV. *Le roi Agag coupé en morceaux.* 334

XXXVI. *Des prophètes.* 335

XXXVII. *Des sorciers & des possédés.* 336

XXXVIII. *Des serpens enchantés.* 338

XXXIX. *D'Edith femme de Loth.* 340

XL. *De Nabuchodonosor.* 341

XLI. *Des pygmées & des géans.* ibid.

XLII. *Des types & des paraboles.* 342

XLIII. *Des gens qui vont tout nus.* 344

XLIV. *D'une femme de fornication.* 345

XLV. *D'Ezéchiel encore.* 346

XLVI. *Des prophètes encore.* ibid.

XLVII. *Accusation légère.* 347

XLVIII. *De l'ame & de quelques autres choses.* 348

*Péroraison à M. Guenée secrétaire des Juifs.* 358

DE QUELQUES NIAISERIES. 359

I^re *Sur le kish ibrahim.* ibid.

II^me *Sur Zoroastre.* 360

III^me *Du Sadder.* 361

IV^me *Sur l'âge d'un ancien.* 364

V^me *Sur l'âge d'une ancienne.* 365
VI^me *Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.* ibid.
VII^me *Sur l'argent comptant.* 366
VIII^me *Sur l'Egypte.* ibid.
IX^me *Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.* 367
X^me *Sur le désert de Guérar ou Gérar.* 368
XI^me *Sur le nombre actuel des Juifs.* 369
*Addition de mon ami.* 370
XII^me *Sur la circoncision.* ibid.
XIII^me *Quelle fut la nation la plus barbare.* 372
XIV^me *La nation française honnie par M. le secrétaire.* 373
XV^me *Quel peuple le plus superstitieux?* 375
XVI^me *Quel peuple le plus brigand?* 376
XVII^me *Sur du foin.* 377
XVIII^me *Sur Jean Châtel piacularis assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.* 378
XIX^me *Sur un mot.* 381
XX^me *Sur un autre mot.* ibid.
XXI^me *Sur d'autres mots.* 382
XXII^me *Sur une corneille qui prophétisa.* 383
XXIII^me *Des poissons.* 384
XXIV^me *Sur des mots encore.* 385
*Réponse encore plus courte au troisième tome juif.* 387
I. *Du jubilé.* ibid.
II. *Lois militaires.* 389
III. *Filles prises en guerre.* 390
IV. *Filles égorgées.* ibid.
V. *Mères qui détruisent leurs fruits.* 391

VI. *De la graiſſe.* 391
VII. *Du boudin.* 392
VIII. *De la propreté.* ibid.
IX. *De la gaieté.* 394
X. *De la gonorrhée.* ibid.
XI. *De l'agriculture.* 395
XII. *Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.* ibid.
XIII. *Polygamie.* ibid.
XIV. *Femmes des rois.* 396
XV. *De la défenſe d'approcher de ſa femme pendant ſes règles.* ibid.
XVI. *Du divorce & du paradis.* 398
XVII. *Permiſſion de vendre ſes enfans.* 399
XVIII. *Des ſupplices recherchés.* ibid.
XIX. *Encore un petit mot de Salomon.* 401
XX. *Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.* 402

INCURSION SUR NONOTTE EX-JÉSUITE. 404

*Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, par M. Damilaville.* 405

*Première ſottiſe de Nonotte.* 406

*Seconde ſottiſe de Nonotte, ſur un édit de l'empereur.* ibid.

*Troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur Marcel.* 408

*Quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur S^t Romain.* ibid.

*Cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur l'empereur Julien.* 410

*Sixième ſottiſe, ſur la légion thébaine.* 411

*Septième ſottiſe, ſur Ammien Marcellin, & ſur un paſſage important.* 412

*Huitième ſottiſe, ſur Charlemagne.* 413

*Neuvième ſottiſe, ſur les rois de France bigames.* 413
*Dixième ſottiſe, ſur choſe plus curieuſe.* 414
*Onzième ſottiſe de Nonotte, ſur la meſſe.* 415
*Douzième ſottiſe, ſur la confeſſion.* 416
*Treizième ſottiſe de Nonotte, ſur Berenger.* 419
*Quatorzième ſottiſe de Nonotte, ſur le ſecond concile de Nicée, & des images.* ibid.
*Quinzième ſottiſe de Nonotte, ſur les croiſades.* 420
*Seizième ſottiſe de Nonotte, ſur les Albigeois.* 421
*Dix-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur les changemens faits dans l'Egliſe.* 424
*Dix-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur Jeanne d'Arc.* 426
*Dix-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur Rapin Thoyras.* 432
*Vingtième ſottiſe de Nonotte, ſur Mahomet II, & de la priſe de Conſtantinople.* 433
*Vingt-unième ſottiſe de Nonotte, ſur la taxe des péchés.* ibid.
*Vingt-deuxième ſottiſe, ſur le droit des ſéculiers de confeſſer.* 434
*Vingt-troiſième ſottiſe dudit Nonotte.* 435
*Vingt-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur François I.* 436
*Vingt-cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur la S^t Barthelemi.* ibid.
*Vingt-ſixième ſottiſe de Nonotte, ſur le duc de Guiſe, & les barricades.* 437
*Vingt-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur le prétendu ſupplice de Marie d'Arragon.* 438
*Vingt-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur la donation de Pepin.* 439
*Vingt-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur un fait concernant le roi de France Henri III.* 440
*Trentième ſottiſe de Nonotte, ſur la converſion de Henri IV.* 441
*Trente-unième ſottiſe de Nonotte, ſur le cardinal du Perron, & des états de 1614.* 443

*Trente-deuxième ſottiſe de Nonotte, ſur la population de l'Angleterre.* 444

*Trente-troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur l'amiral Dracke.* 445

*Trente-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur les confeſſions auriculaires.* 446

*Additions aux obſervations ſur le libelle intitulé :* Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.* 448

*De l'établiſſement du chriſtianiſme. Première fauſſeté du libelliſte: abſurdité de ſes raiſonnemens.* 449

*Des différentes eſpèces d'hommes. Seconde fauſſeté du libelliſte, & témoignage de ſon ignorance.* 453

*De Michel Servet. Troiſième fauſſeté du libelliſte.* 455

*De Cromwell. Quatrième fauſſeté du libelliſte.* 456

*A meſſieurs les ſix juifs.* 458

Fin de la Table des matières du Tome premier.

PQ 2070 1785 t.27
Voltaire, François Marie Arouet de
Oeuvres completes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

ERINDALE COLLEGE LIBRARY